



## PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4<sup>ème</sup> GENERATION (PDC 4) 2025 – 2029

©Novembre 2023

Avec l'appui technique et financier de :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	2
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	3
<b>SIGLES ET ACRONYMES.....</b>	4
<b>AVANT – PROPOS DU MAIRE .....</b>	5
<b>RESUME EXECUTIF DU PDC 4.....</b>	6
<b>INTRODUCTION.....</b>	8
<b>I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PDC 4 .....</b>	9
<b>II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC 4 .....</b>	29
<b>III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....</b>	31
<b>IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....</b>	32
<b>V. PROBLEMES MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUAKE.....</b>	85
<b>5.1. Problèmes majeurs.....</b>	85
<b>5.2. Défis et enjeux de développement de la commune de Ouaké .....</b>	86
<b>VI. CADRE STRATEGIQUE .....</b>	86
<b>6.1. Fondements, principes et valeurs du PDC 4 .....</b>	86
<b>6.2. Raison d'être et énoncée de la vision du PDC 4 .....</b>	87
<b>6.3. Théorie de changement du PDC 4 de Ouaké .....</b>	87
<b>6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes .....</b>	90
<b>6.5. Matrice du cadre stratégique .....</b>	96
<b>VII. CADRE PROGRAMMATIQUE .....</b>	97
<b>7.1. Matrice du cadre programmatique .....</b>	97
<b>7.2. Cadre logique du PDC 4 de Ouaké .....</b>	99
<b>7.3. Cadre de Mesure du Rendement (CMR) .....</b>	119
<b>7.4. Cadre de performance et de suivi des cibles spatialisées des ODD .....</b>	134
<b>7.5. Plan quinquennal du PDC 4 de Ouaké .....</b>	138
<b>7.6. Schéma de financement du PDC 4 .....</b>	155
<b>VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4 .....</b>	161
<b>8.1. Mécanisme de financement du PDC 4 .....</b>	161
<b>8.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4 .....</b>	161
<b>8.3. Financement du PDC 4 .....</b>	162
<b>8.4. Mécanisme de suivi-évaluation du PDC 4 .....</b>	162
<b>CONCLUSION .....</b>	168
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	169
<b>ANNEXES.....</b>	170

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de la population de Ouaké par arrondissement.....	19
<b>Tableau 2</b> : Répartition de la population en 2022 par tranches d'âges .....	19
Tableau 3 : Indices de pauvreté dans la Donga et à Ouaké .....	21
Tableau 4 : Projections démographiques à moyen terme 2028.....	22
Tableau 5 : Appuis aux personnes vulnérables .....	24
Tableau 6 : Bas-fonds aménageables et aménagés de la commune de Ouaké.....	34
Tableau 7 : Infrastructures et équipements agricoles .....	37
<b>Tableau 8</b> : Evolution de la production agricole 2018-2021 .....	37
Tableau 9 : Effectif cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs .....	39
Tableau 10 : Liste des forêts par arrondissement de la commune .....	39
<b>Tableau 11</b> : Aperçu des Politiques agricoles nationale, régionale et communale...	42
<b>Tableau 12</b> : Filières prioritaires des politiques agricoles nationales .....	45
Tableau 13 : Effectifs des artisans par corps de métiers (artisanat de service).....	49
Tableau 14 : Evolution des budgets communaux de 2019 à 2021 .....	52
Tableau 15 : Evolution des ressources propres de la commune de 2019 à 2021 ...	52
Tableau 16 : Evolution de l'autonomie financière de la commune de 2019 à 2021..	53
Tableau 17 : Couverture en incinérateurs dans la ZS DCO en 2021 .....	56
Tableau 18 : Point des ouvrages AEP existants en 2022 .....	57
Tableau 19 : Point de nouvelles réalisations par les partenaires en 2022 .....	58
Tableau 20 : Point des ouvrages réhabilités par les partenaires en 2022 .....	58
Tableau 21 : Effectifs des écoliers à la maternelle .....	59
Tableau 22 : Nature et nombre de salles de classe.....	59
Tableau 23 : Mobiliers des écoles maternelles de la commune (public).....	59
Tableau 24 : Equipements des écoles maternelles publiques .....	60
Tableau 25 : Répartition des APE et ACE, selon le genre (public) .....	60
Tableau 26 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées .....	60
Tableau 27 : Répartition des tables et bancs pour élèves .....	61
Tableau 28 : Répartition des enseignants par qualification et selon le genre .....	61
Tableau 29 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves.....	61
Tableau 30 : Equipements scolaires au secondaire .....	62
Tableau 31 : Indicateurs de performance 2021-2022 .....	62
Tableau 32 : Couverture en centres de Santé de la commune en 2021 .....	64
Tableau 33 : Principaux ratios du personnel soignant par corps en 2021 .....	66
Tableau 34 : Prévalence de l'infection par le VIH en 2017* par département au Bénin et selon le milieu de résidence .....	66
Tableau 35 : Point de la couverture PIHI-Com en 2021 .....	67
Tableau 36 : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021 par commune et par arrondissement dans la ZS de DCO .....	67
Tableau 37 : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021 par commune et par arrondissement dans la ZS de DCO .....	68
Tableau 38 : Répartition des cas de prise en charge de la pneumonie par les RC en 2021 par commune et par arrondissement dans la ZS de DCO .....	68
Tableau 39 : Répartition des cas référés pour SGD ou SG par les RC et reçus au CS en 2021 par arrondissement et par commune de la ZS DCO.....	68
Tableau 40 : Performance de la gouvernance locale .....	72
Tableau 41 : Personnel par catégorie et par sexe .....	73
<b>Tableau 42</b> : Transformation digitale.....	75
<b>Tableau 43</b> : Analyse FFOM de la digitalisation.....	77

Tableau 44 : Synthèse des différents risques des impacts et facteurs de vulnérabilité dans la commune de Ouaké .....	80
Tableau 45 : Analyse FFOM de la commune .....	81
Tableau 46 : Problèmes majeurs du développement de la commune .....	85
Tableau 47 : Récapitulatif des changements attendus .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Tableau 48 : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026 .....	90
Tableau 49 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux .....	92
Tableau 50 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et les cibles spatialisées .....	93
Tableau 51 : Matrice du cadre stratégique .....	96
Tableau 52 : Matrice du cadre programmatique .....	97
Tableau 53 : Cadre logique du PDC 4 de la commune de Ouaké .....	99
Tableau 54 : Cadre de Mesure du Rendement (CMR) .....	119
Tableau 55 : Matrice de performance et suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD .....	134
<b>Tableau 56 : Plan quinquennal du PDC 4 de la commune de Ouaké .....</b>	138
<b>Tableau 57 : Récapitulatif programmes/projets PDC 4 Ouaké .....</b>	154
<b>Tableau 58 : Affectation des ressources financières .....</b>	156
<b>Tableau 59 : Schéma de financement du PDC 4 de la commune de Ouaké .....</b>	157
<b>Tableau 60 : Matrice des risques .....</b>	166

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Situation géographique de la commune de Ouaké .....	10
Figure 2 : Découpage administratif de la commune de Ouaké .....	11
Figure 3 : Relief et hydrographie de la commune de Ouaké .....	14
Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Ouaké .....	16
Figure 5 : Variation mensuelle de la pluviométrie à Ouaké 2012-2021 .....	17
Figure 6 : Evolution du couvert végétal et de l'occupation du sol .....	18
Figure 7 : Répartition par tranches d'âges de la population en 2022 .....	20
Figure 8 : Présentation de la synthèse du processus d'élaboration du PDC 4 .....	30
Figure 9 : Effet des changements climatiques sur la production des principales cultures céréalierées à l'horizon 2050 (GCM-RCMs : ECEARTH-RACMO, HADGEM2-CCLM4, IPSL-RCA, MPIESM-REMO) .....	46
Figure 10 : Effet des changements climatiques sur la production des principales cultures légumineuses à horizon 2050 (GCM-RCMs : ECEARTH-RACMO, HADGEM2-CCLM4, IPSL-RCA, MPIESM-REMO) .....	47
Figure 11 : Sites touristiques et infrastructures hôtelières .....	51
Figure 12 : Infrastructures scolaires de la commune de Ouaké .....	63
Figure 13 : Formations sanitaires de la commune de Ouaké .....	65
Figure 14 : Personnel par catégorie et par sexe .....	73
Figure 15 : Risques climatiques majeurs selon les agriculteurs .....	78
Figure 16 : Risques climatiques majeurs selon les commerçants, transformateurs et transporteurs dans la commune de Ouaké .....	79
Figure 17 : Théorie de changement .....	89

## **SIGLES ET ACRONYMES**

ABERME	: Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
ACAD	: Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ASECNA	: Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar
ASF	: Association des Services Financiers
ATDA	: Agence Territoriale pour le Développement Agricole
CA	: Chef d'Arrondissement
CDL	: Contribution au Développement Local
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CQ	: Chef de Quartier
CV	: Chef de Village
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DGPD	: Direction Générale des Politiques de Développement
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FNDA	: Fonds National pour le Développement Agricole
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
InsTAD	: Institut National de Statistique et d'Analyse Démographique
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAEP	: Mécanisme d'Evaluation par les Pairs
MSP	: Ministère de la Santé Publique
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PANA	: Programme d'Adaptation Nationale aux changements climatiques
PDC	: Plan de Développement Communal
PDU	: Plan de Développement Urbain
PHAC	: Plan d'Hygiène et d'Assainissement
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
RAT	: Réforme de l'Administration Territoriale
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAF	: Service des Affaires Financières
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SBIN	: Société Béninoise d'Infrastructure Numérique
SDAC	: Schéma Directeur d'Amménagement de la Commune
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
TDL	: Taxe de Développement Local
UNICEF	: United Nations International Children's Emergency Fund

## AVANT – PROPOS DU MAIRE

Chers(ères) concitoyens (ennes),

C'est avec une grande fierté et un engagement élevé que je m'adresse à vous mes chères populations de la commune de Ouaké à l'issue du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal 4<sup>ème</sup> génération (PDC 4) de notre commune. Ce processus a été conduit durant plus de onze (11) mois avec une approche participative et inclusive. Il a permis de recueillir les problèmes majeurs, les défis, les besoins prioritaires et les aspirations profondes de toutes les couches socio-professionnelles qui sont traduits en orientations stratégiques et axes d'interventions pour le développement socio-économiques, environnemental de notre commune les cinq (05) prochaines années. Ce document est un important outil de négociation, de dialogue et de politique de développement ambitieux mais réaliste pour notre commune. Le PDC 4 est de type nouveau visant à assurer la résilience de notre commune face aux défis du moment et du futur. Sa raison d'être est le développement humain durable et harmonieux de toutes les localités de Ouaké.

Pour la mise en œuvre du plan avec succès personne ne sera du reste car c'est ensemble qu'on arrive à accomplir les grandes œuvres historiques. Je vous invite donc à vous approprier ce document qui est le vôtre, à s'impliquer et s'investir individuellement et collectivement dans toutes les actions planifiées à travers vos contributions et engagements civiques à l'effort de mobilisation des ressources propres pour des investissements structurants au bénéfice de nous tous.

Je ne saurais terminer mes propos sans exprimer mes sincères remerciements et profonde gratitude à l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) ainsi qu'à la Coopération Suisse au Bénin pour leur appui technique et financier tout au long du processus d'élaboration de ce plan sans oublier les services déconcentrés de l'Etat pour leur accompagnement technique fort louable la qualité et la pertinence du document.

J'envoie également mes remerciements aux OSC, personnes ressources et tous les acteurs communaux qui ont contribué énormément sans désemparer aux travaux à chaque étape de l'élaboration de l'outil. Je voudrais compter sur votre mobilisation et engagement sans faille pour sa mise en œuvre avec des réalisations probantes.

Ensemble, nous allons faire de Ouaké, une commune modèle en matière de développement local, où il fait bon vivre pour chacun et pour tous.



Scanne avec CamScanner

## RESUME EXECUTIF DU PDC 4

Le Plan de Développement Communal 4<sup>ème</sup> génération (PDC 4) de la commune de Ouaké a été élaboré dans une période marquée par la réforme de l'administration territoriale au Bénin. Cette réforme a abouti à la mise en place d'une nouvelle loi sur la décentralisation et la gouvernance locale notamment la Loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin et ses décrets d'application.

Le Plan de Développement Communal 4<sup>ème</sup> génération (PDC 4) a été donc élaboré conformément à cette loi et au guide méthodologique d'élaboration du PDC d'octobre 2022. Le processus qui a été conduit suivant l'approche participative a permis de doter la commune d'une vision de développement sur les cinq prochaines années 2023-2027 qui constitue l'horizon du PDC 4. Cette vision a été formulée en cohérence avec Bénin Alafia 2025 et les politiques nationales sectorielles et les ODD. Elle s'intitule « **A l'horizon 2028, Ouaké est une commune sécurisée, bien gouvernée, résiliente et à économie prospère** ». Elle a été déclinée en quatre (04) orientations stratégiques. L'objectif général du PDC 4 est « **Assurer le développement humain durable et équilibré de la commune de Ouaké** » et vingt-trois (21) objectifs de développement. Il s'agit notamment de :

- **Orientation Stratégique 1 (OS1)** : Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité ;
- **Orientation Stratégique 2 (OS2)** : Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité, de la cohésion et de la protection sociale ;
- **Orientation Stratégique 3 (OS3)** : Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes ;
- **Orientation Stratégique 4 (OS4)** : Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources.

La programmation du PDC 4 de Ouaké, basée sur les orientations stratégiques et les objectifs spécifiques se présente ainsi qu'il suit :

### **PROGRAMME I : Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité**

1. Renforcer les capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche
2. Renforcer le développement des activités de transformation des produits agropastoraux
3. Aménager les voies urbaines et les pistes rurales

4. Appuyer la compétitivité des produits artisanaux locaux
5. Renforcer la modernisation des infrastructures économiques et marchandes
6. Promouvoir le dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)
7. Améliorer la gestion durable des terres

**PROGRAMME II : Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale**

1. Assurer un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisant et à l'alphabétisation
2. Renforcer l'accès des populations aux services de santé de qualité
3. Promouvoir le sport, les loisirs et la culture
4. Renforcer la sécurité, la cohésion et la protection sociale
5. Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base

**PROGRAMME III : Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes**

1. Appuyer l'adaptation des systèmes agricoles, à travers une meilleure gestion intégrée des ressources en eau, forestière et énergétique, et de l'établissement humain, face aux effets des changements climatiques
2. Améliorer la gestion des risques et catastrophes

**PROGRAMME IV : Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources**

1. Améliorer l'exercice de la démocratie à la base
2. Améliorer les conditions de travail de l'administration locale
3. Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources locales
4. Assurer la digitalisation de l'administration locale et du mécanisme de mobilisation des ressources
5. Promouvoir l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité
6. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale
7. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale

L'ensemble de ces programmes s'élève à un coût de **Neuf milliards trois cent quatre-vingt-six millions cinq cent quarante-quatre mille (9 386 544 000) F CFA TTC**. Le coût du PDC 4 sera financé par la commune sur ressources propres, l'Etat (FIC affecté et FIC non affecté), les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et le secteur privé.

## INTRODUCTION

L'avènement de la décentralisation est intervenu au Bénin en 2002 avec les élections communales et municipales. La commune est définie comme une entité autonome qui s'administre librement par des élus. Elle est l'expression même de la décentralisation et le lieu privilégié de l'exercice de la démocratie à la base et de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales.

Après quelques années de la mise en œuvre de la décentralisation, le gouvernement de la République du Bénin a engagé une Réforme de l'Administration Territoriale (RAT) dans le respect des dispositions constitutionnelles, dont l'objectif est de renforcer la gouvernance locale et de promouvoir une administration déconcentrée capable d'accompagner efficacement les communes.

La Déclaration de Politique de Décentralisation / Déconcentration du 20 avril 2010 qui découle de la RAT affiche très clairement la volonté du Gouvernement de poursuivre le processus de décentralisation. A travers cette politique, il entend faire de la décentralisation et de la déconcentration, les éléments moteurs de la modernisation de l'Etat à travers un développement territorial équilibré, comme un levier de développement du pays.

Une autre réforme majeure intervenue dans la décentralisation, est celle touchant l'organigramme des mairies, la révision des textes de la décentralisation et les agents techniques des mairies et le mode de leur recrutement. Désormais un seul code régit les collectivités territoriales au Bénin et un personnel de type nouveau sont directement recruté par l'Etat et mis à la disposition des mairies avec des contrats d'objectifs et des attributions bien précis.

Ainsi, une des obligations légales des communes dans le cadre de la décentralisation est de se doter d'un plan de développement communal (PDC) conformément à l'article 30 de la loi La loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin. Il importe de mentionner que les communes du Bénin sont à la 4<sup>ème</sup> génération de l'élaboration de leur PDC. Ce dernier qui doit être élaboré conformément aux lois de la décentralisation en vigueur, est un outil de gestion à la fois ambitieux et réaliste pour les élus communaux et l'administration communale. Il constitue la boussole des actions de développement local et permet aux autorités communales d'assumer de façon structurée, objective, inclusive et concertée le développement de la commune dans la transparence.

A cet effet, le PDC 3 de la commune de Ouaké étant venu à son terme, l'élaboration du PDC 4 permettra d'éviter à la commune la navigation à vue et surtout de tomber dans un vide juridique. C'est dans ce cadre que la coopération Suisse et l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) accompagnent le processus d'élaboration du PDC 4.

L'objectif général du PDC 4 est **d'assurer le développement humain durable et équilibré de la commune de Ouaké**. Il est décliné en quatre (04) objectifs de développement que sont :

- Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité ;
- Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale ;
- Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes ;
- Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources.

Le présent document s'articule autour des principaux points suivants :

- Méthodologie de réalisation du PDC 4 ;
- Présentation générale de la commune ;
- Analyse diagnostique et problématique de développement de la commune ;
- Cadre stratégique du PDC 4 (Vision, orientations stratégiques et objectifs de développement, mise en cohérence du PDC 4 avec les orientations nationales et internationales et théorie de changement) ;
- Cadre programmatique (Cadre logique, Cadre de résultats, Plan quinquennal, Financement du PDC 4 assorti du schéma de financement) ;
- Gestion des risques/hypothèses et conditions de succès ;
- Dispositif de mis en œuvre du PDC 4.

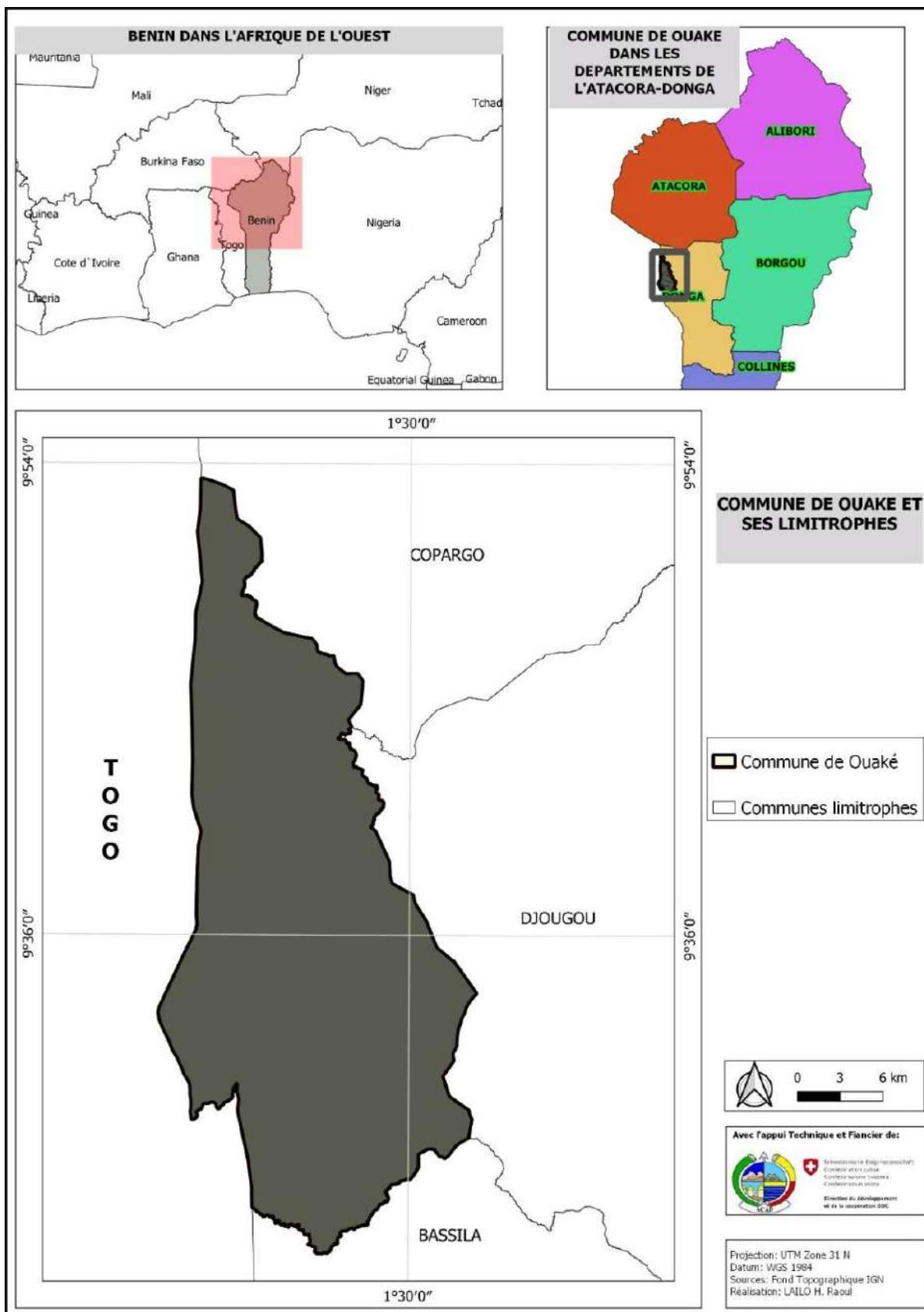
## **I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PDC 4**

### **1.1. Présentation de la commune**

#### **1.1.1. Situation géographique et organisation administrative**

La commune de Ouaké est située au Nord-Ouest du département de la Donga entre les parallèles 9°23' et 9°51' de latitude Nord et les méridiens 1°20' et 1°35' de longitude Est. Couvrant une superficie de 663 km<sup>2</sup>, elle est limitée au Nord par la commune de Copargo, au Sud par celle de Bassila, à l'Est par la commune de Djougou et à l'Ouest par la République du Togo. La figure 1 présente la situation géographique de la commune de Ouaké.

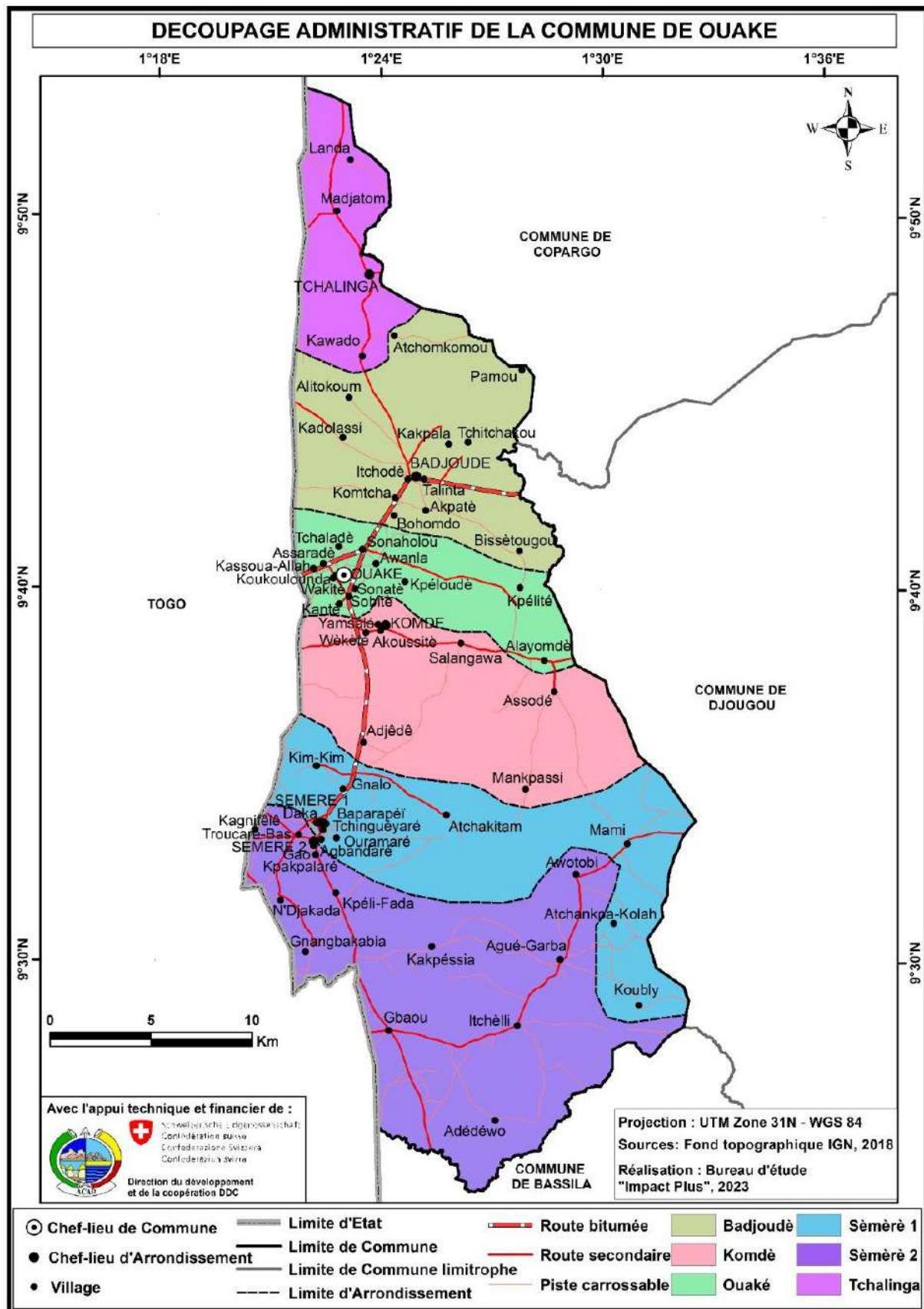
**Figure 1 :** Situation géographique de la commune de Ouaké



La commune est divisée en six (06) arrondissements que sont : Bajoudé, Komdè, Ouaké, Tchalinga, Sèmèrè 1 et Sèmèrè 2. Ces arrondissements comprennent au

total soixante un (61) Villages et quartiers de ville administratifs. La figure ci-dessous présente la carte de découpage administratif de la commune de Ouaké.

**Figure 2** : Découpage administratif de la commune de Ouaké



En ce qui concerne l'organisation administrative, la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin a mis en place un dispositif institutionnel né d'un réaménagement des organes politiques, administratifs et techniques, d'une redistribution des pouvoirs.

Classée comme commune à statut ordinaire par le décret N°2022-320 du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant catégorisation des communes en République du Bénin, Ouaké à l'instar des autres communes du Bénin est administrée par des **organes politiques** et des **organes techniques et administratifs**.

#### ✓ **Organes politiques**

Le **conseil communal** : Il définit les orientations politiques de développement de la commune. Il est l'organe délibérant de la commune. Le conseil communal de Ouaké est constitué de dix-sept (17) membres.

Le **conseil de supervision** : Entre autres attributions, il :

- adopte le plan de travail annuel proposé par le secrétaire exécutif ;
- assure le contrôle de la gestion du secrétaire exécutif ;
- examine les rapports d'activité du secrétaire exécutif ainsi que les rapports annuels de performance ;
- soumet au conseil communal un rapport trimestriel d'activité auquel sont annexés les rapports mensuels du secrétaire exécutif de la commune.

Le **maire** : Il est la première autorité politico-administrative de la commune, exerce dans les cas prévus par les lois et règlements, le pouvoir réglementaire dans les domaines de compétences de la commune. Il veille à la bonne gestion de l'administration de la commune par le secrétaire exécutif et concourt à l'exécution des décisions de justice. Dans le cadre de la coopération décentralisée, sous réserve des attributions propres du secrétaire exécutif, le maire représente la commune devant les autorités centrales et départementales. Il veille à la préparation du budget de la commune par ce dernier, sur la base des orientations du conseil de supervision et des documents de planification de la commune. Il est le supérieur hiérarchique du chef d'arrondissement qui préside le Conseil d'arrondissement et du chef de village qui pilote le Conseil de village.

#### ✓ **Organes techniques et administratifs**

Le **Secrétaire Exécutif** de la mairie (SE) : La fonction de secrétaire exécutif est la plus haute fonction administrative et technique au sein des mairies. L'administration de la commune s'entend de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles affectées à l'exécution des activités relevant des projets et programmes de la commune ainsi que celles de gestion courante. Ces activités incluent la communication au nom de la commune. Le secrétaire exécutif, responsable de l'administration de la commune, est le principal animateur des services administratifs et techniques communaux dont il veille au bon fonctionnement. Il signe avec le maire un contrat de travail d'une durée de cinq (05) ans avant sa prise de fonction ; ce

contrat est renouvelable une seule fois pour la même commune. Il a sous son autorité :

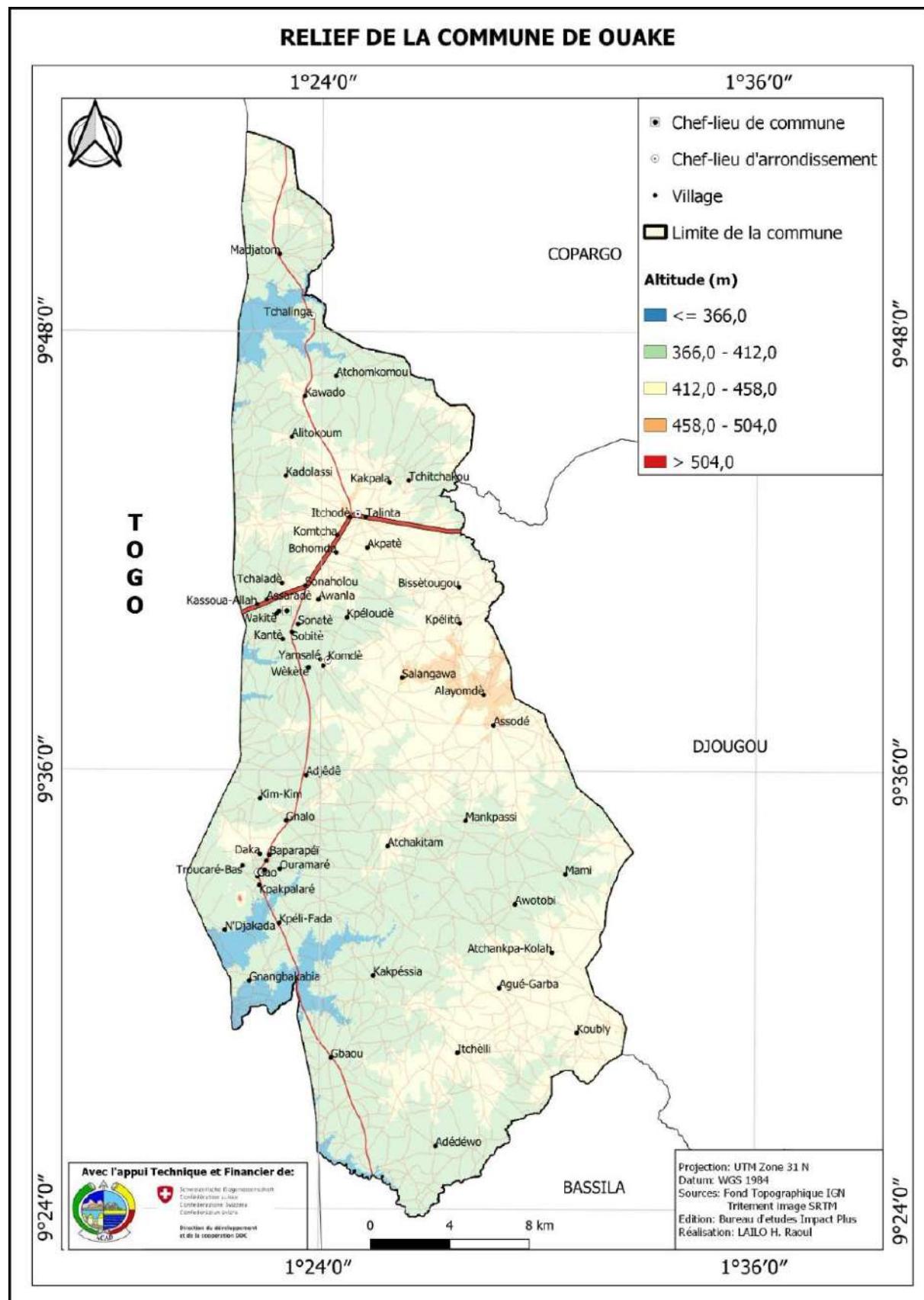
- Le Responsable des Affaires Administratives et Financières (RAAF) ;
- La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
- Le Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP) ;
- Le Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales (RADE) ;
- Le Responsable des Systèmes d'Information (RSI) ;
- Le Responsable des Services Techniques (RST) ;
- Le Secrétaire Administratif d'Arrondissement (SAA).

### **1.1.2. Grands traits physiques**

#### **1.1.2.1. Relief et hydrographie**

Le relief de la commune de Ouaké est un plateau incliné de l'Est vers l'Ouest et plus ou moins accidenté. On y observe quelques buttes dont les sommets n'excèdent pas 525 m. Il présente une diversité de roches d'âges différents avec un système de glacis-buttés cuirassés dont les pentes varient entre 2 et 4% (source : PDC3 Ouaké). La figure ci-dessous présente la configuration spatiale du relief de la commune de Ouaké.

Figure 3 : Relief et hydrographie de la commune de Ouaké



Sur ce relief circule un réseau hydrographique issu de bassin versant de la Volta. Il est influencé par le régime hydrologique du bassin de la volta. Il est constitué des

rivières et ruisseaux à écoulement saisonnier. Les plus importantes rivières sont : Binaou au Nord et Kara au Sud avec leurs affluents que sont Bohom, Béha, Kanandja, Piyaha, Kpéli et Djoué, qui en saison pluvieuse entretiennent les rizicultures dans les bas-fonds. Les cours d'eau permanents sont rares en raison de l'inclinaison du relief et de l'absence d'une source d'eau permanente. Ces rivières et ruisseaux qui s'assèchent déjà en saison sèche sont menacés dans la commune par l'ensablement qui provoque des fois leur disparition.

Outre ces cours d'eau, la commune dispose de cinq (05) barrages dans les arrondissements Bajjoudé (Talinta et Kadolassi), Komdè (Komdè/ Akoussitè), Sèmèrè I (Ouramaré) et Sèmèrè II (Kpakpalaré).

#### **1.1.2.2. Géologie et nature des sols**

Les types de sols rencontrés dans la commune de Ouaké sont multiples variés. Les plus répandus sont les sols ferrugineux tropicaux répartis en trois groupes :

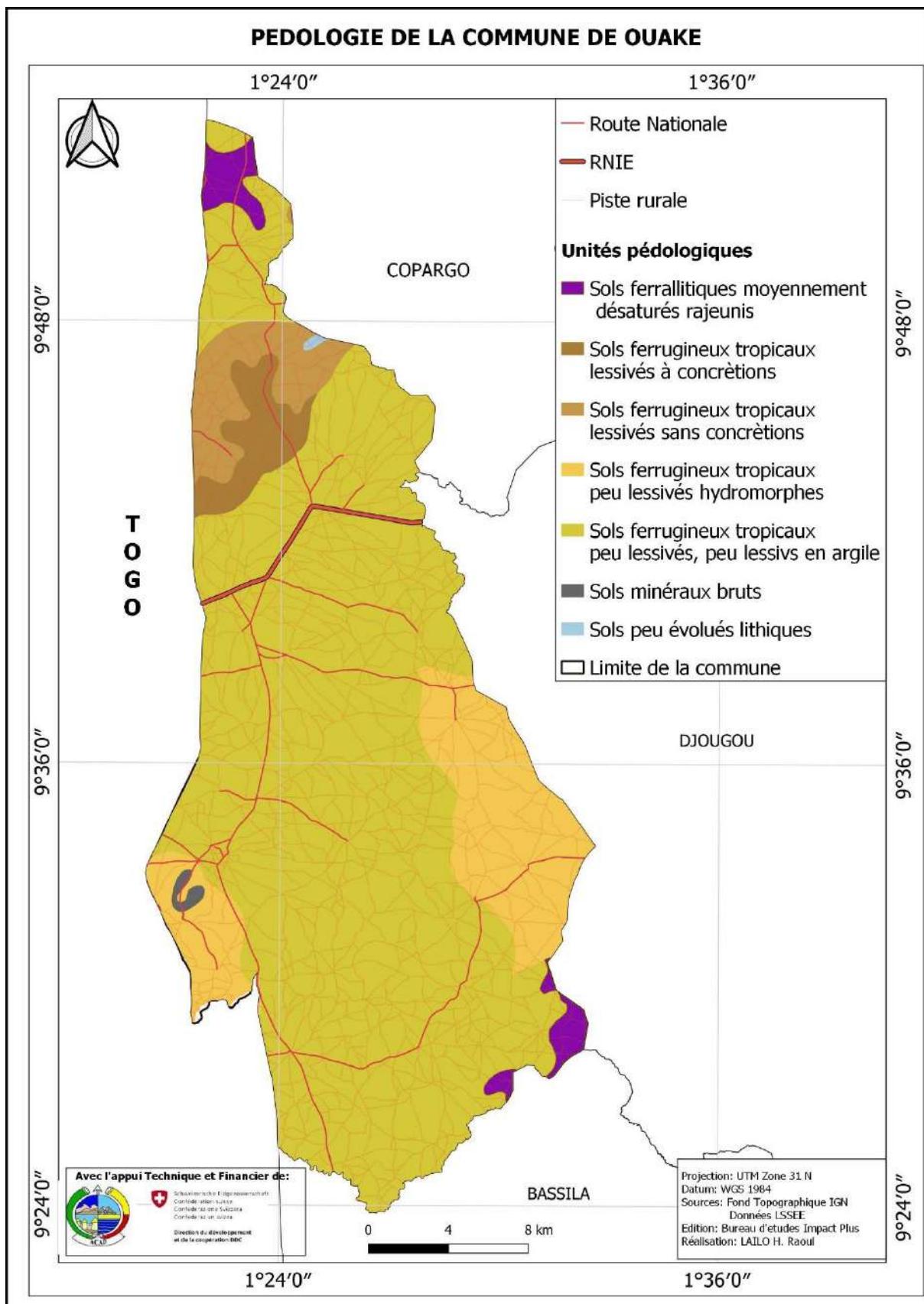
- Sols ferrugineux tropicaux peu lessivés (sur gneiss, sur granito-gneiss ou sur matériau granitique),
- Sols ferrugineux tropicaux hydromorphes (sur gneiss ou sur roche basique)
- Sols ferrugineux tropicaux lessivés (sans concrétions sur micaschiste granitisé ou à concrétion sur matériaux kaoliniques)

A ces sols s'ajoutent les sols ferralitiques rajeunis au sud-est de Sèmèrè-2 et les sols minéraux bruts sur roche affleurant ou subaffleurante, toujours dans l'arrondissement Semere-2 dans sa partie Nord-Ouest. Au Sud-Est de Tchalinga, on rencontre les sols peu évolués sur quartzite et micaschistes atacoriens.

Les sols sont issus de l'évolution des formations sédimentaires récentes et sont globalement favorables à l'agriculture.

La figure 4 présente la répartition spatiale des sols de la commune de Ouaké.

Figure 4 : Répartition des sols dans la commune de Ouaké

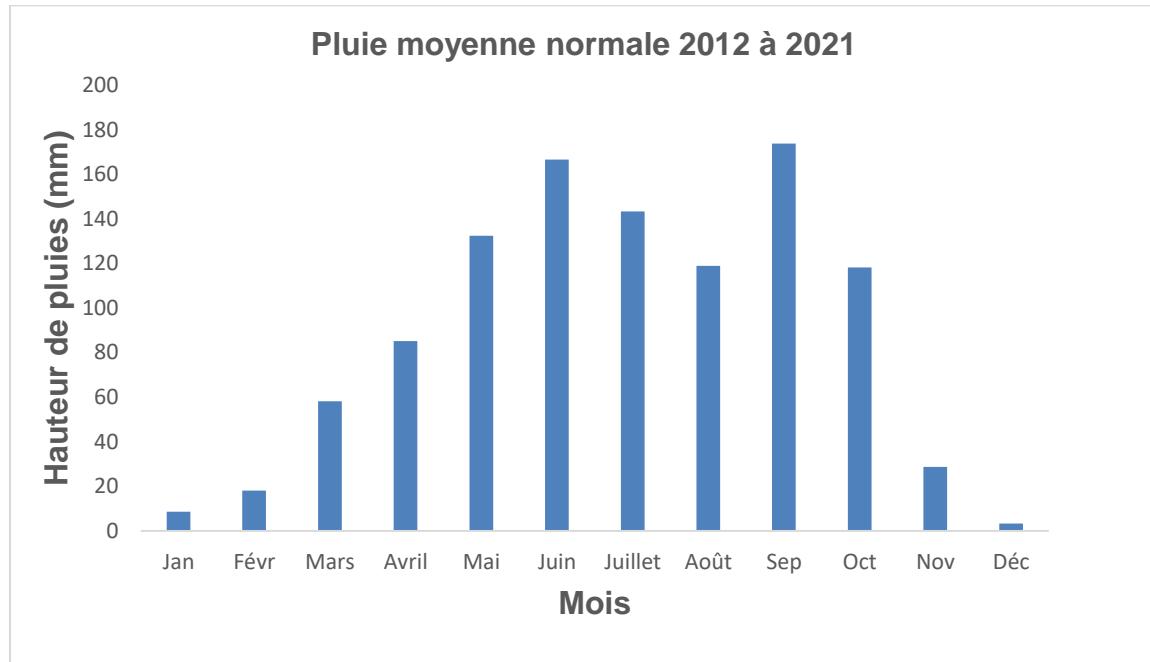


Ces sols sont favorables au fait à un type de végétation caractéristique du milieu.

### 1.1.2.3. Climat

La commune de Ouaké bénéficie d'un climat de type soudanien humide à deux (02) saisons : une saison de pluie de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. La pluviométrie moyenne annuelle calculée sur période de 10 ans (2012-2021) est de 1055,14 mm (Station de Ouaké, ASECNA). La moyenne mensuelle est de 87,93 mm pour toute l'année et 142,21 mm pendant la saison pluvieuse.

**Figure 5** : Variation mensuelle de la pluviométrie à Ouaké 2012-2021



**Source** : Données Météo Bénin, 2022

La température moyenne est d'environ 27,3°C avec des variations de 17,3°C à 38,9°C Station ASECNA de Natitingou, 1980- 2009). Pendant l'harmattan (vent froid et sec qui souffle du Sahara vers l'Ouest sur l'Afrique occidentale de décembre à février). L'amplitude des températures diurnes et nocturnes peut atteindre 10°C et le froid est fortement ressenti les matins et les nuits.

Comme dans les autres communes de la Donga, Ouaké connaît depuis quelques années des aléas climatiques, marqués par une irrégularité des pluies.

### 1.1.2.4. Végétation et faune

Le couvert végétal de la commune de Ouaké est fait de forêts galeries, de savanes arborée, arbustive et herbacée très affectées par les activités anthropiques. Les forêts galeries sont rencontrées notamment sur les cours d'eau de Kpéli, de Tchaouya, de Tchohodo, de Binaou à Bissétougou et de Kpindi. Il existe plusieurs forêts sacrées et bosquets de conservation de quelques patrimoines cultuels dans tous les arrondissements de la commune de Ouaké.

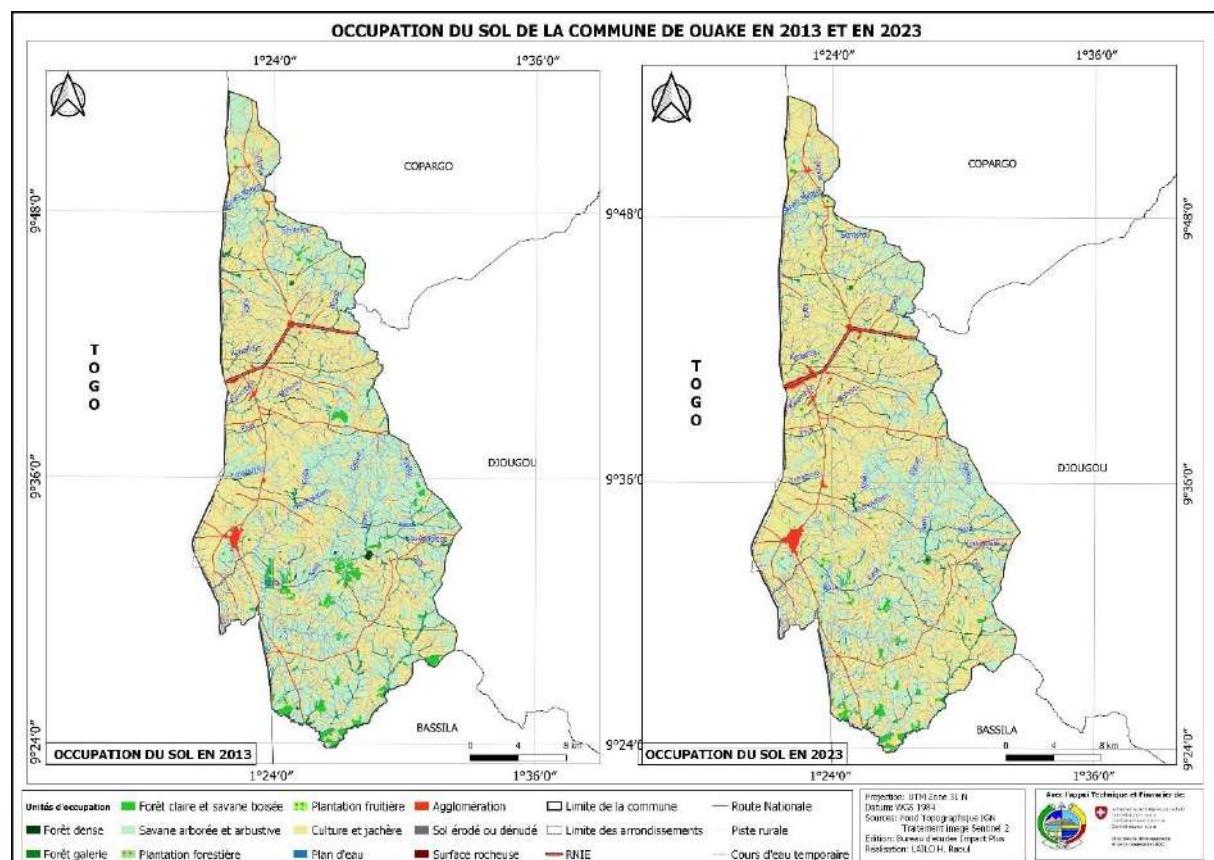
La superficie totale des forêts sacrées est évaluée à 31,5 ha. Il existe une forêt communautaire à Salangawa (Komdè) dont la superficie est de 37 ha sans oublier des plantations privées d'anacarde et d'autres espèces ligneuses telle que le Teck, le tamarin, le Gmélina, etc.

Les espèces ligneuses rencontrées dans la commune de Ouaké sont : le karité (*Vitellaria paradoxa*), le néré (*Parkia biglobosa*), le baobab (*Adansonia digitata*) et le rônier (*Borassus aethiopum*). La plupart des essences naturelles sont détruites pour laisser place aux essences importées plantées que sont principalement : l'eucalyptus, le manquier, l'anacarde et l'acacia.

Cette végétation constitue un habitat pour une faune sauvage constituée de petits vivipares, d'ovipares (perdrix, pintade) et de quelques singes. Cette faune est très chassée surtout en saison sèche. Le gros gibier est totalement absent sur le territoire de la commune.

La pratique culturelle, la production du charbon de bois, la coupe des arbres pour alimenter les animaux en saison sèche, les feux de brousse incontrôlés et la chasse traditionnelle sont les causes de la rareté de la destruction du couvert végétal et de la rareté de la faune sauvage dans la commune de Ouaké. La figure ci-après présente l'évolution du couvert végétal ces dix dernières années.

**Figure 6** : Evolution du couvert végétal et de l'occupation du sol



### 1.1.3. Données démographiques et sociales

#### 1.1.3.1. Répartition et densité de la population

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 4<sup>ème</sup> édition (RGPH4, 2013), la population de la commune de Ouaké est de 74 289 habitants, dont 37 473 femmes, soit 50,44%. Le taux d'accroissement intercensitaire est de 4,4 %, un taux nettement supérieur à la moyenne nationale qui est de 3,5%. La densité moyenne de la population est de 112 habitants/km<sup>2</sup>.

Le nombre de ménages est de 8 221 avec une taille moyenne de 9,0 personnes par ménage. Mais cette population est inégalement répartie dans les arrondissements, comme l'indique le tableau suivant.

**Tableau 1** : Répartition de la population de Ouaké par arrondissement

Arrondissements	Pop 2022			Poids démo. (%)
	T	M	F	
<b>COMMUNE</b>	<b>109 453</b>	<b>54 243</b>	<b>55 211</b>	
BADJOUDE	18 247	9 317	8 930	17
KOMDE	11 990	5 846	6 144	11
SEMERÉ I	20 070	9 681	10 389	18
SEMERÉ II	24 838	12 285	12 553	23
TCHALINGA	8 880	4 528	4 352	8
OUAKE	25 428	12 585	12 843	23

**Source** : Projections IPB, 2022 à partir de données du RGPH4, 2013

### 1.1.3.2. Traits caractéristiques de la population

#### 1.1.3.2.1. Population agricole

La population agricole de la commune de Ouaké était 54 827 habitants (RGPH4, 2013), soit 74% de la population totale. La projection en 2022 à partir des données du RNA 2021, donne une population agricole de 79 335 habitants, soit 72,48% de la population totale. Les arrondissements les plus agricoles sont dans l'ordre décroissant Sèmèrè II, Sèmèrè I, Badjoudè et Komdè. Malgré que l'arrondissement de Ouaké abrite le chef-lieu de la commune, donc plus urbain, il n'est pas moins agricole que les autres.

#### 1.1.3.2.2. Population active

La population active est celle comprise entre 15-64 ans, occupée dans diverses activités économiques pour produire de la richesse. Dans la commune de Ouaké, la population active s'élève à 51 865 habitants (projection Consultants 2023) pour une proportion de 53% de femmes environ. Elle exerce dans plusieurs branches d'activités telles que l'agriculture, le transport, le commerce et les services.

#### 1.1.3.2.3. Répartition par tranches d'âges de la population

Les tranches d'âge de la population de la commune de Ouaké ont connu d'évolution depuis le dernier recensement de la population. L'estimation faite sur la base des données du RGPH4 de 2013 montre une population essentiellement jeune à hauteur de 63 240 habitants (57,77%) comme l'illustrent le tableau et la figure ci-dessous.

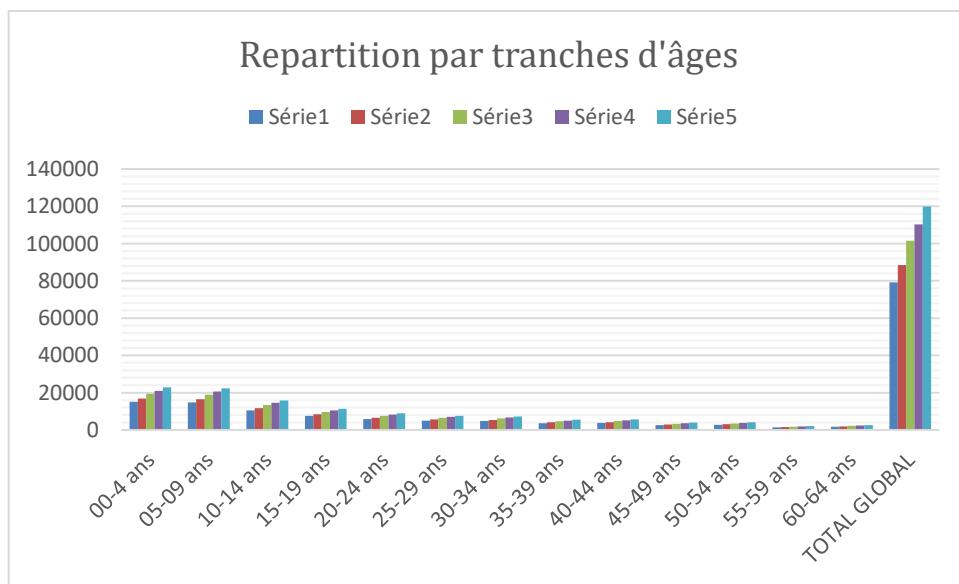
**Tableau 2** : Répartition de la population en 2022 par tranches d'âges

Tranches d'âges	2013	2017	2022	2025	2028
00-4 ans	11 441	13 591	16 856	19 180	21 825
05-09 ans	13 001	15 444	19 154	21 796	24 801
10-14 ans	10 178	12 091	14 995	17 063	19 416
15-19 ans	8 172	9 708	12 040	13 700	15 589
20-24 ans	6 612	7 854	9 741	11 085	12 613
25-29 ans	5 720	6 795	8 428	9 590	10 912

Tranches d'âges	2013	2017	2022	2025	2028
30-34 ans	4 457	5 295	6 567	7 473	8 503
35-39 ans	3 640	4 324	5 363	6 103	6 944
40-44 ans	3 566	4 236	5 254	5 978	6 803
45-49 ans	2 823	3 354	4 159	4 733	5 385
50-54 ans	1 709	2 030	2 517	2 865	3 260
55-59 ans	966	1 147	1 423	1 619	1 842
60-64 ans	1 114	1 324	1 642	1 868	2 126
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>73 398</b>	<b>87 193</b>	<b>108 140</b>	<b>123 052</b>	<b>140 020</b>
<b>TOTAL 0-40</b>	<b>63 220</b>	<b>75 103</b>	<b>93 145</b>	<b>105 989</b>	<b>120 604</b>
<b>TOTAL 10-64</b>	<b>48 956</b>	<b>58 158</b>	<b>72 130</b>	<b>82 076</b>	<b>93 394</b>

**Source** : Projection consultants cabinet IPB, 2022 à partir des données du RGPH4, 2013

**Figure 7** : Répartition par tranches d'âges de la population en 2022



**Source** : Projection consultants cabinet IPB, 2022 à partir des données du RGPH4, 2013

Les tranches d'âge utiles sur lesquelles il faut investir en matière d'éducation, de santé et de formation socio-professionnelle comprises entre 10 à 64 ans font une population de 48 962 habitants. Ce qui représente une proportion de 44,73% de la population totale de la commune.

#### **1.1.3.2.4. Principaux groupes socio-culturels**

D'après les données du RGPH4, 2013, la commune de Ouaké est constituée de deux groupes socio-culturels majoritaires à savoir le Lokpa et le Foodo. Les ethnies Yoa, Lokpa et apparentées représentent 80,7% de la population suivie de l'éthnie Peulh avec 13,1. Les religions pratiquées sont les suivantes : l'islam 81,2% ; le catholicisme 14,5% ; les religions traditionnelles 1,2% ; le protestantisme 1,4%. On note dans la commune 0,8% de la population qui ne pratique aucune religion. Il existe entre ces différentes obédiences une cohabitation pacifique.

#### 1.1.3.2.5. *Pratiques religieuses*

Les principales religions pratiquées sont : l'islam (81,2%) et le catholicisme (14,5%). Les autres religions qu'on retrouve sont : le protestantisme (0,4%), les religions traditionnelles (1,2%), et d'autres religions chrétiennes (1%). En général, la population est en majorité musulmane mais les pratiques religieuses se caractérisent par le syncrétisme et une cohabitation pacifique des différents courants religieux.

#### 1.1.3.2.6. *Indices de pauvreté*

Selon les données du RGPH4, 2013, la pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 20,6% de la population de la Donga en 2013. L'indice de pauvreté humaine calculé en 2013 touche 47% de la population de la Donga. Entre 2002 et 2013, la pauvreté humaine a très peu baissé dans la Donga. Elle est passée de 51% en 2002 à 47% de la population en 2013. Dans toutes les communes de la Donga, l'indice de pauvreté humaine a baissé sauf dans la commune de Copargo.

La pauvreté multidimensionnelle touche plus les individus du département de la Donga que toutes les autres formes de pauvreté (49,8% pour l'ensemble). Pour la pauvreté non monétaire, c'est la commune de Djougou qui est moins touchée (14,5%).

**Tableau 3** : Indices de pauvreté dans la Donga et à Ouaké

Indicateurs	Donga			Ouaké
	Global	Urbain	Rural	
Indice de pauvreté humaine <sup>1</sup>	46,9	41,6	50,2	<b>39,7</b>
Indice de pauvreté non monétaire <sup>2</sup>	20,6	24,8	17,5	<b>20,9</b>
Indice de pauvreté d'existence <sup>3</sup>	32,4	23,8	38,7	<b>27,1</b>
Taux de pauvreté multidimensionnelle <sup>4</sup>	49,8	38,7	57,9	<b>38,9</b>

Source : INSAE, RGPH4-2013

<sup>1</sup> IPH : Indice de Pauvreté Humaine, il est calculé à partir de trois indicateurs que sont :

- Pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable ;
- Taux d'analphabétisme de la population ;
- Taux de mortalité infanto-juvénile

<sup>2</sup> IPNM : Incidence de la pauvreté non monétaire calculée à partir des variables de conditions de vie des ménages et des biens possédés

<sup>3</sup> Incidence de la Pauvreté d'Existence : calculé à partir des variables des conditions de vie des ménages seulement

<sup>4</sup> TPM : Taux de Pauvreté Multidimensionnelle : calculé sur la base de 9 privations, la malnutrition n'a pas été prise en compte au niveau de la composante santé :

**Santé** : insuffisance pondérale, décès des enfants de moins de 5 ans dans le ménage ;

**Education** : Personne du ménage n'ayant pas dépassé le primaire, au moins un enfant en âge scolaire ne fréquente pas l'école ;

**Condition de vie** : Pas d'électricité, Aucun accès à l'eau potable ou eau améliorée, Aucun accès à des moyens d'assainissement adéquats, l'habitation a des sols sales (matériaux non définitifs), le ménage utilise des combustibles de cuisson "sales" (bois de chauffage, charbon de bois, etc.), le ménage ne possède ni de voiture ni de motocyclette et possède tout au plus l'un des biens suivants : bicyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur).

#### 1.1.4. Dynamique de la population

##### 1.1.4.1. Evolution de la population par arrondissement

La projection de la population de la commune est faite à moyen terme c'est-à-dire à l'horizon 2028 sur la base du taux annuel d'accroissement démographique entre 2002 et 2013 qui est de 3,53%. L'hypothèse est que cette tendance va se poursuivre encore pour au moins une génération, les mentalités et attitudes en matière de reproduction n'ayant pas changé. Sur cette base, la population de la commune de Ouaké atteindrait 141 720 habitants en 2028, contre 109 453 habitants en 2022 (tableau 4 ci-après) et la population féminine serait de l'ordre de 50,44%.

**Tableau 4 : Projections démographiques à moyen terme 2028**

Arrondissements	Pop. 2022			Pop. 2028		
	T	M	F	T	M	F
<b>COMMUNE</b>	<b>109 453</b>	<b>54 243</b>	<b>55 211</b>	<b>141 720</b>	<b>70 233</b>	<b>71 487</b>
BADJOUDE	18 247	9 317	8 930	23 627	12 064	11 563
KOMDE	11 990	5 846	6 144	15 525	7 570	7 955
SEMERE I	20 070	9 681	10 389	25 987	12 535	13 451
SEMERE II	24 838	12 285	12 553	32 160	15 906	16 254
TCHALINGA	8 880	4 528	4 352	11 498	5 862	5 635
OUAKE	25 428	12 585	12 843	32 925	16 295	16 629

**Source :** Réalisation Cabinet Impact Plus Bénin, 2023 à partir des données du RGPH4, 2013

##### 1.1.4.2. Migration

La migration est un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur au niveau de la commune de Ouaké. Elle touche les jeunes déscolarisés précocement à la recherche du mieux-être.

La tendance est beaucoup plus remarquable dans l'émigration des jeunes (filles comme garçons). Les filles pour travailler comme employées, les garçons à la recherche d'un mieux-être dans les autres départements (Borgou, Alibori, Collines, Littoral, etc.) et à l'extérieur (Togo, Niger, Nigeria, Ghana, ...).

Globalement, les raisons de migration vers les pays du nord et les pays voisins sont nombreuses. Il s'agit notamment :

- du manque d'emplois et la précarité au niveau des jeunes ;
- la charge familiale ;
- la pauvreté ambiante ;
- la recherche de meilleure condition de vie ;
- la pression et l'incitation familiale, etc.

Les mouvements migratoires dans la commune ne sont pas pathologiques mais se sont installé plutôt avec le temps dans les habitudes des populations qui en tirent des dividendes. Malgré l'absence de statistique sur l'apport monétaire et économiques des émigrés de la commune de Ouaké, leur contribution au bien-être de leurs parents restés au pays à travers les transferts d'argent et les réalisations à leur profit est indéniable.

D'après les données du RGPH4,2013, le solde migratoire est négatif dans toutes les communes de la Donga sauf dans la commune de Bassila. Les communes de Djougou (-5071) et Ouaké (-1968) sont les communes de forte émigration dans la Donga. La commune est donc très encline à la suite des cerveaux, des bras valide, force de travail nécessaire au développement de la commune.

#### **1.1.5. Populations vulnérables**

Selon le RGPH4, 2013, la population vulnérable de Ouaké est composée essentiellement de :

- personnes en situation de handicap ;
- orphelins et enfants vulnérables (OEV) ;
- personnes du troisième âge ;
- personnes en situation d'extrême pauvreté.

Il existe une proportion non négligeable de personnes ayant un, deux et/ou trois handicaps. Les sortes de handicaps dont la population handicapée de Ouaké sont sujets sont les suivantes :

- handicap moteur (Amputation, Paralysie) ;
- handicap visuel (Amblyopie, Aveugle) ;
- handicap auditif visuel (autisme, trisomie, Retard mental) ;
- handicap mental (maladies mentales).

Selon les données du RGPH 4 de 2013, avec un effectif de 771 les personnes handicapées représentaient 1,03% de la population de Ouaké. La plupart des infrastructures socio communautaires ne tiennent vraiment pas compte des conditions physiques des handicapés moteurs. Cette situation n'est pas de nature à favoriser la fréquentation à ces lieux et par conséquent leur insertion socio-professionnelle. Du coup, elles se résignent à exercer des activités artisanales et commerciales précaires de faible rentabilité afin de subvenir un tant soit peu à leurs besoins.

Cependant, il a été constaté que ces dernières années, des efforts sont menés dans la commune afin d'améliorer l'accès des PSH aux infrastructures socio-communautaires. Ainsi, nous pouvons citer l'aménagement de rampes au niveau de certaines écoles et des administrations décentralisées (mairie et bureaux d'arrondissement, CPS aussi).

#### **1.1.5.1.1. *Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV)***

Les OEV constituent des couches vulnérables prises en charge par les structures des affaires sociales, les structures sanitaires publiques et les centres privés confessionnels. Grâce à ces derniers, une partie des OEV est suivie jusqu'à leur insertion socio professionnelle, soit à travers le suivi de leur cursus scolaire ou d'apprentissage, soit à travers leur installation ou appui aux activités génératrices de revenus. Cependant, les structures d'appui ou d'accueil manquent de ressources financières pour accomplir pleinement leurs objectifs. Elles espèrent énormément des appuis de la part des Partenaires Techniques et Financiers mais aussi de la Mairie.

#### **1.1.5.1.2. *Personnes du 3<sup>ème</sup> âge***

La situation des personnes du 3<sup>ème</sup> âge, est délicate dans la commune. Elles ne bénéficient pas de soins nécessaires et surtout ne sont pas systématiquement prises en charge en cas de maladie. Elles sont dans les familles à la charge de leurs progénitures ou proches parents. Il n'existe pas de maisons de retraite ou un lieu d'épanouissement spécifique à elles.

Ces différentes catégories de personnes vulnérables bénéficient de l'appui du Ministère en charge des affaires sociales comme le témoignent les statistiques recueillies au niveau du Centre de Promotion Sociale de Ouaké.

**Tableau 5 : Appuis aux personnes vulnérables**

Cibles	2020	2021	2022	Total
OEV & ESD	110	170	154	<b>434</b>
Indigents	121	90	90	<b>301</b>
VBG	30	27	24	<b>81</b>
PH	28	45	54	<b>127</b>
PA	31	45	49	<b>125</b>
Kits SWEDD	222	170	381	<b>773</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 562</b>	<b>2 568</b>	<b>2 774</b>	<b>1 841</b>

**Source :** CPS Ouaké, 2022

#### **1.1.6. *Autonomisation des femmes et les contraintes sur l'emploi des jeunes***

La représentativité des femmes aux instances de prise de décisions reste une préoccupation dans la commune de Ouaké. Aucune femme n'est représentée sur les dix-sept (17) conseillers communaux que compte le conseil communal de Ouaké. Il en est de même qu'au niveau des chefs de village.

L'état des lieux révèle des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, action sociale), à la justice (non-respect des droits des femmes), aux ressources (emploi, finance, foncier, renforcement de capacités). Les violences, faites aux femmes et aux filles, reste préoccupante.

Face à cette situation, plusieurs actions sont en train d'être menées par le Centre de Promotion Sociale et les ONG pour la promotion, de la protection et le respect des droits des femmes et l'autonomisation des femmes et des filles.

L'accès au marché de travail devient de plus en plus difficile. La principale cause est le manque d'emploi sur place. Les contraintes qui se posent aux jeunes pour pouvoir saisir des opportunités d'emploi sont notamment l'inadéquation formation emploi, le manque d'information sur les opportunités d'emploi, le manque d'expériences professionnelles, le manque d'intérêt des jeunes pour certains secteurs d'emploi (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire), le manque de volonté et de capacité de reconversion.

#### ***1.1.7. Les potentialités économiques et touristiques***

D'une superficie de 663 km<sup>2</sup>, la commune de Ouaké est à vocation agricole. 65,1% de sa superficie est consacrée à l'agriculture. Les sols sont généralement de types ferrugineux tropicaux, très propices à l'agriculture. Elle dispose de terres agricoles et des bas-fonds très appropriés pour les cultures maraîchères de contre saison ainsi que la riziculture. En plus de ses innombrables bas-fonds, elle dispose de cinq (05) retenues d'eaux à usages multiples dont le maraîchage, l'abreuvement du bétail et la pisciculture.

La commune de Ouaké est traversée par plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont : Binao et ses affluents, Bohom, Kanandja, Piyaha, Kara etc. qui en saison pluvieuse entretiennent les rizicultures dans les bas-fonds.

Elle fait partie des communes les mieux arrosées du Bénin avec une précipitation moyenne qui varie entre 1200 et 1300 mm. Ce qui favorise le développement de plusieurs spéculations agricoles ainsi que l'élevage. L'élevage est une activité permanente et principalement menée par les Peulhs.

De par sa situation géographique et sa position par rapport au pays voisin le Togo, la commune de Ouaké dispose des potentialités naturelles qui influencent positivement son économie locale. Elle fait frontière au Togo ce qui facilite les échanges commerciaux entre ces communautés. Ces échanges commerciaux se font à travers le marché frontalier de Kassou-allah dont la vocation régionale et sous régionale favorise et intensifie les transactions des biens et services. De cette position géographique et avec son marché sous-régional, Ouaké est un important carrefour d'échanges et de transactions commerciaux. L'existence d'autres marchés de capacités plus ou moins variées contribuent à faire du commerce un secteur important dans l'économie de la commune. Les plus importants outre Kassoua-Allah sont : Yalaha, Madjatom, Assodè, Béné, Lahadi et Gbaou.

Sur le plan du culturel et touristique, la commune est très riche en culture et danses. On y retrouve les danses folkloriques comme le Assassa, Haala, Tchouka, Soo, Tchimou, Kpalogo, etc. La commune dispose de trois (03) centres des jeunes et de loisirs construits et fonctionnels dans les arrondissements de Badjoudè, de Ouaké et

de Sèmèrè II. Il existe également un Centre de Lecture d'Activités Culturelles (CLAC) à Badjoudè.

La commune de Ouaké dispose de quelques sites touristiques pouvant susciter des curiosités et attirer les touristes dont les principaux sont : les nappes d'Alindao, les forêts culturelles ou rituelles (Komdè, Awanla, Walawala/Badjoudè, Ouramaré-koupiou/Sèmèrè), la montagne sacrée d'Alindaou, la grosse pierre sacrée Ababawé de Troucaré, le marigot intarissable Baba Loko de Baparapé et la pierre sacré Naoutè de Kawado. Ces sites ne sont pas bien connus au point de les valoriser pour le tourisme. Un bureau de renseignement touristique est construit non loin des bureaux de l'arrondissement de Ouaké. Dans le domaine de l'hôtellerie, on note la présence de l'hôtel LE GRENIER dans l'arrondissement de Komdè et l'auberge ASSAR dans l'arrondissement de Ouaké centre.

#### 1.1.8. Santé, éducation, eau, hygiène et assainissement

Dans le domaine de la santé, la couverture de la commune de Ouaké en centre de santé reste totale. Il existe de centre de santé dans tous les arrondissements. En plus du centre de santé communal, la commune de Ouaké compte neuf (09) centres de santé publics et un cabinet de soins privé (le centre de santé privé FEDATE). Selon les normes de l'OMS, le ratio est 01 médecin pour 10 000hbts, 01 infirmier et sage-femme pour 5 000hbts. Dans les centres de santé de la commune de Ouaké, le ratio des médecins et des techniciens de laboratoire est en deçà des normes prescrites. Le déficit pour le nombre de médecin et de technicien de laboratoire est de 6 tandis que celui des infirmiers est de 2.

Parmi les dix affections les plus fréquentes en consultation et en hospitalisation dans l'ensemble de la population et chez les enfants de moins de 5 ans le paludisme (63,9%) vient en tête suivi des cas des infections respiratoires aigües (12%) et des cas de diarrhée fébrile (4,8%).

Selon l'enquête SMART 2023, le taux de malnutrition aigue modérée est de 5,6% contre 3,2% de taux de malnutrition aiguë sévères.

La mortalité des enfants de moins de cinq (05) ans est de 6,4%.

Quant aux indicateurs liés à la planification familiale, la prévalence d'utilisation toutes méthodes PF confondues est de 22,8%. La prévalence de la pandémie du VIH/SIDA au niveau du département de la Donga est 1,69 contre 1,55 pour l'ensemble du pays.

Dans le domaine de l'éducation, le taux brut de scolarisation global est de 96,67% et 93,01% pour les filles contre 100,09% chez les garçons. Ce taux bien qu'élevé, est en deçà des 100% attendu. Il reste une proportion à ne pas négliger de 3,23 d'enfants en âge d'aller à l'école qui ne sont pas scolarisés donc laissés pour compte.

Malgré cet important taux brut de scolarisation, le taux d'achèvement global est de 43,57%, chez les garçons 49,85% contre 36,93% chez les filles. Ce taux est globalement très faible et particulièrement plus bas chez les filles. Les causes se trouvent dans l'exode rural, les grossesses et mariages précoces.

Par rapport à l'alphabétisation des adultes et des jeunes, la proportion des personnes touchées dans la commune de Ouaké est meilleure que celle des autres communes de la Donga. Elle est respectivement de 37% pour les adultes et 69,6% pour les jeunes.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, la distribution est assurée dans les quartiers urbains par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB). Ainsi, la population totale desservie par la SONEB peut être estimée à 7 308 hbts, soit un taux de 9,83%. La SONEB souffre du manque d'un forage à gros débit et de la vétusté des installations pour lui permettre de satisfaire les besoins croissants de la population en eau potable.

Le taux de desserte hors SONEB est de 52%, ce qui signifie que près de la moitié de la population de la commune de Ouaké ne sont pas desservie en eau potable tant en milieu rural qu'urbain.

La situation d'accès des ménages aux différents types d'ouvrage d'assainissement est relativement faible.

En effet, les ménages de Ouaké disposent de très peu de latrines (13%) contre 87% qui n'en disposent pas ; plus de 98% des ménages ne disposent d'aucun ouvrage de gestion des eaux usées. Cette situation s'explique par le niveau de revenus, l'ignorance des conséquences du déficit d'assainissement sur leur cadre de vie et surtout par la disponibilité des espaces autour ou dans les ménages qui sont favorables au rejet des eaux usées et à la défécation a l'air libre.

#### 1.1.9. L'environnement

Le contexte environnemental de la commune de Ouaké est marqué par des risques de catastrophes majeurs dus aux changements climatiques dont les effets se manifestent par la sécheresse, les inondations, les vents violents et les conflits Agriculteurs-Eleveurs.

- La sécheresse

Elle est due à l'irrégularité des pluies, souvent accompagnée de poches de sécheresse et entraîne des pénuries d'eau, des diminutions de rendements agricoles et des conditions de vie difficiles pour les habitants. L'irrégularité des pluies, caractérisée par des retards ou des arrêts précoces de pluies, perturbe également les cycles agricoles, ce qui entraîne des insuffisances alimentaires et des problèmes de santé pour les communautés. Les poches de sécheresse en saison pluvieuse créent également des pertes de semences et une baisse significative des rendements agricoles causant des risques d'insécurité alimentaire et la baisse des revenus dans la commune.

- Les inondations

Les inondations constituent un des risques de catastrophes naturels majeurs identifié dans la commune de Ouaké. Elles surviennent généralement à la suite de précipitations brusques et abondantes après de longues périodes de sécheresse en saison pluvieuse. Les inondations détruisent les cultures, endommagent les infrastructures et mettent en danger la vie des populations.

- Les vents violents

Ils sont très récurrents et apparaissent comme des risques naturels importants dans la commune. En début et en fin de chaque saison pluvieuse, la commune enregistre d'importants dégâts liés aux vents violents tels que le déracinement des arbres, l'enlèvement des toits de nombreuses maisons, bâtiments publics avec son lot de maladies respiratoires et pulmonaires.

- Conflits agriculteurs et éleveurs

Les activités économiques de la commune étant agricoles en très grande majorité, l'agriculture extensive marquée par l'emblavure de nouvelles terres chaque année pour les cultures entraîne l'occupation des espaces pastoraux de la commune. La mobilité du bétail surtout bovin pour la recherche du fourrage et l'eau crée parfois des divagations dans les champs. Cela entraîne les conflits agriculteurs-éleveurs avec pour conséquences, des pertes en vies humaines, des déplacements forcés de populations et la destruction des moyens de subsistance des communautés.

A ces problèmes majeurs liés à la dégradation de l'environnement de la commune de Ouaké, s'ajoutent les problèmes liés à la déforestation qui a atteint un niveau très élevé du fait de l'accroissement des superficies de la culture cotonnière et de l'exploitation forestière.

Sur le plan de la gestion des ordures ménagères, la commune de Ouaké ne dispose ni d'une structure offrant des services de pré-collecte aux populations. On enregistre un peu partout dans la commune des dépotoirs sauvages d'ordures ménagères qui ne font aucun objet de traitement.

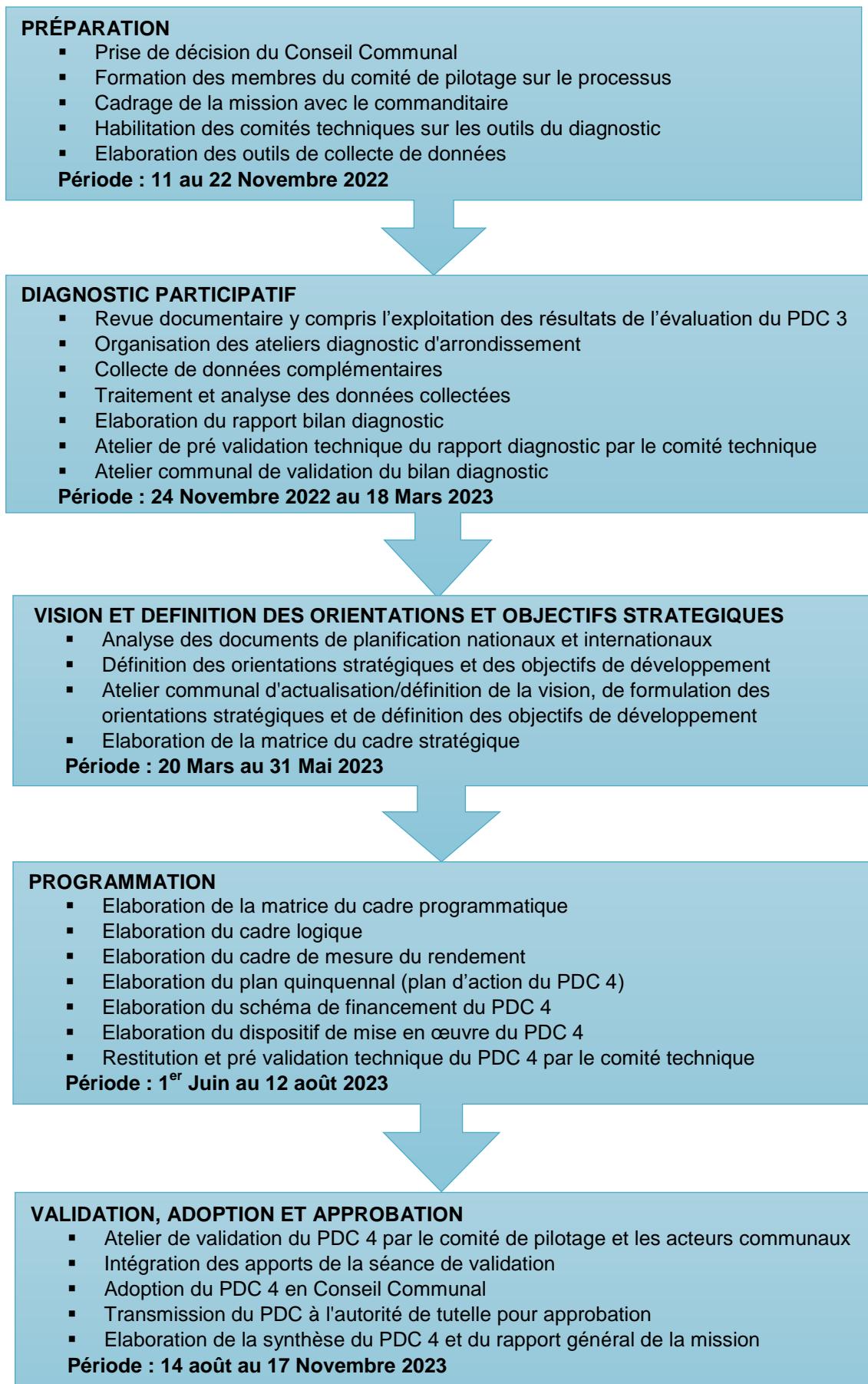
Face aux risques dont les populations sont exposées, les options d'adaptations sont nécessaires. Au nombre de ces options, on peut retenir :

- La restauration des forêts galeries au niveau des retenues d'eau des barrages et des cours d'eau ;
- La sensibilisation de la population sur les enjeux de la GIRE et les mesures d'adaptation (orientation, hauteur et baies des bâtiments) face à la forte chaleur et les vents violents ;
- L'élaboration des plans locaux de gestion des risques et catastrophes ;
- Le renforcement des capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance ;
- L'aménagement hydro agricole des sites maraîchers dans tous les arrondissements de la commune ;
- La réalisation des ouvrages de franchissement dans les zones à forte production agricole.

## II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC 4

La démarche d'élaboration du PDC 4 de la commune de Ouaké est basée sur les phases du processus préconisée par le guide méthodologique, édition d'octobre 2022 intitulé « **Démarche d'élaboration, de structuration et du contenu des Plans de Développement Communaux** », réalisé par la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) relevant du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Elle a été essentiellement participative, inclusive et itérative. Elle a effectivement impliqué tous les acteurs communaux et les services déconcentrés de l'État du niveau village jusqu'au niveau communal. La prise en charge des thématiques transversales dans le processus d'élaboration du PDC4 s'est faite à travers deux niveaux. Le premier niveau nous a permis de prendre en compte les acteurs ayant des compétences dans les différentes thématiques transversales dans la composition du comité de pilotage et du comité technique. Pour le deuxième niveau, les piliers des thématiques transversales ont été pris en compte aussi bien dans le diagnostic que dans la programmation. La figure ci-dessous présente les différentes phases de la méthodologie selon laquelle le PDC4 de Ouaké a été élaborée.

**Figure 8 : Présentation de la synthèse du processus d'élaboration du PDC 4**



### **III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

L'analyse de l'environnement interne et externe de la commune à travers l'outil SWOT ou FFOM et la documentation sur l'état actuel du développement de la commune a fait ressortir les principaux facteurs qui entravent le développement de la commune.

En effet, la commune de Ouaké, à l'instar de toutes les communes frontalières du Nord-Ouest du Bénin, est exposée à une situation sécuritaire très préoccupant liée à l'extrémisme violent ce qui fait peser une grosse menace sur la paix et la quiétude dans la commune. Cette situation n'est pas de nature à permettre aux populations de vaquer en toute tranquillité à leurs activités quotidiennes ni à attirer les PTF et les investisseurs privés dans la commune.

Le contexte est également marqué par certains indicateurs clés liés au développement socio-économique de la commune. De 2002 la population de la commune était 45 836 habitants puis passe à 74 289 habitants en 2013, soit une augmentation de 61,69%. Le taux d'accroissement intercensitaire est de 4,4%, nettement plus élevé que la moyenne nationale qui est de 3,5%. La projection de la population en 2022 sur la base des données du RGPH4 donne un effectif de 109 453 habitants pour 55 211 femmes, soit une population féminine de 50,44%. La population de la commune a plus que doublé en vingt ans, de 2002 à 2022 pour une densité moyenne de 112 habitants/km<sup>2</sup>. Or, les réalisations d'infrastructures socio-communautaires n'ont pas suivi la même tendance faute de ressources et une bonne gouvernance politique et économique. Par conséquent, tous les secteurs sont dans la pénurie d'infrastructures.

Ces indices démographiques augmentent rapidement tandis que la capacité de mobilisation des ressources et de financement de la commune pour la réalisation des infrastructures socio-communautaires pour satisfaire les besoins vitaux de ces populations demeure faible ou stationnaire. Ce qui continue de poser le problème d'insuffisance criarde des infrastructures et équipements sanitaires, éducatifs, routiers, sportifs, de loisirs, etc.

Une couche de la population qui retient particulièrement l'attention est celle agricole. La projection en 2022 de la population agricole de Ouaké, faite sur la base des données du RNA 2021 est de l'ordre de 79 335 habitants, soit 72,48% de la population totale. Cela montre que les revenus et les moyens de subsistance de la majorité des populations sont issus de l'agriculture menacée aujourd'hui par les changements climatiques. Le défi dans ce secteur est la modernisation du système agricole, la gestion intégrée de l'eau et la résilience des producteurs face aux changements climatiques afin de réduire la paupérisation accrue dans la commune.

Quant à l'indice de pauvreté d'existence 27,1% de la population sont touchées et l'indice de pauvreté non monétaire frappe 20,9% et le taux de pauvreté multidimensionnelle s'élève à 38,9%. Ce qui a des conséquences sur l'accès des populations aux soins de santé, au marché et autres services.

En ce qui concerne la répartition des dix affections les plus fréquentes en consultation et en hospitalisation dans l'ensemble de la population et chez les enfants de moins de 5 ans le paludisme (63,9%) vient en tête suivi des cas des infections respiratoires aigües (12%) et des cas de diarrhée fébrile (4,8%).

Pour l'ensemble de la population, la répartition des dix affections les plus fréquentes en consultation et en hospitalisation le paludisme (58,5%) vient en tête suivi des cas des infections respiratoires aigües (10%) et des cas d'autres affections gastro-intestinales (4,5%).

Quant aux indicateurs liés à la planification familiale, la prévalence d'utilisation toutes méthodes PF confondues est de 22,8%. La prévalence de la pandémie du VIH/SIDA au niveau des communes du département de la Donga est en moyenne de 1,69. Il est alors impérieux de lutter efficacement contre ces affections persistantes qui sont les principales causes de décès des enfants et des bras valides dans la commune.

A ces facteurs, s'ajoute le défi climatique s'impose à Ouaké plus que jamais à cause de sa topographie. Elle dispose d'une diversité de ressources naturelles composée de forêts et terres agricoles, des riches et aménageables bas-fonds qu'il faut sauvegarder. Les reliques de forêts sont détruites et les bas-fonds asséchés. Dans le même temps, le cadre de vie est mal assaini, l'aménagement urbain embryonnaire et les effets des changements climatiques se font ressentir durement dans tous les secteurs vitaux.

Malgré les nombreuses interventions qu'a bénéficiées la commune de Ouaké, il existe des incertitudes qui constituent un frein pour le développement de cette dernière. Les tendances lourdes du développement de la commune de Ouaké ressorties par le diagnostic sont la sahélisation du territoire communal, l'aménagement du territoire qui tarde à prendre corps, les effets catastrophiques des changements climatiques sur les secteurs de développements notamment l'agriculture et l'élevage, et la faible capacité d'autofinancement de la commune.

De façon générale la problématique de développement de la commune s'articule autour des points suivants :

- La faible mobilisation des ressources propres ;
- L'insécurité transfrontalière liée à l'extrémisme violent ;
- L'insuffisance ou mauvais état des infrastructures socio-communautaires ;
- La migration des jeunes en direction du Niger et du Nigéria ;
- La dégradation du couvert végétal et les effets durement ressentis des changements climatiques ;
- L'aménagement du territoire et l'hygiène et assainissement du cadre de vie.

#### **IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

##### **4.1. Diagnostic des secteurs économiques**

###### **4.1.1. Dynamiques des secteurs économiques et échanges commerciaux**

La Commune de Ouaké porte une vocation commerciale très importante dans la Donga vu sa position frontalière avec le Togo voisin. Elle représente une porte

d'entrée de toutes les transactions entre le Nord Togo et tous les départements du Nord Bénin. Ainsi donc, Ouaké se retrouve au cœur de dynamiques commerciales, déterminées par sa position géographique et de la forte fréquentation du marché Kassoua.

Les échanges économiques se font dans les quatre directions Nord, Sud, Est, Ouest et ceci grâce aux différentes voies structurantes. Ainsi, des échanges se font non seulement entre Ouaké et les communes limitrophes et proches telles que (Copargo, et Bassila) mais aussi avec plusieurs autres communes (Péhunco, Nikki, N'Dali, Bembéréké, etc.). La commune entretient également des relations commerciales avec les pays voisins comme le Togo, le Burkina-Faso, le Ghana et le Niger qui ravitaillent son marché respectivement en produits manufacturés, pastèque, etc. Au plan sous régional, la nature des échanges concerne généralement les produits agro-alimentaires, les produits vestimentaires et cosmétiques.

Outre les dynamiques externes, des dynamiques économiques et échanges commerciaux s'observent également à l'intérieur du territoire communal entre les arrondissements. Les arrondissements ruraux alimentent les milieux urbains en produits agricoles et bois d'énergie tandis que les arrondissements urbains acheminent les produits de première nécessité (riz, huile végétale, pièces de rechanges, appareils électro ménagers, motos, matériaux de construction, etc.) vers les ruraux.

#### **4.1.2. Activités du secteur primaire**

##### **4.1.2.1. Potentialités agricoles**

La commune de Ouaké a une superficie de 663 km<sup>2</sup> dont 65,1% est consacrée à l'agriculture. Les sols sont généralement de types ferrugineux tropicaux, très propices à l'agriculture. L'érosion hydrique et éolienne ont touché la grande partie des terres cultivables et des ravinements y sont très remarquables. Les sols dans ces communes sont caractérisés par une faible épaisseur, une texture légère, une forte érodibilité et un déficit hydrique (Azontondé, 1991) ; ceux de la commune de Ouaké sont caractérisés les 20 dernières années, par une détérioration des terres avec une diminution de la teneur en argile et une augmentation de l'acidité (Gandonou, 1998). La déforestation a aussi atteint un niveau très élevé du fait de l'accroissement des superficies de la culture cotonnière et de l'exploitation forestière.

Dans la commune de Ouaké, l'élevage est une activité permanente et principalement menée par les Peulhs. Les aires de pâturage ne sont pas clairement définies et respectées, la commune de Ouaké n'a ni itinéraire, ni point de campement des transhumants. Les éleveurs de gros bétail notamment les peulhs font leur pâturage sur les espaces forestiers le long des cours d'eau. Les entrées et les itinéraires ont été identifiés par les communautés.

Du point de vue facteur organisation des acteurs des filières : « il y a l'existences des coopératives de producteurs et de transformatrices dans les filières anacarde, riz, soja, bovine, petits ruminants, maraîchage ». L'organisation et la structuration des acteurs des filières connaît des bouleversements par la transformation des

unions de coopératives en coopératives communales. Cette transformation ne permet pas encore de disposer de la stabilité du climat organisationnel qui est pourtant indispensable pour le développement des filières/chaînes de valeur agricoles. La mairie de Ouaké a également mise en place une plateforme de dialogue public-privé multi filières et multi acteurs, pour faciliter la concertation entre acteurs et le dialogue avec les autorités locales, dans le but d'améliorer les investissements dans le sous-secteur agricole et augmenter la mobilisation des ressources propres de la mairie.

Globalement, Ouaké dispose de terres agricoles et des bas-fonds très appropriés pour les cultures maraîchères de contre saison surtout et la riziculture. Le tableau montre le potentiel de bas-fonds aménageables et aménagés disponibles dans la commune.

**Tableau 6 : Bas-fonds aménageables et aménagés de la commune de Ouaké**

Localisation	Superf. Estimée ha	Superf. Aménagée-ha	Cultures	Exploitants	Type aménagement et ouvrages
Agbanta (Wékètè)	9		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Agnilo (Gnalo)	5		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Alayomdè	10	7	Riz, manioc, Igname, Maraîchage	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Diguettes de rétention avec ouvrage de vidange
Alayomdè	5		Riz, Maïs, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
Alihilou (Bajjoudè)	45	12	Riz, Maïs, Manioc, Igname, Banane plantin	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Diguettes de rétention avec ouvrage de vidange
Awotobi	60	50	Riz, Igname, Maraîchage,	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Diguettes de cloisonnement
Awotobi	5		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Bajjoudè (Ioumbou taa)	35		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Bohom (Bohomdo)	17		Riz, Igname, Maraîchage,	Groupement d'exploitants mixte	
Bohomdo	15		Riz, Maraîchage	Plusieurs exploitants individuels	
Findaa(Yaoutè)	30		Riz, Maïs, Igname Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Flandi colo (Itchelli)	8		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
Gnamsouwété (kadolassi)	13		Riz, Maraîchage	Groupement d'exploitants mixte	Saisonnier : Diguettes de cloisonnement
Hila taa (kadolassi)	12	6	Riz, Maraîchage	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Pompage avec bassins pour arrosage manuel
Itchelli	6		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
Kagnowa (Ouramaré)	12		Riz, Maraîchage, Banane plantin	Groupement d'exploitants mixte	Saisonnier : Puits maraîchers
Kalah (Adjèdè)	8	5	Riz, Maraîchage	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Diguettes de rétention avec ouvrage de vidange
Kalambo (kantè)	15		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Kanandja (Assarade)	10		Riz, Igname, manioc, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Kitatabouda (Koukoulounda)	12		Riz, Maraîchage	Plusieurs exploitants individuels	
Komdè (Tchalimbo)	8	1	Riz, Maraîchage	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Pompage avec bassins pour

Localisation	Superf. Estimée ha	Superf. Aménagée-ha	Cultures	Exploitants	Type aménagement et ouvrages
					arrosage manuel
Kpeli (Kpapkalaré)	5		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Lissèma (Tchaladè)	10		Riz, Igname, manioc, Maraîchage,	Groupement d'exploitants mixte	
Madjatom	6		Riz	Plusieurs exploitants individuels	
Madjatom	8		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
Mami (abéguéou)	5		Riz	Plusieurs exploitants individuels	
M'Potoumpo (Gbaou)	6		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
okpouno kolo doumouni	15		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
Pelem (Gbaou)	5		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels	
Pitotè	10		Riz, Igname	Groupement d'exploitants mixte	
Sakata (Sonaholou)	5		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Sonatè (Sonaholou)	10		Riz, Maraîchage	Plusieurs exploitants individuels	
Talinta (Alihila)	8		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Talinta (Assem-barrage)	20		Riz, Maraîchage, Maïs, Manioc, Igname	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Système d'irrigation avec bouche hydrante
Talinta (kounsalgou binaou)	5		Riz, Maraîchage	Plusieurs exploitants individuels	
Tangalan (Gbaou)	10		Riz, Igname	Plusieurs exploitants individuels, Groupement mixte, Groupement de femmes	
Tchaouya (Adjèdè)	15		Riz, Maraîchage	Plusieurs exploitants individuels	
Tchodo (Gnalo)	9		Riz, Maraîchage	Plusieurs exploitants individuels	
Tchotchoda (Awanza)	13	8	Riz	Groupement d'exploitants mixte	Sommaire : Diguettes en pierres sèches
Wakitè	10		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	
Wèkètè	10		Riz, Igname, Maraîchage,	Plusieurs exploitants individuels	

**Source :** ACAD, 2022

Par ailleurs, il revient de mentionner l'accompagnement de la cellule communale de l'ATDA4 à travers les conseils agricoles donnés par les techniciens spécialisés (TS) et des conseillers filière. Les autres services d'appui sont du public ou du privé, notamment à travers les projets et programmes, tels le ProAgri/GIZ qui accompagne les acteurs des filières riz, soja, karité et anacarde par des formations, l'octroi des semences et des équipements.

Le soja, le riz, le maraîchage, l'élevage des bovins semblent s'afficher comme les filières d'avenir de la commune, vu la situation des sols, les rendements agricoles et les avantages concurrentiels des autres communes.

#### 4.1.2.2. Ressources en Eau

La commune fait partie des communes les mieux arrosées du Bénin avec une précipitation moyenne qui varie entre 1200 et 1300mm. (Source : Rapport DET). La pluviométrie moyenne annuelle calculée sur une normale climatique de 30 ans (1985- 2014) est de 1277,6 mm et peut atteindre 1 800 mm contre un minimum de

900 mm (Station de Ouaké, ASECNA). La moyenne mensuelle est de 106,5 mm pour toute l'année et 175,8 mm pendant la saison pluvieuse. La hauteur d'eau de pluie en 2019 est de 1207,7 mm sur 59 jours (ATDA4).

Influencé par le régime du bassin de la vallée de la volta, le réseau hydrographique est hiérarchisé et dendritique. Il se réduit aux marigots, rivières et ruisseaux qui sont à écoulement saisonnier. Les plus importants sont : Binaou et ses affluents, Bohom, Kanandja, Piyaha, Kara etc. qui en saison pluvieuse entretiennent les rizicultures dans les bas-fonds. Les cours d'eau permanents sont rares. Les cours d'eau de la sous-région sont des affluents de la Kara et de la Binaou.

Les dénivellations aidant la localité bénéficient de quelques rivières, des ruisseaux, des marigots mais qui tarissent le plus souvent pendant la saison sèche. On peut citer par exemple : Aliheli, Kpéli, Kaiya, Tchouwé, Kouloukou, Kara, Niblibo, Tchaouya, Kpindi, Kagnoa, Pya, Bohom, Kalambo, Koutatabou, Tchodo, Mouloumba, Akpahoum, Akpononkolo. Le long de quelques-uns des cours d'eau, il existe des poches qui gardent l'eau.

#### **4.1.2.3. Infrastructures agricoles**

Les infrastructures agricoles présentes dans la commune de Ouaké sont :

- Les infrastructures de mobilisation des eaux (barrage, retenues d'eau, surcreusements, puits pastoraux) ;
- Les infrastructures de production irriguée (aménagements rizicoles et maraîchers, (en cours) ;
- Les infrastructures de production animale (aires de vaccination (en cours) ;
- Les infrastructures de transformation (unités semi-industrielles et artisanales) ;
- Les infrastructures de stockage (magasins d'intrants et de produits vivriers).

#### **4.1.2.4. Aménagements agropastoraux et hydro-agricoles**

D'après les informations reçues au niveau de l'ATDA Ouaké, la commune dispose d'environ 742,50 ha de bas-fonds dont environ 415 hectares de bas-fonds sont aménagés de façon sommaire. Des aménagements sommaires sont remarquables sur certains sites du fait de l'initiative des bénéficiaires avec l'appui technique de l'ATDA mais ce n'est pas durable.

Par ailleurs, il existe (05) retenues d'eau dont 03 sont fonctionnels : deux barrages à Bajoudè, un barrage à Komdè, 01 à Sèmèrè 1 et un à Sèmèrè 2. Il faut signaler que l'aménagement hydroagricole à Kadolassi (Arrondissement de Bajoudè) est en cours de réalisation, alors que la retenue d'eau d'Akpadè (Arrondissement de Bajoudè) a cédé depuis 2013. On compte aussi plusieurs mares réparties dans toute la commune dont la plupart ne fonctionnent plus. Il faut signaler que les aménagements ont été réalisés avec l'appui financier et technique du PGTRN et de l'ONG Alpha & Omega Environnement.

#### **4.1.2.5. Intrants et matériels/équipements agricoles**

Les matériels/équipements agricoles dans la commune de Ouaké sont présentés à travers le tableau ci-dessous :

**Tableau 7 : Infrastructures et équipements agricoles**

Communes	Infrastructures/équipements	Nombre	Observations
Ouaké	Magasins de stockage de vivriers	39	
	Aire de séchage	0	
	Minirizeries	02	
	Bas-fonds aménagés	186	Aménagement sommaire pour une superficie total de 415ha
	Barrages (Badjoudè, Komdè, Sémère1 et Sémère2)	05	L'aménagement hydroagricole en aval du barrage de Kadolassi est en cours
	Retenue d'eau (Badjoudè)	01	Non fonctionnelle
	Fonçage d'un puits à grand diamètre (à Kalah)	01	Non fonctionnel
	Sites maraîchers aménagés	4ha	Aménagement sommaire
	Longueur canalisation	120m	
	Cages flottantes	2	N'existe plus
	Pirogues	2	N'existe plus
	Tracteurs de 30 cv	1	
	Tracteurs de 50 cv	1	
	Tracteurs de 90 cv	1	
	Motopompes	11	

**Source :** ATDA, PCDA Ouaké, 2020

#### 4.1.2.6. Performance de la production agricole

##### 4.1.2.6.1. Production végétale

La production végétale constitue l'une des principales activités économiques de la commune de Ouaké. L'évolution de la production et le niveau de rendement des principales cultures de la commune de Ouaké, sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 8 : Evolution de la production agricole 2018-2021**

Cultures	2018-2019		2019-2020		2020-2021		Production Moyenne	Rang
	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)	REND (Kg/Ha)	PROD (T)		
Maïs	1 415	3 959	1 145	4 053	1 363	4 857	4 290	4 <sup>eme</sup>
Igname	16 336	36 961	17 179	34 263	15 001	33 078	34 767	1 <sup>er</sup>
Manioc	13 875	17 352	14 791	16 332	12 094	21 770	18 485	2 <sup>eme</sup>
Sorgho	921	1 867	1 059	2 726	751	1 309	1 967	5 <sup>eme</sup>
Arachide	825	1 613	1 020	2 108	1 019	2 098	1 940	6 <sup>eme</sup>
Riz	2 120	5 635	3 228	6 366	2 509	4 956	5 652	3 <sup>eme</sup>
Soja	1 450	1 576	1 500	2 015	1 353	2 025	1 872	7 <sup>eme</sup>
Niébé	877	1 203	906	1 546	801	1 334	1 361	
Petit mil	833	1 174	824	806	660	83	688	
Coton	986	1 436	882	1 732	981	1 568	1 579	
Anacarde	388	819	443	1 062	454	1 124	1 207	
Gombo	3 461	474	2 881	366	3 507	480	440	
Graine de courge	668	197	589	150	531	136	161	
Piment	1 824	246	1 635	237	1 499	193	225	
Tomate	3 596	207	4 425	237	6 500	384	276	
Solanum	10 844	14	10 447	13	8 929	125	51	

**Source :** DSA/MAEP, 2020

L'analyse du tableau ci-dessus montre que dans la commune de Ouaké, l'igname occupe la première place en termes de production, suivi du manioc, du maïs, du riz et du maïs. Le soja est une culture émergente comme l'anacarde vient en 7<sup>ème</sup> position. Il y a très peu de statistiques disponibles sur l'anacarde qui est également en plein essor dans la commune. Les statistiques sur les produits forestiers non ligneux (karité, néré) sont inexistantes malgré qu'ils contribuent de façon substantielle aux revenus de la population.

#### **4.1.2.6.2. *Production animale***

L'élevage et les activités connexes occupent à la suite de la production agricole une importante place (Cf tableau 9 ci-dessous) dans le tissu économique de la commune de Ouaké. Les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille constituent les principales espèces animales élevées.

L'élevage pratiqué dans la commune demeure toujours de type traditionnel en majorité pour les espèces de petit élevage. Il existe des associations d'éleveurs et de commerçants de ruminants dans la commune. Ces différentes associations s'organisent et deviennent de plus en plus structurées.

Malgré que la commune possède assez de potentialités en matière de production de viande et de lait, le sous-secteur production animale est confronté à d'énormes difficultés dont : les difficultés d'alimentation et d'abreuvement des animaux en période de sécheresse ; la raréfaction des pâturages pendant la saison sèche, essentiellement du fait des feux de végétation tardifs ; l'insuffisance de points d'eau ; la divagation des animaux ; les conflits entre agriculteurs et éleveurs, la faible productivité des races locales ; le manque de complémentarité alimentaire (minéral et énergétique) ; l'insuffisance du personnel d'encadrement.

L'effectif du cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs dans la commune se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 9 : Effectif cheptel conventionnel selon le sexe des éleveurs**

Espèces	Total	Hommes	Femmes	Taux cheptel femme (%)
Bovins	<b>20 996</b>	20 747	249	1
Caprins	<b>22 077</b>	14 008	8 069	37
Ovins	<b>30 220</b>	23 817	6 403	21
Porcins	<b>3 171</b>	2 184	987	31
Poulets locaux	<b>113 419</b>	95 080	18 339	16
Pintades	<b>28 314</b>	27 790	524	2

Source : RNA, 2021

L'élevage des poulets locaux est dominant et vient en tête des espèces animales élevées dans la commune. Il est suivi par les caprins, les ovins et les porcins.

#### **4.1.2.6.3. Production halieutique**

La pisciculture n'est véritablement pas développée dans la commune du fait du manque de bas-fonds aménagés et des étangs piscicoles. Cette activité occupe une place très marginale dans les activités menées par les populations de la commune de Ouaké. Il convient donc d'installer des étangs piscicoles et des cages flottantes et d'aménager les bas-fonds existants. Il faut aussi mieux gérer les barrages en les empoissonnant pour attirer les jeunes vers la pisciculture et la pêche.

#### **4.1.2.6.4. Production sylvicole**

Les ressources forestières de la commune de Ouaké, bien que peu importantes sont néanmoins variées. Elles se résument aux forêts sacrées, la savane arborée et arbustive et aux forêts galeries. En effet, on note de petites plantations faites des essences telles que : le teck, l'eucalyptus, l'anacardier, le manguier, etc.

L'exploitation forestière est très peu développée dans la commune de Ouaké. Elle est faite de façon informelle dans les savanes arborées ou arbustives, les forêts galeries et les jachères.

Ces maigres ressources naturelles et plantations fournissent du bois qui n'arrive pas à satisfaire la consommation locale. Le principal problème lié à ces quelques ressources forestières est le déboisement et les feux de brousse incontrôlés.

Le nombre de forêts par arrondissement se présente dans le tableau ci-après.

**Tableau 10 : Liste des forêts par arrondissement de la commune**

Arrondissements	Nombre de forêts	Superficie (Ha)
Badjoudè	22	12
Komdè	14	10
Ouaké centre	20	05
Sémèrè 1	08	15
Sémèrè 2	08	Nd
Tchalinga	08	30
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>72</b>

Source : DET, PCDA Ouaké, 2020

De l'analyse de ce tableau, il se dégage que la Commune compte environ 80 forêts sacrées ou bosquets pour environ 80 ha. Les arrondissements de Tchalinga et Sémèrè 1 recouvrent des superficies relativement plus importantes : 30ha et 15ha. Ils

sont suivis par Badjoudè et Komdè : 12 et 10 ha. Malgré le nombre important de forêts sacrées dans l'arrondissement de Ouaké, la superficie totale n'est que de 5 ha environ. La tendance dans l'arrondissement étant à l'urbanisation, les conséquences sont le déboisement des formations végétales, les forêts sacrées y comprises.

#### **4.1.2.6.5. Transformation agro-alimentaire**

Les activités de transformation sont très peu développées dans la Commune et sont conduites le plus souvent par les femmes individuellement et ou en groupement. Les unités de transformation sont pour la plupart artisanales avec de petites capacités. Les principaux produits transformés par les femmes sont le manioc, l'igname, le maïs, le riz paddy, le néré, le soja, l'amande de karité et les noix d'anacarde. Grâce à l'intervention des partenaires techniques et financiers et de l'ATDA, la commune est dotée d'équipements de transformation au profit des groupements. En effet, le ProAgri4, qui est un programme Bilatéral entre le gouvernement du Bénin et de l'Allemagne, est très actif dans la promotion de la transformation du soja en fromage et autres dérivés, ainsi que dans l'étuvage du riz

On note dans la commune la présence de trois mini rizeries dont une à Badjoudè (ESOP), une à Tchaladè (UCCTR) et une autre à Sonaholou (TISSINAH). Il existe aussi une petite industrie pour la fabrication du pain installée à Sonaholou dans l'arrondissement de Ouaké. Les autres formes de transformation sont manuelles notamment la transformation de l'huile d'arachide, du beurre de karité, de soja du gari et de la moutarde. Il faut souligner que depuis avril 2017 un projet a vu le jour et est dénommé Jeunes Actifs de la Donga (JeAD) qui a pour activité principale la production des jus de mangue, d'anacarde, de gingembre, de tamarin et de baobab. Le projet a donné une formation aux groupements de femmes de Sèmèrè.

Il n'existe de village dans la commune où la transformation du manioc, de maïs, du riz, et de niébé ne se fait. Dans chaque village, on y trouve de petites unités de transformation de ces produits détenues par des transformatrices individuelles ou des groupements de femmes. Malgré l'effort des acteurs de ce secteur, plusieurs contraintes bloquent son développement. Les contraintes majeures à lever sont : l'insuffisance d'équipement de transformation ; la transformation artisanale des produits agricoles, la faible capacité des unités de transformation, l'accès difficile au crédit, l'absence d'organisation des acteurs du maillon transformation, la difficulté d'accès à la matière première en certaines périodes de l'années.

#### **4.1.2.7. Contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

L'agriculture apporte une contribution énorme aux piliers de la sécurité alimentaire notamment la production ou la disponibilité et à l'accessibilité des produits. En effet, la production végétale est caractérisée par la diversification agricole dans la commune de Ouaké. Les producteurs cultivent les céréales (maïs, riz, sorgho, mil), les légumineuses (niébé, soja, voandzou), les racines et tubercules (igname, manioc, patate). Ces cinq dernières années sont marquées une forte production du soja, du riz et du maïs. Il existe au moins trois barrages fonctionnels dans la commune de

Ouaké. Il s'agit du barrage de Bajjoudè, de Komdè et de Sèmèrè. Il existe également des cours d'eau qui tarissent en février dans la commune. La pêche est pratiquée au niveau de ces barrages de mai à octobre, rendant disponible le poisson dans la commune. L'exploitation de ces barrages et des bas-fonds aménagés dans la commune a permis à la population d'augmenter la production maraîchère notamment la production du piment vert, de légumes feuilles et de la tomate dont une partie est consommée par les ménages.

Par ailleurs, la commune est caractérisée par la disponibilité successive des fruits sur toute l'année. Les fruits qui se succèdent sont la mangue, les fruits de néré, de karité, les fruits noirs appelés myrtille, la papaye, le citron et l'orange. Ils sont très consommés par les populations et contribue ainsi à la qualité nutritionnelle des membres des ménages adultes comme enfants.

Quant à l'accessibilité des produits, les populations disposent de la nourriture issue de leurs récoltes en stock jusqu'au début de la période de soudure début mars. La plupart des ménages sont donc obligés d'acheter sur le marché les produits à consommer tant agricoles que manufacturés à partir de mars jusqu'aux nouvelles récoltes en juillet. Les revenus issus de la vente des cultures de rente comme le coton, le soja, les cultures maraîchères de contre saison, la transformation de certains produits agricoles et l'anacarde servent à cet effet.

Pendant cette période, les producteurs souffrent après avoir bradé leurs produits agricoles et le stock alimentaire pour les cérémonies et les fêtes de fin d'année. Les enfants abandonnent les classes pour aller en migration, les femmes quittent leur foyer pour aller chercher de l'argent à Cotonou, au Nigeria, au Niger, etc.

Mais la diversification des aliments est une réalité dans la commune car il existe plusieurs variétés d'aliments (maïs, igname, manioc, sorgho et mil), de fruits et produits maraîchers. Mais, la population varie très faiblement l'alimentation. Elle consomme un seul aliment de base jusqu'à l'épuisement du stock avant de passer à un autre aliment de base. Elle consomme beaucoup plus l'igname de septembre à janvier puis le maïs et le sorgho. On assiste une diversité contraignante des aliments pendant la soudure car la population mange ce qu'elle a trouvé. Tout ceci s'explique par la méconnaissance de l'importance de la variation des aliments par la population.

De façon générale, la population ne maîtrise pas les bonnes pratiques nutritionnelles. Les interventions des projets AMSANA, PMASN et actuellement PNPDE dans la commune, notamment l'organisation des séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles, des filles adolescentes, des femmes allaitantes et enceintes, les enfants de 0 à 23 mois et de 24 à 59 mois, leur père et leur mère a permis d'améliorer tant soit peu les mauvaises pratiques nutritionnelles.

La commune est caractérisée par la disponibilité successive des fruits sur toute l'année. Les fruits qui se succèdent sont la mangue, les fruits de néré, de karité, les fruits noirs appelés myrtille, la papaye, le citron et l'orange.

Sur le plan institutionnel, un Cadre Communal de Concertation (CCC) est mis en place dans le cadre du Projet du Nutrition Communautaire (PNC). Le CCC fait le suivi, l'appui-conseil. Il a fait installer des champs écoles dans les communautés cibles, présente une communication sur la nutrition à toutes les sessions ordinaires du conseil communal. Il réfléchit sur des questions en lien avec la nutrition et fait des propositions. En d'autres termes, il coordonne toutes les interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

#### 4.1.2.8. Analyse des politiques agricoles de la commune

L'analyse des politiques agricoles communales traite des questions relatives à l'engagement politique au profit de la promotion agricole de la commune de Ouaké, en lien avec les documents de politiques agricoles aussi bien nationale (PSDSA) que régionale (PDAP4). Le tableau ci-dessous donne un aperçu des politiques agricoles nationale, régionale et communale.

**Tableau 11 : Aperçu des Politiques agricoles nationale, régionale et communale**

Documents de politiques agricoles	Visions	Objectifs	Axe stratégiques
<b>POLITIQUE AGRICOLE NATIONALE</b>			
PAG	Relancer de manière durable le développement économique et social durable du Bénin « Le mandat présidentiel 2016 – 2021 devra être un mandat de rupture, de transition, de relance économique et de réformes notamment politiques afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le pays ».	OS1 : Consolider la démocratie, l'État de droit et la bonne gouvernance OS 2 : Engager la transformation structurelle de l'économie OS 3 : Améliorer les conditions de vie des populations	A3 : assainissement du cadre macro-économique et maintien de la stabilité A4 : Amélioration de la croissance économique (A11 : Créer les pôles régionaux de développement agricole et promouvoir les filières phares)
PSDSA : 2025 PNIASAN : 2017-2021	« Un secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, d'emplois, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays »	« Améliorer les performances de l'Agriculture béninoise, pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de contribuer au développement économique et social des hommes et femmes du Bénin pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) »	Axe1 : L'amélioration de la productivité et de la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles Axe2 : La promotion et la structuration équitable des Chaînes de Valeurs Ajoutées des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières prioritaires. Axe3 : Le renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables. Axe4 : L'amélioration équitable de la gouvernance du secteur agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle La mise en place de mécanismes de financements et d'assurance adaptés et accessibles aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles, y compris les femmes, les jeunes et les primo-entrepreneurs
<b>POLITIQUE AGRICOLE REGIONALE</b>			
PDAP4 (Borgou)	« Des filières locomotives		Axe1 : Amélioration de la

Documents de politiques agricoles	Visions	Objectifs	Axe stratégiques
Sud, Collines et Donga	(anacarde et manioc) et de diversification compétitives, attractives, résilientes aux changements climatiques et créatrices de richesses, d'emplois, répondant de façon équitable aux besoins de développement économique, social et de sécurité alimentaire et nutritionnelle de toutes les couches de la population du Pôle 4 à l'horizon 2021 ».		<p>productivité et de la production des produits végétaux, animaux et halieutiques, des filières agricoles prioritaires.</p> <p>Axe 2 : Promotion et structuration équitable des Chaînes de Valeurs Ajoutées (production, transformation, normalisation, standardisation et labellisation, cadre de concertation et commercialisation des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières prioritaires).</p> <p>Axe 3 : Renforcement de la résilience des populations vulnérables hommes et femmes (nutrition, filets sociaux, gestion durable des terres/adaptation aux changements climatiques, gestion des risques) face aux changements climatiques.</p> <p>Axe 4 : Amélioration équitable de la gouvernance et des systèmes d'informations (renforcement institutionnel et coordination intersectorielle à différentes échelles) du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>Axe 5 : Mise en place de mécanismes de financement et d'assurance adaptés et accessibles aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles y compris les femmes, les jeunes et les néo-entrepreneurs</p>

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNALE			
PDC 3 Ouaké	Le PDC 3 a pour vision « À l'horizon 2025, Ouaké est une commune bien gouvernée avec une démographie maîtrisée et une économie prospère où chaque individu jouit d'un statut nutritionnel satisfaisant dans un environnement adapté aux changements climatiques »		Axe1 : Promouvoir l'économie locale à travers les filières agricoles, la pisciculture et l'élevage.
DEL (Développement Economique Local)	Vision « Ouaké en 2019, une commune à économie locale prospère, basée sur l'agriculture pour un développement durable »		Axe 1 : Promotion de l'économie locale à travers le développement des systèmes de production et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité

Source : PCDA Ouaké, 2020

La commune fait donc preuve d'une certaine volonté politique à travers le développement des stratégies de promotion des filières agricoles, notamment par la mise en place de certains outils tels que le Plan Communal de Développement Agricole (PCDA). Un effort de d'implication des acteurs directs des filières agricoles se fait également déjà, en considérant la participation de certains de leurs

représentants aux sessions du Comité Communal d'Orientation du Secteur agricole (CCOS), la mise en place de la plateforme de dialogue public-privé multi filières et multi acteurs instituée par la mairie. Cette plateforme a pour mission de faciliter la concertation entre acteurs et le dialogue avec les autorités locales, en vue d'une meilleure formulation des politiques agricoles locales, une meilleure prise en compte des préoccupations des acteurs dans les outils de planification (PDC, PCDA, PAI et budget communal), et l'amélioration de la contribution des filières agricoles à la mobilisation des ressources propres de la mairie. Toutefois, il reste encore à impliquer davantage les acteurs des filières qui sont les plus indiqués à ressortir leurs besoins et indiquer les meilleures conditions de leur satisfaction. A cet effet, les acteurs unis autour de la plateforme de dialogue visent : une meilleure organisation, l'amélioration des rendement accompagnée d'un réduction des intrants chimiques et des pesticides, une meilleure organisation de la commercialisation des produits agricoles à travers les ventes groupées et l'utilisation des pesons/balances, et la tenue des séances/sessions de concertation et de dialogue régulières autour des préoccupations dont la cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs.

#### **4.1.2.9. Financement de l'agriculture**

Le financement de l'agriculture dans la commune passe par des fonds propres et de l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à travers des projets et programmes. Après le FADeC, plusieurs partenaires techniques et financiers interviennent dans la commune notamment le Programme d'appui au Développement des Filières (PROFI), le ProAgri assure la formation et l'équipement des coopératives le projet FI-Agri, le PACOFIDE, Drop for Crops, le PRRCAZF, PABE etc... qui s'occupe de l'aménagement des bas-fonds et des pistes, le projet PADA-FA qui s'occupe de la promotion des filières anacarde, riz, soja maraîchage, maïs, etc. Des Organisations Non Gouvernementale (ONG) comme le CIPCRE sont également présentes dans la commune.

#### **4.1.2.10. Filières porteuses et CVA prioritaires de la commune**

Selon le PCDA de Ouaké réalisé en 2020, les filières et CVA ci-dessous ont été identifiées de façon participative, en tenant compte de leur résilience aux changements climatiques et de leur capacité à pourvoir de l'emploi aux jeunes et à promouvoir l'économie locale. Il s'agit notamment de :

- CVA ovins sur pied (1<sup>er</sup>) ;
- CVA riz blanc (2<sup>ème</sup>) ;
- CVA soja grain (3<sup>ème</sup>) ;
- CVA noix brute d'anacarde (4<sup>ème</sup>).

Ces CVA disposent d'assez de débouchés et de levier politique, en témoignent leur classement au rang de filières prioritaires (hormis le karité) dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG1 et 2) et les politiques nationales de promotion agricole à savoir : Plan Stratégique de développement du Secteur Agricole (PSDSA), Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) et le Plan de Développement Agricole du Pôle 4 (PDAP4).

**Tableau 12 : Filières prioritaires des politiques agricoles nationales**

Sources/Documents politique Agricole	Filières
PAG (2016-2021)	Coton, Ananas, Anacarde, les cultures maraîchères, Riz, Maïs, Soja, le manioc, Œuf de table (volaille), viande, le lait et la pisciculture.
PSDSA : 2025 PNIASAN : 2017 - 2021	Coton, anacarde, ananas, tomate, légumes feuilles, gombo et piment, maïs manioc, oignon et gombo. Viande bovine, viande caprine/ovine, viande porcine, lait et Œufs.
PDAP4 (2018-2021)	<b>Filières prioritaires</b> : anacarde, manioc, coton, maïs, riz, niébé, soja, arachide, igname, mangouier, bovin, ovin, caprin et volaille. <b>Filières locomotives</b> : anacarde, manioc
PDC3 (2017-2021)	Anacarde, maraîchage, riz et soja maïs, sorgho, igname, manioc
DET (Diagnostic Economique Territorial) juin 2014	Iname, cultures maraîchères, maïs, anacarde et le riz
DEL (Développement économique local) 2014-2019	Filières porteuses : Riz, Anacarde, Maïs, Maraîchage, Iname

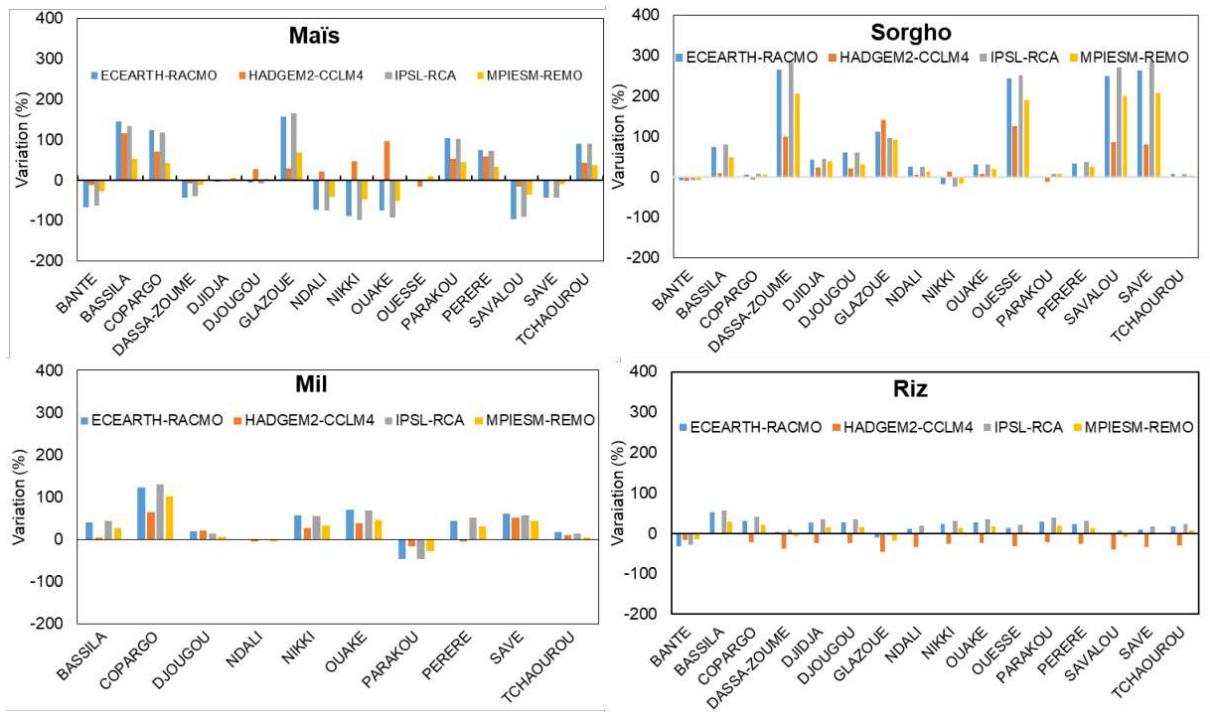
**Source :** PCDA Ouaké, 2020

L'analyse de ce tableau, montre une bonne articulation entre les différentes politiques agricoles. On peut aussi noter l'absence de la filière gros et petits ruminants dans les politiques agricoles communales, cela relève d'une insuffisance car les filières végétales et animales sont dans une certaine mesure interdépendante. De la qualité des relations des acteurs qui les animent dépend la performance agricole de la commune.

#### **4.1.2.11. Effets des changements climatiques sur les cultures**

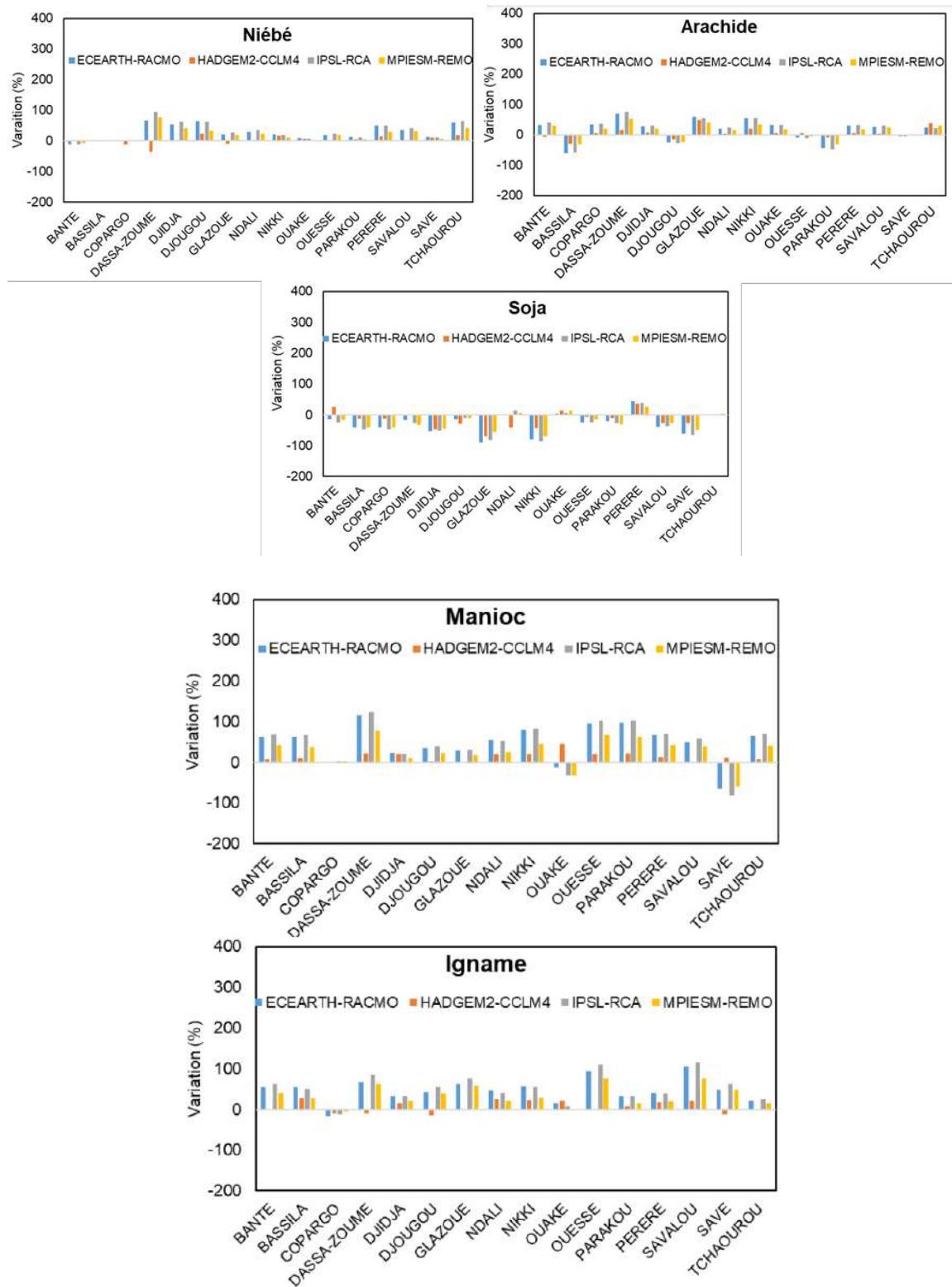
Les impacts des changements climatiques sur les superficies emblavées et la production agricole ont été simulés en tenant compte des quatre modèles climatiques pour analyser comment les changements climatiques affecteront la production vivrière à l'horizon 2050 dans le pôle 4 en général. Les résultats des simulations suggèrent que les changements climatiques n'auront pas d'impact majeur sur les superficies emblavées des cultures citées ci-dessus en dehors du riz, du maïs et du soja dont les productions pourraient baisser avec les changements climatiques dans la plupart des cas quel que soit le modèle climatique (PAS-PNA-Bénin, 2019). Les graphes ci-dessous présentent les prévisions des différentes spéculations jusqu'en 2050.

**Figure 9** : Effet des changements climatiques sur la production des principales cultures céréaliers à l'horizon 2050 (GCM-RCMs : ECEARTH-RACMO, HADGEM2-CCLM4, IPSL-RCA, MPIESM-REMO)



Source : PCDA Ouaké, 2020

**Figure 10 :** Effet des changements climatiques sur la production des principales cultures légumineuses à horizon 2050 (GCM-RCMs : ECEARTH-RACMO, HADGEM2-CCLM4, IPSL-RCA, MPIESM-REMO)



**Source :** PCDA Ouaké, 2020

#### **4.1.3. Activités du secteur secondaire**

On note dans la commune la présence de deux mini rizeries dont une à Bajoudè (ESOP) et une autre à Sonaholou (TISSINAH). Il existe aussi une petite industrie pour la fabrication du pain installée à Sonaholou dans l'arrondissement de Ouaké. Les autres formes de transformation sont manuelles notamment la transformation de l'huile d'arachide, de mil, du beurre de karité, de soja du gari, la moutarde. Il faut souligner que depuis avril 2017 un projet a vu le jour et est dénommé Jeunes Actifs de la Donga (JeAD) qui a pour activité principale la production des jus de mangue, d'ananas, de gingembre, de tamarin et de baobab. Le projet a donné une formation aux groupements de femmes de Sèmèrè. L'industrie agro-alimentaire reste à promouvoir dans la commune au regard de la prédominance des activités agricoles. La population active dans le secteur secondaire est 11% des actifs de la commune.

Aucune industrie d'exploitation minière n'a été recensée dans la commune de Ouaké. Cependant, la commune regorge de ressources minières non négligeables faites de carrières de sable ou de gravillon, de latérite. Les carrières de sable et de latérite ou gravillon sont exploitées par des particuliers à l'insu de la mairie qui n'en tire pas assez de recettes. Une organisation de l'exploitation des mines s'impose pour permettre la mobilisation des ressources internes et amener les exploitants au respect des normes environnementales.

#### **4.1.4. Activités du secteur tertiaire**

##### **4.1.4.1. Commerce et autres activités tertiaires**

La position frontalière de la commune de Ouaké avec le Togo lui offre un avantage comparatif énorme par rapport au développement du commerce. Il est caractérisé par un système de marché périodique polarisé autour du marché frontalier de Kassou-allah dont la vocation régionale et sous régionale favorise et intensifie les échanges. Ouaké de par sa position géographique et avec son marché sous-régional est un important carrefour d'échanges et de transactions commerciaux. L'existence d'autres marchés de capacités plus ou moins variées contribuent à faire du commerce un secteur important dans l'économie de la commune.

Les marchés les plus importants de la commune sont : Kassoua-Allah, Yalah, Madjatom, Assodè, Béné, Lahadi et Gbaou. Le plus grand marché d'envergure sous-régionale est le marché de Kassoua qui draine des forains venus des autres départements du nord Bénin (Atacora, Alibori et du Borgou) ainsi que des pays de la sous-région comme le Togo limitrophe, la Ghana et le Burkina-faso. Les marchés de Madjatom et de Gbaou étant situés aussi à la lisière du Togo sont très animés et fréquentés par les populations du Togo en dépit de leur taille modeste. Malgré les efforts consentis par la mairie ces dernières années en matière de réalisation d'infrastructures marchandes, les besoins dans le secteur restent encore énormes eu égard aux plaintes et aspirations des populations lors des ateliers de diagnostic au niveau des arrondissements.

Les échanges commerciaux portent sur une multitude de produits qui se répartissent en produits d'importation et d'exportation. Le plus important des produits échangés porte sur les produits vivriers et les produits manufacturés de première nécessité.

Le commerce reste un secteur pourvoyeur d'emploi et générateur de revenus. Cependant, il reste marqué par son caractère informel. Il est à noter que la mévente actuelle constatée dans les activités commerciales et la non modernisation des marchés demeurent les principales contraintes du secteur et rend difficile la mobilisation des ressources locales.

#### 4.1.4.2. Artisanat

L'artisanat contribue de façon significative à la croissance économique au Bénin en général et à Ouaké en particulier à travers sa capacité à transformer et à valoriser les matières premières locales et d'importation, à contribuer au développement de la commune, à améliorer la balance commerciale, à occuper les femmes et hommes de métier, enfin, à former les jeunes garçons et les jeunes filles dans le cadre du système de formation par apprentissage.

Artisanat de service : regroupe les métiers d'installation, de réparation, d'entretien, de dépannage ou toute autre prestation (l'effort physique ou intellectuel) de l'artisan (couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure, peinture, ferraillerie)

Artisanat de production : les produits du sol et du sous-sol font l'objet de transformation (poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie, teinture ;).

L'artisanat est en plein essor dans la commune de Ouaké avec la diversification des spécialités telles que :

- l'artisanat de service : couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure, peinture, ferraillerie ;
- l'artisanat de production : poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie, teinture ;
- la transformation des produits agricoles.

**Tableau 13 : Effectifs des artisans par corps de métiers (artisanat de service)**

Commune	Couture	Coiffure	Menuiserie	Mécanique auto moto	Tissage	Vitrerie	Plomberie	Vulcanisation	Carreleur	Broderie	Ferrailleur	Photographie	Maçonnerie	Frigoriste	Électricité Auto	Électricité Bâtiment
Ouaké	150	80	44	41	148	09	12	17	10	22	30	18	85	15	11	22

**Source :** Collecte de terrain, 2022

#### 4.1.4.3. Tourisme et hôtellerie

Il n'existe pas à Ouaké d'activités touristiques significatives. La commune ne constitue pas une destination touristique mais plutôt de transit pour les voyageurs en direction de Kara au Togo. Cependant, elle dispose de quelques sites touristiques pouvant susciter des curiosités et attirer les touristes dont les principaux sont : les

nappes d'Alindao, les forêts culturelles ou rituelles (Komdè, Awanla, Walawala/Badjoudè, Ouramaré- koupiou/Sèmèrè), la montagne sacrée d'Alindaou, la grosse pierre sacrée Ababawé de Troucaré, le marigot intarissable Baba Loko de Baparapé et la pierre sacré Naoutè de Kawado. Ces sites ne sont pas bien connus au point de les valoriser pour le tourisme. Un bureau de renseignement touristique est construit non loin des bureaux de l'arrondissement de Ouaké. Par contre dans le domaine de l'hôtellerie, on note la présence de l'hôtel LE GRENIER dans l'arrondissement de Komdè et l'auberge ASSAR dans l'arrondissement de Ouaké centre.

La valorisation des atouts touristiques de la commune doit donc consister dans un premier temps, à mieux évaluer les potentialités des ressources naturelles et culturelles dont regorge la commune ensuite, procéder à l'aménagement afin d'en faire des circuits touristiques locaux.

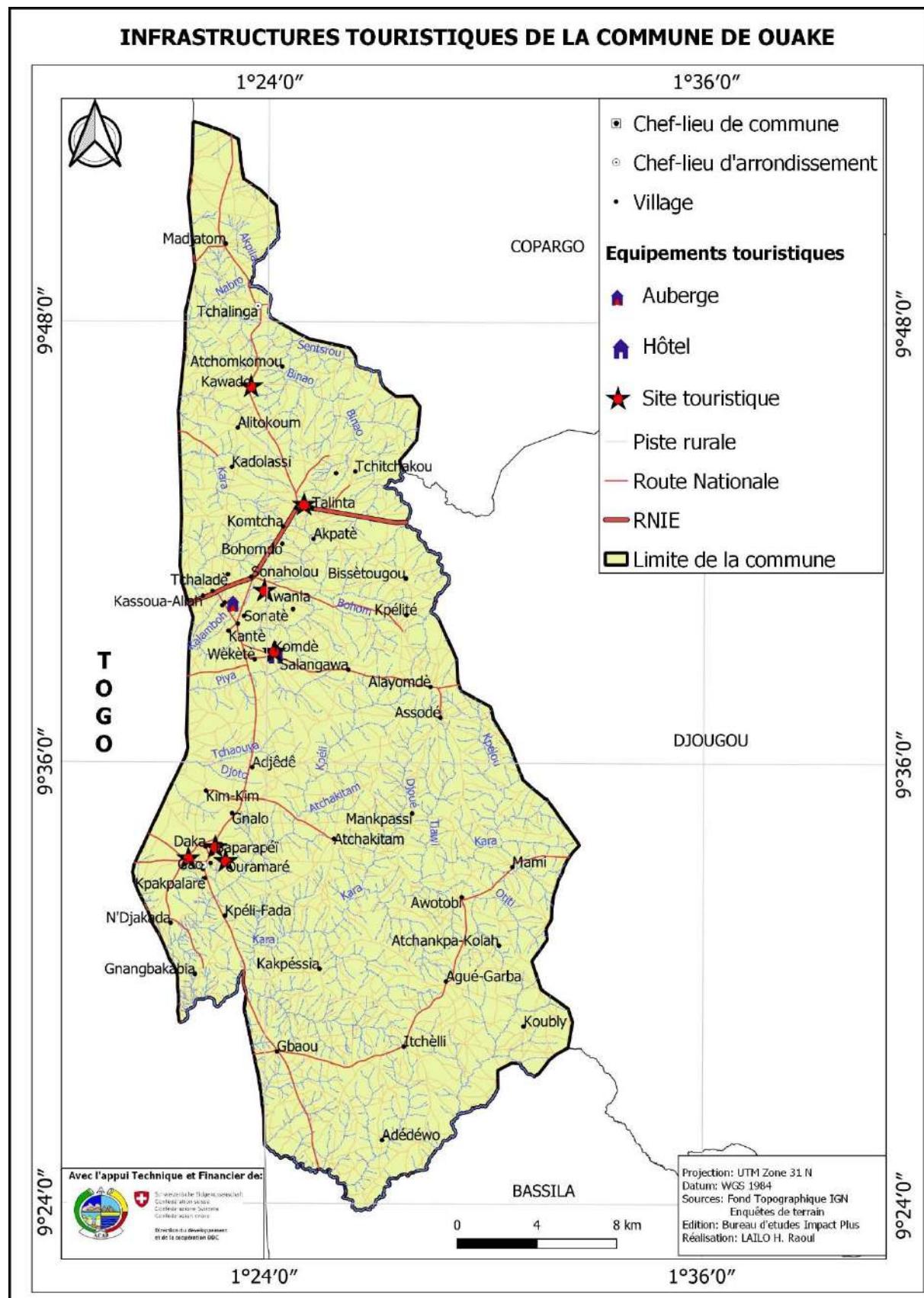
#### **4.1.5. Pistes de desserte rurale**

Les pistes rurales desservent les villages et les zones de productions agricoles. Elles assurent l'évacuation des biens et des personnes vers les centres urbains de la commune de Ouaké et les marchés. Les pistes de desserte rurale sont essentiellement des voies latéritiques le plus souvent très dégradées en raison de l'érosion pluvial. Certaines sont sans ouvrages de franchissement ce qui les rendent impraticables en toute saison.

Le réseau communal prioritaire des infrastructures de transport rural (ITR) de la commune de Ouaké 2022 en état de dégradation avancée représente un linéaire total de 487,45 km pour 70 pistes rurales selon les statistiques du Services Techniques de la mairie. Pour plus de détails confère annexe 2.

L'entretien et l'aménagement de certaines pistes dites la 'piste agricole » sont effectués une fois par an par l'AIC et l'ATDA pour l'évacuation du coton. La mairie s'investie de façon périodique dans l'entretien des pistes rurales et des principales voies urbaines sur financement du budget communal.

**Figure 11 : Sites touristiques et infrastructures hôtelières**



#### 4.1.6. Finances locales

L'analyse des ressources financières de la commune de Ouaké est axée sur le descriptif des différentes sources de recettes et la nature des dépenses, d'une part et d'autre part, sur le degré de mobilisation et la capacité d'auto-financement de la commune. L'analyse a porté sur les exercices 2019 à 2021.

##### 4.1.6.1. Evolution du budget communal

En 2019, le budget de la commune de Ouaké s'équilibrerait en recettes et dépenses à la somme de neuf cent cinquante-un millions quarante mille cinq cent quinze (951 040 515) francs CFA. Les budgets ont connu d'évolution pour atteindre la somme d'un milliard soixante-onze millions six cent-vingt-un mille sept cent soixante-neuf (1 071 621 769) francs CFA en 2021. De 2019 à 2021, les prévisions budgétaires de la commune ont évolué en dents de scie avec une tendance générale à la hausse. L'évolution du budget au cours des trois dernières années se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 14 : Evolution des budgets communaux de 2019 à 2021**

Années	Budget de Fonctionnement			Budget d'investissement		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
2019	193 398 045	141 906 879	73,38%	297.162.804	330.929.039	111,36%
2020	214 621 996	139 765 197	65,12%	676 885 785	321 729 014	47,53%
2021	330 559 614	289 284 035	87,5%	855 826 327	216 202 540	25,26%

**Source :** Comptes administratifs 2019 à 2021, mairie Ouaké

##### 4.1.6.2. Mobilisation des ressources de fonctionnement

Les ressources de fonctionnement de la commune de Ouaké sont composées principalement des impôts et taxes, des produits des services du domaine et ventes diverses et des produits hors activités ordinaires. Sur la période 2019-2021, la mobilisation des ressources propres de la commune se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 15 : Evolution des ressources propres de la commune de 2019 à 2021**

Années	Ressources de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation
2019	193 398 045	141 906 879	73,38%
2020	214 621 996	139 765 197	65,12%
2021	330 559 614	289 284 035	87,5%

**Source :** Comptes administratifs 2019 à 2021, mairie Ouaké

##### 4.1.6.3. Capacité autonome de financement de la commune

La Capacité Autonome de Financement (CAF) ou épargne courante brute mesure les efforts d'exploitation fournis par la commune. Elle constitue un élément essentiel de mesure du potentiel de croissance de la commune et représente une source permanente de financement. De manière courante, la CAF se traduit par la différence

positive entre les recettes totales de fonctionnement et les dépenses totales de fonctionnement.

Sur la période de 2019 à 2021, l'autonomie financière de la commune de Ouaké est suffisante et se présente comme suit :

**Tableau 16 : Evolution de l'autonomie financière de la commune de 2019 à 2021**

Rubriques	Gestions		
	2019	2020	2021
<b>Recettes de fonctionnement (1)</b>	193 398 045	214 621 996	330 559 614
<b>Dépenses de fonctionnement (2)</b>	190 319 717	214 621 996	215 815 432
<b>Epargne</b>	<b>3 078 328</b>	<b>0</b>	<b>114 744 182</b>

Source : Collectifs budgétaires, Comptes administratifs 2019 à 2021, mairie Ouaké

Sur les trois années étudiées, la commune de Ouaké a généré des recettes suffisantes qui couvrent ses dépenses de fonctionnement. Elle arrive donc à faire face à ses charges courantes et affiche un solde excédentaire quoique faible à partir de 2021 pour autofinancement. Cet autofinancement pourrait évoluer positivement si la stratégie actuelle de mobilisation des ressources de fonctionnement s'améliore davantage.

#### **4.1.6.4. Limites de la mobilisation des ressources communales**

L'analyse dans les grandes masses des comptes administratifs de la commune de Ouaké et de l'exploitation de la documentation, il ressort principalement que la faiblesse dans la mobilisation des ressources financières est liée à la morosité des activités économiques accentuée ces dernières années par la crise sanitaire, l'incivisme fiscal et l'insuffisance des ressources humaines.

Dans le contexte actuel, il est nécessaire de mettre à jour de façon régulière le fichier des contribuables afin d'élargir l'assiette fiscale et d'optimiser la mobilisation des ressources propres.

La commune souffre également du manque de ressources humaines dont le problème réside principalement dans leur organisation administrative. La mobilisation des ressources est partagée entre la collectivité et la structure déconcentrée chargée des impôts. D'abord il se pose le problème de coordination et de responsabilisation dans la collecte des impôts et taxes locaux. Ensuite la question de motivation des agents collecteurs reste également posée. Ainsi, l'amélioration des stratégies de mobilisation des ressources en vue du financement des investissements locaux nécessite d'engager des actions qui passeront nécessairement par l'évaluation judicieuse et optimale des dépenses budgétaires, une connaissance parfaite des ressources en tenant compte des réalités économiques et des opportunités, une meilleure identification du potentiel fiscal et de nouveaux impôts et taxes.

La situation géographique de la commune sur le plan des infrastructures marchandes devrait favoriser le développement des activités commerciales et artisanales. Ces secteurs bien organisés et mieux exploités peuvent être des sources de recettes

pour la commune. Les secteurs du petit commerce et de l'informel, du tourisme et de l'hôtellerie peuvent constituer des sources de recettes non encore exploitées ou du moins faiblement valorisées.

#### **4.1.7. Synthèse de l'évaluation du PDC 3**

Le Plan de Développement Communal, troisième génération couvrant la période de 2018 à 2022 de la commune de Ouaké a fait objet d'évaluation finale après cinq (05) années de mise en œuvre en vue de constater les progrès et de cerner les échecs éventuels. Cette étude a été réalisée suivant une approche participative et selon une démarche méthodologique appropriée basée sur la reconstitution de la théorie de changement du Plan de Développement Communal de la 3<sup>ème</sup> génération (PDC 3). Cet outil d'évaluation a servi de cadre à l'élaboration de la matrice d'évaluation. Les phases suivantes de la méthodologie ont été consacrées à la collecte des informations, le traitement et l'analyse des données et ensuite la production du rapport.

L'étude a révélé du point de vue de la pertinence que le PDC 3 répond logiquement aux préoccupations d'ordre social dont notamment l'amélioration des conditions de vie des populations et du développement local en général. Quant à la cohérence, le PDC3 est bel et bien arrimé aux documents nationaux de programmation et internationaux à savoir les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (ENPLT) Bénin, Alafia 2025 ; le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) de la commune de Ouaké ; le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D) ; les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) ; le Plan National de Développement (PND) ; le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG).

En ce qui concerne l'efficacité du PDC 3, il est à noter que les actions réalisées n'ont pas manqué d'induire des effets sur le plan de l'amélioration de la gouvernance locale à travers la performance de l'Administration Communale, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la promotion de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de la promotion de l'économie locale et diversifiée par les activités génératrices de revenus et l'amélioration des services sociaux de base et les prestations de qualité sont offertes aux populations.

La durabilité de ces résultats tient compte des moyens de pérennisation des acquis comme l'élaboration et l'opérationnalisation d'un plan d'entretien et de maintenance, la budgétisation d'un fonds d'entretien, l'installation des comités de gestion des acquis, mise en place des comités de suivi permanent, mise en place des cadres de concertation sectoriel fonctionnel et permanent, l'organisation des séances de sensibilisation au bon fonctionnement des acquis et l'organisation périodique des séances publiques de reddition de compte. L'évaluation de la sensibilité genre révèle que le PDC 3 a bel et bien pris en compte les questions liées aux thématiques transversales dans la mise en œuvre des programmes et projets planifiés notamment le Genre, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) et les Changements climatiques.

Pour contribuer à l'amélioration de la qualité des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du PDC 3 et atteindre les objectifs escomptés, des recommandations ci-après sont formulées. Il s'agit de :

- pérenniser des acquis ;
- renforcer la mobilisation des ressources propres ;
- poursuivre l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- renforcer le partenariat au développement ;
- renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre des politiques de développement ;
- améliorer l'implication du genre dans les prises de décisions ;
- prendre en compte des mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- valoriser le secteur touristique.

## **4.2. Diagnostic des secteurs sociaux et de l'aménagement urbain**

### **4.2.1. Voirie urbaine**

Le réseau viaire urbain s'organise autour de la trame urbaine héritée du lotissement ancien caractérisé par un maillage régulier en forme de damier découpé par des pénétrantes en diagonale. La voirie urbaine est donc des voies primaires, des voies secondaires et des voies tertiaires qui structurent le réseau urbain et péri-urbain.

En dehors du corridor Kara-Ouaké-Djougou-N'Dali classé route inter Etats et la bretelle Ouaké-Sèmèrè qui sont bitumés, les voies secondaires et tertiaires qui relient les quartiers ne sont pas aménagées.

### **4.2.2. Hygiène et assainissement du cadre de vie**

Du point de vue de la gestion des eaux usées et excréta, la commune Ouaké est caractérisée par l'absence d'ouvrages collectifs d'assainissement. Ainsi donc, la plupart des pratiques sont décrites ainsi qu'il suit :

- les eaux ménagères (douches, lessives, vaisselle) sont déversées dans les cours, les arrières cours, dans les rues ou dans les ouvrages de drainage des eaux pluviales ;
- les latrines traditionnelles et familiales sont destinées aux excréta ;
- certains ménages ne disposant pas de latrines, utilisent les latrines publiques des établissements scolaires ou défèquent carrément dans la nature.

L'état de l'assainissement dans la commune n'est donc pas reluisant. La gestion des déchets solides ménagers dans l'environnement urbain suppose au moins l'existence d'une structure de pré collecte, un site de regroupement et un mécanisme de transport vers la décharge finale. Ainsi, une fois enlevées de leurs lieux de production (ménages, places publiques, etc.) les ordures sont déversées par le biais d'un système de transport adéquat en un lieu aménagé (site de transfert) avant leur transport vers la décharge finale. Dans la commune de Ouaké, aucun maillon de ce système n'existe. Il n'y a pas de structure de pré-collecte, pas de site de regroupement ou de transfert ni de décharge finale contrôlée. Bref il n'existe pas de système de gestion des ordures dans la commune. Si l'intérieur des habitations est

maintenu propre, il est à déplorer cependant que les lieux privilégiés de rejet des déchets ménagers des populations sont la brousse, la rue, le dépotoir sauvage, les abords des concessions etc.

La situation d'accès des ménages aux différents types d'ouvrage d'assainissement est relativement faible. Selon les résultats de l'enquête, les ménages de Ouaké disposent très peu de latrines (13%) contre 87% qui n'en disposent pas ; plus de 98% des ménages ne disposent d'aucun ouvrage de gestion des eaux usées. Cette situation s'explique par le niveau de revenus, l'ignorance des conséquences du déficit d'assainissement sur leur cadre de vie et surtout par la disponibilité des espaces autour ou dans les ménages qui sont favorables au rejet des eaux usées et à la défécation a l'air libre.

En ce qui concerne le mode de vidange des latrines, les vidanges manuelles sont fréquentes tant en milieu urbain que rural. En milieu rural ou péri-urbain, où le problème d'espace ne se pose pas les fosses sont fermées systématiquement et une nouvelle est creusée. La vidange motorisée est observée chez les ménages disposant de fosses septiques et ayant un revenu minimum.

#### **4.2.3. Gestion des déchets bio médicaux**

Les déchets biomédicaux sont des déchets d'origine biologique ou non, résultant des activités médicales ou paramédicales. La gestion des déchets biomédicaux concerne la collecte séparée des différents types de déchets biomédicaux dans des récipients adaptés à chaque catégorie et leur destruction impérative et sécurisée.

Pour éviter le mélange entre les différentes catégories de DBM, le décret portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu en son article 18 une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS.

La plupart des agents enquêtés reconnaissent sans hésitation que les déchets tels que gérés ne respectent aucune norme. La collecte séparative est quasi-absente. La plupart des poubelles rencontrées sont mixtes.

On peut remarquer dans bon nombre de formations sanitaires, un empilement des boîtes de sécurité pleines et prêtes à l'incinération. Celles-ci sont parfois stockées dans les paillettes à la portée des enfants. Des verreries entreposées un peu partout deviennent de plus en plus encombrantes. Le point des incinérateurs existants et fonctionnels dans les formations sanitaires est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau 17 : Couverture en incinérateurs dans la ZS DCO en 2021**

Communes	Nombre d'incinérateurs existants	Nombre d'incinérateurs fonctionnels	Nombre de FS publiques	% de FS disposant d'incinérateurs fonctionnels
OUAKE	06	06	8	75%
<b>ZS DCO</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>41</b>	<b>46%</b>

**Source :** BZ DCO, 2021

Sur les huit formations sanitaires publiques que compte la commune de Ouaké deux centre de santé ne possèdent d'incinérateur. Les incinérations se font parfois à ciel

ouvert diminuant ainsi, la performance des ouvrages. Dans tous les centres où le personnel s'efforce à faire l'incinération, la combustion est toujours faite à moitié, on peut même voir des cendres contenant les ampoules buvables qui se retrouvent à l'entrée des fosses à cendres. Parfois, ces objets piquants (aiguilles et seringues) et tranchants sont regroupés dans un coin de la maison et incinérés comme les ordures ménagères avec une combustion assez incomplète.

Les déchets anatomiques humains constitués de parties du corps, de tissus ou d'organes provenant de soins chirurgicaux ou des produits de la conception provenant des soins obstétricaux sont le plus souvent emportés par les patients. Nombreux sont ceux qui jettent ces organes dans des brousses en plein cœur de la ville.

#### **4.2.4. Entreprenariat et insertion socioprofessionnelle**

Malgré l'existence de créneaux porteurs pour la création d'emploi l'insertion professionnelle des jeunes demeure une préoccupation majeure dans la commune. Les emplois sont essentiellement agricoles et attire très peu de demandeurs qui sont repoussés par son caractère encore archaïque.

De façon générale, les besoins ou potentialités de création d'emploi existent dans la commune dans les filières telles que l'agroalimentaire, l'apiculture, réparation et entretien d'engins lourds, la production animale. Les contraintes qui se posent aux jeunes pour pouvoir saisir ces opportunités sont l'inadéquation formation emploi, le manque d'intérêt des jeunes pour certains secteurs d'emploi (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire), le manque de volonté et de capacité de reconversion.

#### **4.2.5. Equipements hydrauliques et socio-communautaires**

##### **4.2.5.1. Accès à l'eau potable**

La fourniture d'eau potable est assurée par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) dans les quartiers urbains selon les critères de l'INSAE et le relais est pris par le Service Départemental de l'Hydraulique en milieu rural. L'ensemble de ce dispositif a permis de réaliser le taux de desserte présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 18 : Point des ouvrages AEP existants en 2022**

Arrond	Population totale	Population Desservie	Nombre de FPM		Nb. de BF			Besoin en EPE	
			Total	F	Total	F	NF	FPM	BF
<b>Badjoudè</b>	12385	9750	39	34	9	9	0	3	10
<b>Komdè</b>	8138	5250	22	14	12	7	5	7	10
<b>Ouaké</b>	17259	5250	21	20	1	1	0	12	4
<b>Sémèrè I</b>	13622	7500	30	26	16	7	9	3	6
<b>Sémèrè II</b>	16858	10250	41	35	6	6	0	6	20
<b>Tchalinga</b>	6027	3750	17	15	8	8	0	4	10
<b>Total</b>	<b>74 289</b>	<b>41750</b>	<b>295</b>	<b>199</b>	<b>64</b>	<b>64</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>60</b>

Source : REHA mairie Ouaké, 2022

Le taux de desserte hors SONEB est de 52%, ce qui signifie que près de la moitié de la population de la commune de Ouaké ne sont pas desservie en eau potable tant en milieu rural qu'urbain.

En ce qui concerne le réseau SONEB, trois arrondissements sont couverts à savoir Ouaké (305 abonnés), Badjoudè (170 abonnés) et Komdè (134 abonnés), soit au total 609 abonnés en 2022. Selon la norme de la SONEB un abonnement dessert 2 ménages de 6 personnes. Ainsi, la population totale desservie par la SONEB peut être estimée à 7 308 hbts, soit un taux de 9,83%. La SONEB souffre du manque d'un forage à gros débit pour lui permettre de satisfaire les besoins de la population en eau potable.

Au cours des cinq dernières années des ouvrages sont réalisés ou réhabilités. C'est ces nouvelles réalisations qui ont permis d'obtenir le taux de desserte de la commune indiqué plus haut. Elles sont présentées dans les tableaux ci-dessous :

**Tableau 19** : Point de nouvelles réalisations par les partenaires en 2022

Arrond	Villages	Localités	Nom du Partenaire	Type d'ouvrage	Observations
BADJOUDE	Bissètougou	EPP/Bissètougou	ONG-GAIN	FPM	
OUAKE	Awanla	koomtè	ONG-GAIN	FPM	
OUAKE	Assaradè	Centre de Santé	Assoc Alpha-TAAKA	PEA	
OUAKE	Tchalahadè	Camp-peulh partago	ONG-GAIN	FPM	
OUAKE	Kpéléité	EPP/Kpéléité	ONG-GAIN	FPM	
OUAKE	Awanla	Awanla	ADMAB-ONG	FPM	
KOMDE	Wèkètè	Eglise	ONG-GAIN	FPM	
SEMERE 2	Gbaou	Centre de Santé de Gbaou	ONG-GAIN	FPM	Tête de forage non posée
SEMERE 2	Itchelli	Camp-peulh Itcheli	ONG-GAIN	FPM	
SEMERE 2	Awotobi	Centre de Santé Awotobi	Assoc Islamique	PEA	
SEMERE 2	Kakpéssia	Kakpéssia	ADMAB-ONG	FPM	
SEMERE 1	Lérou	Camp-peulh Lérou	ONG-GAIN	FPM	

**Source** : Service Eau et Assainissement mairie Ouaké, 2022

**Tableau 20** : Point des ouvrages réhabilités par les partenaires en 2022

Arrond	Villages	Localités	Nom du Partenaire	Type d'ouvrage	Observations
BADJOUDE	Itchodè	CS de Badjoudè	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
BADJOUDE	Badjoudè	Loumbouta	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
BADJOUDE	Talinta	Massida	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
BADJOUDE	Bohomdo	N'satè	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
OUAKE	Sonatè	Kondéta (Foyer)	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
OUAKE	Awanla	EPP/Sonagouda	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
OUAKE	Sonaholou	Sohoutè	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
TCHALINGA	Tchalinga	Yokoun	ONG-GAIN	FPM	Mise en service
SEMERE 1	Tchingayaré	EPP/Tchingayaré	ONG-GAIN	FPM	Mise en service

**Source** : Service Eau et Assainissement mairie Ouaké, 2022

La commune doit poursuivre les efforts pour réaliser 35 FPM et 60 BF (soit 03 AEV de grande capacité au moins) afin d'atteindre les ODD et les cibles spatialisées à l'horizon fixé.

#### 4.2.5.2. Etat de l'éducation dans la commune

##### 4.2.5.2.1. Enseignement maternel

En 2021, la commune de Ouaké compte 27 écoles maternelles publiques et 04 privées disposant la section 1 et 2. L'effectif des écoliers de l'ensemble des EM est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 21** : Effectifs des écoliers à la maternelle

Commune	EFFECTIFS DES ELEVES									
	Section 1			Section 2			Section 1 et 2			
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	
OUAKE	Public	495	470	965	13	16	29	848	817	1 665
	Privé	38	34	72	0	0	0	75	58	133
	<b>Total</b>	533	504	1037	13	16	29	923	875	1798

**Source** : Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Sur 6 230 enfants de 2 à 4 ans à scolariser en 2022 seulement 1 798 sont effectivement préscolarisés, soit 28,86% de taux brut de pré scolarisation si on met ensemble les effectifs du public et du privé. C'est un taux très faible qui appelle à mettre en place des infrastructures complémentaires et à sensibiliser davantage les populations sur la nécessité de pré scolariser les enfants où qu'ils se trouvent.

**Tableau 22** : Nature et nombre de salles de classe

Commune	Eff des élèves	SALLES DE CLASSE								Appatam	Sans mur		
		Matériaux définitifs		Murs en matériaux provisoires et toitures en matériaux définitifs		Murs et toitures en matériaux provisoires		Total					
		En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover				
OUAKE	Public	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover				
	1 665	34	5	0	2	1	0	35	7	0	0		

**Source** : Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Sur l'ensemble des 42 salles de classe disponibles 14 sont en mauvais état ou en matériaux précaires donc à construire afin d'offrir un cadre d'étude adéquat aux apprenants. En définitive, il est nécessaire de construire 99 salles de classe les années à venir avant de pouvoir couvrir l'effectif des enfants à préscolarisés. En ce qui concerne l'état des mobiliers, il se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 23** : Mobiliers des écoles maternelles de la commune (public)

Commune	Nombre d'écoles	Eff. élèves	MOBILIER								
			Bureaux	Chaises	Armoires et placards	Tableaux	Tables de jeu	Tables pour enfants	Tabourets pour enfants	Chaises pour enfants	Nattes
OUAKE	27	1 665	21	33	10	68	2	639	32	897	108

**Source** : Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Les mobiliers disponibles sont insuffisants par rapport au nombre d'enfants à l'école. Si on devait préscolariser tous les enfants qui le méritent, il faut presque le double de ces équipements et matériels pour une éducation adéquate et confortable de tous les enfants scolarisables à la maternelle. Quant aux équipements d'accès à l'eau potable et d'hygiène, l'analyse est semblable.

**Tableau 24 : Equipements des écoles maternelles publiques**

Commune	Nombre d'écoles	Eff. des élèves	EQUIPEMENT			
			Eau courante	Forage	Puits	Citerne
OUAKE	27	1 665	5	2	1	0

**Source :** Annuaires statistiques, MEMP, 2021

La couverture des écoles en équipements est très faible en eau potable et latrines, très indispensables pour l'hygiène corporelle et nutritionnelle des enfants. Il est donc impérieux de réaliser dans toutes les écoles des ouvrages d'AEP et de latrines afin de sauvegarder la santé des enfants à l'école.

Le nombre d'enseignant qualifié dans les EM est tout autant faible que les équipements. L'effectif du personnel disponible est présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 25 : Répartition des APE et ACE, selon le genre (public)**

Commune	Salles de Classe	Effectifs des élèves	APE			ACE			Autres		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
OUAKE	34	1 665	2	0	2	17	14	31	1	3	4

**Source :** Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Le personnel enseignant est en nombre satisfaisant pour un bon encadrement des enfants. Cependant, il est important de les sédentariser à travers des mesures de motivation et d'encouragement pour leur maintien au poste. Nonobstant, il est important de prévoir un recrutement complémentaire pour les sections à ouvrir en vue de la préscolarisation des enfants en attente d'être et de la croissance de leur effectifs les années à venir.

#### **4.2.5.2.2. Enseignement primaire**

La commune de Ouaké compte 71 écoles primaires publiques 06 privées selon les Annuaires statistiques, MEMP, 2021.

En ce qui concerne les infrastructures leur état se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 26 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées**

Commune	Etat des salles	Salles de classe utilisées					% salles de classe en matériaux définitifs
		Murs et toiture en matériaux définitifs	Murs en matériaux définitifs, toiture précaire	Murs précaires, toiture en matériaux définitifs	Salles de classe en matériaux provisoires	Total	
OUAKE	Bon	308	0	4	0	312	87,7%
	Mauvais	24	0	13	2	39	
	Total	332	0	17	2	351	

**Source :** Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Les salles de classe sont à près de 87,7% en matériaux définitifs, soit 12,3% en matériaux précaires, ce qui équivaut à un déficit de 47 salles de classes qu'il faut construire/réhabiliter afin d'offrir un cadre d'étude adéquat aux apprenants et au personnel enseignant.

**Tableau 27 : Répartition des tables et bancs pour élèves**

Commune	Tables et bancs à 1 place	Tables et bancs à 2 places	Tables et bancs à 3 places	Tables et bancs à 4 places
OUAKE	16	5 647	254	1

**Source :** Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Les mobiliers disponibles sont insuffisants dans les écoles. La proportion d'enfants ayant une place assise sur un banc et une table est de 82,11%. Un complément d'environ 1010 tables et bancs de 02 places constitue le besoin en mobilier à combler afin d'atteindre les normes EQF.

**Tableau 28 : Répartition des enseignants par qualification et selon le genre**

	Instituteurs	Instituteurs adjoints	Autres	Non déclaré	Total	Pourcentage enseignants qualifiés
<b>OUAKE</b>						
Masculin	208	57	0	13	278	95,32%
Féminin	34	19	0	1	54	98,15%
Total	242	76	0	14	332	95,78%

**Source :** Annuaires statistiques, MEMP, 2021

**Tableau 29 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves**

Commune	Nombre d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe	Ratio Elèves par Groupe Pédagogique	Coefficient d'utilisation des maîtres
OUAKE	71	44,3	41,9	41,9	1,06

**Source :** Annuaires statistiques, MEMP, 2021

Le ratio élèves par maître est satisfaisant pour un bon encadrement des enfants. Selon les normes il faut au plus 50 élèves pour un maître pour un bon rendement et un encadrement efficace. Nonobstant, il est important de les sédentariser à travers des mesures de motivation et d'encouragement pour leur maintien au poste.

Quant aux indicateurs de performance de l'école, le taux brut de scolarisation global est de 96,67% et 93,01% pour les filles contre 100,09% chez les garçons. C'est un taux élevé mais en deçà des 100% attendu. Il reste une proportion à ne pas négliger de 3,23 d'enfants en âge d'aller à l'école qui ne sont pas scolarisés donc laissés pour compte.

Malgré cet important taux brut de scolarisation, le taux d'achèvement global est de 43,57%, chez les garçons 49,85% contre 36,93% chez les filles. Ce taux est globalement très faible et particulièrement plus bas chez les filles. Les causes se trouvent dans l'exode rural, les grossesses et mariages précoces.

#### **4.2.5.2.3. Enseignement secondaire**

En 2021 la commune de Natitingou compte 12 collèges d'enseignement général répartis dans tous les arrondissements de la commune.

Selon les statistiques des enseignements secondaires et technique, le nombre de salles de classe disponible est 146 dont 34 en mauvais état.

**Tableau 30** : Equipements scolaires au secondaire

Commune	EQUIPEMENT					
	Eau SONEB	Forage	Nombre latrines et Cabines	Nombre cabines élèves	Puits	Citerne
OUAKE	3	3	69	49	4	0

**Source** : DDESPFT, 2022

Le niveau d'équipement des établissements est très faible, la conséquence le cadre d'étude n'est pas sécurisé et le niveau d'hygiène et d'assainissement du milieu scolaire par exemple n'est pas adéquat. Il est impérieux que la commune dote les collèges où le besoin sont identifié de ces équipements les prochaines années.

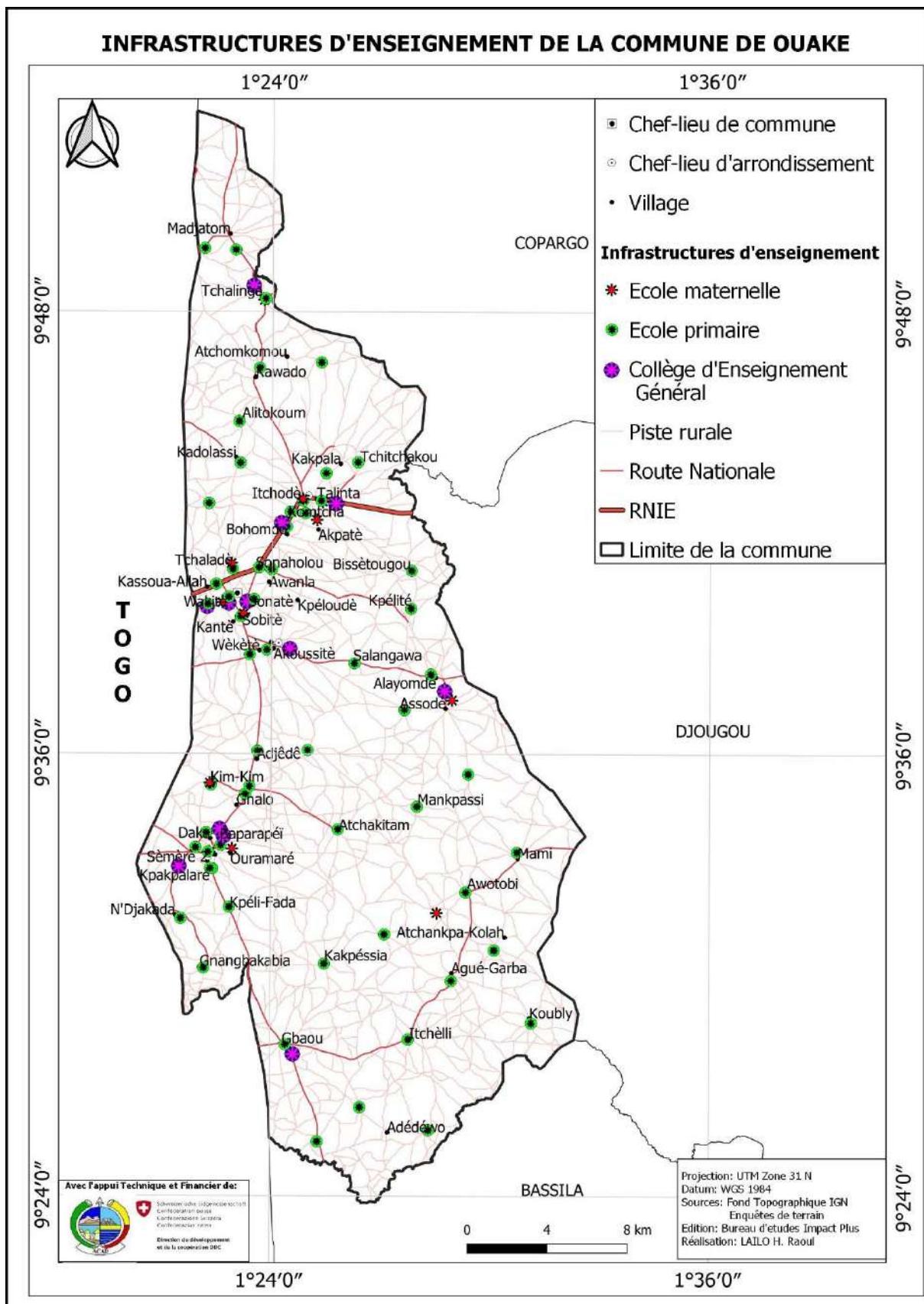
**Tableau 31** : Indicateurs de performance 2021-2022

COMMUNE	TAUX PRO M 1er Cycle	TAUX PRO F 1er Cycle	TAUX PRO T 1er Cycle
OUAKE	72,47%	74,98%	73,53%
	2 <sup>nd</sup> cycle 71,33%	72,08%	71,57%

**Source** : DDESPFT, 2022

L'analyse de ce tableau montre le taux de maintien des élèves au cycle 1 et 2 est élevé, mais l'idéal est d'atteindre les 100%. La proportion des redoublants demeure donc important, ce qu'il est nécessaire de réduire.

Figure 12 : Infrastructures scolaires de la commune de Ouaké



#### 4.2.5.3. Etat du système sanitaire dans la commune

Le système national de santé a une structure pyramidale calquée sur le découpage territorial et comprend trois différents niveaux :

- Le niveau central ou national sous la tutelle directe du Ministère de la Santé ;
- Le niveau intermédiaire ou départemental sous la tutelle directe de chaque Direction départementale de la santé ;
- Le niveau périphérique organisé en zones sanitaires regroupant une ou plusieurs communes.

Ouaké est dans la zone sanitaire Djougou-Ouaké-Copargo. La zone sanitaire est structurée autour des institutions sanitaires suivantes :

- HZ : Hôpital de Zone
- CSC : Centre de Santé Communale
- CSA : Centre de Santé d'Arrondissement
- dispensaire ou maternité isolé.

Le centre de santé d'arrondissement est la plus petite formation sanitaire du public et est composé d'un dispensaire et d'une maternité. Les institutions sanitaires dans la commune de Ouaké sont réparties comme suit :

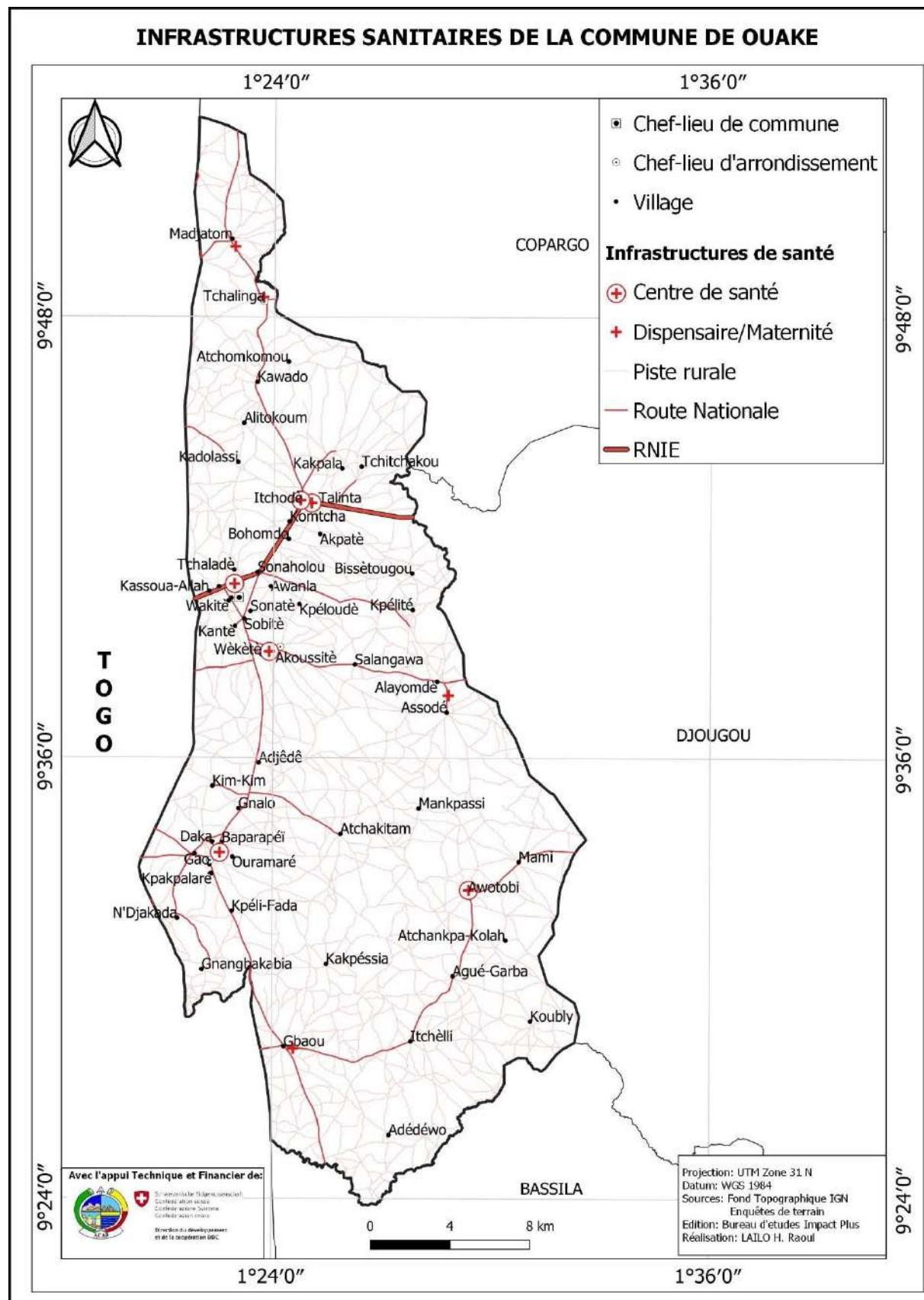
**Tableau 32** : Couverture en centres de Santé de la commune en 2021

Commune	Arrond. (1)	CS (Disp + Mat) (3)	Disp. seul (4)	Mat seule (5)	CS privé (6)	Hôpital	Arrond. couverts en CS (7)	Taux de couverture sanitaire (8)=(7)/(1)	Nombre d'hbts/ CS = (2)/(3+4+5+6+7)
OUAKE	6	5	1	3	0	0	6	100%	10 362

Source : BZ DCO, 2021

Les données de ce tableau révèlent que la commune de Ouaké jouit d'une bonne couverture sanitaire en ce sens que tous les arrondissements abritent un CSA. En effet, ces CSA connaissent d'une manière générale, une insuffisance de salles d'hospitalisation, de personnel soignant qualifié et d'un plateau technique peu relevé. En outre, l'eau potable n'y est pas disponible et il se pose un problème d'insécurité du fait de l'absence de clôture de certains centres. La figure ci-dessous présente les formations sanitaires de la commune de Ouaké.

**Figure 13 :** Formations sanitaires de la commune de Ouaké



Le personnel soignant de la zone sanitaire est insuffisant par rapport aux ratios de l'OMS. Leur effectif en 2021 au niveau des trois communes de la zone sanitaire est :

**Tableau 33** : Principaux ratios du personnel soignant par corps en 2021

Commune	Médecins		Infirmiers		Sage-femmes		Techniciens de laboratoire	
	Nombre	Pop	Nombre	Pop	Nombre	Pop	Nombre	Pop
OUAKE	3	93 255	16	93 255	6	23 044	3	93 255

Source : BZ DCO, 2021

Selon les normes de l'OMS, le ratio est 01 médecin pour 10 000hbts, 01 infirmier et sage-femme pour 5 000hbts. Or, dans les centres de santé de la commune le ratio des médecins et des techniciens de laboratoire est en deçà des normes prescrites. Le déficit pour le nombre de médecin et de technicien de laboratoire est de 6 tandis que celui des infirmiers est de 2.

En ce qui concerne la répartition des dix affections les plus fréquentes en consultation et en hospitalisation dans l'ensemble de la population et chez les enfants de moins de 5 ans le paludisme (63,9%) vient en tête suivi des cas des infections respiratoires aigües (12%) et des cas de diarrhée fébrile (4,8%). Les statistiques détaillées sont en annexes.

Pour l'ensemble de la population, la répartition des dix affections les plus fréquentes des infections respiratoires aigües (10%) et des cas d'autres affections gastro-intestinales (4,5%). Les statistiques détaillées sont en annexes.

Quant aux indicateurs liés à la planification familiale, la prévalence d'utilisation toutes méthodes PF confondues est de 22,8%. La prévalence de la pandémie du VIH/SIDA au niveau du département de la Donga est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau 34** : Prévalence de l'infection par le VIH en 2017\* par département au Bénin et selon le milieu de résidence

Départements	Milieu		Ensemble
	Urbain	Rural	
Donga	2,65	1,18	1,69
Bénin	1,97 (1,70-2,24)	0,77 (0,60-0,95)	1,55

Source : SSEPSER/PSLS, 2017

\* L'enquête de Séro surveillance chez les femmes enceintes n'ayant pas été réalisé depuis 2018, la valeur de 2017 a été reconduite pour 2021.

#### 4.2.5.4. Activités de la santé communautaire

La zone sanitaire DJOUGOU-COPARGO-OUAKE a bénéficié de l'appui de l'ONG SIA N'SON pour la mise en œuvre de la santé communautaire depuis octobre 2014 à travers le projet « Paquet d'Interventions à haut impact au niveau sous le financement de l'USAID. Un des défis majeur relevé par le projet est l'intégration systématique des données communautaires dans le DHIS2 après l'organisation des suivis mensuels groupés pour la collecte des données mensuelles relatives aux activités des relais communautaires. Ainsi dans les soucis de rendre visible les données produites et surtout pour susciter et faciliter l'utilisation des données communautaires pour orienter les prises de décision, la direction départementale de la santé de la Donga, a jugé important d'intégrer les données communautaires dans les annuaires des statistiques de la ZS. Les indicateurs retenus dans le présent document sont tirés des directives nationales de suivi évaluation en matière de santé communautaire du Bénin selon un canevas conforme à celui de la DDS Donga. Le document décrit le mécanisme de collecte des données, le contrôle de qualité et faire fait un zoom sur quelques indicateurs clés de santé communautaire en 2021 dans la zone sanitaire de Djougou-Copargo-Ouaké.

**Tableau 35** : Point de la couverture PIHI-Com en 2021

Commune	Pop. (RGPH4)	Nombre de ménages (RGPH4)	Nombre formations sanitaires concernées par PIHI-Com	Nombre villages administratifs	Nombre de villages administratifs couverts	Nombre de villages/ha meaux couverts	Nbre de RC
Ouaké	93 255	8 221	6	61	32	48	90

**Source** : DHIS2/BZ DCO, 2021

**Tableau 36** : Répartition des cas de prise en charge du paludisme par les RC en 2021 par commune et par arrondissement dans la ZS de DCO

Arrondissement / Communes	Nombre d'enfants reçus pour plaintes de corps chaud	Nombre d'enfants reçus pour plaintes de corps chaud testés au TDR	% d'enfants reçus pour plaintes de corps chaud et testés au TDR	Nombre d'enfants reçus pour plaintes de corps chaud testés positifs au TDR	% d'enfants reçus pour plaintes de corps chaud testés positifs au TDR	Nombre d'enfants de 6 à 59 mois avec corps chaud testés positifs au TDR	% Nombre d'enfants de 6 à 59 mois avec corps chaud et TDR positif traités avec CTA
BADJOUDE	1653	1626	98,4	1548	95,2	1548	100
KOMDE	971	964	99,3	931	96,6	931	100
OUAKE	680	681	100,1	582	85,5	580	99,7
SEMERE 1	1219	1183	97,0	945	79,9	942	99,7
SEMERE 2	1299	1282	98,7	1202	93,8	1199	99,8
TCHALINGA	530	529	99,8	485	91,7	485	100
<b>Total Com. OUAKE</b>	<b>6352</b>	<b>6265</b>	<b>98,6</b>	<b>5693</b>	<b>90,9</b>	<b>5685</b>	<b>99,9</b>

**Source** : DHIS2/BZ DCO, 2021

**Tableau 37** : Répartition des cas de prise en charge de la diarrhée par les RC en 2021 par commune et par arrondissement dans la ZS de DCO

Arrondissement / Communes	Nombre d'enfants reçus pour plaintes Diarrhée	Somme de Nbre Enfts 2 à 6 mois et PEC Diarrhée simple avec SRO/Zin 1/2 cp/jr (T)	Somme de Nbre Enfts 6 à 59 mois et PEC Diarrhée simple avec SRO/Zin 1cp/jr (T)	Nombre d'enfants de 2 mois à 59 mois traités pour Diarrhée Simple avec SRO/Zinc	% d'enfants de 2 mois à 59 mois traités pour Diarrhée Simple avec SRO/Zinc
BADJOUDE	102	5	98,0	103	101,0
KOMDE	89	1	88,0	89	100,0
OUAKE	81	2	79,0	81	100,0
SEMERE 1	111	4	108,0	112	100,9
SEMERE 2	117	7	111,0	118	100,9
TCHALINGA	41	1	40,0	41	100,0
<b>Total Com. OUAKE</b>	<b>541</b>	<b>20</b>	<b>524</b>	<b>544</b>	<b>100,6</b>

Source : DHIS2/BZ DCO, 2021

**Tableau 38** : Répartition des cas de prise en charge de la pneumonie par les RC en 2021 par commune et par arrondissement dans la ZS de DCO

Arrondissement / Communes	Nombre d'enfants reçus pour plaintes Toux	Somme de Nbre Enfts ayant Pneumonie et PEC avec Amoxi 500 mg, 1/2cp x 2/jr (T)	Somme de Nbre Enfts 12 à 59 mois ayant Pneumonie et PEC avec Amoxi 500 mg, 1cp x 2/jr (T)	Nombre d'enfants 2 mois à 59 mois traités pour Pneumonie avec Amoxicilline 500 mg	% d'enfants 2 mois à 59 mois traités pour Pneumonie avec Amoxicilline 500 mg
BADJOUDE	224	76	145,0	221	98,7
KOMDE	205	41	140,0	181	88,3
OUAKE	168	44	115,0	159	94,6
SEMERE 1	340	116	207,0	323	95,0
SEMERE 2	239	74	151,0	225	94,1
TCHALINGA	130	25	89,0	114	87,7
<b>Total Com. OUAKE</b>	<b>1306</b>	<b>376</b>	<b>847</b>	<b>1223</b>	<b>93,6</b>

Source : DHIS2/BZ DCO, 2021

**Tableau 39** : Répartition des cas référés pour SGD ou SG par les RC et reçus au CS en 2021 par arrondissement et par commune de la ZS DCO

Arrondissement / Communes	Nombre d'enfants référés pour SGD ou SG	Nombre d'enfants référés pour SGD ou SG et reçus au CS	% Nombre d'enfants référés pour SGD ou SG et reçus au CS
BADJOUDE	81	80	98,8
KOMDE	13	12	92,3
OUAKE	39	35	89,7
SEMERE 1	54	54	100,0
SEMERE 2	50	45	90,0
TCHALINGA	9	9	100,0
<b>Total Com. OUAKE</b>	<b>246</b>	<b>235</b>	<b>95,5</b>

Source : DHIS2/BZ DCO, 2021

Par rapport à toutes ces activités de la santé communautaire, la commune est appelée à s'y impliquer et à mettre en place un mécanisme de pérennisation des acquis surtout des activités des Relais Communautaires au terme de la période de mise en œuvre du projet par SIA N'SON ONG.

#### **4.2.5.5. Culture, sports et loisirs**

Dans le domaine du sport, il existe dans la commune des équipes de football et de pétanque. Toutefois, très peu de terrains sont aménagés. Un stade communal au niveau du chef-lieu de la commune a été clôturé avec une tribune mais l'aire de jeu n'est pas nivelée. Il existe un mini-stade clôturé dans l'arrondissement de Sèmèrè II.

La commune est très riche en culture et danses. On y retrouve les danses folkloriques comme le Assassa, Haala, Tchouka, Soo, Tchimou, Kpalogo, etc. qui ne sont pas valorisées. On dénombre, dans la commune, trois (03) centres des jeunes et de loisirs construits et fonctionnels dans les arrondissements de Badjoudè, de Ouaké et de Sèmèrè II. Le centre des jeunes et de loisirs de Ouaké est entièrement clôturé. Il existe un Centre de Lecture d'Activités Culturelles (CLAC) à Badjoudè.

Avec la pratique des religions importées, la scolarisation et l'invasion des cultures étrangères, notamment celle de l'Occident et le développement fulgurant des technologies de l'information et de la communication (TIC), les pratiques culturelles traditionnelles (Poho, Akpéma, etc.) sont en nette régression. On assiste à une extraversion et une acculturation progressive de toutes les couches sociales. On constate malheureusement que la jeunesse se livre au snobisme.

#### **4.2.5.6. Accès à l'électricité**

La production de l'énergie électrique de la commune de Ouaké est essentiellement assurée par la CEB (Centrale Electrique du Bénin) puis distribuée par la SBEE. Tous les chefs-lieux des six (06) arrondissements et certaines agglomérations de la commune bénéficient d'un réseau d'électrification de la SBEE. Quelques lampadaires solaires ont été placés dans certaines localités de la commune mais déjà vandalisés pour la plupart.

Malgré ces efforts d'électrification, plusieurs ménages demeurent encore sans énergie électrique à cause de l'étendue très réduite du réseau, d'une part et par manque de moyens financiers pour s'abonner d'autre part. Mais il est à noter l'existence de programmes de promotion de l'énergie solaire dans les zones rurales par l'ABERME, une agence étatique.

La majorité des ménages qui s'éclairent au travers du réseau solaire sont le plus souvent en zones périphériques et deviennent nombreux.

Le principal défi actuel de la SBEE reste sa capacité de couverture de la commune tant en poteaux électriques pour assurer l'alimentation en énergie électrique et l'éclairage public afin de limiter la prolifération des installations dites "toile d'araignée".

#### **4.2.5.7. Télécommunication et accès aux médias**

Un accent particulier est mis au niveau central sur le développement du numérique à travers la création de la SBIN (Société Béninoise d'Infrastructures Numériques). Les activités de la SBIN se sont distinguées ces dernières années dans la commune de Ouaké à travers l'extension du câble optique pour l'amélioration de l'accès à internet. A travers des Antennes centrales, la SBIN est aussi l'organe régulateur des

prestations des réseaux GSM qui assure la couverture de la commune de Ouaké en matière de télécommunication et accès à l'internet.

Malgré cette importante extension du réseau de télécommunication, toute la population dans la commune n'a pas accès à l'internet. Une grande majorité des localités en milieu rural ne bénéficient pas encore d'un accès à l'internet et la téléphonie et pour ceux qui y ont accès, la connexion et la qualité sont très mauvaises.

On distingue aujourd'hui la présence de trois opérateurs GSM à savoir :

- MTN : Couvre tous les arrondissements ;
- Moov : Couvre tous les arrondissements ;
- Celtiis en cours d'implantation.

La couverture du territoire communal par les GSM n'est pas intégrale, elle se limite aux grandes agglomérations où la rentabilité est évidente. Les périphéries ne bénéficient d'une très faible couverture. La qualité des prestations et des services offerts sont en dessous du standard requis pour le confort des abonnés et le coût de la communication est trop élevé, malgré les efforts de l'Etat pour assurer aux population une communication de qualité à un coût raisonnable.

Ouaké bénéficie aussi des services de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) avec une antenne bien implantée, à travers la couverture partielle de la commune par la radio et la télévision nationales. Pour cela, la plupart des ménages sont abonnés aux bouquets Canal+ et New World et autres accessibles par des antennes paraboliques payant ou non.

Le secteur de la télécommunication est confronté à des difficultés au nombre desquelles on peut citer :

- le vol de câble téléphonique ;
- la mauvaise qualité de la couverture radio et télédiffusion ;
- la mauvaise qualité de la couverture des GSM ;
- le coût de communication des promoteurs GSM trop élevé.

#### **4.2.5.8. Services sécuritaires**

La réforme du système sécuritaire du Bénin intervenue ces cinq dernières années, la carte sécuritaire de tout le pays a été redessinée. Ainsi, les infrastructures et les équipements sécuritaires ont été redéployés dans toutes les communes. Il faut noter que, la commune de Ouaké comptant six (06) arrondissements ne dispose que de trois (03) commissariats. Le commissariat de Bajoudé est en location et celui de Sèmèrè occupe le bâtiment des logements sociaux. Les éléments de ces commissariats assurent la sécurité des populations à travers des patrouilles diurnes et nocturnes régulières et une assistance pour le règlement des conflits entre citoyens et les constations en cas d'accident de la route.

#### **4.2.5.9. Gouvernance locale et ressources humaines de l'administration locale**

##### **4.2.5.9.1. Dispositif institutionnel**

**Organisation et fonctionnement des organes communaux et infra communaux :** La commune de Ouaké est classée parmi les communes à statut ordinaire suite aux réformes de l'administration territoriale entrées en vigueur en 2021. Le conseil communal actuel compte 17 conseillers communaux dont aucune femme. L'organe exécutif est composé du Maire et de ses deux adjoints. Les arrondissements sont dirigés par des Chefs d'Arrondissement élus au sein des conseillers communaux. En dehors du conseil communal, quatre commissions permanentes thématiques ayant chacune à sa tête un président sont installées pour l'examen de certains dossiers avant d'être programmés aux sessions communales.

Le conseil d'arrondissement réunit tous les chefs villages ou quartiers de ville de l'arrondissement et les conseillers communaux de l'arrondissement. Il est présidé par le CA. Il tient ses sessions une fois par mois.

Au niveau local le plus bas, chaque quartier/village est administré par un conseil de quartier. Parmi les conseillers, il est élu un chef qui dirige le village ou quartier de ville. Le conseil se réunit en session ordinaire une fois par trimestre sur convocation du chef de village ou de quartier de ville ; la durée de la session ne peut excéder une journée.

Sous l'impulsion du chef de village ou de quartier de ville, le Conseil de quartier ou de villages met tout en œuvre pour éveiller, encourager et soutenir les initiatives des populations et favoriser la mise en œuvre des programmes de développement communal au profit du village ou du quartier de ville. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou qu'il est sollicité par le conseil communal. Le conseil de village ou de quartier de ville :

- assiste le chef de village ou de quartier de ville pour l'application des lois et règlements, le maintien de l'ordre public, la protection des biens publics et des droits des citoyens ;
- suit l'activité des services administratifs, chantiers et projets de l'Etat sur le territoire du village ou du quartier de ville ; désigne en son sein un membre pour remplir les fonctions de secrétaire de séance sur proposition du chef de village ou de quartier de ville.

Malheureusement, l'inexistence d'infrastructures adéquates pour la tenue des réunions de quartier affecte la gouvernance locale et la qualité des services rendus à la population.

Le tableau ci-dessous rend compte de l'état de la gouvernance locale à Ouaké.

**Tableau 40 : Performance de la gouvernance locale**

Activités		2020	2021	2022	Observations
Nombre sessions ordinaires du conseil communal tenu		04	04	04	
Nombre sessions extraordinaire du conseil communal tenu		04	01	03	
Nombre réunion de municipalité tenu		08	12	03 07	<b>03 plus CS</b>
	Badjoudè	12	12	12	
Fonctionnement des conseils d'arrondissement	Komdè	12	12	12	
	Ouaké	12	12	12	
	Sèmèrè 1	12	12	12	
	Sèmèrè 2	12	12	12	
	Tchalinga	12	12	12	

**Source :** Secrétariat Exécutif mairie Ouaké, 2023

Le conseil communal tient de façon régulière les quatre sessions ordinaires statutaires conformément aux lois de la décentralisation ainsi que les conseils d'arrondissement. Par contre, les réunions de municipalité prévues par les textes pour être organisées chaque mois ne se tiennent pas régulièrement.

**Organisation et fonctionnement de l'administration communale :** L'administration communale est dirigée par un Secrétaire Exécutif qui coordonne les activités de tous les services y compris les arrondissements. Les directions et les services existants fonctionnent régulièrement. Les actions menées dans ces services cadrent bien avec l'ensemble des attributions à eux définies dans l'arrêté communal de création des services. Elles intègrent les trois (3) enjeux fondamentaux de la décentralisation et du développement local que sont la démocratie locale, le développement économique et social et le rayonnement politique et culturel. Cependant, toutes les attributions ne sont pas encore suffisamment exercées et traduites en actions concrètes au niveau de tous les services. Les attributions faiblement exercées sont relatives à la promotion de l'économie locale, au lotissement, à la gestion des ressources naturelles, à l'aménagement du territoire, à l'emploi et la transformation digitale, et l'hygiène et assainissement.

Il n'existe pas encore une véritable politique de gestion durable de ressources naturelles et de lutte contre les changements climatiques. L'aménagement du territoire n'est pas contrôlé et particulièrement l'affectation des sols. Quant à l'état civil, les conditions de gestion des archives ne sont pas optimales ; ce qui non seulement accélère la dégradation des archives mais aussi rend difficile leur recherche engendrant d'énormes perte de temps aux usagers.

En ce qui concerne l'organigramme de la mairie et la qualité du personnel, tous les services créés couvrent les domaines de compétences communales mais sont marqués par l'insuffisance du personnel surtout qualifié.

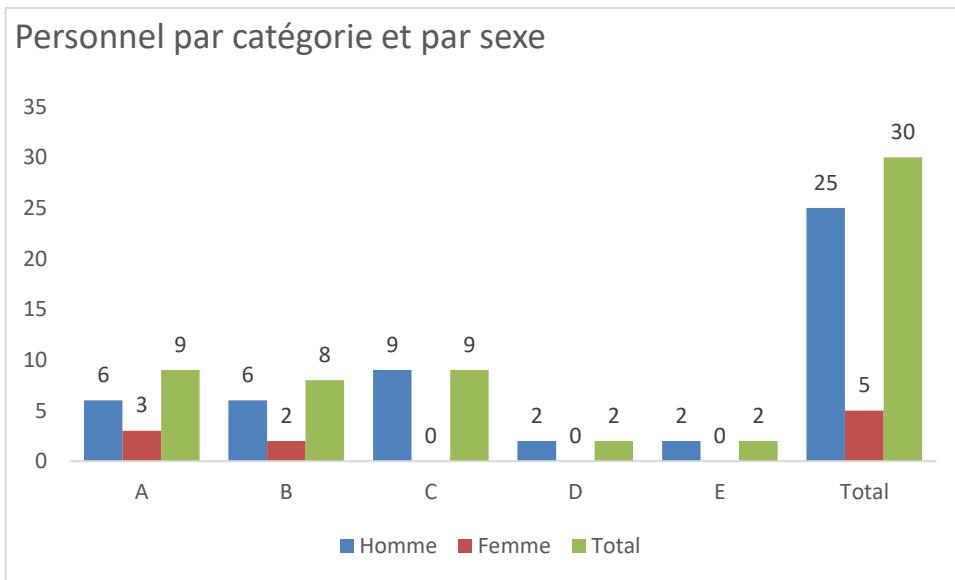
L'état du personnel se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 41 : Personnel par catégorie et par sexe**

Catégorie	Homme	Femme	Total
A	6	3	9
B	6	2	8
C	9	0	9
D	2	0	2
E	2	0	2
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>30</b>

Source : SRH mairie Ouaké, 2023

**Figure 14 : Personnel par catégorie et par sexe**



Source : SRH mairie Ouaké, 2023

L'effectif du personnel est suffisant et qualifié pour offrir aux populations les services administratifs. Toutefois, le taux d'encadrement technique de l'équipe de la Mairie est encore faible et c'est à améliorer. Pour un encadrement efficace il faut trois agents pour un cadre A. A la mairie de Ouaké ce ratio est respecté, soit trois agents en moyenne pour un cadre de conception. Quant à la représentativité genre, seulement 17,24% du personnel toute catégorie confondue sont féminines et sur les sept cadres A, un seul est de sexe féminin. Un effort doit être fait pour plus d'intégration genre au sein de l'administration communale.

En somme, la mairie ne dispose pas d'un manuel de procédures actualisé et de tous les services requis pour l'exercice total des nouvelles compétences liés à son nouveau statut passant de commune à ordinaire à commune statut intermédiaire. Par conséquent toutes les fonctions de développement de la commune ne sont pas encore accomplies de façon optimale.

#### **4.2.5.9.2. Transformation digitale de l'administration communale**

La commune de Ouaké n'est pas restée en marge de la transformation digitale amorcée par le gouvernement à tous les niveaux de gestion du pays. Elle dispose aujourd'hui d'un service en charge de l'informatisation et de la digitalisation des services offerts aux populations avec à sa tête un cadre qualité et compétent. L'une des attributions de ce service est la dématérialisation des actes et ses services rendus aux citoyens et la connectivité de la mairie. L'analyse diagnostique du secteur se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 42 : Transformation digitale**

Profil transformation digitale	Analyse diagnostique
<b>A. Situation de la transformation digitale, de la dématérialisation et de la connectivité de la mairie ou de l'arrondissement</b>	
Interconnexion des services de mairie y compris les arrondissements	Inexistant
Equipements numériques de la mairie ou de l'arrondissement	Insuffisants et mal entretenus
Niveau de dématérialisation des services offerts ou actes administratifs de la mairie ou de l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gestion administrative : néant</li> <li>✓ Mobilisation de ressources : insuffisant</li> <li>✓ Etat civil : néant si ce n'est ANIP</li> <li>✓ Affaire domaniale : néant</li> <li>✓ Gestion du patrimoine : inexploité</li> <li>✓ Suivi des travaux : néant</li> </ul>
Disponibilité d'un système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Besoins de digitalisation des services de la mairie ou de l'arrondissement	Oui pour faciliter l'accès aux services à tout le monde où qu'il soit
Services de la mairie ou de l'arrondissement susceptibles d'être digitalisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gestion administrative : néant</li> <li>✓ Mobilisation de ressources : insuffisant</li> <li>✓ Etat civil : néant si ce n'est ANIP</li> <li>✓ Affaire domaniale : néant</li> <li>✓ Gestion du patrimoine : inexploité</li> <li>✓ Suivi des travaux : néant</li> </ul>
Existence de système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Existence de compétences numériques à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Qualité de l'accès à l'internet et le téléphone dans le village ou l'arrondissement	Inexistant
<b>B. Stratégies à développer pour la transformation digitale, la dématérialisation et la connectivité de la mairie ou de l'arrondissement</b>	
Actions à mettre en œuvre pour assurer l'interconnexion des services de mairie y compris les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Disposer de l'internet dans les bureaux d'arrondissement</li> <li>✓ Assurer une connexion haut débit à l'hôtel de ville</li> <li>✓ Faire le câble des bureaux de l'arrondissement</li> <li>✓ Régulariser le câblage au niveau de l'hôtel de ville</li> <li>✓ Sécuriser les accès</li> <li>✓ Se référer au SDI pour le reste</li> </ul>
Actions à mettre en œuvre pour renforcer les équipements numériques de la mairie ou de l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acquisition de serveur au niveau de l'hôtel de ville</li> <li>✓ Acquisition d'équipements de connexion (switch, router, firewall...)</li> </ul>

Profil transformation digitale	Analyse diagnostique
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Acquisition d'un système de sauvegarde</li> <li>✓ Abonnement au data center national pour la sauvegarde</li> <li>✓ Mettre à disposition des collaborateurs les machines</li> <li>✓ Se référer au SDI pour le reste</li> </ul>
Stratégies pour développer pour la dématérialisation des services offerts de la mairie ou de l'arrondissement	Réaliser le Schéma Directeur Informatique de la commune
Actions à mener pour la digitalisation des services de la mairie ou de l'arrondissement	Mettre en œuvre les recommandations du SDI
Actions à mener pour la mise en place d'un système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Réaliser le Schéma Directeur Informatique et réaliser les projets ciblés
Actions à mener pour assurer de compétences numériques à la mairie ou à l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classifier les agents de la mairie selon leur niveau de maîtrise de l'outil informatique</li> <li>✓ Mettre à niveau les compétences par la formation</li> <li>✓ Se référer au Schéma Directeur Informatique</li> </ul>
Actions à mener pour améliorer la qualité de l'internet et de la téléphonie mobile au niveau des village et de l'arrondissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Installer des centres numériques communautaires dans les arrondissements</li> <li>✓ Se référer au SDI pour le reste</li> </ul>

**Source :** Diagnostic PDC 4, 2022

**Tableau 43 : Analyse FFOM de la digitalisation**

Axes	Forces	Opportunités	Faiblesses	Menaces
<b>Juridique et règlementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autonomie de gestion de la commune.</li> <li>▪ Existence de service informatique dans l'organigramme de certaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'un code du numérique au plan national.</li> <li>▪ Volonté politique de dématérialisation de l'administration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence dans les AOF d'un service dédié au numérique</li> <li>▪ Manque de schéma directeur informatique</li> </ul>	Non affectation de ressources
<b>Equipements et outils informatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence d'équipements informatiques</li> <li>▪ Efforts de budgétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volonté politique de dématérialisation de l'administration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Insuffisance des matériels informatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obsolescence des outils informatiques disponibles</li> <li>▪ Non affectation de ressources financières</li> </ul>
<b>Infrastructures réseaux et connexion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présence de la fibre optique dans les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Déploiement d'une infrastructure nationale pour l'extension du réseau en fibre optique</li> <li>▪ Déploiement d'une infrastructure nationale pour la mise en place de la TNT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible débit de la connexion internet</li> <li>▪ Faible couverture du réseau internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non affectation de ressources financières</li> </ul>
<b>Ressources humaines et formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Existence de ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Disponibilité de ressources humaines qualifiées au plan national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manque de ressources humaines qualifiées et de formation des agents communaux à l'utilisation des outils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gel de recrutement</li> <li>▪ Non affectation de ressources financières</li> </ul>
<b>Dématérialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gestion électronique de l'état civil dans certaines communes</li> <li>▪ Existence de logiciel de gestion du guichet unique dans la majorité des communes</li> <li>▪ Existence du logiciel Logisepac dans certaines communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet de dématérialisation de l'état civil du gouvernement</li> <li>▪ Existence d'Agences chargées du numérique (ABSU-CEP, ADN, ASSI...)</li> <li>▪ Existence d'un ministère du numérique et de la digitalisation</li> <li>▪ Existence de partenaires devant financer des projets de dématérialisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le manque d'initiatives propres des communes pour la dématérialisation des services de l'administration communale.</li> <li>▪ Non généralisation de l'utilisation du Logisepac dans toutes les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etat de dégradation des archives</li> <li>▪ Utilisation manuelle des actes d'état civil</li> <li>▪ Retard dans la mise à disposition des actes numérisés aux communes</li> <li>▪ Non affectation de ressources financières</li> </ul>

Source : Diagnostic PDC 4, 2022

#### **4.2.5.9.3. Coopération décentralisée et intercommunale**

Du point de vue de la participation aux instances intercommunales, la commune est membre de l'ACAD, de ANFANI et de l'ANCB. Elle participe de façon significative aux différentes activités de ces institutions qui lui apportent des appuis non négligeables dans l'exercice de ses compétences.

En matière de coopération décentralisée Nord-Sud, la commune n'entretient aucun partenariat avec les municipalités des pays étrangers.

### **4.3. Diagnostic des risques environnementaux et impacts des changements climatiques**

#### **4.3.1. Risques climatiques et leurs impacts**

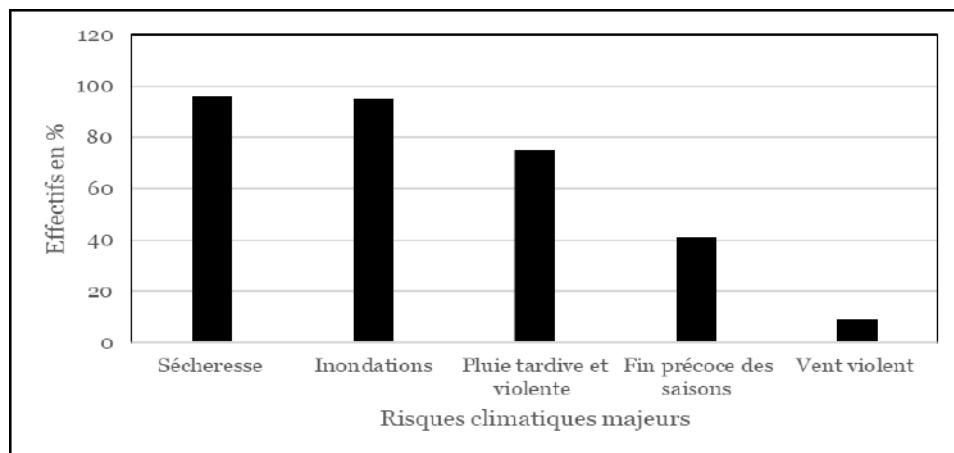
Trois principes ont guidé l'intégration des changements climatiques dans les plans nationaux et communaux de développement à savoir :

- l'anticipation ;
- la mise en œuvre conséquente des actions ;
- le changement de comportement.

Ainsi, la prise en compte des aspects liés à l'adaptation aux changements climatiques dans la planification locale des communes s'est opérée à travers une démarche participative, pluridisciplinaire et communautaire. Dans les différentes phases de l'élaboration du PDC, les groupes cibles, les outils et les actions spécifiques ont été définis pour faciliter l'analyse et la compréhension de la thématique.

Pour les acteurs de l'agriculture, les risques auxquels le secteur est exposé se présente comme suit :

**Figure 15 : Risques climatiques majeurs selon les agriculteurs**

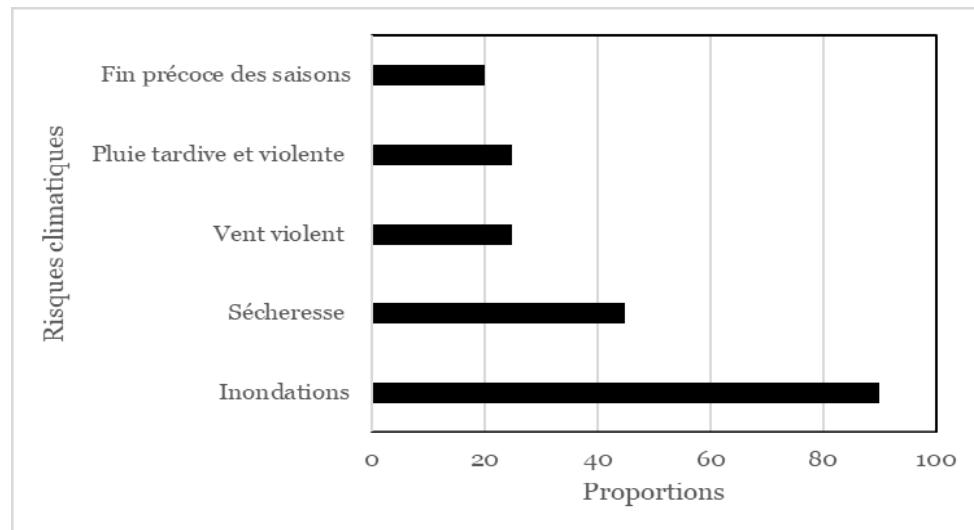


**Source :** Rapport PMSD, 2022

De l'analyse de la figure 16, les épisodes de sécheresse viennent en première position (95 % des interviewés), suivi des inondations (90%), ensuite on note le démarrage tardif et violent/ou fin précoce de la saison des pluies (saison des pluies imprévisible), et enfin les vents violents. A cela il faudra ajouter aux dires de certains interviewés, la forte chaleur anormale à des périodes non indiquées, la baisse des

pluies. On retient de ce qui précède que ce sont les sécheresses qui constituent le risque le plus dénoncé par les producteurs agricoles de la commune de Ouaké. Du point de vue moyen d'existence, plusieurs autres secteurs subissent les affres des changements climatiques comme l'indique le tableau suivant :

**Figure 16** : Risques climatiques majeurs selon les commerçants, transformateurs et transporteurs dans la commune de Ouaké



**Source** : PMSD Ouaké, 2022

A 90%, les transformateurs, transporteurs et commerçants estiment que c'est l'inondation qui est le risque climatique le plus fréquent et qui a des répercussions sur leurs activités de transformation pour défaut de matières premières. Ces acteurs placent respectivement les sécheresses, les vents violents, les pluies tardives et diluviennes, la fin précoce des saisons respectivement à la suite des risques climatiques encourus. On retient avec ces acteurs que les risques climatiques majeurs sont pratiquement les mêmes mais ne sont pas perçus de la même manière suivant les activités et les modes d'existence des populations.

Du point de vue moyen d'existence, plusieurs ressources sont affectées par les impacts des changements climatiques. Il s'agit notamment de :

- terres ;
- ressources en eau ;
- produits agricoles ;
- ressources forestières ;
- pistes/routes...

La synthèse des risques majeurs et leurs impacts sur l'environnement, les ressources et les mesures d'adaptation sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 44 : Synthèse des différents risques des impacts et facteurs de vulnérabilité dans la commune de Ouaké**

Arrond./Village	Risques	Impacts	Vulnérabilité		Niveau vulnérabilité	Stratégies d'adaptation
			Exposition	Sensibilité		
Tous les arrondissements	Sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte des cultures</li> <li>- Rareté de produits agricoles</li> <li>- Baisse de rendement</li> <li>- Manque de pâturage pour les animaux</li> <li>- Tarissement des sources d'abreuvement</li> <li>- Perte de bétails,</li> <li>- Disette/famine,</li> <li>- Baisse des revenus</li> <li>- Transhumance,</li> </ul>	Très forte	Très sensible	Très vulnérable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratique des Semi-étalée</li> <li>- Adoption des cultures résistant au stress hydrique</li> <li>- Adoption des variétés à cycle cours</li> <li>- Mise en valeur des bas-fonds</li> <li>- Elevage sédentaire</li> </ul>
Tous les arrondissements	Pluies tardives et diluviennes sur une courte période	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des cultures</li> <li>- Pénurie d'eau, flétrissement des plantes,</li> <li>- Re-semis, baisse de rendement</li> <li>- Perte des cultures au champ</li> <li>- Baisse de rendement</li> </ul>	Très forte	Très sensible	Très vulnérable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des saisons culturelles</li> <li>- Protection de l'existant</li> <li>- Recherche d'informations climatiques</li> <li>- Adoption de variétés de cultures améliorées</li> <li>- Mise au point et vulgarisation des itinéraires techniques adaptés aux nouvelles contraintes climatiques</li> <li>- Aménagement des bas-fonds</li> <li>- Construction et protection des ouvrages de rétentions d'eau</li> </ul>
Tous les arrondissements	Vents violents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des cultures</li> <li>- Destructions des hangars abritant les équipements de transformation</li> <li>- Destruction des habitats et infrastructures sociocommunautaires,</li> <li>- Perturbation des activités éducatives,</li> <li>- Erosion éolienne</li> </ul>	Faible	Moyenne	Très vulnérable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des équipements de stockage et de transformation</li> <li>- Installation des brises vents</li> <li>- Orientation des cultures et des bâtiments dans la direction du vent (Est-Ouest)</li> </ul>
Tous les arrondissements	Déforestation poussée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Érosion du sol</li> <li>- Augmentation de la chaleur</li> <li>- Rareté des pluies</li> <li>- Disparition des espèces végétales et animales</li> </ul>	Très forte	Très sensible	Très vulnérable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reboisement</li> <li>- Sauvegarde des espèces en disparition</li> <li>- Mise en place de programme durable de création de plantation</li> <li>- Mobilisation de capital foncier à allouer à la plantation forestière</li> </ul>
Tous les arrondissements	Fin précoce des saisons	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de cultures</li> <li>- Baisse de rendement</li> <li>- Baise de revenus</li> </ul>	Très forte	Très sensible	Très vulnérable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption des variétés à cycle court</li> <li>- Recherche de nouvelles variétés plus résilientes</li> </ul>

Source : PMSD & Diagnostic PDC 4, 2022

**Tableau 45 : Analyse FFOM de la commune**

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des terres cultivables ;</li> <li>- Existence des actifs agricoles ;</li> <li>- Disponibilité alimentaire bien variée ;</li> <li>- Pratique de la culture attelée ;</li> <li>- Existence de quelques retenues d'eau (Barrage) ;</li> <li>- Aménagement et protection du site maraîcher des barrages de Talinta, de Komdè, de Mouloumba, ;</li> <li>- Aménagement en aval des barrages de Komdè et de Kpakpalarè</li> <li>- Existence de trois rizeries (mini-rizerie de Sonaholou, mini-rizerie de Tchaladè, rizerie de Badjoude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-utilisation des semences améliorées ;</li> <li>- Divagation des animaux ;</li> <li>- Retard dans la mise en place des intrants aux producteurs ;</li> <li>- Pauvreté des sols ;</li> <li>- Faible rendement agricole ;</li> <li>- Faible maîtrise de l'eau pour l'agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de barrage ;</li> <li>- Existence de projets, programmes et ONGs ; ATDA, DDAEP ; ESOP ;</li> <li>- Renforcement de capacités des acteurs</li> <li>- Répertoire d'inventaire des sites d'extension de Kadolassi, de Kantè, de Mouloumba et de Talinta (en cours d'élaboration)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécheresse ;</li> <li>- Changements Climatiques ;</li> <li>- Transhumance ;</li> <li>- Destruction des cultures par les chenilles</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des espèces ;</li> <li>- Présence des agents vétérinaires ;</li> <li>- Présence des éleveurs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de couloirs de passage ;</li> <li>- Insuffisance des retenues d'eau pour abreuver les troupeaux ;</li> <li>- Manque de pharmacie vétérinaire ;</li> <li>- Absence d'un marché à bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des projets et programmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transhumance et changement climatique</li> </ul>
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de barrages et de retenues d'eau</li> <li>- Présence de marchés d'écoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition de certaines espèces de la pêche ;</li> <li>- Non maîtrise des techniques de pêche ;</li> <li>- Manque de matériels adéquats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuis techniques de l'ATDA 4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensablement des retenues d'eau</li> </ul>
Finances locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des activités génératrices de revenus</li> <li>- Présence des groupements de transformation de produits agricoles, Carrières de sable et de graviers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des infrastructures marchandes</li> <li>- Inaccessibilité des voies d'accès</li> <li>- Non ouverture des von</li> <li>- Manque de magasin au sein du marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des magasins de stockage dans les marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réticence dans le payement des taxes</li> <li>- Insalubrité des marchés</li> <li>- Manque d'eau ou de forages dans le marché</li> </ul>
Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des us et coutumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non valorisation des sites touristiques et des us et coutumes</li> <li>- Manque des infrastructures hôtelières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de la fête de chicotte et luttes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence des religions importées</li> </ul>
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des artisans qualifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des centres de formation et d'artisanat</li> <li>- Manque des ateliers de location</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation pour l'obtention des CQM ; PSDSR ; CPS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exode rural</li> <li>- Grossesses non désirées ou précoces</li> </ul>
Culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des acteurs culturels</li> <li>- Diversité culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des religions importées</li> <li>- Non valorisation des us et coutumes</li> <li>- Manque d'accompagnement pour les différentes organisations des festivités culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui de la radio et des réseaux sociaux ; SIAN'SON</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence des religions importées</li> </ul>
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des marchés d'écoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non ouverture des pistes rurales</li> <li>- Dégradation des voies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité de la frontière</li> <li>- Traversée de la voie inter Etat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perception des grosses taxes</li> <li>- Taxes douanières élevées</li> </ul>

<b>Secteurs</b>	<b>Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)</b>	<b>Faiblesses / problèmes (prioriser)</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque des infrastructures marchandes</li> <li>- Absence d'infrastructure de transformation</li> <li>- Manque d'accompagnement des acteurs formés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDL élevée</li> </ul>
Industries (Unités de transformation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de la matière première ;</li> <li>- Existence des acteurs formés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre l'exportation des matières premières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effets néfastes des CC</li> </ul>
Transports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence voie inter Etats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impraticabilité des voies surtout en saison pluvieuse</li> <li>- Difficultés d'accès aux marchés et autres services ; absence de parking gros porteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PAG 1 &amp; 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accidents de circulations</li> <li>- Faible rendement</li> </ul>
Environnement et protection de la nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de forets communautaires et sacrées ;</li> <li>- Présence des agents des Eaux, Forêts et Chasse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance du personnel des Eaux, Forêts et Chasse ;</li> <li>- Forte destruction des massifs forestiers (communautaires et sacrés) et des essences autochtones ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disparition des massifs forestiers</li> </ul>
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de la ressource d'eau ;</li> <li>- Présence des services en charge de l'eau à la mairie</li> <li>- Présence de la SONEB et du personnel ;</li> <li>- Présence des ONGs et PTFs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des ouvrages hydrauliques (FPM et AEV) ;</li> <li>- Absence des voies d'accès ;</li> <li>- Rupture des pièces de rechange des ouvrages hydrauliques ;</li> <li>- Faible implication des cadres techniques, les élus communaux et locaux dans certains projets de réalisation des ouvrages ;</li> <li>- Rupture d'eau répétée par la SONEB ;</li> <li>- Etat vétusté des installations de la SONEB,</li> <li>- Faible extension du réseau SONEB dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONGs ; PTFs ; création d'entreprise et diminution de maladies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique</li> </ul>
Energie, mines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'installation électrique,</li> <li>- Présence des services en charge d'électricité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible couverture du réseau électrique dans l'arrondissement ;</li> <li>- Absence de lotissement par endroit dans l'arrondissement ;</li> <li>- Manque des voies d'accès</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'emplois ;</li> <li>- Paiement des taxes ;</li> <li>- Installation des mini unités de production et de transformation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pauvreté ; l'insécurité ;</li> <li>- Le vol et la délinquance</li> </ul>
Assainissement et urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence des services et personnel qualifiés (CS et Mairie) ;</li> <li>- Présence des ONGs (BUPDOS ONG ; SIA N'SON. AVED ONG, CIPCRE ONG) et PTFs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incivisme ; méconnaissance des textes de lois sur le code d'hygiène public ; absence d'un site de décharge des déchets solides et ménagers ; absence de service de pré-collecte des ordures ménagères ;</li> <li>- Absence d'engins de pré-collecte des ordures ménagères ; Absence de documents politique de gestion des ordures ;</li> <li>- Faible taux de lotissement et d'aménagement urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de la politique nationale de gestions des DSM au niveau locale ;</li> <li>- Etude de faisabilité pour la construction d'un point de décharge des DSM ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pauvreté ; la fréquence des maladies hydriques ; la mortalité ; aléas climatiques (inondations, ...)</li> </ul>
Alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence des maitres alphabétiseurs ; existence de 3 centres d'alphabétisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'infrastructures (salles de classes) ; Insuffisance de la documentation en langue ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre l'incivisme ; paiement des taxes et impôts ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trahison ; prolifération des écoles coraniques dans toutes</li> </ul>

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
	construit et équipés en mobiliers ; Volonté manifeste de la population à apprendre la langue locale ; Existence de documents didactiques et dictionnaire en langue Lokpa ;	manque de motivation des maîtres alphabétiseurs ; Etape embryonnaire ; Manque de bibliothèque en langue Nationale	Programme faire-faire de BESA ONG, collectifs des artisans) ; - Présence de l'ONG SIA N'SON (Projet PAGEDA2) - Appui de la SIM Togo Benin en matériels didactique (documents en Foodo)	les localités de la commune ;
Sports et loisirs	- Présence des équipes dans chaque discipline - Disponibilité de la jeunesse ; - Disponibilité d'un domaine destiné à la construction terrain ; existence des danses traditionnels (Assassa ; Soo ; Asket ; Waa ; Haala, Tchimou et Kpalogo) ; existence d'un centre de loisir et culturel ; Existe de réserve administrative pour la construction d'autres centre de loisirs et de jeux	- Insuffisance de terrain de football ; Terrain de football non répondant aux Normes ; insuffisance des terrains et aires de jeux des autres disciplines sportives en dehors du football ; état délabré de la maison des jeunes ; absence d'infrastructures (clôture + toilettes + restaurant) au niveau des maisons des jeunes ; insuffisance d'équipements et mobiliers ; Exode rurale/émigration ; insuffisance d'encadreurs sportifs ; Absence d'école de formation sportives ;	- Paiement des taxes ;	- Pauvreté ; Maladie/pandémie ;
Education	- Existence d'infrastructures scolaires ; présence des apprenants ; présence des enseignants ; existence des écoles privées ;	- Insuffisance d'infrastructures scolaires (maternels ; primaires) ; Fréquence des grossesses en milieu scolaire , les mariages précoces ; insuffisance des enseignants surtout dans les écoles Maternelles ; insuffisance de personnel administratif à la circonscription forte avancée de l'exode rural ; absence de domaine pour le compte du centre Barka ; manque de voies d'accès aux écoles ; absence répétée de certains enseignants ; absence des actes de sécurisation des domaines ; Insuffisance de Matériels didactiques ; Locaux de la Circonscription non sécurisé (Manque de gardien, absence de clôture, ...) ; Etat défectueux de la résidence du CRP ; Etat défectueux du véhicule de commandement de la circonscription ; vétusté de moyens roulants pour le corps d'encadrement.	- Développement ; création de cadres et d'emplois ; formation de l'élite ; PAEFE/PHASE 3 ; Projet de création de centre Barka ;	- Sous-développement ; - La délinquance ; - Extrémisme violent ; - Conflits entre les propriétaires terriens et les administrations ; - La pauvreté ; - Présence des écoles coraniques
Santé	- Existence d'infrastructure sanitaire ; existence des CSA ; présence du personnel soignant ; présence des relais communautaires	- Insuffisance du personnel qualifié ; insuffisance d'infrastructures adéquates ; état défectueux de moyen roulant du chef poste ; absence d'énergie solaire dans les services et logements en cas de coupure ; manque d'infrastructure d'eau potable	- Santé ; bon épargne des ressources ; développement ; Présence des ONGs	- Sous-développement ; - Fort taux de mortalité ; la pauvreté ; la pandémie

Secteurs	Forces / atouts ou potentialités (préciser localité)	Faiblesses / problèmes (prioriser)	Opportunités	Menaces
Sécurité	- Présence de commissariats d'arrondissement ; présence du personnel de police ; présence de domaines réservés pour la construction des commissariats de police ; présence de moyens roulants (motos et véhicules)	- Insuffisance du personnel ; Insuffisance d'infrastructures propres aux commissariats ; état défectueux des moyens roulants ; méconnaissances des textes de lois par la population, retrait des chasseurs traditionnels (Odè) des routes et voies ;	- Sécurité ; installation des étrangers ;	- Transhumance et vol ; la consommation et la vente des stupéfiants
Gouvernance administrative	- Présence du personnel ; présence de locaux ; présence de matériels ; absence de femme dans l'administration	- Etat défectueux du bureau d'arrondissement ; absence de matériels informatiques ; insuffisance du matériel ; absence de la clôture ; absence d'un moyen roulant pour le personnel administratif	- Développement	- Conflits entre l'administration et les riverains ; sous information
Gouvernance politique	- Présence du CA et les CV en activité ; présence des conseillers d'arrondissements ; ténue effective et régulière des sessions d'arrondissements ; présence des ONGs et PTFs	- Absence de moyens roulants pour les conseillers d'arrondissements et élus locaux ; absence des femmes et personnes handicapées dans les conseils d'arrondissements et villages ; - Interdiction de l'installation des conseillers en cas d'invalidité ;	- Démocratie à la base	- Sous-développement
Gouvernance économique	- Présence de marchés ; disponibilité de terre cultivables ; présence des activités d'élevage ; de transformation ; d'artisanat ; de transports ; présence de retenues d'eau	- Insuffisance des infrastructures marchands ; difficultés d'accès aux services et marchés ; pénurie des intrants agricoles ; absence de marché d'écoulement des produits maraîchers ; mauvaise politique dans la fixation des prix pour les produits de vente	- Lutte contre l'insécurité alimentaire	- Famine et la pauvreté

Source : Diagnostic PDC 4 Ouaké, 2022

## V. PROBLEMES MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUAKE

### 5.1. Problèmes majeurs

Les problèmes majeurs qui se dégagent de l'analyse diagnostique de l'état du développement de la commune de Ouaké sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 46 : Problèmes majeurs du développement de la commune**

Secteurs	Problèmes majeurs	Enjeux	Défis
<b>ECONOMIQUES</b> (Agriculture- Élevage-Pêche- L'artisanat, culture, tourisme et l'hôtellerie- Transport- communication- Commerce - finance locale- technologies digitales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pauvreté des sols</li> <li>- Difficile accès aux intrants agricoles</li> <li>- Non modernisation de l'agriculture et de l'élevage</li> <li>- Non valorisation des sites touristiques et des us et coutumes</li> <li>- Insuffisances des infrastructures économiques et marchandes modernes</li> <li>- Faible électrification des localités et d'aménagement des pistes rurales</li> </ul>	Transformation de l'économie locale (modernisation et résilience)	Modernisation de l'agriculture et des marchés frontaliers
<b>SOCIAUX</b> (Santé-Éducation- Culture-Sport et Loisirs- Alphabétisation- couches vulnérables, Sécurité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'infrastructures scolaires, sanitaires et hydrauliques dans les villages</li> <li>- Inorganisation de la gestion des déchets ménagers</li> <li>- Manque/insuffisance d'infrastructures et équipement d'alphabétisation et de maîtres alphabétiseurs</li> <li>- Insuffisance d'infrastructures et équipements de loisirs, sports et culture</li> <li>- Insuffisance d'ouvrages d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement</li> <li>- Faible appui aux couches vulnérables et à l'enfance</li> <li>- Insuffisance du personnel qualifié dans les secteurs de l'éducation, santé, protection sociale</li> </ul>	Amélioration des services sociaux de base et de soutien	Réalisation urgente des infrastructures sanitaires, éducatives et hydrauliques
<b>Finances locales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible mobilisation des ressources propres</li> <li>- Capacité d'autofinancement quasi nulle</li> <li>- Système de collecte des ressources non moderne</li> <li>- Manque de dématérialisation des paiements</li> <li>- Inexistence de manuels de procédures financières et administratives ainsi que de documents de stratégie de mobilisation des ressources</li> </ul>	Modernisation du service de l'administration et des affaires financières	Optimisation de la mobilisation des ressources financières
<b>Aménagement du territoire et changements climatiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte dégradation des ressources naturelles et de l'environnement</li> <li>- Faible lotissement et d'aménagement urbain</li> <li>- Forte perturbation climatique</li> <li>- Faible capacité d'adaptation et de résilience des populations aux changements climatiques</li> <li>- Inexistence d'un plan communal de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>- Inexistence du SDAC et du PDU</li> </ul>	Construction d'une commune résiliente (Capable de résister aux risques)	Maitrise des impacts des changements climatiques sur les secteurs de développement
<b>GOUVERNANCE LOCALE ET THEMATIQUE TRANSVERSALE</b> (Genre- Transformation digitale-Dividende démographique, Gouvernance locale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat délabré des bureaux d'arrondissement ;</li> <li>- Fonctionnement irrégulier des organes infra communaux</li> <li>- Faible équipement de l'administration communale (arrondissements et mairie)</li> <li>- Insuffisance de personnel surtout qualifié dans l'administration communale</li> <li>- Accès inégal des femmes aux facteurs de production et aux instances de prises de décision</li> <li>- Faible digitalisation des services communaux</li> <li>- Faible offre d'emploi en faveur de la jeunesse au niveau communal</li> </ul>	Amélioration de la gouvernance locale et des services offerts aux populations	lutte contre la migration juvénile et les contraintes à l'emploi des jeunes

**Source :** Ateliers diagnostics arrondissement et communal, 2022

## **5.2. Défis et enjeux de développement de la commune de Ouaké**

Les principaux enjeux qui découlent du diagnostic sont de divers ordres. Il s'agit de la réalisation des infrastructures socio-communautaires résilientes pour répondre aux besoins vitaux de la population sans cesse croissante d'une part et d'assurer la promotion d'une économie locale résiliente et compétitive, une bonne gouvernance locale globale d'autre part.

De ce fait, les principaux défis et enjeux à relever sont notamment :

- Assurer à la population croissante surtout à la jeunesse, un accès équitable aux activités économiques et à l'emploi décent ;
- Réaliser des équipements socio-collectifs adéquats et modernes ;
- Maîtriser la situation sécuritaire liée à l'extrémisme violent ;
- Promouvoir une économie locale bien structurée et résiliente ;
- Améliorer sensiblement la capacité d'autofinancement de la commune ;
- Adopter des stratégies/mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- Assurer la transformation digitale de l'administration communale ;
- Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (eau, hygiène et assainissement, santé, éducation...) pour un développement humain durable.

## **VI. CADRE STRATEGIQUE**

### **6.1. Fondements, principes et valeurs du PDC 4**

La planification locale est une prescription légale. Elle opère un ancrage sur les outils de planification nationaux et internationaux dont elle se nourrit des orientations. A cet effet, la planification est réalisée avec un arrimage et une cohérence aux objectifs de développement durable (ODD), à l'agenda 2063, au Plan National de Développement (PND) et au Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2). La planification s'insère également dans leurs horizons temporels. Dans cette préoccupation d'arrimage, la commune de Ouaké affiche ses priorités sur une économie prospère et résiliente, la réalisation des infrastructures et ouvrages et de qualité dans un environnement sécurisé.

Le processus de planification a respecté les principes qui régissent cet exercice. Le processus s'est nourri des résultats de l'évaluation du plan précédent (PDC 3) et s'est inspiré des autres outils de planification sectorielle au niveau de la commune (SDAC, PCDA, PCC et le PHAC). Conformément au guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies, le processus a obéi aux principes fondamentaux de participation, d'appropriation, d'alignement, de gestion axée sur les résultats de développement et objectifs de développement, de redevabilité ainsi que la prise en compte des thématiques transversales (l'environnement, la digitalisation, le dividende démographique, l'inclusion sociale, l'équité genre...). Enfin, la mise en œuvre du plan doit créer les conditions favorables à la participation citoyenne et à l'implication active des populations aux actions communales.

## 6.2. Raison d'être et énoncée de la vision du PDC 4

### 6.2.1. Raison d'être du PDC 4

Le plan de développement communal est un outil de négociation, de politique de développement, de bonne gouvernance et d'aide à la décision, qui encadre et oriente l'action publique communale. C'est l'outil de référence en matière d'intervention dans la commune pour tous les acteurs de développement communal afin d'assurer un développement méthodique, équilibré de l'espace communal durant son horizon temporel. Il mobilise tous les intervenants pour sa mise en œuvre sous le leadership conseil communal et de supervision ainsi que des cadres techniques de l'administration communale. Il est l'expression des aspirations de toutes les couches socio-professionnelles de la commune. L'objectif général (impact) du PDC 4 de Ouaké est d'assurer le développement humain durable et équilibré de la commune.

### 6.2.2. Rappel de la vision et des orientations nationales de développement

La vision du Bénin est définie dans le document Bénin Alafia 2025 et s'intitule : « **Le Bénin est en 2025 un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social** ». Cette vision repose sur cinq (05) principaux objectifs à savoir :

- La bonne gouvernance ;
- L'unité et la paix ;
- Une économie prospère et compétitive ;
- Une culture convergente et rayonnante ;
- Le bien-être social.

### 6.2.3. Vision du PDC 4 de la commune de Ouaké

La vision de la commune de Ouaké a été formulée à l'horizon 2029 en cohérence avec la vision nationale de développement. Elle s'intitule : « **A l'horizon 2029, Ouaké est une commune sécurisée, bien gouvernée, résiliente et à économie prospère** ».

## 6.3. Théorie de changement du PDC 4 de Ouaké

### 6.3.1. Descriptif narratif de la théorie de changement

La raison d'être de l'intervention est d'assurer le développement humain durable et équitable de la commune de Ouaké.

Les changements attendus de la mise en œuvre du plan sont à trois niveaux : (i) les changements à court terme ; (ii) les changements à moyen terme et (iii) les changements à long terme.

**A court terme**, il est attendu que la gouvernance locale et la mobilisation des ressources soient renforcées.

**A moyen terme**, il est espéré que la digitalisation, l'économie locale et les services sociaux de qualité soient promus,

**A long terme**, il est espéré que le bien-être social des populations soit assuré de façon durable et inclusive.

Ces changements à court et moyen termes devront induire à long terme le bien-être social des populations est assuré de façon durable et inclusive.

Les objectifs qui sous tendent ces différents changements sont :

- Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité ;
- Renforcer l'accès aux services sociaux de base, de la sécurité et de la cohésion sociale ;
- Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes ;
- Améliorer la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources.

Pour atteindre ces objectifs ainsi que les changements souhaités, il est prévu des interventions alignées sur quatre programmes bien cohérents et suivant une chaîne des résultats en lien avec les changements à court moyen et long termes attendus. L'impact final étant le développement humain durable et équitable.

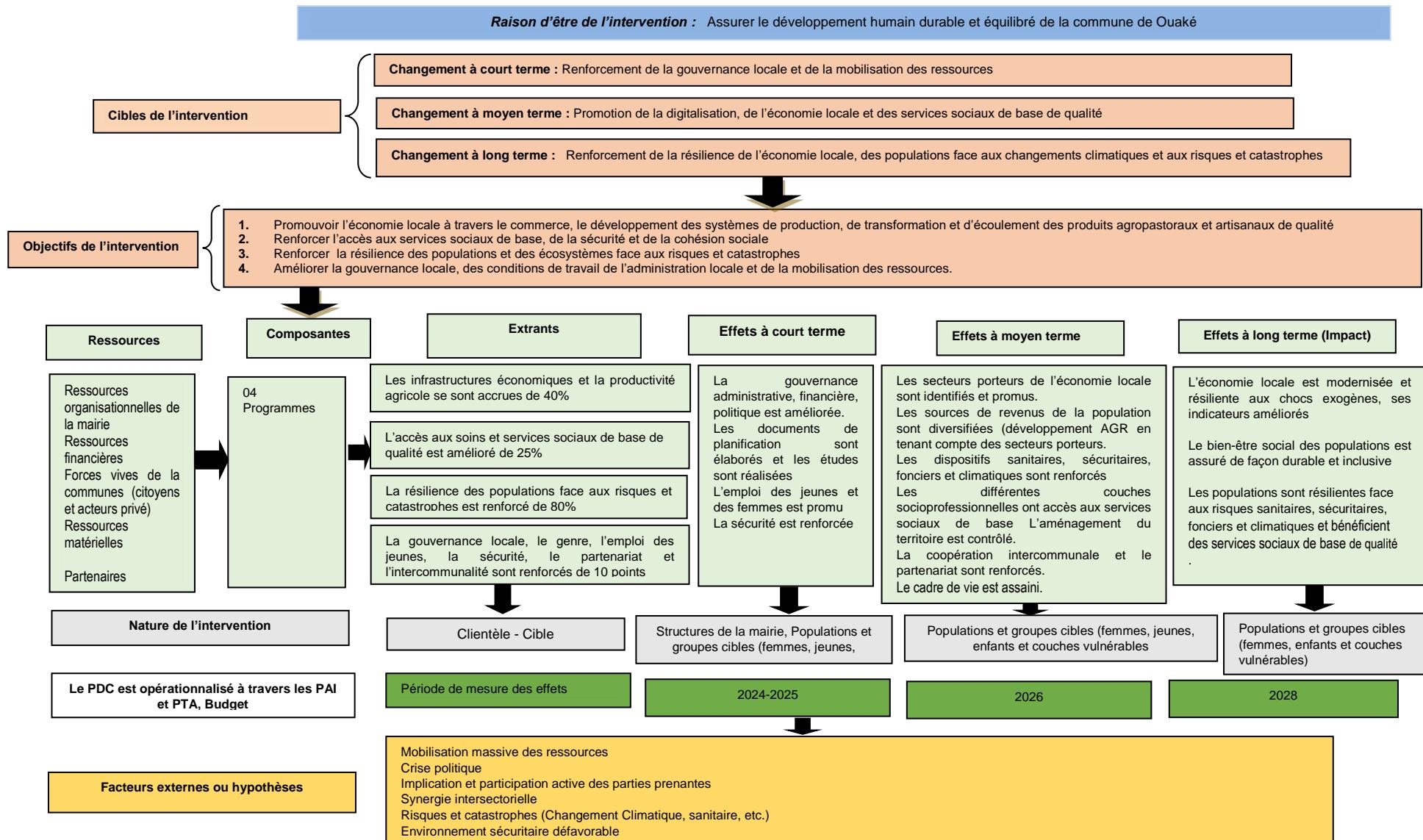
La mise en œuvre de ces interventions nécessite la mobilisation effective des ressources matérielles, humaines et financières notamment à travers la définition d'un mécanisme efficace de mobilisation de ressources propres et externes (PTF, Intercommunalité, Coopération Décentralisée, Etat, PPP...).

Ces interventions ont pour cibles clientèles, les structures de l'administration communale, les populations en général et les groupes vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes en situation de handicaps, ...) en particulier.

Les facteurs externes ou hypothèses à prendre en compte afin d'obtenir les changements souhaités sont : la mobilisation effective des financements, la volonté politique, l'implication et participation active des parties prenantes, la synergie intersectorielle, la prévention et la gestion des catastrophes (Changement Climatique, sanitaire, etc.).

### 6.3.2. Schéma de la théorie de changement du PDC 4 de la commune de Ouaké

Figure 17 : Théorie de changement



## 6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes

### 6.4.1. Orientations stratégiques nationales

Les orientations stratégiques nationales sont :

- Reconstruire une administration au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé ;
- Assainir la cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ;
- Promouvoir le renouveau économique ;
- Développer les infrastructures économiques et sociales ;
- Renforcer le capital humain ;
- Assurer le développement équilibré et durable de l'espace national à travers le développement à la base.

### 6.4.2. Axes et priorités de la stratégie nationale du Bénin dans le PAG 2021 - 2026

Le Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) deuxième génération se fonde sur le diagnostic institutionnel, économique et social du Bénin, les défis, les atouts et les opportunités du pays, mais également les réflexions sur l'Agenda 2030 pour le développement (ODD) ainsi que les conclusions et recommandations de l'accord de Paris sur les changements climatiques (COP21). Il offre plusieurs opportunités de modernisation de l'économie et de dynamisation des bases productives au Bénin. Il vise à « Relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin ». Le PAG2 repose sur (3) trois piliers et (7) sept axes stratégiques.

**Tableau 47** : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026

<b>PILIER 1</b> Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance	<b>PILIER 2</b> Poursuivre la transformation structurelle de l'économie	<b>PILIER 3</b> Accroître durablement le bien être sociale des populations
<b>Axe stratégique 1 :</b> Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit	<b>Axe stratégique 3 :</b> Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité	<b>Axe stratégique 6 :</b> Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
<b>Axe stratégique 2 :</b> Consolidation de la bonne gouvernance	<b>Axe stratégique 4 :</b> Accélération de la croissance économique	<b>Axe stratégique 7 :</b> Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
	<b>Axe stratégique 5 :</b> Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP	

**Source** : PAG 2021 – 2026

A partir de la problématique majeure de développement établie, quatre (04) orientations stratégiques de développement ont été formulées. Il s'agit de :

- **Orientation Stratégique 1 (OS1)** : Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité ;
- **Orientation Stratégique 2 (OS2)** : Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité, de la cohésion et de la protection sociale ;
- **Orientation Stratégique 3 (OS3)** : Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes ;
- **Orientation Stratégique 4 (OS4)** : Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources.

### 6.4.3. Cohérence des orientations du PDC 4 avec Bénin Alafia, le PND, le PAG 2

Ce tableau présente la cohérence des orientations stratégiques du PDC avec Bénin Alafia 2025, le PND, et le PAG 2.

**Tableau 48 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux**

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG 2 2021 – 2026
<b>Orientation Stratégique 1 : Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie</li> <li>▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectif stratégique 2 : accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité</li> <li>▪ Accélération de la croissance économique</li> </ul>
<b>Orientation Stratégique 2 : Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité, de la cohésion et de la protection sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectif stratégique 1 : Développer un capital humain sain, compétent et compétitif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP</li> <li>▪ Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale</li> </ul>
<b>Orientation Stratégique 3 : Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectif stratégique 3 : assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national</li> </ul>
<b>Orientation Stratégique 4 : Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance</li> <li>▪ Promotion d'une culture de gestion concertée et de reddition de compte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Objectif stratégique 4 : consolider l'état de droit et la bonne gouvernance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit</li> <li>▪ Consolidation de la bonne gouvernance</li> </ul>

#### 6.4.4. Arrimage des orientations et objectifs stratégiques du PDC 4 et des ODD

Tableau 49 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec cibles spatialisées des ODD

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales/ODD
<b>Orientation Stratégique 1 :</b> Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité ;	<b>Programme I :</b> Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité	Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche</li> <li>- Renforcement du développement des activités de transformation des produits agropastoraux</li> <li>- Aménagement des voies urbaines et les pistes rurales</li> <li>- Appui à la compétitivité des produits artisanaux locaux</li> <li>- Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</li> <li>- Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</li> <li>- Amélioration de la gestion durable des terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</li> <li>▪ ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</li> <li>▪ ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</li> <li>▪ ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</li> <li>▪ ODD12 : Etablir des modes de consommation et de production durables</li> <li>▪ 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable</li> <li>▪ 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale</li> <li>▪ 9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité</li> </ul>
<b>Orientation Stratégique 2 :</b> Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité, de la cohésion et de la protection	<b>Programme II :</b> Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale	Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisant et à l'alphabétisation</li> <li>2. Renforcement de l'accès des populations aux services de</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</li> <li>▪ ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</li> <li>▪ ODD4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de</li> </ul>

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales/ODD
sociale			<p>santé de qualité</p> <p>3. Promotion du sport, les loisirs et la culture</p> <p>4. Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale</p> <p>5. Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</p>	<p>qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODD6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</li> <li>▪ ODD7 : Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</li> <li>▪ 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées</li> <li>▪ 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</li> <li>▪ 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</li> <li>▪ 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable</li> <li>▪ 16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</li> </ul>
<b>Orientation Stratégique 3 :</b> Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	<b>Programme III :</b> Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	▪ Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	<p>1. Appui à l'adaptation des systèmes agricoles, à travers une meilleure gestion intégrée des ressources en eau, forestière et énergétique, et de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</li> <li>▪ ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</li> </ul>

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales/ODD
	catastrophes		<p>l'établissement humain, face aux effets des changements climatiques</p> <p>2. Amélioration à la gestion des risques et catastrophes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</li> <li>▪ ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité</li> <li>▪ 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</li> </ul>
<b>Orientation Stratégique 4 :</b> Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	<b>Programme IV :</b> Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	Améliorer la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base</li> <li>2. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale</li> <li>3. Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources locales</li> <li>4. Digitalisation de l'administration locale et du mécanisme de mobilisation des ressources</li> <li>5. Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</li> <li>6. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</li> <li>7. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.</li> <li>▪ ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles pour tous</li> <li>▪ 5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique</li> </ul>

## 6.5. Matrice du cadre stratégique

Ce tableau présente la vision du PDC 4, les orientations et les axes stratégiques du PDC ainsi que les programmes.

**Tableau 50 : Matrice du cadre stratégique**

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs stratégiques	Axes stratégiques / Projets	Programmes
« A l'horizon 2028, Ouaké est une commune sécurisée, bien gouvernée, résiliente et à économie prospère »	Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité	Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement des capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche</li> <li>2. Renforcement du développement des activités de transformation des produits agropastoraux</li> <li>3. Aménagement des voies urbaines et les pistes rurales</li> <li>4. Appui à la compétitivité des produits artisanaux locaux</li> <li>5. Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</li> <li>6. Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</li> <li>7. Amélioration de la gestion durable des terres</li> </ol>	Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité
	Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale	Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisant et à l'alphabétisation</li> <li>2. Renforcement de l'accès des populations aux services de santé de qualité</li> <li>3. Promotion du sport, les loisirs et la culture</li> <li>4. Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale</li> <li>5. Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</li> </ol>	Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale
	Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appui à l'adaptation des systèmes agricoles, à travers une meilleure gestion intégrée des ressources en eau, forestière et énergétique, et de l'établissement humain, face aux effets des changements climatiques</li> <li>2. Amélioration à la gestion des risques et catastrophes</li> </ol>	Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes
	Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	Améliorer la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base</li> <li>2. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale</li> <li>3. Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources locales</li> <li>4. Digitalisation de l'administration locale et du mécanisme de mobilisation des ressources</li> <li>5. Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</li> <li>6. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</li> <li>7. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale</li> </ol>	Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources

## VII. CADRE PROGRAMMATIQUE

### 7.1. Matrice du cadre programmatique

Le cadre programmatique du PDC 4 de la commune de Ouaké se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 51 : Matrice du cadre programmatique**

Programmes	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Projets
Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité	Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, de transformation et d'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer les capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche</li> <li>2. Renforcer le développement des activités de transformation des produits agropastoraux</li> <li>3. Aménager les voies urbaines et les pistes rurales</li> <li>4. Appuyer la compétitivité des produits artisanaux locaux</li> <li>5. Renforcer la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</li> <li>6. Promouvoir le dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</li> <li>7. Améliorer la gestion durable des terres</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement des capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche</li> <li>2. Renforcement du développement des activités de transformation des produits agropastoraux</li> <li>3. Aménagement des voies urbaines et les pistes rurales</li> <li>4. Appui à la compétitivité des produits artisanaux locaux</li> <li>5. Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</li> <li>6. Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</li> <li>7. Amélioration de la gestion durable des terres</li> </ol>
Renforcement de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale	Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité, de la sécurité et de la cohésion sociale	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisant et à l'alphabétisation</li> <li>2. Renforcer l'accès des populations aux services de santé de qualité</li> <li>3. Promouvoir le sport, les loisirs et la culture</li> <li>4. Renforcer la sécurité, la cohésion et la protection sociale</li> <li>5. Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisant et à l'alphabétisation</li> <li>2. Renforcement de l'accès des populations aux services de santé de qualité</li> <li>3. Promotion du sport, les loisirs et la culture</li> <li>4. Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale</li> <li>5. Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</li> </ol>

Programmes	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Projets
Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyer l'adaptation des systèmes agricoles, à travers une meilleure gestion intégrée des ressources en eau, forestière et énergétique, et de l'établissement humain, face aux effets des changements climatiques</li> <li>2. Améliorer la gestion des risques et catastrophes</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appui à l'adaptation des systèmes agricoles, à travers une meilleure gestion intégrée des ressources en eau, forestière et énergétique, et de l'établissement humain, face aux effets des changements climatiques</li> <li>2. Amélioration à la gestion des risques et catastrophes</li> </ol>
Amélioration de la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	Améliorer la gouvernance locale, des conditions de travail de l'administration locale et de la mobilisation des ressources	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer l'exercice de la démocratie à la base</li> <li>2. Améliorer les conditions de travail de l'administration locale</li> <li>3. Renforcer le mécanisme de mobilisation des ressources locales</li> <li>4. Digitaliser l'administration locale et du mécanisme de mobilisation des ressources</li> <li>5. Promouvoir l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</li> <li>6. Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</li> <li>7. Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base</li> <li>2. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale</li> <li>3. Renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources locales</li> <li>4. Digitalisation de l'administration locale et du mécanisme de mobilisation des ressources</li> <li>5. Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</li> <li>6. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</li> <li>7. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale</li> </ol>

## 7.2. Cadre logique du PDC 4 de Ouaké

Le cadre logique du PDC 4 de la commune de Ouaké se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 52 : Cadre logique du PDC 4 de la commune de Ouaké**

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
	Objectif général PDC4 : Assurer le développement humain durable et équilibré de la commune de Ouaké			
I	<b>PROGRAMME I : Promotion de l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité</b>			
OG1	Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité			
P1.1	Renforcement des capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche			
OS1.1	Renforcer les capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche			
R.1.1.1	Les capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche sont renforcées			
A.1.1.1.1	Promouvoir l'utilisation des variétés de semences à cycle court en vue de l'atténuation de l'impact des inondations	Nombre de paysans ayant adopté les variétés de semences à cycle court	CeC ATDA	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.2	Former les populations sur la nutrition et le jardin de case	Nombre de population agricole formés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.3	Identifier les parties prenantes essentielles de la transhumance	Nombre de parties prenantes identifiées	Rapport de l'activité, cartographie des parties prenantes	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.4	Sensibiliser les acteurs impliqués dans le règlement des conflits sur la gestion transparente des conflits	Nombre d'acteurs sensibilisés	Rapport de l'activité, liste de présence	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.5	Réaliser une retenue d'eau sur la rivière Bohom pour desservir 10 localités	01 retenue d'eau réalisée sur la rivière Bohom ;	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.6	Réaliser un abreuvoir dans la zone de Kpélité pour desservir les éleveurs des camps peulhs de Kpélité, Alayomdè, Salangawa, Bissétougou, de Sonaholou et Awanla	01 abreuvoir réalisé dans la zone de Kpélité	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.7	Réaliser une retenue d'eau à Madjatom	01 retenue d'eau réalisée à Madjatom	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
				extrémisme violent
A.1.1.1.8	Réaliser un abreuvoir à Kawado	01 abreuvoir réalisé à Kawado	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.9	Réaliser une mini retenue d'eau et aménagement du bassin maraîcher entre Assodè, Tchouwé et Mankpassi	01 mini retenue d'eau réalisée pour le maraîchage au profit des villages de Assodè, Tchouwé et Mankpassi ; Nombre de maraîchers installés	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.10	Renforcer la digue, le curage, le déversoir et la sécurisation du barrage de Komdè	Nombre de dispositif de renforcement de la digue et du déversoir du barrage de réalisé Mètre linéaire de clôture réalisé	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.11	Réaliser un abreuvoir dans le village de Pamou	Nombre d'abreuvoir réalisé dans le village de Pamou	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.12	Désensabler les barrages de Talina, Kpakpalaré, Kadolassi, et Ouramaré	Nombre de barrages désensablés en 5 ans (Kpakpalaré, Talinta, Kadolassi et Ouramaré)	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.13	Réhabiliter la retenue d'eau d'Akpadè	La retenue d'eau d'Akpadè réhabilitée	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.14	Réaliser une retenue d'eau sur le site maraîcher de Mouloumba	Nombre de retenue d'eau réalisée sur le site maraîcher de Mouloumba	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.15	Réaliser une clôture grillagée de 1000m sur le site maraîcher de Ouramaré	Nombre de mètre linéaire de clôture grillagée réalisée sur le site maraîcher de Ouramaré	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.16	Réaliser une mini retenue d'eau dans la zone de Kara-fada desservant 9 villages	01 mini retenue d'eau réalisée dans la zone de Kara-fada	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.17	Appuyer en formation et en matériels les éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles	Nombre d'éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles appuyés en formation et en matériels	Rapport de la formation ; Nombre de matériels offerts	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.18	Réaliser des abreuvoirs aux camps peulh Kawado, Alitokoum, Kadolassi, Tchaladè, Kantè, Kim-Kim, Mouloumba et Talinta	Nombre d'abreuvoir réalisé par camp peulh	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.19	Réaliser des aménagements hydro agricoles pour la production des cultures maraîchères à Alitokoum, Gbaou, Tchaladè, Mouloumba, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta	Nombre d'aménagements hydro agricoles réalisés	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.20	Equiper en matériels agricoles les producteurs des cultures maraîchères de Alitokoum, Gbaou, Mouloumba, N'djakada, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta	Nombre de producteurs de cultures maraîchères équipés en matériels agricoles	PV de réception des travaux des matériels agricoles ; PV de remise des matériels	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
A.1.1.1.21	Réaliser des retenues d'eau à Ouaké Tchalinga	02 retenues d'eau réalisées en 5 ans	Rapports des séances	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.22	Organiser des séances d'informations sur les services financiers accessibles (produit des SFD présents, FNDA, FIC agriculture, FCDA...)	Nombre de séances d'informations sur les services financiers accessibles organisées	Rapports des plaidoyers	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.23	Plaidoyer auprès de CLCAM, SIA N'SON et ACFB pour des conditions allégées aux producteurs, éleveurs, artisans, etc.	Nombre de plaidoyers organisé	Rapports de formation ; Nombre de producteurs formés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.24	Organiser des formations /recyclages des producteurs sur les techniques de gestion et de restauration de la fertilité des sols	Nombre de producteurs formés sur la mise en pratique des systèmes de GIFS	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.25	Construire/réhabiliter des magasins de stockage et des aires de séchage au profit des coopératives	Nombre de magasins stockage des produits agricoles construits	Superficie d'aires de pâturage délimitée ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.26	Délimiter les aires de pâturage	Nombre de zones de pâturage sont aménagés dans chaque arrondissement	Rapports des séances ; Liste de présence	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.27	Sensibiliser les éleveurs sur la promotion des systèmes d'élevage semi- intensifs	Nombre d'éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisés	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.28	Promouvoir la valorisation des sous- produits agricoles pour l'alimentation des animaux	Nombre d'éleveurs acquis	Visite de terrain ; Témoignages	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.29	Elaborer le Plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	Nombre de Plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	Document du plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.30	Renforcer les capacités des services vétérinaires	Nombre d'agents des services vétérinaires formés ou recyclés	Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.31	Appuyer la production et la subvention de semences certifiées (soja, maïs, riz)	Nombre de semenciers appuyés	Accords de subvention	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.1.1.32	Appuyer techniquement et en prophylaxie les éleveurs de petits ruminants et de volaille	Nombre d'éleveurs appuyés	Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P1.2</b>	<b>Renforcement des capacités des unités de transformations des produits agropastoraux</b>			
<b>OS1.2</b>	<b>Renforcer les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux</b>			
<b>R1.2.1</b>	<b>Les capacités des unités de transformations des produits</b>			

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
	<b>agropastoraux sont renforcées</b>			
A.1.2.1.1	Réaliser une mini-usine de transformation de riz sur le site du barrage de Kpapkalaré	01 mini-usine de transformation de riz installée à Kpapkalaré	PV de réception des travaux et de mise en service	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.2.1.2	Appuyer en matériels et équipements les groupements des femmes transformatrices des produits agro-alimentaire (riz, soja moutarde, Tchoukoutou, galette etc.) du riz, soja moutarde, Tchoukoutou dans les villages	100% des groupements de femmes appuyés	PV de remise des matériels	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.2.1.3	Promouvoir l'entreprenariat agricole des jeunes et des femmes	300 jeunes et femmes appuyées d'ici 2028	Les témoignages, les accords de partenariat signés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A.1.2.1.4	Accompagner l'accès des artisans aux services financiers (SFD, ASFB, CLCAM, FCDA et FNDA)	500 d'artisans appuyés	Les témoignages ; Carnets de crédit	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P1.3</b>	<b>Aménagement des voies urbaines et les pistes rurales</b>			
<b>OS1.3</b>	<b>Aménager les voies urbaines et les pistes rurales</b>			
<b>R1.3.1</b>	<b>Les voies urbaines et les pistes rurales sont aménagées</b>			
A1.3.1.1	Aménager des pistes : Madjatom –frontière Togo (3 km), Komtcha-Kpalambou (8km), Kadolassi –Kokokpandè Frontière Togo (3km), Camp peulh-Tchaladè(4km) ,Gnalo-atchaou-frontière-Togo (3km),Kim kim-marché bénin (2 km), Marché bénin –frontière Togo(3km),Badjoudè-Kadolassi Frontière Togo (6,5km), Marché bénin-Kagnifèlè-frontière -Togo (3km), N'djakada- frontière -Togo(2km), Embranchement route de la paix-Gnangba-Kabia- Togo (8km), Marché gbaou-frontière-Togo (2,5km), embranchement Gbaou-Batchagnam-frontière Togo (3km),	70 Km linéaire de pistes cibles aménagés	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.3.1.2	Aménagement des pistes rurales qui sont en étude	Nombre de Km linéaire de pistes cibles aménagé	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.3.1.3	Ouvrir des vons à Ouaké, Badjoudè et Komdè	20 Km de von ouverts	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.3.1.4	Réaliser l'entretien courant et périodique des pistes débouchant sur les marchés et les zones à forte production agricole.	150km linéaires de pistes entretenues en 5 ans	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.3.1.5	Elaborer le Plan Directeur d'Urbanisme de Ouaké centre	Le document du PDU finalisé	PV de validation du PDU	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.3.1.6	Aménager les rues secondaires du chef-lieu de la commune	15 Km de rues secondaires aménagées au chef-lieu de la commune	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
P1.4	<b>Appui à la compétitivité des services et produits artisanaux locaux</b>			
OS1.4	<b>Appuyer la compétitivité des services et produits artisanaux locaux</b>			
R1.4.1	<b>La compétitivité des services et produits artisanaux locaux est appuyée</b>			
A1.4.1.1	Organiser des sessions de formation et de recyclage des artisans locaux sur la fabrication, la maintenance et la réparation des équipements agricoles	A fin 2024, au moins 250 artisans locaux formés	Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.4.1.2	Renforcer les capacités des artisans sur les exigences de qualité des produits et services artisanaux	Nombre de formation organisées	Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.4.1.3	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	Rapports de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
P1.5	<b>Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</b>			
OS1.5	<b>Renforcer la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</b>			
R1.5.1	<b>La modernisation des infrastructures économiques et marchandes est renforcée</b>			
A1.5.1.1	Construire un parking gros porteurs dans le village de Kassoua	01 parking gros porteurs construit dans le village de Kassoua	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.5.1.2	Construire des hangars dans les marchés de : Madjatom, Gbaou, Yalah, Marché bénin, Lahadi et Itchéli	10 hangars construits dans chaque marché en 5ans	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.5.1.3	Reconstruire le marché de Kassoua aux normes et standards internationaux avec l'aménagement des voies d'accès	Le marché de Kassoua construit aux normes et standards internationaux	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.5.1.4	Construire deux marchés de bétail à Ouaké et Sèmère I	02 marchés de bétail construits à Ouaké et Sèmère I	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
P1.6	<b>Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</b>			
OS1.6	<b>Promouvoir du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</b>			
R1.6.1	<b>Le dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles) est promu</b>			
A1.6.1.1	Organiser des séances de vulgarisation et de mobilisation des financements du PCDA	Nombre de séances de vulgarisation et de mobilisation des financements du PCDA	Rapport de l'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
				extrémisme violent
A1.6.1.2	Organiser l'évaluation du PCDA au moins une fois tous les 02 ans	Niveau de réalisation des actions/projets du PCDA ; Types et niveaux de performances des filières définis (production, rendement, CDL, etc.)	Rapports d'évaluation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.6.1.3	Organiser et tenir les sessions de dialogue public-privé	Nombre de sessions de dialogue 02 par an ; Niveau (en %) d'exécution des résolutions	PV de session ; Rapport d'activités de la plateforme	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.6.1.4	Appuyer les ABC et les ESOP dans leur développement et mise en place	Environ 10 agrégateurs ont obtenu la facilitation des formalités administratives	PAI ; PTAB ; Rapport de gestion	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P1.7</b>	<b>Amélioration de la gestion durable des terres</b>			
<b>OS1.7</b>	<b>Améliorer la gestion durable des terres</b>			
<b>R1.7.1</b>	<b>La gestion durable des terres est améliorée</b>			
A1.7.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.2	Assurer la sécurisation des terres agricoles dans la commune	100% des terres agricoles sécurisées d'ici 2028	Nombre d'ADC délivré Nombre d'hectare sécurisé	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.3	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité Bon d'achat	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.4	Former les producteurs sur les semis précoce dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.5	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.6	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.7	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	2500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.8	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.9	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
				extrémisme violent
A1.7.1.10	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiers, orangers, manguiers, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.11	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.12	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.13	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parcage rotatif	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.14	Former des jeunes sur la fabrication du compost	300 jeunes en 3 ans	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A1.7.1.15	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>II</b>	<b>PROGRAMME II : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale</b>			
<b>OG2</b>	<b>Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale</b>			
<b>P2.1</b>	<b>Assurance d'un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation</b>			
<b>OS2.1</b>	<b>Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation</b>			
<b>R2.1.1</b>	<b>Un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation est assuré</b>			
A2.1.1.1	Construire des modules de classes avec équipements : EM Kadolassi, EM Gnalo, EM Kassoua, EM Assaradè, EM Massi, EM Tchaladè avec équipements EM Kawado, EM Kpalambou, EM Landa, , EM Gbaou, EM Alitokoum, EM N'djakada, EM Tchalinga, EM Komtcha, EM KouKouloumda, EM Talinta, EM Ouramaré, EM Sonaholou, EM Kakpala, EPP Kpalambou, EPP Ikpédoué, EPP Atchaou, EPP Kassoua Zongo, EPP Wèkètè, EPP Salangawa	01 module de classes est construit dans chaque école cible	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.2	Construire des modules de classes avec équipements dans les EPP de la commune	10 modules de classe construits en 5 ans	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.3	Construire des centres d'alphabétisation dans les villages	10 centres d'alphabétisation construits dans 10 villages	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
				extrémisme violent
A2.1.1.4	Faire fonctionner les centres d'alphabétisation	50 centres	Rapport d'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.5	Assurer le suivi des activités d'alphabétisation	06 suivis effectués par an	Rapport de suivi	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.6	Construire les clôtures des complexes scolaires de Sèmèrè1, Ouaké, Komdè, Tabataboré (Sèmèmrè 2) Talinta et Badjoudè	Mètre linéaire de clôture réalisé autour des complexes scolaires de Sèmèrè1, Ouaké, Komdè et Badjoudè	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.7	Equiper les EM de de la commune	Nombre de mobiliers acquis pour les EM de la commune	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des mobiliers	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.8	Equiper toutes EM et les EPP de de la commune	Nombre de mobiliers acquis pour les EPP de Assodè, Kpélou, Mankpassi, Komdè / B, Salangawa, Komdé/A, Kalah, Ouaké /B, Tchaladè, Kassoua-zongo, Kakpala, Pamou, Atchankonoun, Dompago/A, Talinta / B, Komtcha, Atchao, Mami, Sèmèrè/C	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des mobiliers	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.9	Construire les clôtures des EM Sobitè, Koukoulounda, Talinta, Daka, Akpadè, Sèmèrè centre, Ouaké centre, Dompargo, Tchingayaré	Mètre linéaire de clôture réalisé autour des EM de Sobitè, Koukoulounda, Talinta, Daka, Akpadè	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.10	Appuyer la scolarisation et le maintien des enfants à l'école	1000 enfants (filles, garçons) subventionnés pour leur scolarisation	Liste des enfants appuyés ; Les résultats scolaires	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.11	Organiser des plaidoyers pour le déploiement d'enseignants complémentaires dans les écoles et collèges	Nombre de plaidoyers organisé ; Nombre d'enseignants complémentaires affecté	Rapport de plaidoyer	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.12	Réhabiliter les EM et EPP délabrées	100% des EM et EPP délabrées rénovées	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.13	Achever clôture de la CS Ouaké	Mètre linéaire de clôture réalisé	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.1.1.14	Appuyer la formation des élèves aux métiers d'avenir	01 formation des élèves aux métiers d'avenir organisée dans chaque CEG ; Nombre d'élèves appuyés	Rapports de formation ; Liste des élèves appuyés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
P2.2	<b>Renforcement à l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité</b>			
OS2.2	<b>Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité</b>			90

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
R2.2.1	<b>L'accès des populations aux services de santé de qualité est renforcé</b>			
A2.2.1.1	Electrifier les centres de santé de Kassoua, Gbaou et Tchalinga (ABeGIEF)	03 centres de santé électrifiés (Kassoua, Gbaou et Tchalinga)	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.2	Construire des salles d'hospitalisation à la maternité isolée de Gbaou, Assodè	01 salle d'hospitalisation construite à la maternité isolée de Gbaou, Assodè	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.3	Construire des logements de la sage-femme et du chef poste dans les centres de santé Bajoudè et Sèmèrè centre	02 logements construits pour la sage-femme et le chef poste des centres de santé Bajoudè et Sèmèrè centre	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.4	Rénover les logements du personnel de la santé : CSC (médecin chef, sage-femme, infirmier chef poste) ; CSA Komdè (sage-femme et de l'infirmier chef poste) CS de Madjatom (infirmier chef poste)	07 logements du personnel de la santé rénovés : CSC (médecin chef, sage-femme, infirmier chef poste) ; CSA Komdè (sage-femme et de l'infirmier chef poste) CS de Madjatom (infirmier chef poste)	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.5	Construire les clôtures des centres de santé Assodè, Gbaou, Kassoua, Madjatom	Mètre linéaire de clôture réalisé autour des centres de santé Assodè, Gbaou, Kassoua, Madjatom	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.6	Réhabiliter la maternité, dispensaire du centre de santé de Ouaké	Réfection maternité, dispensaire du centre de santé de Ouaké	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.7	Réhabiliter la maternité, dispensaire du centre de santé de Awotobi	02 infrastructures sanitaires réalisées d'ici 2026	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.8	Construire les dispensaires de Kassoua, Madjatom, Assodè et Gbaou	04 dispensaires construites d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.9	Construire la maternité de Tchalinga	01 maternité construite d'ici 2026	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.10	Réhabiliter les maternités et les dispensaires des centres de santé de Komdè et de Bajoudè	02 dispensaires et 02 maternité réhabilités	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.11	Construire des latrines plus douches dans les centres de santé de Bajoudè et Madjatom	02 blocs de latrines et 02 blocs de douches construits d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.12	Construire un bloc opératoire au centre de santé de Ouaké	01 bloc opératoire construit d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.13	Equiper le centre de santé de Kassoua en matériels et en mobilier de travail	Nombre de matériels et de mobilier offert	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
			équipements	extrémisme violent
A2.2.1.14	Equiper le laboratoire du CSC en matériels (spectrophotomètre, une sonde d'échographie) et autres	Nombre de matériels offert	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des équipements	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.15	Construire de vidoirs + toilettes inclusives au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	03 bloc de latrines de 04 cabines construites, Nombre de vidoirs construits	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.16	Réaliser une fosse à déchets liquide au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	01 fosse à déchets liquide réalisée au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.17	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de mise en place accompagné par an ; Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.18	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.19	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	Rapport de supervision	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.20	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.21	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	Rapports	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.22	Mettre en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.23	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	Rapports de formations	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.24	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance		Base des RC/Grille d'évaluation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.25	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	Etat de paiement/documents comptables	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.26	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

<b>Code</b>	<b>Programmes/Projets/Résultats/activités</b>	<b>Indicateurs (IOV)</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses ou Risques</b>
A2.2.1.27	Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Ouaké à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.28	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nombre de campagnes de dépistage appuyée par la commune	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.29	Accroître la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.30	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge du VIH et de la tuberculose	Nombre de localités couvertes	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.31	Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	Nombre de cas pris en charge par an	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.2.1.32	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	Le taux d'adoption des méthodes PF	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P2.3</b>	<b>Promotion du sport, des loisirs et de la culture</b>			
<b>OS2.3</b>	<b>Promouvoir le sport, des loisirs et de la culture</b>			
<b>R.2.3.1</b>	<b>Le sport, les loisirs et la culture sont promus</b>			
A2.3.1.1	Faire les plaidoyers à l'endroit du MSL pour la construction et l'équipement des stades au niveau des arrondissements	02 plaidoyers réalisés par an ; nombre infrastructures réalisées	Rapport d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.2	Construire des centres des jeunes et de loisirs bien équipés	03 centres des jeunes construits (Komdè, Sèmèrè I et Tchalinga)	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.3	Construire le stade omnisport de Ouaké	01 stade omnisport construit d'ici 2028	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.4	Réhabiliter les centres des jeunes et de loisir de Ouaké, Sèmèrè 2 et de Badjoudé	03 centres des jeunes réhabilités en 5 ans	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.5	Equiper les centres de jeunes et de loisir de Ouaké, Sèmèrè 2 et de Badjoudé en mobilier	Nombre de mobilier acquis	PV de réception de remise des mobilier	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.6	Aménager des terrains de sports des arrondissements (Sèmèrè, Sèmèrèll, Komdè, Bajoudé, Ouaké et Tchalinga)	06 terrains de sports aménagés	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.7	Acquérir des kits de jeux dans les centres de jeunes et de loisir	06 kits de jeux acquis et installés en 5 ans	PV de remise des kits	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
				extrémisme violent
A2.3.1.8	Réfectionner les centres de loisirs de Bajoudè, Sèmèrè2 et Ouaké	03 centres de loisirs réfectionnés (Bajoudè, Sèmèrè2 et Ouaké)	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.9	Equiper les centres de loisirs de Bajoudè, Sèmèrè2, Sèmèrè1, Komdè, Ouaké et Tchalinga	06 centres de loisirs sont équipés (Bajoudè, Sèmèrè 2, Sèmèrè 1, Komdè, Ouaké et Tchalinga)	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.10	Clôturer les centres des jeunes de la commune	02 centres des jeunes clôturés d'ici 2028 (Bajoudè et Sèmèrè	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.3.1.11	Valoriser les danses traditionnelles, les rites initiatiques (Kamuu, et autres)	01 festival des danses traditionnelles, des rites initiatiques organisé chaque année	Rapport d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P2.4</b>	<b>Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale</b>			
<b>OS2.4</b>	<b>Renforcer la sécurité, la cohésion et la protection sociale</b>			
<b>R2.4.1</b>	<b>La sécurité, la cohésion et la protection sociale sont renforcées</b>			
A2.4.1.1	Renforcer les capacités des points focaux genre de toute la commune	12 points focaux genre formés	12 points focaux genre formés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.4.1.2	Sensibiliser sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	1800 jeunes et hommes touchés	1800 jeunes et hommes touchés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.4.1.3	Améliorer la prise en compte du genre et l'égalité des sexes au sein du personnel communal	3 femmes recrutées au poste de décision	3 femmes recrutées au poste de décision	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.4.1.4	Installer des lampadaires solaires dans les villages administratifs de la commune de Ouaké	au moins 100lampadaires solaires sont installés dans les arrondissements de la commune de Ouaké	au moins 100lampadaires solaires sont installés dans les arrondissements de la commune de Ouaké	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.4.1.5	Electrifier des villages : Gnamgba-Kabia, gbaou, n'djakada, Kagnifèlè, Daka, Kim kim, Wèkètè, Adjèdè, Wakité, Kassoua, Assaradè, Tchalandè, Kadolassi, Alitokoum, Kawado, Tchalinga, Madjatom, Massi, Gnalo, Kantè et autres villages de la commune	20 villages électrifiés	18 villages électrifiés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.4.1.6	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	300 enfants et femmes récupérés et pris en charge	300 enfants et femmes récupérés et pris en charge	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P2.5</b>	<b>Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</b>			
<b>OS2.5</b>	<b>Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</b>			
<b>R.2.5.1</b>	<b>L'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et</b>			0

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
	<b>assainissement de base est amélioré</b>			
A2.5.1.1	Réaliser des forages à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	07 FPM réalisés à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.5.1.2	Améliorer la desserte en eau potable dans la commune	300 EPE supplémentaires réalisés	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.5.1.3	Réhabiliter les forages défectueux	70 forage réhabilités	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.5.1.4	Construire une décharge provisoire de déchets ménagers	01 décharge provisoire des DSM construits	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.5.1.5	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal	Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) élaboré	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A2.5.1.6	Acquérir des matériels et outils d'assainissement	Nombre de matériels et outils d'assainissement acquis	PV de réception	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
III	<b>PROGRAMME III : Renforcement de la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>			
OG3	<b>Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>			
P3.1	<b>Appui à l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques</b>			
OS3.1	<b>Appuyer l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques</b>			
R3.1.1	<b>L'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques est appuyé</b>			
A3.1.1.1	Reboiser de façon intensive des espaces dégradés de forêts communautaires de Kim-Kim, Salangawa, Ouramaré, Mami, Tchalinga, Lao à Komdè, Kadolassi et Alindao	Sept (07) Forêts communautaires sont reboisées d'ici 2025 ; 3000 plants à croissance rapide mis en terre	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A3.1.1.2	Restaurer les forêts galeries dans les arrondissements	2000 mètres de forêts galeries restaurées en 5 ans	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A3.1.1.3	Restaurer les forêts galeries au niveau des retenues d'eau des barrages et des cours d'eau	Les périmètres de toutes les retenues d'eau et tous les barrages reboisés ;	Rapport de reboisement	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
		Nombre de plants mis en terre		extrémisme violent
A3.1.1.4	Sensibiliser la population sur les enjeux de la GIRE	04 émissions radiophoniques par an organisées ; 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées	Rapports de sensibilisation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A3.1.1.5	Sensibiliser la population sur des mesures d'adaptation (orientation, hauteur et baies des bâtiments) face à la forte chaleur et les vents violents	02 séances de sensibilisation de la population par arrondissement sur des mesures d'adaptation face à la forte chaleur et les vents violents organisées	Rapports de sensibilisation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A3.1.1.6	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	01 Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) élaboré	Le document du SDAC ; PV de validation du SDAC	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>Total P3.1</b>				
<b>P3.2</b>	<b>Amélioration de la gestion des risques et catastrophes</b>			
<b>OS3.2</b>	<b>Améliorer la gestion des risques et catastrophes</b>			
<b>R3.2.1</b>	<b>La gestion des risques et catastrophes est améliorée</b>			
A3.2.1.1	Identifier les zones à risque d'inondations	Nombre de zones à risque d'inondations	Répertoire des Identifier des zones à risque d'inondations	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A3.2.1.2	Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	01 séance de sensibilisation par arrondissement organisée	Rapports de l'activité	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A3.2.1.3	Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	01 plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré	Le PCC ; PV de validation du PCC	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>IV</b>	<b>PROGRAMME IV : Amélioration de la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>			
<b>OG4</b>	<b>Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>			
<b>P4.1</b>	<b>Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base</b>			
<b>OS4.1</b>	<b>Améliorer l'exercice de la démocratie à la base</b>			
<b>R4.1.1</b>	<b>L'exercice de la démocratie à la base est amélioré</b>			
A4.1.1.1	Assurer le fonctionnement régulier des organes infra communaux et des commissions permanentes	12 sessions d'arrondissement par an et par arrondissement tenues ; 04 sessions par an et par village tenues ; 04 sessions par commission sont tenues par an	Comptes rendus des sessions d'arrondissement et de village Listes de présence	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.1.1.2	Assurer le fonctionnement régulier des organes communaux	04 sessions ordinaires du conseil communal par an sont tenues ; 12 sessions du conseil de supervision par an sont tenues ; 06 réunions de concertation	Délibérations des conseils communal et de supervision	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
		sont tenues par an		
A4.1.1.3	Organiser régulièrement les redditions de comptes sur la gestion des affaires publiques	Au moins 02 séances de reddition de compte organisées par an	Rapports de séance de reddition de compte	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.1.1.4	Accompagner le fonctionnement régulier du cadre intégrateur	Nombre de sessions du cadre tenues ; % de session financé par le budget de la commune ; Nombre de décisions prises par le conseil à base des suggestions du cadre Intégrateur	Rapports d'activités	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P4.2</b>	<b>Amélioration des conditions de travail et des compétences de l'administration locale</b>			
<b>OS4.2</b>	<b>Améliorer les conditions de travail et des compétences de l'administration locale</b>			
<b>R4.2.1</b>	<b>Les conditions de travail de l'administration locale sont améliorées</b>			
A4.2.1.1	Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur le management stratégique, opérationnel et la GARD	Tous les cadres A et B formés	Rapports de formation ; Les modules déposés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.2	Renforcer les capacités matérielles de l'administration	Nombre de matériels acquis	PV de réception des matériels	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.3	Effectuer un recrutement complémentaire du personnel de l'administration basé sur le genre	04 cadres A recrutés	Rapport de recrutement	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.4	Réhabiliter les bureaux des arrondissements	06 bureaux d'arrondissements construits/réhabilités	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.5	Construire les clôtures des bureaux d'arrondissements	Mètre linéaire de clôtures des bureaux d'arrondissements construit	PV de réception des travaux	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.6	Acquérir un groupe électrogène de grande capacité à la mairie	Acquérir un groupe électrogène de grande capacité	PV de réception ; Pièces d'achat	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.7	Doter la mairie d'un véhicule de Pool	01 véhicule de Pool acquis à la mairie	PV de réception ; Pièces d'achat	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.2.1.8	Equiper les bureaux des chefs services, chefs divisions et des secrétaires d'arrondissements en mobilier	Nombre de mobilier acquis pour les bureaux des chefs services, chefs divisions et des secrétaires d'arrondissements	PV de réception ; Pièces d'achat	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
P4.3	<b>Renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources locales</b>			
OS4.3	<b>Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources locales</b>			
R4.3.1	<b>Les mécanismes de mobilisation des ressources locales sont renforcés</b>			
A4.3.1.1	Doter les services communaux de recouvrement de moyens humains et matériels conséquents	Nombre d'agents mis à la disposition du service de recouvrement ; Nombre de motos mis à la disposition du service de recouvrement	Arrêté de nomination du cadre Note de mise à disposition du matériel	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.2	Elargir l'assiette fiscale	20 nouvelles taxes introduites	Base d'imposition SAAF	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.3	Actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières actualisé	SAAF, SE ; Le document de manuel de procédures administratives et financières	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.4	Organiser des descentes conjointes de sensibilisation des populations sur le bien-fondé du paiement des impôts (TPS, CDL etc.)	Nombre de supervisions conjointes faite ; Nombre de personnes sensibilisées	Rapport de séances	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.5	Créer un guichet unique à la mairie	Nombre de partenaire trouvé ; Nombre de guichet	Rapport et guichet	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.6	Doter les services de recouvrement des impôts et taxes de moyens roulants (moto) et moyens matériels (outils informatiques)	% agents disposant de matériel roulant (moto RAI)	Base de matériel	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.7	Dynamiser les agents de recouvrement et les agents collecteurs CDL et autres	Nombre de session de formation ; % de membres Dynamisés	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.8	Organiser un forum économique et social	01 forum t économique et social organisé en 2024	Rapport du forum	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.9	Réaliser le recensement des usagers des marchés et des contribuables de la commune	Nombre de forains et de contribuables recensés	Base de données des usagers et contribuables de la commune	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.10	Evaluer trimestriellement les agents collecteurs CDL et autres taxes	Nombre d'évaluation faite ; % d'agents évalués ; %d'agents motivés	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.11	Faire un suivi des opérations de collecte dans les marchés	Nombre de suivi fait ; Montant mobilisé/An	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.12	Mettre en place un mécanisme de collecte des taxes auprès des	Nombre de mécanisme de collecte mis	Rapport	Volonté politique, disponibilité

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
	OPA (Organisation Professionnels Agricoles)	en place ; Montant recouvré/trimestre		des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.13	Mettre en place un mécanisme de sécurisation des frontières entre les communes frontalières et le Togo (augmenter la couverture en agents CDL, solliciter la police)	Nombre de mécanisme de sécurisation mis en place ; Montant recouvré /Trimestre	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.14	Actualiser le répertoire des propriétaires de taxi à deux ou trois ou quatre roues	Nombre de propriétaire de taxi à deux trois ou 4 roues existant ; Montant mobilisé/trimestre	Base de données	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.15	Organiser des rencontres avec les syndicats des conducteurs de taxi-motos, des transporteurs, des gares routières	Nombre de rencontres ; Montant mobilisé/An	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.16	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la mobilisation des ressources avec prise en charge des membres par la mairie	Nombre de séances de CCMR organisé ; Montant recouvré	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.17	Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre service des impôts et mairie	Montant mobilisé/An	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.18	Actualiser l'arrêté instituant la demande d'autorisation pour des manifestations (mariage religieux, baptême, cérémonie de prière, congrès etc.)	Nombre d'arrêté actualisé	Arrêté	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.19	Réaliser les enquêtes fiscales à temps	Nombre d'enquêtes réalisée ; Montant perçu/an	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.20	Distribuer à temps les avis d'imposition	Nombre d'avis émis ; % d'avis d'imposition distribués ; Montant recouvré /An	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.21	Mettre en place un mécanisme efficace d'exploitation des magasins et autres infrastructures agricoles	Nombre de mécanisme mis en place ; Montant recouvré/An	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.22	Faire le recensement des usagers des différents marchés pour la digitalisation des recettes propres	Nombre d'usagers des marchés	Base des usagers des marchés	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.23	Répertorier les lavages auto-moto	Répertorier les lavages auto-moto (tous les occupants du domaine public) ; Montant mobilisé/Trimestre	Base de données	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.24	Promouvoir la taxe sur les boissons fermentées de fabrication artisanale (répertoire et autre)	Nombre de mécanisme de recouvrement mis en place ; Montant recouvré/An	Rapport	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.3.1.25	Organiser les séances d'information et de sensibilisation des producteurs pour aller en coopérative et faire les ventes groupé	Nombre de séances d'information organisé ; Montant recouvré/An	Rapports des séances	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
A4.3.1.26	Mettre en place une régie autonome des infrastructures marchandes	01 régie autonome des infrastructures marchandes mise en place d'ici 2024	Rapport d'activités du SAAF et du SE	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P4.4</b>	<b>Assurance de la digitalisation de l'administration locale</b>			
<b>OS4.4</b>	<b>Assurer la digitalisation de l'administration locale</b>			
<b>R4.4.1</b>	<b>La digitalisation de l'administration locale est assurée</b>			
A4.4.1.1	Améliorer la couverture de l'internet haut débit dans la commune	Nombre de localités couverts	Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.2	Etendre des centres numériques communautaires	06 centres complémentaires sont réalisés	Rapport des études de faisabilité et rapport d'exécution des travaux, constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.3	Faire des plaidoyers à l'endroit du ministère de l'économie numérique pour la couverture internet haut débit	02 plaidoyers par an organisés	Rapports des plaidoyers	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.4	Elaborer le Schéma Directeur Informatique de la commune	01 Document du schéma directeur élaboré	Document de Schéma Directeur informatique	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.5	Créer un site web pour la mairie de Ouaké	01 site web disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.6	Former les agents de la mairie à la production du contenu médiatique	37 agents de la mairie formés d'ici 2025	Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.7	Construire une salle pour l'installation d'une médiathèque à la mairie	01 médiathèque est disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.8	Assurer la couverture internet de l'administration communale	Tous les services de la mairie sont couverts en internet	Constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.9	Mettre en réseau les services de la mairie (intranet et interphone corporelle)	Tous les services de la mairie sont interconnectés	Constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.10	Construire une salle d'archivage moderne selon les normes et standards requis	01 salle est aménagée conformément aux normes d'archivage	Rapport d'exécution des travaux, constat de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.11	Numériser les archives de la mairie	100% des archives sont numérisées	Base de données des archives	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.4.1.12	Dématerrialiser les services fiscaux et l'état civil	01 plateforme des services fiscaux et état civil créée	Visite des services cibles	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
				extrémisme violent
A4.4.1.13	Digitaliser le dispositif de mobilisation des ressources propres de la commune	Une application de digitalisation des recettes est acquise	Application installée ; Plateforme créée	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P4.5</b>	<b>Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</b>			
<b>OS4.5</b>	<b>Promouvoir l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</b>			
<b>R4.5.1</b>	<b>L'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont promus</b>			
A4.5.1.1	Renforcer les capacités des jeunes à l'auto-emploi	1800 jeunes renforcées à l'auto-emploi en 5ans	Répertoire des jeunes ; Rapport de formation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.5.1.2	Appuyer la formalisation et l'installation des starts up créées par les jeunes	1200 starts up formalisés et installés	Répertoire des starts up ; Visite de terrain	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.5.1.3	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	PRMP, SAAF	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.5.1.4	Renforcer la coopération décentralisée et l'intercommunalité	01 coopération décentralisée nouée ; Nombre de partenariat avec les communes de l'ACAD	Conventions de partenariat	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
<b>P4.6</b>	<b>Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</b>			
<b>OS4.6</b>	<b>Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</b>			
<b>R4.6.1</b>	<b>La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée</b>			
A4.6.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	Rapports d'activités du RAAF	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.6.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	Rapports d'activités du RAAF	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.6.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel	Nombre de modules de formations	Rapports d'activités du RAAF	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.6.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	Rapports d'activités du RAAF	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.6.1.5	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et	01 manuel de procédures administratives	SAAF, SE Le document de	Volonté politique, disponibilité

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Hypothèses ou Risques
	financières	et financières élaboré/actualisé	manuel de procédures administratives et financières	des ressources financières et extrémisme violent
P4.7	<b>Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale</b>			
OS4.7	<b>Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale</b>			
R4.7.1	<b>Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé</b>			
A4.7.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC 4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours	Rapport d'évaluation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC 4	Un (01) rapport d'évaluation finale	Rapport d'évaluation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.3	Planifier et évaluer les PTA	01 PTA validé par an ; 01 PTA évalué par an	Document du PTA ; Rapport d'évaluation du PTA	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.4	Planifier et évaluer les PAI	2 PAI validé par an ; 01 PAI évalué par an	Document du PAI ; Rapport d'évaluation du PAI	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.5	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	Le document du TBS	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.6	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document du DCPBP	Le document du TBS	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.7	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d'évaluation	Rapports d'évaluation	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.8	Organiser le DOB	Rapports de séance	Le document du TBS	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.9	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées des ODD	La maquette des indicateurs	Le document du TBS	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.10	Elaborer le PDC 5	Le rapport du PDC	Le document du TBS	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent
A4.7.1.11	Mettre en place et rendre opérationnels les cadres de concertation avec les SDE	Nombre de décisions issues du cadre	Rapport de session	Volonté politique, disponibilité des ressources financières et extrémisme violent

### 7.3. Cadre de Mesure du Rendement (CMR)

L'ensemble des résultats pouvant permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de développement a été déterminé et présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 53 : Cadre de Mesure du Rendement (CMR)**

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence	Valeur cible	
	<b>Objectif général PDC4 : Assurer le développement humain durable et équilibré de la commune de Ouaké</b>				
I	<b>PROGRAMME I : Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité</b>				
OG1	<b>Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité</b>				
P1.1	<b>Renforcement des capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche</b>				
OS1.1	<b>Renforcer les capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche</b>				
R.1.1.1	<b>Les capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche sont renforcées</b>				
A.1.1.1.1	Promouvoir l'utilisation des variétés de semences à cycle court en vue de l'atténuation de l'impact des inondations	Nombre de paysans ayant adopté les variétés de semences à cycle court	20%	80%	CeC ATDA
A.1.1.1.2	Former les populations sur la nutrition et le jardin de case	Nombre de population agricole formés en 5 ans	10%	100%	Rapport de formation
A.1.1.1.3	Identifier les parties prenantes essentielles de la transhumance	Nombre de parties prenantes identifiées	20%	100%	Rapport de l'activité, cartographie des parties prenantes
A.1.1.1.4	Sensibiliser les acteurs impliqués dans le règlement des conflits sur la gestion transparente des conflits	Nombre d'acteurs sensibilisés	Nd	100%	Rapport de l'activité, liste de présence
A.1.1.1.5	Réaliser une retenue d'eau sur la rivière Bohom pour desservir 10 localités	01 retenue d'eau réalisée sur la rivière Bohom ;	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.6	Réaliser un abreuvoir dans la zone de Kpélité pour desservir les éleveurs des camps peulhs de Kpélité, Alayomdè, Salangawa, Bissétougou, de Sonaholou et Awanla	01 abreuvoir réalisé dans la zone de Kpélité	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.7	Réaliser une retenue d'eau à Madjatom	01 retenue d'eau réalisée à Madjatom	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.8	Réaliser un abreuvoir à Kawado	01 abreuvoir réalisé à Kawado	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.9	Réaliser une mini retenue d'eau et aménagement du bassin maraîcher	01 mini retenue d'eau réalisée pour le	0	01	PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
	entre Assodè, Tchouwé et Mankpassi	maraîchage au profit des villages de Assodè, Tchouwé et Mankpassi ; Nombre de maraîchers installés			
A.1.1.1.10	Renforcer la digue, le curage, le déversoir et la sécurisation du barrage de Komdè	Nombre de dispositif de renforcement de la digue et du déversoir du barrage de réalisé Mètre linéaire de clôture réalisé	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.11	Réaliser un abreuvoir dans le village de Pamou	Nombre d'abreuvoir réalisé dans le village de Pamou	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.12	Désensabler les barrages de Talina, Kpakpalaré, Kadolassi, et Ouramaré	Nombre de barrages désensablés en 5 ans (Kpakpalaré, Talinta, Kadolassi et Ouramaré)	0	03	PV de réception des travaux
A.1.1.1.13	Réhabiliter la retenue d'eau d'Akpadè	La retenue d'eau d'Akpadè réhabilitée	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.14	Réaliser une retenue d'eau sur le site maraîcher de Mouloumba	Nombre de retenue d'eau réalisée sur le site maraîcher de Mouloumba	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.15	Réaliser une clôture grillagée de 1000m sur le site maraîcher de Ouramaré	Nombre de mètre linéaire de clôture grillagée réalisée sur le site maraîcher de Ouramaré	0%	100%	PV de réception des travaux
A.1.1.1.16	Réaliser une mini retenue d'eau dans la zone de Kara-fada desservant 9 villages	01 mini retenue d'eau réalisée dans la zone de Kara-fada	0	01	PV de réception des travaux
A.1.1.1.17	Appuyer en formation et en matériels les éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles	Nombre d'éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles appuyés en formation et en matériels	0%	60%	Rapport de la formation ; Nombre de matériels offerts
A.1.1.1.18	Réaliser des abreuvoirs aux camps peulh Kawado, Alitokoum, Kadolassi, Tchaladè, Kantè, Kim-Kim, Mouloumba et Talinta	Nombre d'abreuvoir réalisé par camp peulh	0	08	PV de réception des travaux
A.1.1.1.19	Réaliser des aménagements hydro agricoles pour la production des cultures maraîchères à Alitokoum, Gbaou, Tchaladè, Mouloumba, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta	Nombre d'aménagements hydro agricoles réalisés	0	09	PV de réception des travaux
A.1.1.1.20	Equiper en matériels agricoles les producteurs des cultures maraîchères de Alitokoum, Gbaou, Mouloumba, N'djakada, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta	Nombre de producteurs de cultures maraîchères équipés en matériels agricoles	Nd	100%	PV de réception des travaux des matériels agricoles ; PV de remise des matériels
A.1.1.1.21	Réaliser des retenues d'eau à Ouaké Tchalinga	02 retenues d'eau réalisées en 5 ans	0	02	PV de réception des travaux, Visite de terrain
A.1.1.1.22	Organiser des séances d'informations sur les services financiers accessibles (produit des SFD présents, FNDA, FIC agriculture, FCDA...)	Nombre de séances d'informations sur les services financiers accessibles organisées	0	05	Rapports des séances
A.1.1.1.23	Plaidoyer auprès de CLCAM, SIA N'SON et ACFB pour des conditions allégées aux producteurs, éleveurs, artisans, etc.	Nombre de plaidoyers organisé	0	10	Rapports des plaidoyers
A.1.1.1.24	Organiser des formations /recyclages des producteurs sur les techniques de gestion et de restauration de la fertilité des sols	Nombre de producteurs formés sur la mise en pratique des systèmes de GIFS	Nd	1000	Rapports de formation ; Nombre de producteurs formés
A.1.1.1.25	Construire/réhabiliter des magasins de stockage et des aires de séchage au profit des coopératives	Nombre de magasins stockage des produits agricoles construits	Nd	02	PV de réception des travaux
A.1.1.1.26	Délimiter les aires de pâturage	Nombre de zones de pâturage sont aménagés dans chaque arrondissement	0	500 ha	Superficie d'aires de pâturage délimitée ; PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
A.1.1.1.27	Sensibiliser les éleveurs sur la promotion des systèmes d'élevage semi-intensifs	Nombre d'éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisés	0	500	Rapports des séances ; Liste de présence
A.1.1.1.28	Promouvoir la valorisation des sous- produits agricoles pour l'alimentation des animaux	Nombre d'éleveurs acquis	0	1000	Visite de terrain ; Témoignages
A.1.1.1.29	Elaborer le Plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	Nombre de Plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	0	01	Document du plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale
A.1.1.1.30	Renforcer les capacités des services vétérinaires	Nombre d'agents des services vétérinaires formés ou recyclés	0	18	Rapports de formation
A.1.1.1.31	Appuyer la production et la subvention de semences certifiées (soja, maïs, riz)	Nombre de semenciers appuyés	0	06	Accords de subvention
A.1.1.1.32	Appuyer techniquement et en prophylaxie les éleveurs de petits ruminants et de volaille	Nombre d'éleveurs appuyés	0%	60%	Visite de terrain
<b>P1.2</b>	<b>Renforcement des capacités des unités de transformations des produits agropastoraux</b>				
<b>OS1.2</b>	<b>Renforcer les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux</b>				
<b>R.1.2.1</b>	<b>Les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux sont renforcées</b>				
A.1.2.1.1	Réaliser une mini-usine de transformation de riz sur le site du barrage de Kpapkalaré	Nombre de mini-usine de transformation de riz installée à Kpapkalaré	0	01	PV de réception des travaux et de mise en service
A.1.2.1.2	Appuyer en matériels et équipements les groupements des femmes transformatrices des produits agro-alimentaire (riz, soja moutarde, Tchoukoutou, galette etc.) du riz, soja moutarde, Tchoukoutou dans les villages	Nombre de groupements de femmes appuyés	Nd	100%	PV de remise des matériels
A.1.2.1.3	Promouvoir l'entreprenariat agricole des jeunes et des femmes	Nombre de jeunes et femmes appuyées d'ici 2028	Nd	300	Les témoignages, les accords de partenariat signés
A.1.2.1.4	Accompagner l'accès des artisans aux services financiers (SFD, ASFB, CLCAM, FCDA et FNDA)	Nombre de d'artisans appuyés	0	500	Les témoignages ; Carnets de crédit
<b>P1.3</b>	<b>Aménager les voies urbaines et les pistes rurales</b>				
<b>OS1.3</b>	<b>Aménager les voies urbaines et les pistes rurales</b>				
<b>R1.3.1</b>	<b>Les voies urbaines et les pistes rurales sont aménagées</b>				
A1.3.1.1	Aménager des pistes de la commune	Nombre de Km linéaire de pistes cibles aménagés	Nd	70	PV de réception des travaux
A1.3.1.2	Aménagement des pistes rurales qui sont en étude	Nombre de Km linéaire de pistes cibles aménagé	Nd	Nd	PV de réception des travaux
A1.3.1.3	Ouvrir des vons à Ouaké, Bajjoudé et Komdè	Nombre de Km de von ouverts	Nd	20	PV de réception des travaux
A1.3.1.4	Réaliser l'entretien courant et périodique des pistes débouchant sur les marchés et les zones à forte production agricole.	Nombre de km linéaires de pistes entretenues en 5 ans	Nd	150	PV de réception des travaux
A1.3.1.5	Elaborer le Plan Directeur d'Urbanisme de Ouaké centre	Le document du PDU finalisé	0	01	PV de validation du PDU
A1.3.1.6	Aménager les rues secondaires du chef-lieu de la commune	Nombre de Km de rues secondaires	0	15 km	Visite de terrain ; PV de

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
		aménagées au chef-lieu de la commune			réception des travaux
<b>P1.4</b>	<b>Appuyer la compétitivité des services et produits artisanaux locaux</b>				
<b>OS1.4</b>	<b>Appuyer la compétitivité des services et produits artisanaux locaux</b>				
<b>R1.4.1</b>	<b>La compétitivité des services et produits artisanaux locaux est appuyée</b>				
A1.4.1.1	Organiser des sessions de formation et de recyclage des artisans locaux sur la fabrication, la maintenance et la réparation des équipements agricoles	Nombre d'artisans locaux formés	0	250	Rapports de formation
A1.4.1.2	Renforcer les capacités des artisans sur les exigences de qualité des produits et services artisanaux	Nombre de formation organisées	0	250	
A1.4.1.3	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	Nd	250	Rapports de formation
<b>P1.5</b>	<b>Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</b>				
<b>OS1.5</b>	<b>Renforcer la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</b>				
<b>R.1.5.1</b>	<b>La modernisation des infrastructures économiques et marchandes est renforcée</b>				
A1.5.1.1	Construire un parking gros porteurs dans le village de Kassoua	Nombre de parking gros porteurs construit dans le village de Kassoua	0	01	PV de réception des travaux
A1.5.1.2	Construire des hangars dans les marchés de : Madjatom, Gbaou, Yalah, Marché bénin, Lahadi et Itchéli	Nombre de hangars construits dans chaque marché en 5ans	Nd	10	PV de réception des travaux
A1.5.1.3	Reconstruire le marché de Kassoua aux normes et standards internationaux avec l'aménagement des voies d'accès	Nombre de marché construit aux normes et standards internationaux	0%	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A1.5.1.4	Construire deux marchés de bétail à Ouaké et Sèmèrè I	Nombre de marchés de bétail construits	0	02	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
<b>P1.6</b>	<b>Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</b>				
<b>OS1.6</b>	<b>Promouvoir du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</b>				
<b>R.1.6.1</b>	<b>Le dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles) est promu</b>				
A1.6.1.1	Organiser des séances de vulgarisation et de mobilisation des financements du PCDA	Nombre de séances de vulgarisation et de mobilisation des financements du PCDA	0	06	Rapport de l'activité
A1.6.1.2	Organiser l'évaluation du PCDA au moins une fois tous les 02 ans	Niveau de réalisation des actions/projets du PCDA ; Types et niveaux de performances des filières définis (production, rendement, CDL, etc.)	0	03	Rapports d'évaluation
A1.6.1.3	Organiser et tenir les sessions de dialogue public-privé	Nombre de sessions de dialogue par an ; Niveau (en %) d'exécution des résolutions	0	3	PV de session ; Rapport d'activités de la

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
					plateforme
A1.6.1.4	Appuyer les ABC et les ESOP dans leur développement et mise en place	Nombre d'agréateurs obtenu	0	10	PAI ; PTAB ; Rapport de gestion
<b>P1.7</b>	<b>Améliorer la gestion durable des terres</b>				
<b>OS1.7</b>	<b>Améliorer la gestion durable des terres</b>				
<b>R1.7.1</b>	<b>La gestion durable des terres est améliorée</b>				
A1.7.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport d'activité
A1.7.1.2	Assurer la sécurisation des terres agricoles dans la commune	Nombre de terres agricoles sécurisées d'ici 2028	Nd	100%	Nombre d'ADC délivré Nombre d'hectare sécurisé
A1.7.1.3	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport d'activité Bon d'achat
A1.7.1.4	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.5	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.6	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.7	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	Nombre de producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	0	2500	Rapport d'activité
A1.7.1.8	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.9	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.10	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiers, orangers, manguiers, etc.)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport d'activité
A1.7.1.11	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.12	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.13	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parcage rotatif	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport de formation
A1.7.1.14	Former des jeunes sur la fabrication du compost	Nombre de jeunes en 3 ans	0	300	Rapport de formation
A1.7.1.15	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	2500	Rapport d'activité
<b>II</b>	<b>PROGRAMME II : Renforcer l'accès aux services sociaux de base,</b>				

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
	<b>la sécurité et la cohésion sociale</b>				
<b>OG2</b>	<b>Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale</b>				
<b>P2.1</b>	<b>Assurance d'un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation</b>				
<b>OS2.1</b>	<b>Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation</b>				
<b>R2.1.1</b>	<b>Un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation est assuré</b>				
A2.1.1.1	Construire des modules de classes avec équipements dans les EM et EPP de la commune	Nombre de module de classes construit dans chaque école maternelle et primaire (liste ABeGIEF)	Nd	01	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.1.1.2	Construire des modules de classes avec équipements dans les EPP de la commune	Nombre de modules de classe construits en 5 ans	Nd	10	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.1.1.3	Construire des centres d'alphabétisation dans les villages	Nombre de centres d'alphabétisation construits dans 10 villages	0	10	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.1.1.4	Faire fonctionner les centres d'alphabétisation	Nombre de centres	0	50	Rapport d'activité
A2.1.1.5	Assurer le suivi des activités d'alphabétisation	Nombre de suivis effectués par an	0	06	Rapport de suivi
A2.1.1.6	Construire les clôtures des complexes scolaires de Sèmèrè 1, Ouaké, Komdè, Tabataboré (Sèmèrè 2) Talinta et Bajjoudè	Nombre de Mètre linéaire de clôture réalisé	0%	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.1.1.7	Equiper les EM et EPP de de la commune	Nombre de mobilier acquis pour les EM de la commune	Nd	100%	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des mobilier
A2.1.1.8	Equiper toutes EM et les EPP de de la commune	Nombre de mobilier acquis pour les EM et les EPP	Nd	100%	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des mobilier
A2.1.1.9	Construire les clôtures des EM Sobitè, Koukoulounda, Talinta, Daka, Akpadè, Sèmèrè centre, Ouaké centre, Dompargo, Tchingayaré	Nombre de Mètre linéaire de clôture réalisé	0%	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.1.1.10	Appuyer la scolarisation et le maintien des enfants à l'école	Nombre de enfants (filles, garçons) subventionnés pour leur scolarisation	0	1000	Liste des enfants appuyés ; Les résultats scolaires
A2.1.1.11	Organiser des plaidoyers pour le déploiement d'enseignants complémentaires dans les écoles et collèges	Nombre de plaidoyers organisé ; Nombre d'enseignants complémentaires affecté	0	05	Rapport de plaidoyer
A2.1.1.12	Clôturer les écoles primaires abritant les centres d'examen	Nombre d'EPP centre d'examen clôturées	0%	100%	PV de réception des travaux
A2.1.1.13	Réhabiliter les EM et EPP délabrées	Nombre d'EM et d'EPP délabrées rénovées	Nd	100%	PV de réception des travaux
A2.1.1.14	Achever clôture de la CS Ouaké	Nombre de Mètre linéaire de clôture réalisé	50%	100%	PV de réception des travaux
A2.1.1.15	Appuyer la formation des élèves aux métiers d'avenir	Nombre d'élèves formé aux métiers d'avenir	0%	50%	Rapports de formation ; Liste des élèves appuyés
<b>P2.2</b>	<b>Renforcement l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité</b>				
<b>OS2.2</b>	<b>Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité</b>				

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
R2.2.1	<b>L'accès des populations aux services de santé de qualité est renforcé</b>				
A2.2.1.1	Electrifier les centres de santé de Kassoua, Gbaou et Tchalinga (ABeGleF)	Nombre de centres de santé électrifiés	0%	03	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.2	Construire des salles d'hospitalisation à la maternité isolée de Gbaou, Assodè	Nombre de salle d'hospitalisation construite à la maternité isolée de Gbaou, Assodè	0	02	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.3	Construire des logements de la sage-femme et du chef poste dans les centres de santé Badjoudè et Sémère centre	Nombre de logements construits pour la sage-femme et le chef poste des centres de santé Badjoudè et Sémère centre	0	02	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.4	Rénover les logements du personnel de la santé : CSC (médecin chef, sage-femme, infirmier chef poste) ; CSA Komdè (sage-femme et de l'infirmier chef poste) CS de Madjatom (infirmier chef poste)	Nombre de logements du personnel de la santé rénovés : CSC (médecin chef, sage-femme, infirmier chef poste) ; CSA Komdè (sage-femme et de l'infirmier chef poste) CS de Madjatom (infirmier chef poste)	0	07	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.5	Construire les clôtures des centres de santé Assodè, Gbaou, Kassoua, Madjatom	Nombre de Mètre linéaire de clôture réalisé	0	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.6	Réhabiliter la maternité, dispensaire du centre de santé de Ouaké	Nombre de maternité, dispensaire réfectionné	0%	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.7	Réhabiliter la maternité, dispensaire du centre de santé de Awotobi	Nombre de infrastructures sanitaires réalisées d'ici 2026	0	02	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.8	Construire les dispensaires de Kassoua, Madjatom, Assodè et Gbaou	Nombre de dispensaires construites d'ici 2028	0	04	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.9	Construire la maternité de Tchalinga	Nombre de maternité construite d'ici 2026	0	01	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.10	Réhabiliter les maternités et les dispensaires des centres de santé de Komdè et de Badjoudè	Nombre de dispensaires et 02 maternité réhabilités	0%	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.11	Construire des latrines plus douches dans les centres de santé de Badjoudè et Madjatom	Nombre de blocs de latrines et 02 blocs de douches construits d'ici 2028	Nd	04	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.12	Construire un bloc opératoire au centre de santé de Ouaké	Nombre de bloc opératoire construit d'ici 2028	0	01	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.13	Equiper le centre de santé de Kassoua en matériels et en mobilier de travail	Nombre de matériels et de mobilier offert	Nd	80%	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des équipements
A2.2.1.14	Equiper le laboratoire du CSC en matériels (spectrophotomètre, une sonde d'échographie) et autres	Nombre de matériels offert	Nd	100%	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des équipements
A2.2.1.15	Construire de vidoirs + toilettes inclusives au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	Nombre de bloc de latrines de 04 cabines construites, Nombre de vidoirs construits	0	07	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A2.2.1.16	Réaliser une fosse à déchets liquide au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	Nombre de fosse à déchets liquide réalisée au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	0	03	Visite de terrain ; PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
A2.2.1.17	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de RC et membres CoLoSS accompagné par an ;	0%	100%	Rapports d'activités
A2.2.1.18	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	0%	10%	Rapports d'activités
A2.2.1.19	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	0	16	Rapport de supervision
A2.2.1.20	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	0%	100%	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain
A2.2.1.21	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	0	16	Rapports
A2.2.1.22	Mettre en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Nombre de mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	0	01	Rapport
A2.2.1.23	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	0	10	Rapports de formations
A2.2.1.24	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	Nombre de RC évalués	0%	100%	Base des RC/Grille d'évaluation
A2.2.1.25	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	0%	100%	Etat de paiement/documents comptables
A2.2.1.26	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	0	16	Rapports d'activités
A2.2.1.27	Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Ouaké à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené	0	8	Rapports d'activités
A2.2.1.28	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nombre de campagnes de dépistage appuyée par la commune	0	10	Rapport
A2.2.1.29	Accroître la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené	0	10	Rapports d'activités
A2.2.1.30	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge du VIH et de la tuberculose	Nombre de localités couvertes	Nd	100%	Rapports d'activités
A2.2.1.31	Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	Nombre de cas pris en charge par an	Nd	100%	Rapports d'activités
A2.2.1.32	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	Le taux d'adoption des méthodes PF	Nd	10%	Rapports d'activités
<b>P2.3</b>	<b>Promotion du sport, des loisirs et de la culture</b>				
<b>OS2.3</b>	<b>Promouvoir le sport, des loisirs et de la culture</b>				
<b>R.2.3.1</b>	<b>Le sport, les loisirs et la culture sont promus</b>				
A2.3.1.1	Faire les plaidoyers à l'endroit du MSL pour la construction et l'équipement des stades au niveau des arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés par an ; nombre infrastructures réalisées	0	8	Rapport d'activités
A2.3.1.2	Construire des centres des jeunes et de loisirs bien équipés	03 centres des jeunes construits (Komdè,	0	03	PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
		Sèmèrè I et Tchalinga)			
A2.3.1.3	Construire le stade omnisport de Ouaké	01 stade omnisport construit d'ici 2028	0	01	PV de réception des travaux
A2.3.1.4	Réhabiliter les centres des jeunes et de loisir de Ouaké, Sèmèrè 2 et de Badjoudè	03 centres des jeunes réhabilités en 5 ans	0	03	PV de réception des travaux
A2.3.1.5	Equiper les centres de jeunes et de loisir de Ouaké, Sèmèrè 2 et de Badjoudè en mobiliers	Nombre de mobiliers acquis	0%	100%	PV de réception de remise des mobiliers
A2.3.1.6	Aménager des terrains de sports des arrondissements (SèmèrèI, SèmèrèII, Komdè, Badjoudè, Ouaké et Tchalinga)	06 terrains de sports aménagés	0	06	PV de réception des travaux
A2.3.1.7	Acquérir des kits de jeux dans les centres de jeunes et de loisir	Nombre de kits de jeux acquis et installés en 5 ans	0	06	PV de remise des kits
A2.3.1.8	Réfectionner les centres de loisirs de Badjoudè, Sèmèrè2 et Ouaké	Nombre de centres de loisirs réfectionnés	0	03	PV de réception des travaux
A2.3.1.9	Equiper les centres de loisirs de Badjoudè, Sèmèrè2, Sèmèrè1, Komdè, Ouaké et Tchalinga	Nombre de centres de loisirs sont équipés)	0	06	PV de réception des travaux
A2.3.1.10	Clôturer les centres des jeunes de la commune	02 centres des jeunes clôturés d'ici 2028 (Badjoudè et Sèmèrè	0%	100%	PV de réception des travaux
A2.3.1.11	Valoriser les danses traditionnelles, les rites initiatiques (Kamuu, et autres)	Nombre de festival des danses traditionnelles, des rites initiatiques organisé chaque année	0	04	Rapport d'activités
<b>P2.4</b>	<b>Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale</b>				
<b>OS2.4</b>	<b>Renforcer la sécurité, la cohésion et la protection sociale</b>				
<b>R2.4.1</b>	<b>La sécurité, la cohésion et la protection sociale sont renforcées</b>				
A2.4.1.1	Renforcer les capacités des points focaux genre de toute la commune	Nombre de points focaux genre formés	0	12	Rapport de formation
A2.4.1.2	Sensibiliser sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	Nombre de jeunes et hommes touchés	0	1800	Rapports d'activités
A2.4.1.3	Améliorer la prise en compte du genre et l'égalité des sexes au sein du personnel communal	Nombre de femmes recrutées au poste de décision	Nd	3	Rapport de recrutement
A2.4.1.4	Installer des lampadaires solaires dans les villages administratifs de la commune de Ouaké	Nombre de lampadaires solaires installés dans les arrondissements	Nd	100	PV de réception des travaux
A2.4.1.5	Electrifier des villages : Gnamgba-Kabia, Gbaou, N'djakada, Kagnifèlè, Daka, Kim kim, Wèkètè, Adjèdè, Wakitè, Kassoua, Assaradè, Tchaladè, Kadolassi, Alitokoum, Kawado, Tchalinga, Madjatom, Massi, Gnalo, Kantè et autres villages de la commune	20 villages électrifiés	0	20	18 villages électrifiés
A2.4.1.6	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	Nombre de enfants et femmes récupérés et pris en charge	Nd	300	Budget communal, rapports d'activités du CPS
<b>P2.5</b>	<b>Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</b>				
<b>OS2.5</b>	<b>Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</b>				
<b>R.2.5.1</b>	<b>L'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base est amélioré</b>				
A2.5.1.1	Réaliser des forages à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	Nombres de FPM réalisés à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	Nd	07	PV de réception des travaux ; Visite de terrain

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
A2.5.1.2	Améliorer la desserte en eau potable dans la commune	Nombre d'EPE supplémentaires réalisés	Nd	300	PV de réception des travaux ; Visite de terrain
A2.5.1.3	Réhabiliter les forages défectueux	Nombre de forage réhabilités	Nd	70	PV de réception des travaux ; Visite de terrain
A2.5.1.4	Construire une décharge provisoire de déchets ménagers	Nombre de décharge provisoire des DSM construits	0	01	PV de réception des travaux ; Visite de terrain
A2.5.1.5	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal	Nombre de Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) élaboré	0	01	PV de réception des travaux ; Visite de terrain
A2.5.1.6	Acquérir des matériels et outils d'assainissement	Nombre de matériels et outils d'assainissement acquis	Nd	Nd	PV de re réception
<b>III</b>	<b>PROGRAMME III : Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>				
<b>OG3</b>	<b>Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>				
<b>P3.1</b>	<b>Appui à l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques</b>				
<b>OS3.1</b>	<b>Appuyer l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques</b>				
<b>R3.1.1</b>	<b>L'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques est appuyé</b>				
A3.1.1.1	Reboiser de façon intensive des espaces dégradés de forêts communautaires de Kim-Kim, Salangawa, Ouramaré, Mami, Tchalinga, Lao à Komdè, Kadolassi et Alindao	Nombre de forêts communautaires sont reboisées d'ici 2025	0	07 forêts 3000 plants	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre
A3.1.1.2	Restaurer les forêts galeries dans les arrondissements	Nombre de mètres de forêts galeries restaurées en 5 ans	0	2000	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre
A3.1.1.3	Restaurer les forêts galeries au niveau des retenues d'eau et des barrages	Nombre de périmètres de toutes les retenues d'eau et tous les barrages reboisés ; Nombre de plants mis en terre	0	05	Rapport de reboisement
A3.1.1.4	Sensibiliser la population sur les enjeux de la GIRE	Nombre de émissions radiophoniques par an organisées ; 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées	0	16	Rapports de sensibilisation
A3.1.1.5	Sensibiliser la population sur des mesures d'adaptation (orientation, hauteur et baies des bâtiments) face à la forte chaleur et les vents violents	Nombre de séances de sensibilisation de la population par arrondissement sur des mesures d'adaptation face à la forte chaleur et les vents violents organisées	0	08	Rapports de sensibilisation
A3.1.1.6	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	Nombre de Schéma Directeur	0	01	Le document du SDAC ; PV de

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
		d'Aménagement Communal (SDAC) élaboré			validation du SDAC
P3.2	<b>Amélioration de la gestion des risques et catastrophes</b>				
OS3.2	<b>Améliore la gestion des risques et catastrophes</b>				
R3.2.1	<b>La gestion des risques et catastrophes est améliorée</b>				
A3.2.1.1	Identifier les zones à risque d'inondations	Nombre de zones à risque d'inondations	0%	100%	Répertoire des Identifier des zones à risque d'inondations
A3.2.1.2	Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	Nombre de séance de sensibilisation par arrondissement organisée	0	24	Rapports de l'activité
A3.2.1.3	Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	Nombre de plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré	0	01	Le PCC ; PV de validation du PCC
	<b>Total Programme III</b>				
IV	<b>PROGRAMME IV : Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>				
OG4	<b>Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>				
P4.1	<b>Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base</b>				
OS4.1	<b>Améliorer l'exercice de la démocratie à la base</b>				
R4.1.1	<b>L'exercice de la démocratie à la base est amélioré</b>				
A4.1.1.1	Assurer le fonctionnement régulier des organes infra communaux et des commissions permanentes	Nombre de sessions d'arrondissement par an et par arrondissement tenues ; Nombre de sessions par an et par village tenues ; Nombre de sessions par commission sont tenues par an	100%	100%	Comptes rendus des sessions d'arrondissement et de village Listes de présence
A4.1.1.2	Assurer le fonctionnement régulier des organes communaux	Nombre de sessions ordinaires du conseil communal par an sont tenues ; Nombre de sessions du conseil de supervision par an sont tenues ; Nombre de réunions de concertation sont tenues par an	100%	100%	Délibérations des conseils communal et de supervision
A4.1.1.3	Organiser régulièrement les redditions de comptes sur la gestion des affaires publiques	Nombre de séances de reddition de compte organisées par an	Nd	10	Rapports de séance de reddition de compte
A4.1.1.4	Accompagner le fonctionnement régulier du cadre intégrateur	Nombre de sessions du cadre tenues ; % de session financé par le budget de la commune ; Nombre de décisions prises par le conseil à base des suggestions du cadre Intégrateur	0	16	Rapports d'activités
P4.2	<b>Amélioration des conditions de travail et des compétences de l'administration locale</b>				
OS4.2	<b>Améliorer les conditions de travail et des compétences de l'administration locale</b>				
R4.2.1	<b>Les conditions de travail de l'administration locale sont améliorées</b>				

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
A4.2.1.1	Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur le management stratégique, opérationnel et la GARD	Nombre de cadres A et B formés	0%	100%	Rapports de formation ; Les modules déposés
A4.2.1.2	Renforcer les capacités matérielles de l'administration	Nombre de matériels acquis	Nd	90%	PV de réception des matériels
A4.2.1.3	Effectuer un recrutement complémentaire du personnel de l'administration basé sur le genre	Nombre de cadres A recrutés	Nd	04	Rapport de recrutement
A4.2.1.4	Réhabiliter les bureaux des arrondissements	Nombre de bureaux d'arrondissements construits/réhabilités	0	06	PV de réception des travaux
A4.2.1.5	Construire les clôtures des bureaux d'arrondissements	Nombre de mètre linéaire de clôtures des bureaux d'arrondissements construit	0%	100%	PV de réception des travaux
A4.2.1.6	Acquérir un groupe électrogène de grande capacité à la mairie	Acquérir un groupe électrogène de grande capacité	0	01	PV de réception ; Pièces d'achat
A4.2.1.7	Doter la mairie d'un véhicule de Pool	Nombre de véhicule de Pool acquis à la mairie	0	01	PV de réception ; Pièces d'achat
A4.2.1.8	Equiper les bureaux des chefs services, chefs divisions et des secrétaires d'arrondissements en mobilier	Nombre de mobilier acquis pour les bureaux des chefs services, chefs divisions et des secrétaires d'arrondissements	Nd	90%	PV de réception ; Pièces d'achat
P4.3	<b>Renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources locales</b>				
OS4.3	<b>Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources locales</b>				
R4.3.1	<b>Les mécanismes de mobilisation des ressources locales sont renforcés</b>				
A4.3.1.1	Doter les services communaux de recouvrement de moyens humains et matériels conséquents	Nombre d'agents mis à la disposition du service de recouvrement ; Nombre de motos mis à la disposition du service de recouvrement	Nd	100%	Arrêté de nomination du cadre Note de mise à disposition du matériel
A4.3.1.2	Elargir l'assiette fiscale	Nombre de nouvelles taxes introduites	Nd	20	Base d'imposition SAAF
A4.3.1.3	Actualiser le manuel de procédures administratives et financières	Nombre de manuel de procédures administratives et financières actualisé	0	01	SAAF, SE ; Le document de manuel de procédures administratives et financières
A4.3.1.4	Organiser des descentes conjointes de sensibilisation des populations sur le bien-fondé du paiement des impôts (TPS, CDL etc.)	Nombre de supervisions conjointes faite ; Nombre de personnes sensibilisées	0	18	Rapport de séances
A4.3.1.5	Créer un guichet unique à la mairie	Nombre de partenaire trouvé ; Nombre de guichet	0	01	Rapport et guichet
A4.3.1.6	Doté les services de recouvrement des impôts et taxes de moyens roulants (moto) et moyens matériels (outils informatiques)	% agents disposant de matériel roulant (moto RAI)	Nd	100%	Base de matériel
A4.3.1.7	Dynamiser les agents de recouvrement et les agents collecteurs CDL et autres	Nombre de session de formation ; % de membres Dynamisés	0	10	Rapport de formation
A4.3.1.8	Organiser un forum économique et social	Nombre de forum t économique et social organisé en 2024	0	01	Rapport du forum
A4.3.1.9	Réaliser le recensement des usagers des marchés et des contribuables de la commune	Nombre de forains et de contribuables recensés	0%	90%	Base de données des usagers et contribuables de la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
A4.3.1.10	Evaluer trimestriellement les agents collecteurs CDL et autres taxes	Nombre d'évaluation faite ; % d'agents évalués ; %d'agents motivés	0%	10	Rapport
A4.3.1.11	Faire un suivi des opérations de collecte dans les marchés	Nombre de suivi fait ; Montant mobilisé/An	0	10	Rapport
A4.3.1.12	Mettre en place un mécanisme de collecte des taxes auprès des OPA (Organisation Professionnels Agricoles)	Nombre de mécanisme de collecte mis en place ; Montant recouvré/trimestre	0	01	Rapport
A4.3.1.13	Mettre en place un mécanisme de sécurisation des frontières entre les communes frontalières et le Togo (augmenter la couverture en agents CDL, solliciter la police)	Nombre de mécanisme de sécurisation mis en place ; Montant recouvré /Trimestre	0	01	Rapport
A4.3.1.14	Actualiser le répertoire des propriétaires de taxi à deux ou trois ou quatre roues	Nombre de propriétaire de taxi à deux trois ou 4 roues existant ; Montant mobilisé/trimestre	Nd	100%	Base de données
A4.3.1.15	Organiser des rencontres avec les syndicats des conducteurs de taxi-motos, des transporteurs, des gares routières	Nombre de rencontres ; Montant mobilisé/An	0	13	Rapport
A4.3.1.16	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la mobilisation des ressources avec prise en charge des membres par la mairie	Nombre de séances de CCMR organisé ; Montant recouvré	0	09	Rapport
A4.3.1.17	Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre service des impôts et mairie	Montant mobilisé/An	0	10	Rapport
A4.3.1.18	Actualiser l'arrêté instituant la demande d'autorisation pour des manifestations (mariage religieux, baptême, cérémonie de prière, congrès etc.)	Nombre d'arrêté actualisé	0	01	Arrêté
A4.3.1.19	Réaliser les enquêtes fiscales à temps	Nombre d'enquêtes réalisée ; Montant perçu/an	0	10	Rapport
A4.3.1.20	Distribuer à temps les avis d'imposition	Nombre d'avis émis ; % d'avis d'imposition distribués ; Montant recouvré /An	Nd	100%	Rapport
A4.3.1.21	Mettre en place un mécanisme efficace d'exploitation des magasins et autres infrastructures agricoles	Nombre de mécanisme mis en place ; Montant recouvré/An	0	01	Rapport
A4.3.1.22	Faire le recensement des usagers des différents marchés pour la digitalisation des recettes propres	Nombre d'usagers des marchés	0%	100%	Base des usagers des marchés
A4.3.1.23	Répertorier les lavages auto-moto	Nombre de lavages auto-moto (tous les occupants du domaine public) ; Montant mobilisé/Trimestre	0%	100%	Base de données
A4.3.1.24	Promouvoir la taxe sur les boissons fermentées de fabrication artisanale (répertoire et autre)	Nombre de mécanisme de recouvrement mis en place ; Montant recouvré/An	0	01	Rapport
A4.3.1.25	Organiser les séances d'information et de sensibilisation des producteurs pour aller en coopérative et faire les ventes groupé	Nombre de séances d'information organisé ; Montant recouvré/An	0	08	Rapports des séances
A4.3.1.26	Mettre en place une régie autonome des infrastructures marchandes	Nombre de régie autonome des infrastructures marchandes mise en place d'ici 2024	0	01	Rapport d'activités du SAAF et du SE
P4.4	<b>Assurance de la digitalisation de l'administration locale</b>				
OS4.4	<b>Assurer la digitalisation de l'administration locale</b>				
R4.4.1	<b>La digitalisation de l'administration locale est assurée</b>				

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
A4.4.1.1	Améliorer la couverture de l'internet haut débit dans la commune	Nombre de localités couverts	Nd	100%	Visite de terrain
A4.4.1.2	Etendre des centres numériques communautaires	Nombre de centres complémentaires sont réalisés	Nd	06	Rapport des études de faisabilité et rapport d'exécution des travaux, constat de terrain
A4.4.1.3	Faire des plaidoyers à l'endroit du ministère de l'économie numérique pour la couverture internet haut débit	Nombre de plaidoyers par an organisés	0	10	Rapports des plaidoyers
A4.4.1.4	Elaborer le Schéma Directeur Informatique de la commune	Nombre de document du schéma directeur élaboré	0	01	Document de Schéma Directeur informatique
A4.4.1.5	Créer un site web pour la mairie de Ouaké	Nombre de site web disponible d'ici 5 ans	0	01	Constat de terrain
A4.4.1.6	Former les agents de la mairie à la production du contenu médiatique	Nombre de agents de la mairie formés d'ici 2025	0	37	Rapport de formation
A4.4.1.7	Construire une salle pour l'installation d'une médiathèque à la mairie	Nombre de médiathèque est disponible d'ici 5 ans	0	01	Constat de terrain
A4.4.1.8	Assurer la couverture internet de l'administration communale	Nombre de services de la mairie sont couverts en internet	0%	100%	Constat de terrain
A4.4.1.9	Mettre en réseau les services de la mairie (intranet et interphone corporelle)	Nombre de services de la mairie sont interconnectés	0%	100%	Constat de terrain
A4.4.1.10	Construire une salle d'archivage moderne selon les normes et standards requis	Nombre de salle aménagée conformément aux normes d'archivage	0	01	Rapport d'exécution des travaux, constat de terrain
A4.4.1.11	Numériser les archives de la mairie	Nombre de archives sont numérisées	0%	100%	Base de données des archives
A4.4.1.12	Dématérialiser les services fiscaux et l'état civil	Nombre de plateforme des services fiscaux et état civil créée	0%	100%	Visite des services cibles
A4.4.1.13	Digitaliser le dispositif de mobilisation des ressources propres de la commune	Une application de digitalisation des recettes est acquise	0	01	Application installée ; Plateforme créée
P4.5	<b>Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</b>				
OS4.5	<b>Promouvoir l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</b>				
R4.5.1	<b>L'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont promus</b>				
A4.5.1.1	Renforcer les capacités des jeunes à l'auto-emploi	Nombre de jeunes renforcées à l'auto-emploi en 5ans	Nd	1800	Répertoire des jeunes ; Rapport de formation
A4.5.1.2	Appuyer la formalisation et l'installation des starts up créées par les jeunes	Nombre de starts up formalisés et installés	0	1200	Répertoire des starts up ; Visite de terrain
A4.5.1.3	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	Nd	Nd	PRMP, SAAF
A4.5.1.4	Renforcer la coopération décentralisée et l'intercommunalité	Nombre de coopération décentralisée nouée ; Nombre de partenariat avec les communes de l'ACAD	0	03	Conventions de partenariat
P4.6	<b>Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</b>				
OS4.6	<b>Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences</b>				

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités de l'administration locale	Indicateurs (IOV)			Sources de vérification
<b>R4.6.1</b>	<b>La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée</b>				
A4.6.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Nombre de rapport des emplois et compétence	0	01	Rapports d'activités du RAAF
A4.6.1.2	Elaborer le cadre organique	Nombre de rapport de cadre organique	0	01	Rapports d'activités du RAAF
A4.6.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel	Nombre de modules de formations	0	01	Rapports d'activités du RAAF
A4.6.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	0	01	Rapports d'activités du RAAF
A4.6.1.5	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	Nombre de manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	0	01	SAAF, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières
<b>P4.7</b>	<b>Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale</b>				
<b>OS4.7</b>	<b>Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale</b>				
<b>R4.7.1</b>	<b>Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé</b>				
A4.7.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC4	Nombre de rapport de revue à mi-parcours	0	01	Rapport d'évaluation
A4.7.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC4	Nombre de rapport d'évaluation finale	0	01	Rapport d'évaluation
A4.7.1.3	Planifier et évaluer les PTA	Nombre de PTA validé par an ; Nombre de PTA évalué par an	0	01	Document du PTA ; Rapport d'évaluation du PTA
A4.7.1.4	Planifier et évaluer les PAI	Nombre de PAI validé par an ; 01 PAI évalué par an	0	4	Document du PAI ; Rapport d'évaluation du PAI
A4.7.1.5	Elaborer le TBS de la commune	Nombre de maquette du TBS	0	01	Le document du TBS
A4.7.1.6	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Nombre de document du DCPBP	0	01	Le document du TBS
A4.7.1.7	Evaluer les documents sectoriels de planification	Nombre de rapport d'évaluation	0	04	Rapports d'évaluation
A4.7.1.8	Organiser le DOB	Nombre de rapports de séance	0	04	Le document du TBS
A4.7.1.9	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées des ODD	Nombre de maquette des indicateurs	0	01	Le document du TBS
A4.7.1.10	Elaborer le PDC5	Nombre de document PDC élaboré	0	01	Le document du TBS
A4.7.1.11	Mettre en place et rendre opérationnels les cadres de concertation avec les SDE	Nombre de décisions issues du cadre	0	04	Rapport de session

## 7.4. Cadre de performance et de suivi des cibles spatialisées des ODD

L'ensemble des résultats pouvant permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de développement a été déterminé et présenté dans le tableau ci-après :

**Tableau 54 : Matrice de performance et suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD**

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	Services Responsables
ODD2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définie par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans,	15%	14%	13%	12%	11%	SDLP
		Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Ouaké à travers des actions multisectorielles	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation),	3%	4%	6%	8%	10%	SDLP
ODD 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge du VIH et de la tuberculose	3.3.1: Nombre de nouveaux cas positifs dépistés pour 1000 personnes	10%	12%	15%	18%	20%	SDLP
			3.3.3 Taux de transmission du VIH de la mère à l'enfant	ND	0	0	0	0	SDLP
		Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	3.3.4 Taux de couverture en ARV des PVVIH	22,8%	24%	26%	28%	30%	SDLP
			3.3.5 Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	ND	0	0	0	0	SDLP
		Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	3.3.6 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants	ND	20	18	15	14	SDLP
			3.3.7 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants	ND	10	7	4	3	SDLP
			3.3.8 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires	ND	0	0	0	0	SDLP
			3.3.9 Proportion de la population vivant	ND	0	0	0	0	SDLP

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	Services Responsables
ODD5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles			dans les zones endémiques de la filariose lymphatique						
			3.3.10 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques de l'onchocercose	ND	0	0	0	0	SDLP
			3.3.11 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des schistosomiases	ND	0	0	0	0	SDLP
			3.3.12 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques des géo helminthiases	ND	0	0	0	0	SDLP
			3.3.13 Proportion de la population vivant dans les zones endémiques du trachome	ND	0	0	0	0	SDLP
	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	ND	2%	5%	6%	7%	SDLP
			3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	ND	0	0	0	0	SDLP
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et sociale	Renforcer les capacités des points focaux genre de toute la commune	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux	10%	20%	50%	70%	80%	SDLP
		Sensibiliser sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	5.5.2 Proportion de femmes ministres	NA	20%	30%	40%	50%	SDLP
		Améliorer la prise en compte du genre et l'égalité des sexes au sein du personnel communal	5.5.3 Proportion de femmes conseillères communales	0	0	2	2	2	SDLP
			5.5.4 Proportion de femmes occupant des postes de direction	2	2	2	2	2	SDLP
			5.5.5 Pourcentage de temps consacré à des soins et travaux non rémunérés par les femmes						SDLP
	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Réaliser des forages à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifélè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	100	105	110	115	120	ST
		Améliorer la desserte en eau	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en	52%	57%	62%	68%	70%	ST

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	Services Responsables
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable		potable dans la commune	milieu urbain						
		Réhabiliter les forages défectueux	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural	100	105	110	115	120	ST
		Installer des lampadaires solaires dans les villages administratifs de la commune de Ouaké	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité	20	30	40	50	60	ST
		Electrifier des villages :Gnamgba-Kabia, gbaou, n'djakada, Kagnifelè, Daka, Kim kim, Wékètè, Adjèdè, Wakité, Kassoua, Assaradè, Tchaladè, Kadolassi, Alitokoum,Kawado, Tchalinga, Madjatom, Massi, Gnalo, Kanté et autres villages de la commune	7.1.2 Taux d'électrification	65	75	80	85	90	ST
			7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour la cuisson	ND	ND	ND	ND	ND	ST
			7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des carburants propres pour l'éclairage	ND	ND	ND	ND	ND	ST
	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale		8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés	ND	ND	ND	ND	ND	SDLP
		Renforcer les capacités des jeunes à l'auto-emploi	8.5.2 Taux de chômage	ND	100	200	300	400	SDLP
		Appuyer la formalisation et l'installation des starts up créées par les jeunes	8.5.3 Taux de sous-emploi visible	ND	20	30	40	50	SDLP
ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût		9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année	100 km	110 km	120 km	130 km	150 km	ST
			9.1.2 Indice d'état du réseau routier						ST
			9.1.11 Taux de pénétration de la RNT	50	60	62	63	64	SI
			9.1.12 Taux de couverture des services internet haut débit des entreprises et des particuliers	50	60	62	63	64	SI
			9.1.13 Taux de pénétration de l'internet haut débit par le fixe	50	70	80	85	100	SI
			9.1.14 Taux de couverture du territoire à internet très haut débit	ND	70	80	85	100	SI

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	Services Responsables
	abordable et dans des conditions d'équité		9.1.15 Taux d'usage des services financiers en ligne par les citoyens	ND					SI
ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Identifier les zones à risque d'inondations	13.1.1 Mise en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe	ND	5	10	10	30	SADE
		Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND	15%	25%	35%	50%	SADE
		Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	0	1	0	0	0	SADE et SDLP
		Sensibiliser la population sur des mesures d'adaptation (orientation, hauteur et baies des bâtiments) face à la forte chaleur et les vents violents	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes	ND	15%	25%	35%	50%	SADE
ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtiment corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent	1841	2000	2150	2350	2500	SDLP
			16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants	ND	ND	ND	ND	ND	SDLP
			16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants	ND	ND	ND	ND	ND	SDLP
			16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans	ND	ND	ND	ND	ND	SDLP
			16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire	ND	ND	ND	ND	ND	SDLP

## 7.5. Plan quinquennal du PDC 4 de Ouaké

Le plan opérationnel qui va orienter la mise en œuvre du PDC 4 de la commune de Ouaké se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau 55 : Plan quinquennal du PDC 4 de la commune de Ouaké**

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année						Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé				
	Objectif général PDC4 : Assurer le développement humain durable et équilibré de la commune de Ouaké																
I	PROGRAMME I : Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité																
OG1	Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité																
P1.1	Renforcement des capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche																
OS1	Renforcer les capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche																
R.1.1.1	Les capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche sont renforcées																
A.1.1.1.1	Promouvoir l'utilisation des variétés de semences à cycle court en vue de l'atténuation de l'impact des inondations	Proportion de paysans ayant adopté les variétés de semences à cycle court	CeC ATDA		2 500	2 500	2 500	2 500	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune	
A.1.1.1.2	Former les populations sur la nutrition et le jardin de case	100% de la population agricole formés en 5 ans	Rapport de formation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune	
A.1.1.1.3	Identifier les parties prenantes essentielles de la transhumance	Nombre de parties prenantes identifiées	Rapport de l'activité, cartographie des parties prenantes	1 200					1 200	120	360	600	120	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune	
A.1.1.1.4	Sensibiliser les acteurs impliqués dans le règlement des conflits sur la gestion transparente des conflits	Nombre d'acteurs sensibilisés	Rapport de l'activité, liste de présence	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune	
A.1.1.1.5	Réaliser une retenue d'eau à Bohom pour desservir 10 localités	01 retenue d'eau réalisée sur la rivière Bohom	PV de réception des travaux		40 000	40 000			80 000	8 000	24 000	40 000	8 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD, ACMA3	10 localités de Bohom	
A.1.1.1.6	Réaliser un abreuvoir dans la zone de Kpélité pour desservir les éleveurs des camps peulhs de Kpélité, Alayomdè, Salankawa, Bissétou, de Sonaholou et Awanla	01 retenue d'eau réalisée dans la zone de Kpélité ; Tous les éleveurs des camps peulhs de Kpélité, Alayomdè, Salankawa, Bissétou, de Sonaholou et Awanla desservis par la retenue d'eau de Kpélité	PV de réception des travaux		5 000	5 000	5 000	5 000	20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Kpélité, Alayomdè, Salankawa, Bissétou, de Sonaholou et Awanla	
A.1.1.1.7	Réaliser une retenue d'eau à Madjatom	01 barrage réalisé à Madjatom	PV de réception des travaux		40 000	40 000			80 000	8 000	24 000	40 000	8 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Madjatom	
A.1.1.1.8	Réalisation d'un abreuvoir à Kawado	01 abreuvoir réalisé à Kawado	PV de réception des travaux		10 000	10 000			20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Kawado	

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A.1.1.1.9	Réaliser une mini retenue d'eau et aménagement du bassin maraîcher entre Assodé, Tchouwé et Mankpassi	01 retenue d'eau réalisé pour le maraîchage au profit des villages de Assodé, Tchouwé et Mankpassi ; Nombre de maraîchers installés	PV de réception des travaux		40 000	40 000			80 000	8 000	24 000	40 000	8 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Assodé, Tchouwé et Mankpassi
A.1.1.1.10	Renforcer la digue, le curage du barrage de Komdè	01 dispositif de renforcement de la digue et du déversoir du barrage de réalisé Mètre linéaire de clôture réalisé	PV de réception des travaux		25 000	25 000			50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Komdè
A.1.1.1.11	Réaliser un abreuvoir dans le village de Pamou	01 abreuvoir réalisé dans le village de Pamou	PV de réception des travaux		20 000				20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Pamou
A.1.1.1.12	Réaliser le curage des barrages de Talinta, Kpapkalaré, Kadolassi, et Ouramaré	03 barrages désensablés en 5 ans Kpapkalaré, Talinta, Kadolassi et Ouramaré)	PV de réception des travaux		33 333	33 333	33 333		100 000	10 000	30 000	50 000	10 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Komdè, Talinta et Ouramaré
A.1.1.1.13	Réhabiliter le mini barrage d'Akpadé	Le barrage de Akpadé réhabilité	PV de réception des travaux		60 000				60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Akpadé
A.1.1.1.14	Réaliser une retenue d'eau sur le site maraîcher de Mouloumba	01 retenue d'eau réalisée sur le site maraîcher de Mouloumba ; Nombre de maraîchers installés	PV de réception des travaux	40 000	40 000				80 000	8 000	24 000	40 000	8 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, ABeGleF, PNUD	Mouloumba
A.1.1.1.15	Réaliser une clôture grillagée de 1000m sur le site maraîcher de Ouramaré	Le mètre linéaire de clôture grillagée de 1000m réalisée sur le site maraîcher de Ouramaré	PV de réception des travaux	30 000	30 000				60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Ouramaré
A.1.1.1.16	Réaliser une mini retenue d'eau dans la zone de Kara-fada desservant 9 villages	01 mini retenue d'eau réalisé dans la zone de Kara-fada ; 09 villages desservis par le mini-barrage de Kara-fada	PV de réception des travaux		37 500	37 500			75 000	7 500	22 500	37 500	7 500	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PNUD	Zone de Kara-fada desservant 9 villages
A.1.1.1.17	Appuyer en formation et en matériels les éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles	Nombre d'éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles appuyés en formation et en matériels	Rapport de la formation ; Nombre de matériels offerts		3 750	3 750	3 750	3 750	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, PNUD	Toute la commune
A.1.1.1.18	Réaliser des abreuvoirs aux camps peuhl Kawado, Alitokoum, Kadolassi, Tchaladè, Kantè, Kim-Kim, Mouloumba, Gbaou, Mami, Assodé, Couby, Bissétougou et Talinta	01 abreuvoir réalisé par camp peuhl (Kawado, Alitokoum, kadolassi, Tchaladè, Kantè, Kim-Kim, Mouloumba et Talinta)	PV de réception des travaux	32 000	32 000	32 000	32 000	32 000	160 000	16 000	48 000	80 000	16 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, ABeGleF	Kawado, Alitokoum, kadolassi, Tchaladè, Kantè, Kim-Kim, Mouloumba et Talinta
A.1.1.1.19	Réaliser des aménagements hydro agricoles pour la production des cultures maraîchères à Alitokoum, Gbaou, Tchaladè, Mouloumba, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta	Nombre d'aménagements hydro agricoles réalisés à Alitokoum, Gbaou, Tchaladè, Mouloumba, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta pour la production des cultures maraîchères ; Nombre de maraîchers installés	PV de réception des travaux	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	180 000	18 000	54 000	90 000	18 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, ACMA3	Alitokoum, Gbaou, Tchaladè, Mouloumba, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta
A.1.1.1.20	Equiper en matériels agricoles les producteurs des cultures maraîchères à Alitokoum, Gbaou, Mouloumba, N'djakada, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta	100% des producteurs des cultures maraîchères de Alitokoum, Gbaou, Mouloumba, N'djakada, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta équipés en matériels agricoles	PV de réception des travaux des matériels agricoles ; PV de remise des matériels		22 500	22 500	22 500	22 500	90 000	9 000	27 000	45 000	9 000	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, ABeGleF, ACMA3	Alitokoum, Gbaou, Mouloumba, N'djakada, Madjatom, Kadolassi, Kantè, Kim-Kim et Talinta
A.1.1.1.21	Réaliser des retenues d'eau à Ouaké Tchalinga	02 retenues d'eau réalisées en 5 ans	PV de réception des travaux, Visite de terrain		16 667	16 667	16 667		50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, ABeGleF	Akpadé
A.1.1.1.22	Organiser des séances d'informations sur les services financiers accessibles (produit des SFD présents, FNDA, FIC agriculture, FCDA...)	Nombre de séances d'informations sur les services financiers accessibles organisées	Rapports des séances	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A.1.1.1.23	Plaidoyer auprès de CLCAM, SIA N'SON et ACFB pour des conditions allégées aux producteurs, éleveurs, artisans, etc.	Nombre de plaidoyers organisés	Rapports des plaidoyers	1 000	1 000	1 000			3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A.1.1.1.24	Organiser des formations /recyclages des producteurs sur les techniques de gestion et de restauration de la fertilité des sols	A fin 2025 au moins 1000 producteurs sont formés sur la mise en pratique des systèmes de GIFS	Rapports de formation ; Nombre de producteurs formés	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A.1.1.1.25	Construire/réhabiliter des magasins de stockage et des aires de séchage au profit des coopératives	A fin 2027, 02 magasins stockage des produits agricoles construits	PV de réception des travaux		12 500	12 500	12 500	12 500	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST, PRMP	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune
A.1.1.1.26	Délimiter les aires de pâturage	A fin 2025, 500 ha de zones de pâturage sont aménagés dans chaque arrondissement	Superficie d'aires de pâturage délimitée ; PV de réception des travaux		60 000	60 000			120 000	12 000	36 000	60 000	12 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune
A.1.1.1.27	Sensibiliser les éleveurs sur la promotion des systèmes d'élevage semi- intensifs	500 éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisés	Rapports des séances ; Liste de présence	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A.1.1.1.28	Promouvoir la valorisation des sous- produits agricoles pour l'alimentation des animaux	1000 éleveurs acquis	Visite de terrain ; Témoignages	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A.1.1.1.29	Elaborer le Plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	01 Plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	Document du plan Stratégique de Promotion de l'Economie Locale	1 187	1 187				2 373	237	712	1 187	237	SE, RDLP	DDD	Mairie
A.1.1.1.30	Renforcer les capacités des services vétérinaires ;	A fin 2024, au moins 18 agents des services vétérinaires formés ou recyclés	Rapports de formation	5 000	5 000	5 000			15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A.1.1.1.31	Appuyer la production et la subvention de semences certifiées (soja, maïs, riz)	Nombre de semenciers appuyés	Accords de subvention	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, ACMA3	Toute la commune
A.1.1.1.32	Appuyer techniquement et en prophylaxie les éleveurs de petits ruminants et de volaille	Nombre d'éleveurs appuyés	Visite de terrain	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
<b>Total P1.1</b>				<b>166 987</b>	<b>594 537</b>	<b>443 350</b>	<b>184 850</b>	<b>134 850</b>	<b>1 524 573</b>	<b>152 457</b>	<b>457 372</b>	<b>762 287</b>	<b>152 457</b>			
<b>P1.2</b>	<b>Renforcement des capacités des unités de transformations des produits agropastoraux</b>															
OS1.2	Renforcer les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux															
<b>R1.2.1</b>	<b>Les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux sont renforcées</b>															
A.1.2.1.1	Réaliser une mini-usine de transformation de riz sur le site du barrage de Kpakpalaré	01 mini-usine de transformation de riz installée à Kpakpalaré	PV de réception des travaux et de mise en service		12 500	12 500	12 500	12 500	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST, RADE	ATDA, DDAEP	Kpakpalaré
A.1.2.1.2	Appuyer en matériels et équipements les groupements des femmes transformatrices des produits agro-alimentaire (riz, soja moutarde, Tchoukoutou , galette etc. ) du riz, soja moutarde, Tchoukoutou dans les villages	100% des groupements de femmes appuyés	PV de remise des matériels		6 000	6 000	6 000		18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, ABeGleF, PNUD, COSO, ACMA3	Toute la commune
A.1.2.1.3	Promouvoir l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes	300 jeunes et femmes appuyées d'ici 2027	Les témoignages, les accords de partenariat signés	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	36 000	3 600	10 800	18 000	3 600	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, COSO, ACMA3	Toute la commune
A.1.2.1.4	Accompagner l'accès des artisans aux services financiers (SFD, ASFB, CLCAM, FCDA et FNDA)	500 d'artisans appuyés	Les témoignages ; Carnets de crédit	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP	Toute la commune
<b>Total P1.2</b>				<b>7 800</b>	<b>26 300</b>	<b>26 300</b>	<b>26 300</b>	<b>20 300</b>	<b>107 000</b>	<b>10 700</b>	<b>32 100</b>	<b>53 500</b>	<b>10 700</b>			
<b>P1.3</b>	<b>Aménagement des voies urbaines et des pistes rurales</b>															
OS1.3	Aménager les voies urbaines et les pistes rurales															
<b>R1.3.1</b>	<b>Les voies urbaines et les pistes rurales sont aménagées</b>															
A1.3.1.1	Aménager des pistes : Madjatom –frontière	70 Km linéaire de pistes	PV de réception des	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000	700 000	70 000	210 000	350 000	70 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP,	Pistes localités cibles

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
	Togo (3 km), Komtcha-Kpalambou (8km),Kadolassi –Kokopandé Frontière Togo (3km), Camp peuhl-Tchaladé(4km) ,Gnalo-atchaou-frontière-Togo (3km),Kim kim-marché bénin (2 km), Marché bénin –frontière Togo(3km),Badjoudé-Kadolassi Frontière Togo (6,5km), Marché bénin-Kagniféle-frontière -Togo (3km), N'djakada: frontière -Togo(2km), Embranchement route de la paix-Gnangba-Kabia- Togo (8km), Marché gbaou-frontière-Togo (2,5km), embranchement Gbaou-Batchagnam-frontière Togo (3km),	cibles aménagés	travaux											ABeGleF		
A1.3.1.2	Aménagement des pistes rurales qui sont en étude	Nombre de Km linéaire de pistes cibles aménagé	PV de réception des travaux	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	600 000	60 000	180 000	300 000	60 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, ABeGleF	Toute la commune
A1.3.1.3	Ouvrir des vons à Ouaké, Bajjoudé et Komdè	20 Km de von ouverts	PV de réception des travaux	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000		7 500	12 500	2 500	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, ABeGleF	Ouaké, Bajjoudé et Komdè
A1.3.1.4	Réaliser l'entretien courant et périodique des pistes débouchant sur les marchés et les zones à forte production agricole.	150km linéaires de pistes entretenues en 5 ans	PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.3.1.5	Elaborer le Plan Directeur d'Urbanisme de Ouaké centre	Le document du PDU finalisé	PV de validation du PDU			15 000			15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP	Ouaké
A1.3.1.6	Aménager les rues secondaires du chef-lieu de la commune	15 Km de rues secondaires aménagées au chef-lieu de la commune	Visite de terrain ; PV de réception des travaux		75 000	75 000	75 000	75 000	300 000	30 000	90 000	150 000	30 000	SE, RDLP, RST, RADE	DDCV	Ouaké
<b>Total P1.3</b>				<b>295 000</b>	<b>370 000</b>	<b>385 000</b>	<b>370 000</b>	<b>370 000</b>	<b>1 790 000</b>	<b>176 500</b>	<b>537 000</b>	<b>895 000</b>	<b>179 000</b>			
<b>P1.4</b>	<b>Appui à la compétitivité des services et produits artisanaux locaux</b>															
OS1.4	Appuyer la compétitivité des services et produits artisanaux locaux															
R1.4.1	La compétitivité des services et produits artisanaux locaux est appuyée															
A1.4.1.1	Organiser des sessions de formation et de recyclage des artisans locaux sur la fabrication, la maintenance et la réparation des équipements agricoles	A fin 2024, au moins 250 artisans locaux formés	Rapports de formation		7 500	7 500			15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.4.1.2	Renforcer les capacités des artisans sur les exigences de qualité des produits et services artisanaux	Nombre de formation organisées			5 000	5 000	5 000		15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP	DDCAT	Toute la commune
A1.4.1.3	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	Rapports de formation ; PV de remise des matériels et équipements		9 000	9 000			18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RAAF	DDCAT	Toute la commune
<b>Total P1.4</b>				<b>5 000</b>	<b>21 500</b>	<b>21 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48 000</b>	<b>4 800</b>	<b>14 400</b>	<b>24 000</b>	<b>4 800</b>			
<b>P1.5</b>	<b>Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes</b>															
OS1.5	Renforcer la modernisation des infrastructures économiques et marchandes															
R1.5.1	La modernisation des infrastructures économiques et marchandes est renforcée															
A1.5.1.1	Construire un parking gros porteurs dans le village de Kassoua	01 parking gros porteurs construit dans le village de Kassoua	PV de réception des travaux		75 000	75 000			150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST, RADE	DDCV, ABeGleF	Kassoua
A1.5.1.2	Construire des hangars dans les marchés de : Madjatom, Gbaou, Yalah, Marché bénin, Lahadi et Itchéli	10 hangars construits dans chaque marché en 5ans	PV de réception des travaux		105 000	105 000	105 000	105 000	420 000	42 000	126 000	210 000	42 000	SE, RDLP, RST, RADE	DDCV, COSO	Madjatom, Gbaou, Yalah, Marché bénin, Lahadi et Itchéli
A1.5.1.3	Reconstruire le marché de Kassoua aux normes et standards internationaux avec l'aménagement des voies d'accès	Le marché de Kassoua construit aux normes et standards internationaux	Visite de terrain ; PV de réception des travaux		25 000	25 000	25 000	25 000	100 000	10 000	30 000	50 000	10 000	SE, RDLP, RST	DDCV	Kassoua 

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A1.5.1.4	Construire deux marchés de bétail à Ouaké et Sèmèrè I	02 marchés de bétail construits à Ouaké et Sèmèrè I	Visite de terrain ; PV de réception des travaux		75 000	75 000	75 000	75 000	300 000	30 000	90 000	150 000	30 000	SE, RDLP, RST	DDCV, PASDeR3, COSO	Ouaké et Sèmèrè I
	<b>Total P1.5</b>			-	<b>280 000</b>	<b>280 000</b>	<b>205 000</b>	<b>205 000</b>	<b>970 000</b>	<b>97 000</b>	<b>291 000</b>	<b>485 000</b>	<b>97 000</b>			
<b>P1.6</b>	<b>Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)</b>															
OS1.6	Promouvoir du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)															
<b>R.1.6.1</b>	<b>Le dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles) est promu</b>															
A1.6.1.1	Organiser des séances de vulgarisation et de mobilisation des financements du PCDA	Nombre de séances de vulgarisation et de mobilisation des financements du PCDA	Rapport de l'activité	1 000					1 000	100	300	500	100	SE, RDLP, Président plateforme de dialogue	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.6.1.2	Organiser l'évaluation du PCDA au moins une fois tous les 02 ans	Niveau de réalisation des actions/projets du PCDA ; Types et niveaux de performances des filières définis (production, rendement, CDL, etc.)	Rapports d'évaluation	2 500			2 500		5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, Président plateforme de dialogue	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.6.1.3	Organiser et tenir les sessions de dialogue public-privé	Nombre de sessions de dialogue 02 par an ; Niveau (en %) d'exécution des résolutions	PV de session ; Rapport d'activités de la plateforme	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, Président plateforme de dialogue	ATDA, DDAEP	Mairie
A1.6.1.4	Appuyer les ABC et les ESOP dans leur développement et mise en place	Environ 10 agrégateurs ont obtenu la facilitation des formalités administratives	PAI ; PTAB ; Rapport de gestion	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP, Président plateforme de dialogue	ATDA, DDAEP	Mairie
	<b>Total P1.6</b>				<b>6 500</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>5 500</b>	<b>3 000</b>	<b>21 000</b>	<b>2 100</b>	<b>6 300</b>	<b>10 500</b>	<b>2 100</b>		
<b>P1.7</b>	<b>Améliorer la gestion durable des terres</b>															
OS1.7	Améliorer la gestion durable des terres															
<b>R.1.7.1</b>	<b>La gestion durable des terres est améliorée</b>															
A1.7.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.7.1.2	Assurer la sécurisation des terres agricoles dans la commune	100% des terres agricoles sécurisées d'ici 2027	Nombre d'ADC délivré Nombre d'hectare sécurisé	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.3	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité Bon d'achat	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.4	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.5	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.6	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.7	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	2500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	Rapport d'activité	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune 

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A1.7.1.8	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.9	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diques filtrantes et les cordons pierreux	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.10	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiers, orangers, manguiers, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.11	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.12	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.13	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parcage rotatif	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
A1.7.1.14	Former des jeunes sur la fabrication du compost	300 jeunes en 3 ans	Rapport de formation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	120	-	-	11 880	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Oroukayo et Kouandé
A1.7.1.15	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs, ACMA3	Toute la commune
<b>Total P1.7</b>				<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>81 000</b>	<b>7 020</b>	<b>20 700</b>	<b>34 500</b>	<b>18 780</b>	<b>-</b>		
<b>Total Programme I</b>				<b>497 487</b>	<b>1 311 537</b>	<b>1 175 350</b>	<b>807 850</b>	<b>749 350</b>	<b>4 541 573</b>	<b>443 557</b>	<b>1 338 172</b>	<b>2 230 287</b>	<b>446 057</b>			
<b>II</b>	<b>PROGRAMME II : Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale</b>															
	<b>OG2</b> Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale															
<b>P2.1</b>	<b>Accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation</b>															
	<b>OS2.1</b> Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation															
<b>R2.1.1</b>	<b>Un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphabétisation est assuré</b>															
A2.1.1.1	Construire des modules de classes avec équipements : EM Kadolassi, EM Gnalo, EM Kassoua, EM Assaradé, EM Massi, EM Tchaladé avec équipements EM Kawado, EM Kpalambou, EM Landa, EM Gbaou, EM Alitokoum, EM N'djakada, EM Tchalinga, EM Komtcha, EM KouKouloumda, EM Talinta, EM Ouramaré, EM Sonaholou, EM Kakpala, EPP Kpalambou, EPP Ikpédoué, EPP Atchau, EPP Kassoua Zongo, EPP Wékétè, EPP Salangawa	01 module de classes est construit dans chaque école cible	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000	50 000	150 000	250 000	50 000	SE, RDLP, RST	DDEM, ABEGIEF, COSO	EM et EPP cibles
A2.1.1.2	Construire des modules de classes avec équipements dans les EPP de la commune	10 modules de classe construits en 5 ans	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	35 000	3 500	10 500	17 500	3 500	SE, RDLP, RST	DDEM	Toute la commune
A2.1.1.3	Construire des centres d'alphabétisation dans les villages	10 centres d'alphabétisation construits dans 10 villages	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	DDESTFP	Toute la commune
A2.1.1.4	Faire fonctionner les centres d'alphabétisation	50 centres	Rapport d'activité	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST	DDESTFP	Toute la commune
A2.1.1.5	Assurer le suivi des activités d'alphabétisation	06 suivis effectués par an	Rapport de suivi	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RST	DDESTFP	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A2.1.1.6	Construire les clôtures des complexes scolaires de Sémèrè1, Ouaké, Komdè, Tabataboré (Sémèrè 2) Talinta et Badjoudè	Mètre linéaire de clôture réalisé autour des complexes scolaires de Sémèrè1, Ouaké, Komdè et Badjoudè	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST	DDEMP, COSO	Sémèrè1, Ouaké, Komdè et Badjoudè
A2.1.1.7	Equiper les EM de la commune	Nombre de mobiliers acquis pour les EM de la commune	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des mobiliers	6 800	6 800	6 800	6 800	6 800	34 000	3 400	10 200	17 000	3 400	SE, RDLP, RST	DDEMP	EM de Talinta, Akpadé, Sokoté, Komtcha, Komdè, Assodé, Ouaké – Centre, Tchaladè, Sémèrè, Tchingayaré, Petè – tè, Daka, Gnalo, Kagnifèlè, Kim-Kim, Ouramaré, Majdatom, Tchalinga
A2.1.1.8	Equiper toutes EM et les EPP de la commune	Nombre de mobiliers acquis pour les EPP de Assodé, Kpélou, Mankpassi, Komdè / B, Salangawa, Komdè/A, Kalah, Ouaké /B, Tchaladè, Kassoua-zongo, Kakpala, Pamou, Atchankounou, Dompago/A, Talinta / B, Komtcha, Atchao, Mami, Sémèrè/C	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des mobiliers	7 400	7 400	7 400	7 400	7 400	37 000	3 700	11 100	18 500	3 700	SE, RDLP, RST	DDEMP	Toute la commune
A2.1.1.9	Construire les clôtures des EM Sobitè, Koukoulounda, Talinta, Daka, Akpadè, Sémèrè centre, Ouaké centre, Dompargo, Tchingayaré	Mètre linéaire de clôture réalisé autour des EM de Sobitè, Koukoulounda, Talinta, Daka, Akpadè	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST	DDEMP	EM de Sobitè, Koukoulounda, Talinta, Daka, Akpadè
A2.1.1.10	Appuyer la scolarisation et le maintien des enfants à l'école	1000 enfants (filles, garçons) subventionnés pour leur scolarisation	Liste des enfants appuyés ; Les résultats scolaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP	DDEMP, CRP	Toute la commune
A2.1.1.11	Organiser des plaidoyers pour le déploiement d'enseignants complémentaires dans les écoles et collèges	Nombre de plaidoyers organisé ; Nombre d'enseignants complémentaires affecté	Rapport de plaidoyer	1 000	1 000	1 000			3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	DDEMP, COSO	Toute la commune
A2.1.1.12	Réhabiliter les EM et EPP délabrées	100% des EM et EPP délabrées rénovées	PV de réception des travaux	66 667	66 667	66 667			200 000	20 000	60 000	100 000	20 000	SE, RST	DDEMP, COSO	Toute la commune
A2.1.1.13	Achever clôture de la CS Ouaké	Mètre linéaire de clôture réalisé	PV de réception des travaux	16 667	16 667	16 667			50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RST	DDEMP, COSO	Ouaké
A2.1.1.14	Appuyer la formation des élèves aux métiers d'avenir	01 formation des élèves aux métiers d'avenir organisée dans chaque CEG ; Nombre d'élèves appuyés	Rapports de formation ; Liste des élèves appuyés	6 000	6 000	6 000			18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP	DDEMP	Toute la commune
<b>Total P2.1</b>				<b>295 533</b>	<b>295 533</b>	<b>295 533</b>	<b>205 200</b>	<b>205 200</b>	<b>1 297 000</b>	<b>129 700</b>	<b>389 100</b>	<b>648 500</b>	<b>129 700</b>			
<b>P2.2</b>	<b>Renforcement l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité</b>															
<b>OS2.2</b>	<b>Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité</b>															
<b>R2.2.1</b>	<b>L'accès des populations aux services de santé de qualité est renforcé</b>															
A2.2.1.1	Electrifier les centres de santé de Kassoua, Gbaou et Tchalinga (ABeGleF)	03 centres de santé électrifiés (Kassoua, Gbaou et Tchalinga)	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	16 667	16 667	16 667			50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	DDS, ABeGleF	Kassoua, Gbaou et Tchalinga
A2.2.1.2	Construire des salles d'hospitalisation à la maternité isolée de Gbaou, Assodé	01 salle d'hospitalisation construite à la maternité isolée de Gbaou, Assodé	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	5 000	5 000	5 000			15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST	DDS, ABeGleF	Gbaou, Assodé
A2.2.1.3	Construire des logements de la sage-femme et du chef poste dans les centres de santé Badjoudè et Sémèrè centre	02 logements construits pour la sage-femme et le chef poste des centres de santé Badjoudè et Sémèrè centre	Visite de terrain ; PV de réception des travaux		20 000	20 000	20 000	20 000	80 000	8 000	24 000	40 000	8 000	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Centres de santé Badjoudè et Sémèrè centre

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A2.2.1.4	Rénover les logements du personnel de la santé : CSC (médecin chef, sage-femme, infirmier chef poste) ; CSA Komdè (sage-femme et de l'infirmier chef poste) CS de Madjatom (infirmier chef poste)	07 logements du personnel de la santé rénovés : CSC (médecin chef, sage-femme, infirmier chef poste) ; CSA Komdè (sage-femme et de l'infirmier chef poste) CS de Madjatom (infirmier chef poste)	Visite de terrain ; PV de réception des travaux		8 750	8 750	8 750	8 750	35 000	3 500	10 500	17 500	3 500	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	CSC et CSA Komdè
A2.2.1.5	Construire les clôtures des centres de santé Assodé, Gbaou, Kassoua, Madjatom	Mètre linéaire de clôture réalisé autour des centres de santé Assodé, Gbaou, Kassoua, Madjatom	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	32 000	32 000	32 000	32 000	32 000	160 000	16 000	48 000	80 000	16 000	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Gbaou, Assodé
A2.2.1.6	Réhabiliter la maternité, dispensaire du centre de santé de Ouaké	Réfection maternité, dispensaire du centre de santé de Ouaké	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000	85 000	8 500	25 500	42 500	8 500	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Gbaou, Assodé
A2.2.1.7	Réhabiliter la maternité, dispensaire du centre de santé de Awotobi	02 infrastructures sanitaires réalisées d'ici 2026	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	45 000	4 500	13 500	22 500	4 500	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Awotobi
A2.2.1.8	Construire les dispensaires de Kassoua, Madjatom, Assodé et Gbaou	04 dispensaires construites d'ici 2027	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000	80 000	8 000	24 000	40 000	8 000	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Kassoua, Madjatom, Assodé et Gbaou
A2.2.1.9	Construire la maternité de Tchalinga	01 maternité construite d'ici 2026	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	30 000	50 000	10 000	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Tchalinga
A2.2.1.10	Réhabiliter les maternités et les dispensaires des centres de santé de Komdè et de Badjoudé	02 dispensaires et 02 maternité réhabilités	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	19 440	19 440	19 440	19 440	19 440	97 200	9 720	29 160	48 600	9 720	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Komdè et de Badjoudé
A2.2.1.11	Construire des latrines plus douches dans les centres de santé de Badjoudé et Madjatom	02 blocs de latrines et 02 blocs de douches construits d'ici 2027	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Badjoudé, Madjatom
A2.2.1.12	Construire un bloc opératoire au centre de santé de Ouaké	01 bloc opératoire construit d'ici 2027	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	DDS, Etat, FIC, COSO	Ouaké
A2.2.1.13	Equiper le centre de santé de Kassoua en matériels et en mobilier de travail	Nombre de matériels et de mobilier offert	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des équipements	3 333	3 333	3 333			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP, RAAF	DDS, ABeGleF	Kassoua
A2.2.1.14	Equiper le laboratoire du CSC en matériels (spectrophotomètre, une sonde d'échographie) et autres	Nombre de matériels offert	Visite de terrain ; PV de réception et de remise des équipements	5 000	5 000	5 000			15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RAAF	DDS, ABeGleF	Ouaké
A2.2.1.15	Construire de vidoirs + toilettes inclusives au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	03 bloc de latrines de 04 cabines construites, Nombre de vidoirs construits	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000			18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RST, RADE	DDS, ABeGleF	Madjatom, Gbaou, Kassoua
A2.2.1.16	Réaliser une fosse à déchets liquide au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	01 fosse à déchets liquide réalisée au Centre de Santé de Madjatom, Gbaou, Kassoua	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	2 500	2 500				5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RST, RADE	DDS, ABeGleF	Madjatom, Gbaou, Kassoua
A2.2.1.17	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de mise en place accompagné par an ; Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.18	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.19	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	Rapport de supervision	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.20	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelles des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	2 274	2 274	2 274	2 274	2 274	11 371	1 137	3 411	5 686	1 137	SE, RAAF	CS, ZS, DDS, TC	Toute la commune
A2.2.1.21	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	Rapports	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune 

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A2.2.1.22	Mettre en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Rapport	1 000					1 000	100	300	500	100	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.23	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADEC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion des fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	Rapports de formations	1 000					1 000	100	300	500	100	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Mairie
A2.2.1.24	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance		Base des RC/Grille d'évaluation	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.25	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	Etat de paiement/documents comptables	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	2 500	7 500	12 500	2 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.26	Organiser les trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Rapports d'activités	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Mairie
A2.2.1.27	Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Ouaké à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené	Rapports d'activités	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP, RST	DDS	Toute la commune
A2.2.1.28	Appuyer l'organisation des campagnes de dépistage de malnutrition dans les villages/quartiers de ville	Nombre de campagnes de dépistage appuyée par la commune	Rapport	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.29	Accroître la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené	Rapports d'activités	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP	DDS, CPS	Toute la commune
A2.2.1.30	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge du VIH et de la tuberculose	Nombre de localités couvertes	Rapports d'activités	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP	DDS, médecin chef	Toute la commune
A2.2.1.31	Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	Nombre de cas pris en charge par an	Rapports d'activités	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP	DDS, médecin chef	Toute la commune
A2.2.1.32	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	Le taux d'adoption des méthodes PF	Rapports d'activités	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP	DDS, médecin chef	Toute la commune
<b>Total P2.2</b>				<b>189 214</b>	<b>215 964</b>	<b>213 464</b>	<b>177 464</b>	<b>177 464</b>	<b>973 571</b>	<b>97 357</b>	<b>292 071</b>	<b>486 786</b>	<b>97 357</b>			
<b>P2.3</b>	<b>Promotion du sport, des loisirs et de la culture</b>															
<b>OS2.3</b>	<b>Promouvoir le sport, les loisirs et la culture</b>															
<b>R.2.3.1</b>	<b>Le sport, les loisirs et la culture sont promus</b>															
A2.3.1.1	Faire les plaidoyers à l'endroit du MSL pour la construction et l'équipement des stades au niveau des arrondissements	02 plaidoyers réalisés par an ; nombre infrastructures réalisées	Rapport d'activités	1 000	1 000	1 000			3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	DD Sport	Toute la commune
A2.3.1.2	Construire des centres des jeunes et de loisirs bien équipés	03 centres des jeunes construits (Komdè, Sémèrè I et Tchalinga)	PV de réception des travaux		37 500	37 500	37 500	37 500	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Komdè, Sémèrè I et Tchalinga
A2.3.1.3	Construire le stade omnisport de Ouaké	01 stade omnisport construit d'ici 2027	PV de réception des travaux	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Ouaké centre
A2.3.1.4	Réhabiliter les centres des jeunes et de loisir de Ouaké, Sémèrè 2 et de Badjoudé	03 centres des jeunes réhabilités en 5 ans	PV de réception des travaux	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Ouaké, Sémèrè 2 et de Badjoudé
A2.3.1.5	Équiper les centres de jeunes et de loisir de Ouaké, Sémèrè 2 et de Badjoudé en mobilier	Nombre de mobiliers acquis	PV de réception de remise des mobiliers	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Ouaké, Sémèrè 2 et de Badjoudé
A2.3.1.6	Aménager des terrains de sports des arrondissements (Sémèrèl, Sémèrèll, Komdè, Bajoudé, Ouaké et Tchalinga)	06 terrains de sports aménagés	PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	10 000	30 000	50 000	10 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Tous les arrondissements
A2.3.1.7	Acquérir des kits de jeux dans les centres de jeunes et de loisir	06 kits de jeux acquis et installés en 5 ans	PV de remise des kits	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Toute la commune
A2.3.1.8	Réfectionner les centres de loisirs de Bajoudé, Sémèrè 2 et Ouaké	03 centres de loisirs réfectionnés (Bajoudé, Sémèrè 2 et Ouaké)	PV de réception des travaux		12 500	12 500	12 500	12 500	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Bajoudé, Sémèrè 2 et Ouaké

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A2.3.1.9	Équiper les centres de loisirs de Badjoudè, Sèmèrè2, Sèmèrè1, Komdè, Ouaké et Tchalinga	06 centres de loisirs sont équipés (Badjoudè, Sèmèrè 2, Sèmèrè 1, Komdè, Ouaké et Tchalinga)	PV de réception des travaux		12 500	12 500	12 500	12 500	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Badjoudè, Sèmèrè2, Sèmèrè1, Komdè, Ouaké et Tchalinga
A2.3.1.10	Clôturer les centres des jeunes de la commune	02 centres des jeunes clôturés d'ici 2027 (Badjoudè et Sèmèrè)	PV de réception des travaux	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RDLP, RST	DD Sport	Tous les arrondissements
A2.3.1.11	Valoriser les danses traditionnelles, les rites initiatiques (Kamuu, et autres)	01 festival des danses traditionnelles, des rites initiatiques organisé chaque année	Rapport d'activités	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	DDS, médecin chef	Toute la commune
<b>Total P2.3</b>				<b>71 000</b>	<b>133 500</b>	<b>133 500</b>	<b>132 500</b>	<b>132 500</b>	<b>603 000</b>	<b>60 300</b>	<b>180 900</b>	<b>301 500</b>	<b>60 300</b>			
<b>P2.4</b>	<b>Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale</b>															
OS2.4	Renforcer la sécurité, la cohésion et la protection sociale															
<b>R2.4.1</b>	<b>La sécurité, la cohésion et la protection sociale sont renforcées</b>															
A2.4.1.1	Renforcer les capacités des points focaux genre de toute la commune	12 points focaux genre formés	12 points focaux genre formés	7 500	7 500				15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE	DDS, médecin chef	Toute la commune
A2.4.1.2	Sensibiliser sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	1800 jeunes et hommes touchés	1800 jeunes et hommes touchés	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE	DDASM, CPS	Toute la commune
A2.4.1.3	Améliorer la prise en compte du genre et l'égalité des sexes au sein du personnel communal	3 femmes recrutées au poste de décision	3 femmes recrutées au poste de décision	3 000	3 000				6 000	600	1 800	3 000	600	SE	DDASM, CPS	Toute la commune
A2.4.1.4	Installer des lampadaires solaires dans les villages administratifs de la commune de Ouaké	Au moins 100lampadaires solaires sont installés dans les arrondissements de la commune de Ouaké	Au moins 100lampadaires solaires sont installés dans les arrondissements de la commune de Ouaké	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RDLP, RST	DD Mines et électricité	Toute la commune
A2.4.1.5	Electrifier des villages :Gnangba-Kabia, gbaou, n'djakada, Kagnifèlè, Daka, Kim kim, Wékètè, Adjéde, Wakiè, Kassoua, Assaradè, Tchaladè, Kadolassi, Alitokoum,Kawado, Tchalinga, Madjatom, Massi, Gnalo, Kanté et autres villages de la commune	20 villages électrifiés	18 villages électrifiés	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST	DD Mines et électricité, ABeGleF, ABERME	Villages cibles du projet
A2.4.1.6	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	300 enfants et femmes récupérés et pris en charge	300 enfants et femmes récupérés et pris en charge	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE	DDASM, CPS	Toute la commune
<b>Total P2.4</b>				<b>56 100</b>	<b>56 100</b>	<b>45 600</b>	<b>45 600</b>	<b>45 600</b>	<b>249 000</b>	<b>24 900</b>	<b>74 700</b>	<b>124 500</b>	<b>24 900</b>			
<b>P2.5</b>	<b>Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base</b>															
OS2.5	Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base															
<b>R.2.5.1</b>	<b>L'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base est amélioré</b>															
A2.5.1.1	Réaliser des forages à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	07 FPM réalisés à : Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	8 400	8 400	8 400	8 400	8 400	42 000	4 200	12 600	21 000	4 200	SE, RST, REHA	SH, ABeGleF	Gbaou, Gnangbakabia, Kagnifèlè, Tchaladè, Kim kim, Gnalo, Daka
A2.5.1.2	Améliorer la desserte en eau potable dans la commune	300 EPE supplémentaires réalisés	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RST	SH	Toute la commune
A2.5.1.3	Réhabiliter les forages défectueux	70 forage réhabilités	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	210 000	21 000	63 000	105 000	21 000	SE, RST	SH	Toute la commune
A2.5.1.4	Construire une décharge provisoire de déchets ménagers	01 décharge provisoire des DSM construits	PV de réception des travaux ; Visite de terrain	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RST	SH	Ouaké
A2.5.1.5	Elaborer le Plan d'Hygiène et	Le Plan d'Hygiène et	PV de réception des		15 000				15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RADE, RST	DDCV	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
	d'Assainissement Communal	d'Assainissement Communal (PHAC) élaboré	travaux ; Visite de terrain													
A2.5.1.6	Acquérir des matériels et outils d'assainissement	Nombre de matériels et outils d'assainissement acquis	PV de réception	6 667	6 667	6 667			20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RADE, RST	DDCV	Mairie
	<b>Total P2.5</b>			<b>93 067</b>	<b>108 067</b>	<b>93 067</b>	<b>86 400</b>	<b>86 400</b>	<b>467 000</b>	<b>42 500</b>	<b>140 100</b>	<b>233 500</b>	<b>46 700</b>			
	<b>Total Programme II</b>			<b>704 914</b>	<b>809 164</b>	<b>781 164</b>	<b>647 164</b>	<b>647 164</b>	<b>3 589 571</b>	<b>354 757</b>	<b>1 076 871</b>	<b>1 794 786</b>	<b>358 957</b>			
III	<b>PROGRAMME III : Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>															
OG3	Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes															
P3.1	<b>Appui à l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques</b>															
OS3.1	<b>Appuyer l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques</b>															
R3.1.1	<b>L'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques est appuyé</b>															
A3.1.1.1	Reboiser de façon intensive des espaces dégradés de forêts communautaires de Kim-Kim, Salangawa, Ouramaré, Mami, Tchalinga, Lao à Komdè, Kadolassi et Alindao	Sept (07) Forêts communautaires sont reboisées d'ici 2025 ; 3000 plants à croissance rapide mis en terre	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	35 000	3 500	10 500	17 500	3 500	SE, RADE	DDCV, LeauCal, PAPE	Kim-Kim, Salangawa, Ouramaré, Mami, Tchalinga, Lao à Komdè, Kadolassi et Alindao
A3.1.1.2	Restaurer les forêts galeries dans les arrondissements	2000 mètres de forêts galeries restaurées en 5 ans	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RADE	DDCV, LeauCal, PAPE	Toute la commune
A3.1.1.3	Restaurer les forêts galeries au niveau des retenues d'eau des barrages et des cours d'eau	Les périmètres de toutes les retenues d'eau et tous les barrages reboisés ; Nombre de plants mis en terre	Rapport de reboisement	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RADE	DDCV, LeauCal, PAPE	Toute la commune
A3.1.1.4	Sensibiliser la population sur les enjeux de la GIRE	04 émissions radiophoniques par an organisées ; 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées	Rapports de sensibilisation	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RADE, REHA	DDCV, LeauCal, PAPE	Toute la commune
A3.1.1.5	Sensibiliser la population sur des mesures d'adaptation (orientation, hauteur et baies des bâtiments) face à la forte chaleur et les vents violents	02 séances de sensibilisation de la population par arrondissement sur des mesures d'adaptation face à la forte chaleur et les vents violents organisées	Rapports de sensibilisation	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RADE	DDCV, LeauCal	Toute la commune
A3.1.1.6	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	01 Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) élaboré	Le document du SDAC ; PV de validation du SDAC	10 000	10 000				20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RADE	DDCV, LeauCal	Toute la commune
	<b>Total P3.1</b>			<b>30 800</b>	<b>30 800</b>	<b>20 800</b>	<b>20 800</b>	<b>20 800</b>	<b>124 000</b>	<b>12 400</b>	<b>37 200</b>	<b>62 000</b>	<b>12 400</b>			
P3.2	<b>Amélioration de la gestion des risques et catastrophes</b>															
OS3.2	<b>Améliorer la gestion des risques et catastrophes</b>															
R3.2.1	<b>La gestion des risques et catastrophes est améliorée</b>															<b>48</b>
A3.2.1.1	Identifier les zones à risque d'inondations	Nombre de zones à risque	Répertoire des Identifier	500	500				1 000	100	300	500	100	SE, RADE	DDCV, LeauCal	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
		d'inondations	des zones à risque d'inondations													
A3.2.1.2	Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	01 séance de sensibilisation par arrondissement organisée	Rapports de l'activité	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RADE	DDCV, LeauCal	Toute la commune
A3.2.1.3	Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	01 plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré	Le PCC ; PV de validation du PCC		5 000				5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RADE	DDCV, LeauCal	Toute la commune
	<b>Total P3.2</b>			<b>4 100</b>	<b>9 100</b>	<b>3 600</b>	<b>3 600</b>	<b>3 600</b>	<b>24 000</b>	<b>2 400</b>	<b>7 200</b>	<b>12 000</b>	<b>2 400</b>			
	<b>Total Programme III</b>			<b>34 900</b>	<b>39 900</b>	<b>24 400</b>	<b>24 400</b>	<b>24 400</b>	<b>148 000</b>	<b>14 800</b>	<b>44 400</b>	<b>74 000</b>	<b>14 800</b>			
IV	<b>PROGRAMME IV : Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>															
OG4	Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources															
P4.1	<b>Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base</b>															
OS4.1	<b>Améliorer l'exercice de la démocratie à la base</b>															
R4.1.1	<b>L'exercice de la démocratie à la base est amélioré</b>															
A4.1.1.1	Assurer le fonctionnement régulier des organes infra communaux et des commissions permanentes	12 sessions d'arrondissement par an et par arrondissement tenues ; 04 sessions par an et par village tenues ; 04 sessions par commission sont tenues par an	Comptes rendus des sessions d'arrondissement et de village Listes de présence	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	36 000	3 600	10 800	18 000	3 600	SE, Maire	Tutelle	Toute la commune
A4.1.1.2	Assurer le fonctionnement régulier des organes communaux	04 sessions ordinaires du conseil communal par an sont tenues ; 12 sessions du conseil de supervision par an sont tenues ;06 réunions de concertation sont tenues par an	Délibérations des conseils communal et de supervision	7 200	7 200	7 200	7 200	7 200	36 000	3 600	10 800	18 000	3 600	SE, Maire	Tutelle	Mairie
A4.1.1.3	Organiser régulièrement les redditions de comptes sur la gestion des affaires publiques	Au moins 02 séances de reddition de compte organisées par an	Rapports de séance de reddition de compte	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, Maire	Tutelle	Toute la commune
A4.1.1.4	Accompagner le fonctionnement régulier du cadre intégrateur	Nombre de sessions du cadre tenues ; % de session financé par le budget de la commune ; Nombre de décisions prises par le conseil à base des suggestions du cadre Intégrateur	Rapports d'activités	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, Maire	Tutelle	Mairie
	<b>Total P4.1</b>			<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>83 000</b>	<b>8 300</b>	<b>24 900</b>	<b>41 500</b>	<b>8 300</b>			
P4.2	<b>Amélioration des conditions de travail et des compétences de l'administration locale</b>															
OS4.2	<b>Améliorer les conditions de travail et des compétences de l'administration locale</b>															
R4.2.1	<b>Les conditions de travail de l'administration locale sont améliorées</b>															
A4.2.1.1	Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur le management stratégique, opérationnel et la GARD	Tous les cadres A et B formés	Rapports de formation ; Les modules déposés	10 500	10 500				21 000	2 100	6 300	10 500	2 100	SE	Tutelle	Mairie
A4.2.1.2	Renforcer les capacités matérielles de	Nombre de matériels acquis	PV de réception des		25 000	25 000			50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE	Tutelle	64

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
			matériels													
A4.2.1.3	l'administration	Effectuer un recrutement complémentaire du personnel de l'administration basé sur le genre	04 cadres A recrutés	Rapport de recrutement	7 500	7 500				15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE	Tutelle
A4.2.1.4	Réhabiliter les bureaux des arrondissements	06 bureaux d'arrondissements construits/réhabilités	PV de réception des travaux		45 000	45 000				90 000	9 000	27 000	45 000	9 000	SE, RST, RAAF	Toute la commune
A4.2.1.5	Construire les clôtures des bureaux d'arrondissements	Mètre linéaire de clôtures des bureaux d'arrondissements construit	PV de réception des travaux		75 000	75 000				150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RST, RAAF	Tous les arrondissements
A4.2.1.6	Acquérir un groupe électrogène de grande capacité à la mairie	Acquérir un groupe électrogène de grande capacité	PV de réception ; Pièces d'achat		5 000	5 000				10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RAAF	Mairie
A4.2.1.7	Doter la mairie d'un véhicule de Pool	01 véhicule de Pool acquis à la mairie	PV de réception ; Pièces d'achat		17 500	17 500				35 000	3 500	10 500	17 500	3 500	SE, RAAF	Mairie
A4.2.1.8	Equiper les bureaux des chefs services, chefs divisions et des secrétaires d'arrondissements en mobiliers	Nombre de mobiliers acquis pour les bureaux des chefs services, chefs divisions et des secrétaires d'arrondissements	PV de réception ; Pièces d'achat		20 000	20 000				40 000	4 000	12 000	20 000	4 000	SE, RST, RAAF	Bureaux de la mairie et des arrondissements
	<b>Total P4.2</b>			<b>18 000</b>	<b>205 500</b>	<b>187 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>411 000</b>	<b>41 100</b>	<b>123 300</b>	<b>205 500</b>	<b>41 100</b>			
<b>P4.3</b>	<b>Renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources locales</b>															
<b>OS4.3</b>	<b>Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources locales</b>															
<b>R4.3.1</b>	<b>Les mécanismes de mobilisation des ressources locales sont renforcés</b>															
A4.3.1.1	Doter les services communaux de recouvrement de moyens humains et matériels conséquents	Nombre d'agents mis à la disposition du service de recouvrement ; Nombre de motos mis à la disposition du service de recouvrement	Arrêté de nomination du cadre Note de mise à disposition du matériel	1 200	1 200				2 400	240	720	1 200	240	SE, RAAF	PRMP	Mairie
A4.3.1.2	Elargir l'assiette fiscale	20 nouvelles taxes introduites	Base d'imposition SAAF	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Mairie
A4.3.1.3	Actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières actualisé	SAAF, SE ; Le document de manuel de procédures administratives et financières	3 000					3 000	300	900	1 500	300	SE		Mairie
A4.3.1.4	Organiser des descentes conjointes de sensibilisation des populations sur le bien-fondé du paiement des impôts (TPS, CDL etc.)	Nombre de supervisions conjointes faite ; Nombre de personnes sensibilisées	Rapport de séances	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.5	Créer un guichet unique à la mairie	Nombre de partenaire trouvé ; Nombre de guichet	Rapport et guichet		10 000				10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Mairie
A4.3.1.6	Doter les services de recouvrement des impôts et taxes de moyens roulants (moto) et moyens matériels (outils informatiques)	% agents disposant de matériel roulant (moto RAI)	Base de matériel		5 000				5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RAAF		Mairie
A4.3.1.7	Dynamiser les agents de recouvrement et les agents collecteurs CDL et autres	Nombre de session de formation ; % de membres Dynamisés	Rapport de formation	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.8	Organiser un forum économique et social	01 forum t économique et social organisé en 2024	Rapport du forum		10 000				10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RAAF, RDLP	Maire	Ouaké centre
A4.3.1.9	Réaliser le recensement des usagers des marchés et des contribuables de la commune	Nombre de forains et de contribuables recensés	Base de données des usagers et contribuables de la commune		20 000				20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RAAF, RDLP	Maire	Toute la commune
A4.3.1.10	Evaluer trimestriellement les agents collecteurs CDL et autres taxes	Nombre d'évaluation faite ; % d'agents évalués ; %d'agents motivés	Rapport	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.11	Faire un suivi des opérations de collecte dans les marchés	Nombre de suivi fait ; Montant mobilisé/An	Rapport	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.12	Mettre en place un mécanisme de collecte des taxes auprès des OPA (Organisation Professionnels Agricoles)	Nombre de mécanisme de collecte mis en place ; Montant recouvré/trimestre	Rapport	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement				Responsable	Acteurs impliqués	Localisation
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A4.3.1.13	Mettre en place un mécanisme de sécurisation des frontières entre les communes frontaliers et le Togo (augmenter la couverture en agents CDL, solliciter la police)	Nombre de mécanisme de sécurisation mis en place ; Montant recouvré /Trimestre	Rapport	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.14	Actualiser le répertoire des propriétaires de taxi à deux ou trois ou quatre roues	Nombre de propriétaire de taxi à deux trois ou 4 roues existant ; Montant mobilisé/trimestre	Base de données	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.15	Organiser des rencontres avec les syndicats des conducteurs de taxi-motos, des transporteurs, des gares routières	Nombre de rencontres ; Montant mobilisé/An	Rapport	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.16	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la mobilisation des ressources avec prise en charge des membres par la mairie	Nombre de séances de CCMR organisé ; Montant recouvré	Rapport	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.17	Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre service des impôts et mairie	Montant mobilisé/An	Rapport	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.18	Actualiser l'arrêté instituant la demande d'autorisation pour des manifestations (mariage religieux, baptême, cérémonie de prière, congrès etc.)	Nombre d'arrêté actualisé	Arrêté	1 000					1 000	100	300	500	100	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.19	Réaliser les enquêtes fiscales à temps	Nombre d'enquêtes réalisée ; Montant perçu/an	Rapport	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.20	Distribuer à temps les avis d'imposition	Nombre d'avis émis ; % d'avis d'imposition distribués ; Montant recouvré /An	Rapport	400	400	400	400	400	2 000	200	600	1 000	200	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.21	Mettre en place un mécanisme efficace d'exploitation des magasins et autres infrastructures agricoles	Nombre de mécanisme mis en place ; Montant recouvré/An	Rapport	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.22	Faire le recensement des usagers des différents marchés pour la digitalisation des recettes propres	Nombre d'usagers des marchés	Base des usagers des marchés	12 000					12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.23	Répertorier les lavages auto-moto	Répertorier les lavages auto-moto (tous les occupants du domaine public) ; Montant mobilisé/Trimestre	Base de données	2 000					2 000	200	600	1 000	200	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.24	Promouvoir la taxe sur les boissons fermentées de fabrication artisanale (répertoire et autre)	Nombre de mécanisme de recouvrement mis en place ; Montant recouvré/An	Rapport	1 000	1 000				2 000	200	600	1 000	200	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.25	Organiser les séances d'information et de sensibilisation des producteurs pour aller en coopérative et faire les ventes groupé	Nombre de séances d'information organisé ; Montant recouvré/An	Rapports des séances	-	2 000		2 000		6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.3.1.26	Mettre en place une régie autonome des infrastructures marchandes	01 régie autonome des infrastructures marchandes mise en place d'ici 2024	Rapport d'activités du SAAF et du SE		12 000				12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Mairie
<b>Total P4.3</b>				<b>37 500</b>	<b>79 500</b>	<b>8 300</b>	<b>11 300</b>	<b>8 300</b>	<b>144 900</b>	<b>14 490</b>	<b>43 470</b>	<b>72 450</b>	<b>14 490</b>			
<b>P4.4</b>	<b>Assurance de la digitalisation de l'administration locale</b>															
<b>OS4.4</b>	<b>Assurer la digitalisation de l'administration locale</b>															
<b>R4.4.1</b>	<b>La digitalisation de l'administration locale est assurée</b>															
A4.4.1.1	Améliorer la couverture de l'internet haut débit dans la commune	Nombre de localités couvertes	Visite de terrain	1 500	1 500				3 000	300	900	1 500	300	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A4.4.1.2	Etendre des centres numériques communautaires	06 centres complémentaires sont réalisés	Rapport des études de faisabilité et rapport d'exécution des travaux, constat de terrain		20 000	20 000	20 000		60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RSI	MND	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation	
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé			
A4.4.1.3	Faire des plaidoyers à l'endroit du ministère de l'économie numérique pour la couverture internet haut débit	02 plaidoyers par an organisés	Rapports des plaidoyers	1 000	1 000	1 000			3 000	300	900	1 500	300		Toute la commune	
A4.4.1.4	Elaborer le Schéma Directeur Informatique de la commune	01 Document du schéma directeur élaboré	Document de Schéma Directeur informatique	12 000					12 000	1 200	3 600	6 000	1 200		Toute la commune	
A4.4.1.5	Créer un site web pour la mairie de Ouaké	01 site web disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain	3 000					3 000	300	900	1 500	300	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.6	Former les agents de la mairie à la production du contenu médiatique	37 agents de la mairie formés d'ici 2025	Rapport de formation		3 000	3 000			6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.7	Construire une salle pour l'installation d'une médiathèque à la mairie	01 médiathèque est disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain		5 000	5 000			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.8	Assurer la couverture internet de l'administration communale	Tous les services de la mairie sont couverts en internet	Constat de terrain	15 000	15 000				30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RSI	Mairie, PITN2R	
A4.4.1.9	Mettre en réseau les services de la mairie (intranet et interphone corporelle)	Tous les services de la mairie sont interconnectés	Constat de terrain		10 000	10 000			20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.10	Construire une salle d'archivage moderne selon les normes et standards requis	01 salle est aménagée conformément aux normes d'archivage	Rapport d'exécution des travaux, constat de terrain	10 000					10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.11	Numériser les archives de la mairie	100% des archives sont numérisées	Base de données des archives		15 000	15 000			30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.12	Dématerrialiser les services fiscaux et l'état civil	01 plateforme des services fiscaux et état civil créée	Visite des services cibles		5 000	5 000			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	Mairie	
A4.4.1.13	Digitaliser le dispositif de mobilisation des ressources propres de la commune	Une application de digitalisation des recettes est acquise	Application installée ; Plateforme créée	750	750				1 500	150	450	750	150	SE, RSI	RI, DDI	Mairie
<b>Total P4.4</b>				<b>43 250</b>	<b>76 250</b>	<b>59 000</b>	<b>20 000</b>	<b>-</b>	<b>198 500</b>	<b>19 850</b>	<b>59 550</b>	<b>99 250</b>	<b>19 850</b>			
<b>P4.5</b>	<b>Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité</b>															
OS4.5	Promouvoir l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité															
<b>R4.5.1</b>	<b>L'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont promus</b>															
A4.5.1.1	Renforcer les capacités des jeunes à l'auto-emploi	1800 jeunes renforcées à l'auto-emploi en 5ans	Répertoire des jeunes ; Rapport de formation	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	ANPE, projets	Toute la commune
A4.5.1.2	Appuyer la formalisation et l'installation des starts up créées par les jeunes	1200 starts up formalisés et installés	Répertoire des starts up ; Visite de terrain	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, RDLP	ANPE, projets	Mairie
A4.5.1.3	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	PRMP, SAAF	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RAAF		Mairie
A4.5.1.4	Renforcer la coopération décentralisée et l'intercommunalité	01 coopération décentralisée nouée ; Nombre de partenariat avec les communes de l'ACAD	Conventions de partenariat	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	2 500	7 500	12 500	2 500	SE, RDLP		Mairie
<b>Total P4.5</b>				<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>36 000</b>	<b>60 000</b>	<b>12 000</b>			
<b>P4.6</b>	<b>Amélioration la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale</b>															
OS4.6	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale															
<b>R4.6.1</b>	<b>La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée</b>															
A4.6.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	Rapports d'activités du RAAF	100	100	100	100	100	500	50	150	250	50	RAAF	SE, RDLP	Mairie
A4.6.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	Rapports d'activités du RAAF	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	RAAF	SE, RDLP	Mairie

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Indicateurs (IOV)	Sources de vérification	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			Responsable	Acteurs impliqués	Localisation		
				2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé				
A4.6.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel	Nombre de modules de formations	Rapports d'activités du RAAF	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	RAAF	SE, RDLP	Mairie	
A4.6.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	Rapports d'activités du RAAF	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	RAAF	SE, RDLP	Mairie	
A4.6.1.5	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	SAAF, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières	5 000					5 000	500	1 500	2 500	500	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle, RI, DDI	Mairie	
<b>Total P4.6</b>				<b>22 500</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>92 500</b>	<b>9 250</b>	<b>27 750</b>	<b>46 250</b>	<b>9 250</b>				
<b>P4.7</b>	<b>Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale</b>																
<b>OS4.7</b>	<b>Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale</b>																
<b>R4.7.1</b>	<b>Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé</b>																
A4.7.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC 4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours	Rapport d'évaluation			2 000			2 000	200	600	1 000	200	SE, RDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune	
A4.7.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC 4	Un (01) rapport d'évaluation finale	Rapport d'évaluation					3 000	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune	
A4.7.1.3	Planifier et évaluer les PTA	01 PTA validé par an ; 01 PTA évalué par an	Document du PTA ; Rapport d'évaluation du PTA	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, RDLP	DDD	Mairie	
A4.7.1.4	Planifier et évaluer les PAI	2 PAI validé par an ; 01 PAI évalué par an	Document du PAI ; Rapport d'évaluation du PAI	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, RDLP	DDD	Mairie	
A4.7.1.5	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	Le document du TBS		20 000				20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune	
A4.7.1.6	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document du DCPBP	Le document du TBS	500					500	50	150	250	50	SE, RDLP, RAAF	DDI, Tutelle	Mairie	
A4.7.1.7	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d'évaluation	Rapports d'évaluation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	DDD, Tutelle	Toute la commune	
A4.7.1.8	Organiser le DOB	Rapports de séance	Le document du TBS	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, RDLP	DDD, Tutelle	Mairie	
A4.7.1.9	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées des ODD	La maquette des indicateurs	Le document du TBS	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RDLP	DDD, Tutelle	Mairie	
A4.7.1.10	Elaborer le PDC 5	Le rapport du PDC	Le document du TBS						12 000	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	DDD, Tutelle, Maire	Mairie
A4.7.1.11	Mettre en place et rendre opérationnels les cadres de concertation avec les SDE	Nombre de décisions issues du cadre	Rapport de session	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RDLP	Maire		
<b>Total P4.7</b>				<b>4 500</b>	<b>24 000</b>	<b>6 000</b>	<b>4 000</b>	<b>19 000</b>	<b>57 500</b>	<b>5 750</b>	<b>17 250</b>	<b>28 750</b>	<b>5 750</b>				
<b>Total programme IV</b>				<b>166 350</b>	<b>443 350</b>	<b>318 900</b>	<b>93 400</b>	<b>85 400</b>	<b>1 107 400</b>	<b>110 740</b>	<b>332 220</b>	<b>553 700</b>	<b>110 740</b>				
<b>Total PDC 4</b>				<b>1 403 651</b>	<b>2 603 951</b>	<b>2 299 814</b>	<b>1 572 814</b>	<b>1 506 314</b>	<b>9 386 544</b>	<b>923 854</b>	<b>2 791 663</b>	<b>4 652 772</b>	<b>930 554</b>				

Source : Atelier programmation PDC4 Ouaké, 2023

Le plan opérationnel du PDC 4 de Ouaké 2024-2028 est constitué de quatre (04) programmes et de 21 Projets. Il peut être récapitulé ainsi qu'il suit :

**Tableau 56 : Récapitulatif programmes/projets PDC 4 Ouaké**

PROGRAMMES	PROJETS	COÛTS	POIDS	OBSERVATIONS
<b>PROGRAMME I :</b> <b>Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité</b>	1.Renforcement des capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche	1 524 573	33,57	Poids du projet par rapport au coût du programme
	2.Renforcement des capacités des unités de transformations des produits agropastoraux	107 000	2,36	
	3.Aménager les voies urbaines et les pistes rurales	1 790 000	39,41	
	4.Appuyer la compétitivité des services et produits artisanaux locaux	48 000	1,06	
	5.Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes	970 000	21,36	
	6.Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)	21 000	0,46	
	7.Amélioration de la gestion durable des terres	81 000	1,78	
<b>TOTAL PROGRAMME I</b>	<b>07</b>	<b>4 541 573</b>	<b>48,38</b>	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
<b>PROGRAMME II :</b> <b>Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale</b>	1.Amélioration de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisaante et à l'alphabétisation	1 297 000	36,13	Poids du projet par rapport au coût du programme
	2.Renforcement de l'accès des populations aux services de santé de qualité	973 571	27,12	
	3.Promotion du sport, des loisirs et de la culture	603 000	16,80	
	4.Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale	249 000	6,94	
	5.Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base	467 000	13,01	
<b>TOTAL PROGRAMME II</b>	<b>05</b>	<b>3 589 571</b>	<b>38,24</b>	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
<b>PROGRAMME III :</b> <b>Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>	1.Appui à l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques	124 000	83,78	Poids du projet par rapport au coût du programme
	2.Amélioration de la gestion des risques et catastrophes	24 000	16,22	
<b>TOTAL PROGRAMME III</b>	<b>02</b>	<b>148 000</b>	<b>1,58</b>	Poids du programme

PROGRAMMES	PROJETS	COÛTS	POIDS	OBSERVATIONS
				par rapport au coût global du PDC
<b>PROGRAMME IV : Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>	1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base	83 000	7,50	Poids du projet par rapport au coût du programme
	2. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale	411 000	37,11	
	3. Renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources locales	144 900	13,08	
	4. Assurance de la digitalisation de l'administration locale	198 500	17,92	
	5. Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité	120 000	10,84	
	6. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	92 500	8,35	
	7. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale	57 500	5,19	
<b>TOTAL PROGRAMME IV</b>	<b>07</b>	<b>1 107 400</b>	<b>11,80</b>	Poids du programme par rapport au coût global du PDC
<b>Total PDC 4</b>		<b>9 386 544</b>	<b>100</b>	

Source : Cabinet IPB, 2023

### 7.6. Schéma de financement du PDC 4

Pour financer les différents projets structurés en programme du PDC, la commune aura recours à différentes sources de financement qui varieront d'un secteur à un autre ou d'un investissement à un autre. Les sources de financement du PDC 4 identifiées sont regroupées selon les catégories suivantes :

- les ressources propres de la commune ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal (v) avec deux volets : FIC Fonctionnement et FIC Investissement
- l'Etat et les PTF ;
- les autres sources à savoir : la Coopération décentralisée et les partenaires locaux (contreparties des communautés, le Partenariat Public -Privé).

Le tableau ci-dessous donne une indication de l'affectation potentielle des ressources mobilisables par secteur et la source de financement :

**Tableau 57 : Affectation des ressources financières**

Secteur Structures de financement	Education	Santé	Eau potable	Pistes/Routes	Culture et loisirs	Equipements marchands	Promotion Economie locale
<b>FIC</b>	FIC Affecté						
<b>Commune</b>	Recettes propres FIC non affecté						
<b>Communautaire</b>	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Non	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Non
<b>Partenariat Public-Privé</b>	Financement des GIE, ONG, Associations						
<b>Structures de financement privées</b>	Non	Non	Non	Non	Non	Financement par emprunt	Financement par emprunt

**Source :** Réalisation consultants Cabinet CECI, 2023

Sur la base de ces hypothèses, le schéma de financement du PDC 4 de la commune de Ouaké se présente ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 58 : Schéma de financement du PDC 4 de la commune de Ouaké**

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé
	Objectif général PDC4 : Assurer le développement humain durable et équilibré de la commune de Ouaké										
I	<b>PROGRAMME I : Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité</b>										
OG1	Promouvoir l'économie locale à travers le commerce, le développement des systèmes de production, la transformation et l'écoulement des produits agropastoraux et artisanaux de qualité										
P1.1	Renforcement des capacités de productions et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche										
OS1	Renforcer les capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche										
R.1.1.1	Les capacités de production et de productivité de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche sont renforcées										
<b>Total P1.1</b>		<b>166 987</b>	<b>594 537</b>	<b>443 350</b>	<b>184 850</b>	<b>134 850</b>	<b>1 524 573</b>	<b>152 457</b>	<b>457 372</b>	<b>762 287</b>	<b>152 457</b>
P1.2	Renforcement des capacités des unités de transformations des produits agropastoraux										
OS1.2	Renforcer les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux										
R.1.2.1	Les capacités des unités de transformations des produits agropastoraux sont renforcées										
<b>Total P1.2</b>		<b>7 800</b>	<b>26 300</b>	<b>26 300</b>	<b>26 300</b>	<b>20 300</b>	<b>107 000</b>	<b>10 700</b>	<b>32 100</b>	<b>53 500</b>	<b>10 700</b>
P1.3	Aménager les voies urbaines et les pistes rurales										
OS1.3	Aménager les voies urbaines et les pistes rurales										
R1.3.1	Les voies urbaines et les pistes rurales sont aménagées										
<b>Total P1.3</b>		<b>295 000</b>	<b>370 000</b>	<b>385 000</b>	<b>370 000</b>	<b>370 000</b>	<b>1 790 000</b>	<b>176 500</b>	<b>537 000</b>	<b>895 000</b>	<b>179 000</b>
P1.4	Appuyer la compétitivité des services et produits artisanaux locaux										
OS1.3	Aménager les voies urbaines et les pistes rurales										
R1.4.1	La compétitivité des services et produits artisanaux locaux est appuyée										
<b>Total P1.4</b>		<b>5 000</b>	<b>21 500</b>	<b>21 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>48 000</b>	<b>4 800</b>	<b>14 400</b>	<b>24 000</b>	<b>4 800</b>
P1.5	Renforcement de la modernisation des infrastructures économiques et marchandes										
OS1.5	Renforcer la modernisation des infrastructures économiques et marchandes										
R.1.5.1	La modernisation des infrastructures économiques et marchandes est renforcée										
<b>Total P1.5</b>		<b>-</b>	<b>280 000</b>	<b>280 000</b>	<b>205 000</b>	<b>205 000</b>	<b>970 000</b>	<b>97 000</b>	<b>291 000</b>	<b>485 000</b>	<b>97 000</b>

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé
P1.6	Promotion du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)										
OS1.6	Promouvoir du dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles)										
R.1.6.1	Le dialogue public-privé et le réseautage (clusters agricoles) est promu										
<b>Total P1.6</b>		<b>6 500</b>	<b>3 000</b>	<b>3 000</b>	<b>5 500</b>	<b>3 000</b>	<b>21 000</b>	<b>2 100</b>	<b>6 300</b>	<b>10 500</b>	<b>2 100</b>
P1.7	Améliorer la gestion durable des terres										
OS1.7	Améliorer la gestion durable des terres										
R1.7.1	La gestion durable des terres est améliorée										
<b>Total P1.7</b>		<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>16 200</b>	<b>81 000</b>	<b>7 020</b>	<b>20 700</b>	<b>34 500</b>	<b>18 780</b>
<b>Total Programme I</b>		<b>497 487</b>	<b>1 311 537</b>	<b>1 175 350</b>	<b>807 850</b>	<b>749 350</b>	<b>4 541 573</b>	<b>443 557</b>	<b>1 338 172</b>	<b>2 230 287</b>	<b>446 057</b>
<b>II PROGRAMME II : Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale</b>											
OG2	Renforcer l'accès aux services sociaux de base, la sécurité et la cohésion sociale										
P2.1	Assurance d'un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphanétisation										
OS2.1	Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphanétisation										
R2.1.1	Un accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative professionnalisante et à l'alphanétisation est assuré										
<b>Total P2.1</b>		<b>295 533</b>	<b>295 533</b>	<b>295 533</b>	<b>205 200</b>	<b>205 200</b>	<b>1 297 000</b>	<b>129 700</b>	<b>389 100</b>	<b>648 500</b>	<b>129 700</b>
P2.2	Renforcement l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité										
OS2.2	Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé de qualité										
R2.2.1	L'accès des populations aux services de santé de qualité est renforcé										
<b>Total P2.2</b>		<b>189 214</b>	<b>215 964</b>	<b>213 464</b>	<b>177 464</b>	<b>177 464</b>	<b>973 571</b>	<b>97 357</b>	<b>292 071</b>	<b>486 786</b>	<b>97 357</b>
P2.3	Promotion du sport, des loisirs et de la culture										
OS2.3	Promouvoir le sport, des loisirs et de la culture										
R.2.3.1	Le sport, les loisirs et la culture sont promus										
<b>Total P2.3</b>		<b>71 000</b>	<b>133 500</b>	<b>133 500</b>	<b>132 500</b>	<b>132 500</b>	<b>603 000</b>	<b>60 300</b>	<b>180 900</b>	<b>301 500</b>	<b>60 300</b>
P2.4	Renforcement de la sécurité, la cohésion et la protection sociale										
OS2.4	Renforcer la sécurité, la cohésion et la protection sociale										
R2.4.1	La sécurité, la cohésion et la protection sociale sont renforcées										
<b>Total P2.4</b>		<b>56 100</b>	<b>56 100</b>	<b>45 600</b>	<b>45 600</b>	<b>45 600</b>	<b>249 000</b>	<b>24 900</b>	<b>74 700</b>	<b>124 500</b>	<b>24 900</b>
P2.5	Amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base										

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé
<b>OS2.5</b>	Améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base										
<b>R.2.5.1</b>	L'accès des populations à l'eau potable et à l'hygiène et assainissement de base est amélioré										
	<b>Total P2.5</b>	<b>93 067</b>	<b>108 067</b>	<b>93 067</b>	<b>86 400</b>	<b>86 400</b>	<b>467 000</b>	<b>42 500</b>	<b>140 100</b>	<b>233 500</b>	<b>46 700</b>
	<b>Total Programme II</b>	<b>704 914</b>	<b>809 164</b>	<b>781 164</b>	<b>647 164</b>	<b>647 164</b>	<b>3 589 571</b>	<b>354 757</b>	<b>1 076 871</b>	<b>1 794 786</b>	<b>358 957</b>
<b>III</b>	<b>PROGRAMME III : Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes</b>										
<b>OG3</b>	Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes face aux risques et catastrophes										
<b>P3.1</b>	Appui à l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques										
<b>OS3.1</b>	Appuyer l'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques										
<b>R3.1.1</b>	L'adaptation du système agricole, de la gestion intégrée des ressources en eau, la foresterie/énergie et les établissements humains aux changements climatiques est appuyé										
	<b>Total P3.1</b>	<b>30 800</b>	<b>30 800</b>	<b>20 800</b>	<b>20 800</b>	<b>20 800</b>	<b>124 000</b>	<b>12 400</b>	<b>37 200</b>	<b>62 000</b>	<b>12 400</b>
<b>P3.2</b>	Amélioration de la gestion des risques et catastrophes										
<b>OS3.2</b>	Améliorer la gestion des risques et catastrophes										
<b>R3.2.1</b>	La gestion des risques et catastrophes est améliorée										
	<b>Total P3.2</b>	<b>4 100</b>	<b>9 100</b>	<b>3 600</b>	<b>3 600</b>	<b>3 600</b>	<b>24 000</b>	<b>2 400</b>	<b>7 200</b>	<b>12 000</b>	<b>2 400</b>
	<b>Total Programme III</b>	<b>34 900</b>	<b>39 900</b>	<b>24 400</b>	<b>24 400</b>	<b>24 400</b>	<b>148 000</b>	<b>14 800</b>	<b>44 400</b>	<b>74 000</b>	<b>14 800</b>
<b>IV</b>	<b>PROGRAMME IV : Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources</b>										
<b>OG4</b>	Améliorer la gouvernance locale, les conditions de travail de l'administration locale et la mobilisation des ressources										
<b>P4.1</b>	Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base										
<b>OS4.1</b>	Améliorer l'exercice de la démocratie à la base										
<b>R4.1.1</b>	L'exercice de la démocratie à la base est amélioré										
	<b>Total P4.1</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>16 600</b>	<b>83 000</b>	<b>8 300</b>	<b>24 900</b>	<b>41 500</b>	<b>8 300</b>
<b>P4.2</b>	Amélioration des conditions de travail et des compétences de l'administration locale										
<b>OS4.2</b>	Améliorer les conditions de travail et des compétences de l'administration locale										
<b>R4.2.1</b>	Les conditions de travail de l'administration locale sont améliorées										
	<b>Total P4.2</b>	<b>18 000</b>	<b>205 500</b>	<b>187 500</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>411 000</b>	<b>41 100</b>	<b>123 300</b>	<b>205 500</b>	<b>41 100</b>

Code	Programmes/Projets/Résultats/activités	Budget par année					Coût (milliers)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2027	2028		Commune	FADeC Affecté	FADeC non Affecté	PTF, Privé
<b>P4.3</b>	Renforcement des mécanismes de mobilisation des ressources locales										
<b>OS4.3</b>	Renforcer les mécanismes de mobilisation des ressources locales										
<b>R4.3.1</b>	Les mécanismes de mobilisation des ressources locales sont renforcés										
	<b>Total P4.3</b>	<b>37 500</b>	<b>79 500</b>	<b>8 300</b>	<b>11 300</b>	<b>8 300</b>	<b>144 900</b>	<b>14 490</b>	<b>43 470</b>	<b>72 450</b>	<b>14 490</b>
<b>P4.4</b>	Assurance de la digitalisation de l'administration locale										
<b>OS4.4</b>	Assurer la digitalisation de l'administration locale										
<b>R4.4.1</b>	La digitalisation de l'administration locale est assurée										
	<b>Total P4.4</b>	<b>43 250</b>	<b>76 250</b>	<b>59 000</b>	<b>20 000</b>	<b>-</b>	<b>198 500</b>	<b>19 850</b>	<b>59 550</b>	<b>99 250</b>	<b>19 850</b>
<b>P4.5</b>	Promotion de l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité										
<b>OS4.5</b>	Promouvoir l'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité										
<b>R4.5.1</b>	L'emploi des jeunes, le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont promus										
	<b>Total P4.5</b>	<b>24 000</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>36 000</b>	<b>60 000</b>	<b>12 000</b>				
<b>P4.6</b>	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale										
<b>OS4.6</b>	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale										
<b>R4.6.1</b>	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée										
	<b>Total P4.6</b>	<b>22 500</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>17 500</b>	<b>92 500</b>	<b>9 250</b>	<b>27 750</b>	<b>46 250</b>	<b>9 250</b>
<b>P4.7</b>	Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale										
<b>OS4.7</b>	Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale										
<b>R4.7.1</b>	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamisé										
	<b>Total P4.7</b>	<b>4 500</b>	<b>24 000</b>	<b>6 000</b>	<b>4 000</b>	<b>19 000</b>	<b>57 500</b>	<b>5 750</b>	<b>17 250</b>	<b>28 750</b>	<b>5 750</b>
	<b>Total programme IV</b>	<b>166 350</b>	<b>443 350</b>	<b>318 900</b>	<b>93 400</b>	<b>85 400</b>	<b>1 107 400</b>	<b>110 740</b>	<b>332 220</b>	<b>553 700</b>	<b>110 740</b>
	<b>Total PDC 4</b>	<b>1 403 651</b>	<b>2 603 951</b>	<b>2 299 814</b>	<b>1 572 814</b>	<b>1 506 314</b>	<b>9 386 544</b>	<b>923 854</b>	<b>2 791 663</b>	<b>4 652 772</b>	<b>930 554</b>

Source : Atelier de programmation PDC 4 Ouaké, 2023

## VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4

### 8.1. Mécanisme de financement du PDC 4

Le PDC constitue la principale référence pour l'appréciation des performances en matière d'administration et de gestion de la commune par les élus locaux dirigés par le maire. Les programmes, projets et activités qui y sont définies sont valables pour une période de 5 ans à partir de janvier 2024. La mise en œuvre du PDC repose sur de nombreux défis au nombre desquels on peut citer :

- la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- le niveau d'implication des acteurs de la société civile et du privé (plateforme de dialogue, collectif des artisans, etc.)
- la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le PDC ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans annuels et du PDC en général.

Il s'agit de trouver des réponses aux interrogations ci-après :

- Quelles sont les structures qui auront la charge d'animer et de coordonner la mise en œuvre du PDC ?
- Quelles sont les structures qui assureront le suivi au quotidien et les évaluations périodiques de la mise en œuvre du PDC ? Quelle est la composition de ces structures ?
- Quelles sont les relations fonctionnelles entre les différentes structures ?
- Comment assurer une meilleure implication des acteurs de la société civile et du privé ?

Les réponses à ces questions vont nécessiter un rappel des instruments existants (cadre légal de la mise en œuvre du plan et dispositif légal de suivi et d'évaluation des activités de la municipalité) avant le choix du dispositif institutionnel de mise en œuvre et du système de suivi évaluation du plan.

### 8.2. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4

L'article 30 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin stipule que la commune élabore et adopte son plan. Elle veille à l'exécution du plan en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer de meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population. Il en résulte que le conseil communal à travers le Maire est le premier responsable de l'exécution du plan. Il peut toutefois bénéficier des appuis et expertises (externalisation de certaines fonctions et diligences). Ainsi selon la loi, le conseil municipal est l'organe compétent pour assurer la coordination de toutes les actions de développement de la municipalité à savoir :

- l'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement ;
- l'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel ;
- l'approbation des conditions d'exécution des activités ;
- l'élaboration, l'approbation d'une politique de financement du plan ;
- la communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants.

### **8.3. Financement du PDC 4**

Les sources de financement des différents projets composant les quatre domaines ou programmes retenus dans le PDC 4 sont déterminées en fonction du secteur et de la nature de l'infrastructure ou de l'activité à mener. Ces sources sont :

- le Fonds d'Appui au Développement Communal (FIC) affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FIC non affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FIC Agriculture ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FIC santé ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal MEMP ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal Santé ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal Infrastructures (Pistes) ;
- les ressources propres de la commune ;
- les contreparties fournies par la communauté dans le cadre de la réalisation d'infrastructures communautaires ;
- le partenariat public-privé ;
- les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, GIZ, IFDC, SNV, COSO, Coopération Suisse, Enabel, etc.) ;
- la Coopération Décentralisée ;
- l'emprunt, don etc.

### **8.4. Mécanisme de suivi-évaluation du PDC 4**

#### **8.4.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre**

L'exécution du Plan de Développement Communal 4<sup>ème</sup> génération de Ouaké nécessite la mise en place d'un dispositif institutionnel pour sa mise en œuvre. Ce cadre institutionnel est chargé de rendre opérationnel le plan à travers :

- l'élaboration des tranches annuelles du PDC ;
- l'élaboration des dossiers technique et financier ;
- l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes.

Selon le code de l'administration territoriale en vigueur, l'exécution du plan relève de la compétence du maire. Toutefois, en raison de la spécificité du plan de développement communal, une assistance technique paraît requise. A cet égard, il est proposé la création de :

**Cadre de concertation des intervenants et acteurs de la commune** : Ce cadre regroupe tous les acteurs et cadres locaux et internationaux concernés par le PDC 4 à s'avoir : les conseillers, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les partenaires au développement intervenant dans la commune, etc.

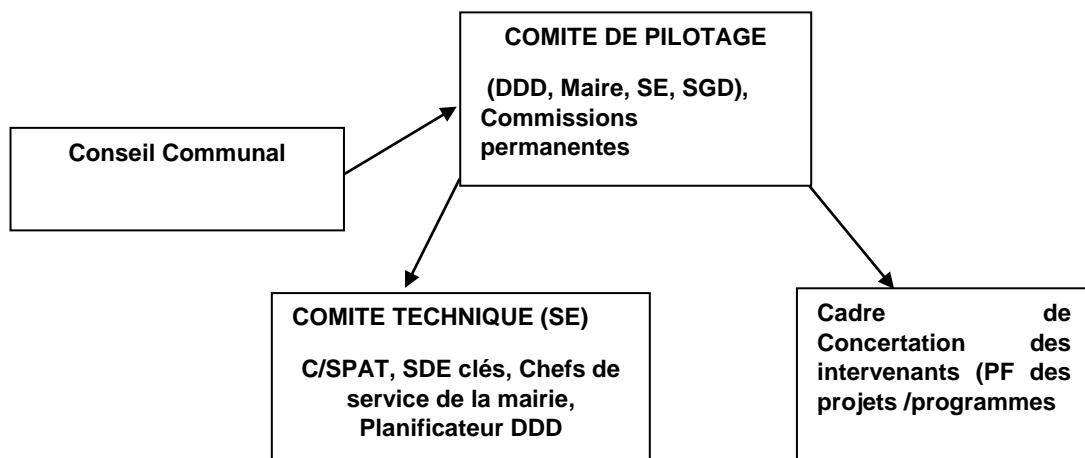
C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDC 4. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

**Comité Technique de mise en œuvre du PDC 4 (CT / PDC 4) :** Le CT du PDC constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDC 4. A ce titre, il aura pour attributions :

- l'élaboration de la tranche annuelle du plan de développement communal ;
- l'élaboration des plans annuels d'investissement ;
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers ;
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de développement communal ;
- la définition des conditions de l'exécution des actions ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de développement communal ;
- l'élaboration des stratégies de communication et de mobilisation des ressources.

Pour plus d'efficacité, le CT sera composé des cadres techniques de la mairie ayant à sa tête Responsable du Développement Local et de la Planification. Le CT doit être créé par arrêté du maire.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :



#### 8.4.2. Suivi-évaluation du PDC 4

Le suivi et l'évaluation visent à apprécier le niveau d'exécution et l'impact du PDC sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Ouaké. Il constitue un accompagnement important dans la mise en œuvre du PDC. Les résultats de cet exercice sont déterminants dans les processus de prise de décision visant la réorientation ou non des actions du PDC, la planification de nouvelles actions et l'élaboration du budget. Le suivi et l'évaluation nécessitent une organisation efficace, des instruments et des stratégies appropriés.

#### **8.4.2.1. Organisation du suivi-évaluation du PDC 4**

Le suivi et l'évaluation du PDC se feront à deux niveaux : arrondissement et commune.

**Au niveau arrondissement.** L'organisation des activités de suivi et d'évaluation du PDC dans chaque arrondissement sera assurée par le Chef d'Arrondissement (CA). Deux sessions du Conseil d'Arrondissement seront organisées dans l'année : une au cours du premier semestre et la seconde vers la fin du second semestre pour faire le point d'exécution du PDC dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés. Ces séances de bilan pourraient être élargies à des personnes ressources de l'arrondissement : directeurs d'écoles, majors des centres de santé, société civile. Le Conseil d'Arrondissement sera appuyé par le Chef Service Développement Local et Planification de la commune. Chaque session du Conseil d'Arrondissement sera précédée d'une session du Conseil de village ou de quartier. Les chefs de village et de quartier seront responsabilisés pour rendre compte aux membres de leur conseil.

**Au niveau communal.** A ce niveau, le suivi sera quotidien et permanent et assuré par le service de la Planification et Développement Local de la commune en collaboration avec les autres services communaux et avec l'appui des services déconcentrés. Les partenaires de la commune pourraient jouer un rôle appréciable dans le suivi et l'évaluation du PDC 4. Les services appropriés de la commune notamment le service en charge de la planification et du suivi devraient exploiter cette opportunité de la présence de ces partenaires.

Un Comité Communal de suivi, composé des membres du Conseil Communal, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, la plateforme de dialogue public-privé multi filières et multi acteurs, le collectif des artisans, des ONGs et organisations professionnelles, des représentants d'arrondissements, des partenaires au développement et personnes ressources sera mis en place et se réunira chaque trimestre pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDC 4. Les Chefs d'arrondissement et les chefs services seront responsabilisés dans l'exercice de ce bilan. Le Comité de pilotage du PDC 4 pourrait constituer un noyau à partir duquel sera constitué le Comité communal de suivi de la mise en œuvre du PDC 4. Pour plus d'efficacité dans l'actualisation de la programmation des tranches du PDC 4 de l'année suivante, le bilan du quatrième trimestre de l'année devrait intervenir au début du mois de novembre.

#### **8.4.2.2. Evaluation du PDC 4**

Une évaluation du PDC 4 à mi-parcours est nécessaire pour permettre, vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC 4, de procéder à des réajustements et à des réaménagements pour tenir compte du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions prévues. Enfin, une évaluation finale sera nécessaire au terme du PDC 4. Cette évaluation sera faite par l'équipe communale (élus et administration communale) avec l'appui d'une personne ressource ou un bureau d'étude. Elle (i) portera sur l'identification et l'appréciation des effets et des impacts,

(ii) appréciera la pertinence et l'opérationnalité des stratégies d'intervention mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, (iii) s'attachera à mesurer dans la mesure du possible les écarts observés entre les cibles et les résultats obtenus.

#### **8.4.2.3. Reddition de compte**

La loi sur la décentralisation prévoit que l'autorité communale rende compte de sa gestion à la population qu'elle administre. A cet effet, le Maire de la commune a l'obligation de faire la reddition de compte suivant un programme qu'il communique à l'autorité de tutelle. Au cours de l'année, le Maire fait cet exercice deux fois à raison d'une première fois à la fin du premier semestre et la seconde fois à la fin du second semestre. Au cours de ces séances, le Maire fait le point de sa gestion, de ses réalisations et les moyens qu'il a utilisés à la population et à l'autorité de tutelle.

#### **8.4.2.4. Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4**

La commune devrait se doter d'un Tableau de Bord Social (TBS) qui lui permettra d'assurer le pilotage du suivi et d'évaluation de son PDC 4. La commune pourra utiliser les outils ci-dessous et d'autres que ses services compétents pourraient élaborer avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

**Suivi des activités.** A partir du PDC 4, un Plan Annuel d'Investissement (PAI) est élaboré en début de chaque année lors de la réunion des différents acteurs. Cette planification annuelle est déclinée en un plan trimestriel en début de chaque trimestre. Il conviendra ensuite de faire la comparaison entre les activités prévues et le niveau de réalisation de ces activités à travers le tableau ci-après.

**Tableau : Suivi des activités**

Projet	Activités planifiées	Localités concernées	Activités réalisées	Ecart	Explication de l'écart
<b>PROGRAMME I</b>					
<b>PROGRAMME II</b>					
<b>PROGRAMME III</b>					
<b>PROGRAMME IV</b>					

**Suivi des indicateurs.** Un plan de collecte des données est nécessaire pour faire un suivi cohérent des indicateurs. Pour faciliter une collecte judicieuse des informations utiles pour apprécier le niveau d'atteinte desdits indicateurs, les services techniques de la commune pourraient utiliser le tableau ci-après, à adapter au besoin après concertation avec les partenaires de la commune.

**Tableau : Grille de collecte des données pour le suivi des indicateurs**

Libellé de l'indicateur	Niveau d'atteinte de l'indicateur	Source d'information	Méthodes et outils de collecte	Période de collecte	Responsable de la collecte

**Suivi budgétaire** : Le suivi budgétaire doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC sont utilisées de façon appropriée et efficiente. Il doit permettre également de mettre à la disposition des différents acteurs les moyens financiers nécessaires dans les délais convenus. Le tableau de suivi budgétaire permet de voir les tendances et de procéder aux réajustements nécessaires. Le tableau ci-dessous peut être utilisé :

**Tableau : Tableau de suivi budgétaire**

Rubrique	Année.....Trimestre.....				Depuis le début de l'année à ce jour				Observations
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%	
A									
B									
C									

### **8.5. Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4**

La mise en œuvre du PDC 4 sans entrave suppose la mitigation des risques et hypothèses. Il est donc impérieux de réunir certaines conditions de succès sur lesquels il faut s'appuyer pour une performance optimale de sa mise en œuvre.

#### **8.5.1. Matrice des risques du PDC 4**

**Tableau 59 : Matrice des risques**

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
01	Insécurité généralisée liée aux à l'extrémisme violent	Probabilité moyenne car Ouaké est frontalière avec le Togo dont les localités environnantes subissent les attaques des groupes armés	Mise en place d'un Plan Local de Sécurité Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire
02	Catastrophe naturelle liée aux changements climatiques	Moyenne en raison des changements réels enregistrés de plus en plus dans le rythme des pluies et des saisons	Disposer d'un PCC Adoption des mesures d'adaptations aux changements climatiques dans tous les secteurs de production de la commune
03	Crise politique locale ou nationale empêchant le fonctionnement des institutions nationales et locales	Peu probable	Les autorités politiques à tous les niveaux sont priées de cultiver la paix sociale et politique
04	Conflits communautaires	Peu probable	Mise en place d'un Plan Local de Sécurité Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire Instaurer des creusets de dialogue communautaire Renforcer la capacités des populations sur la communication social non

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
			violente, la prévention et la gestion des conflits
05	Crise économique internationale sévère avec répercussion grave sur le fonctionnement du dispositif de ravitaillement mondial des denrées précieuses	Moyenne en raison de la persistance du conflit européen dont les conséquences engendrent un accès de plus en plus difficile aux vivriers de haute consommation et aux produits pétroliers	L'accent devra être mis sur les productions et la transformation de produits locaux et un ravitaillement en produits pétroliers auprès des pays accessibles

### 8.5.2. Conditions de succès du PDC 4

Les principaux facteurs de succès pouvant garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du PDC 4 sont basés sur la réalisation de quelques conditions nécessaires. Il s'agit notamment de :

- l'amélioration sensible du taux de mobilisation des ressources propres de la commune ;
- Bonne coordination des interventions de toutes les actions de développement dans la commune menées par les PTF et les ONG afin d'optimiser toutes opportunités qui s'offrent à la commune ;
- Efficacité et efficience dans l'exécution des projets/programmes du PDC ; les acteurs devront adopter des outils de mise en œuvre qui rassurent de l'atteinte des résultats mais en même permettent d'être efficents ;
- renforcer les capacités des élus locaux et communaux sur leurs rôles et responsabilités ;
- organiser un atelier d'appropriation du contenu du PDC 4 pour le Conseil Communal ;
- vulgariser le PDC 4 ;
- Développement de nouveaux partenariats surtout le PPP.

## CONCLUSION

Au terme du processus participatif et inclusif qui a caractérisé l'élaboration du PDC 4, la commune Ouaké s'est dotée de son document de Plan de Développement à l'horizon 2024-2028 en conformité avec les compétences communales liées à son statut juridique et selon plusieurs phases.

Un diagnostic des problèmes que rencontrent les populations dans tous les domaines et leurs aspirations a été fait à travers l'organisation des ateliers d'arrondissement qui a réuni les représentants de toutes les couches sociales de chaque village et quartier de ville. Ces ateliers d'arrondissement ont permis de faire l'analyse des problèmes et de recueillir les aspirations profondes des populations sur les questions de développement de leurs localités. La synthèse des résultats a été consolidée puis débattu au cours des ateliers communaux du diagnostic. Conformément au Guide d'élaboration et à la méthodologie conçue, les ateliers communaux ont permis d'améliorer les conclusions du diagnostic fait au niveau arrondissement et de retenir les problèmes prioritaires. Ainsi, à partir de ces derniers la problématique de développement a été dégagée, la vision et les orientations stratégiques formulées par les acteurs communaux.

Elaboré suivant cette démarche, le PDC 4 de Ouaké traduit la volonté des populations et des acteurs institutionnels de la commune d'assurer le développement harmonieux et intégral de leur territoire. Cette volonté collective de construire ensemble la Commune est sous-tendue par une vision intitulée : « **A l'horizon 2028, Ouaké est une commune sécurisée, bien gouvernée, résiliente et à économie prospère** ».

La mise en œuvre des actions permettra de réaliser cette vision afin d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations et de juguler les défis contemporains. Pour aboutir à cela, la contribution de toutes les couches sociales au développement de la commune est donc impérative. Il est important que tous les acteurs communaux, les élus et les agents communaux au premier plan, affichent un engagement civique pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des actions de développement projetées sur les cinq (05) prochaines années. Il est donc important de travailler à renforcer la cohésion sociale et la résilience de l'économie locale aux chocs exogènes ainsi que celle de la population tout entière aux changements climatiques.

## BIBLIOGRAPHIE

1. RGPH4, 2013
2. Budgets communaux et comptes administratifs 2019, 2020, 2021
3. Plan de Développement Communal 3<sup>ème</sup> génération (PDC3) de Ouaké (2018-2022), 2017
4. Rapport d'évaluation du Plan de Développement Communal 3<sup>ème</sup> génération (PDC3) de Ouaké (2018-2022)
5. Etudes de la vulnérabilité du secteur agricole assorties de plan d'actions pour l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques dans la commune Ouaké, 2021
6. Plan Communal de Développement Agricole (PCDA) de Ouaké (2020-2024), 2020
7. Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) de Ouaké (2005-2020), 2005
8. Annuaire des statistiques sanitaires 2021 de la Zone Sanitaire Natitingou-DCO
9. Tableau de bord de l'enseignement secondaire 2021-2022, Commune de Ouaké
10. Annuaires des statistiques scolaires enseignements maternel et primaire 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
11. Loi N°2018 - 20 Du 23 AVRIL 2019 portant code pastoral en République du Bénin
12. DECRET N°2002-484 DU 15 NOVEMBRE 2002 Portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin.
13. Programme d'Action du Gouvernement 2021 – 2026
14. Plan National de développement 2018 – 2025
15. Programme de Croissance pour le Développement Durable (2018 – 2021)
16. Guide d'élaboration du plan de développement communal version actualisée, 2016
17. Démarche d'élaboration, de structuration et du contenu des plans de développement communaux, 2022
18. Loi n°2013-005 Portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin
19. Loi N°2021 - 14 du 20 DECEMBRE 2021 portant code de l'Administration Territoriale en République du Bénin
20. Rapport national de spatialisation des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable au Bénin, 2019
21. Répertoire des réceptifs hôteliers de l'Atacora-Donga, 2018
22. Statistiques agricoles campagnes 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021

## **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : Délibération du Conseil Communal de prise de décision de l'élaboration du PDC4

REPUBLICUE DU BENIN  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA DONGA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE OUAKE  
\*\*\*\*\*  
N° Tél : 23-80-10-81  
Email : [mairieouak@yahoo.fr](mailto:mairieouak@yahoo.fr)



## ARRETE COMMUNAL

ANNEE 2022 N°69/42/CO/M-SE/RDLP/SA

Portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité de pilotage de l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) quatrième génération de OUAKE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OUAKE,

- Vu : la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu : la décision portant Proclamation le 21 avril 2021, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- Vu : la Loi N° 2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- Vu : le Décret N° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu : le décret n°2022-111 du 16 février 2022 portant attributions du Préfet, organisation et fonctionnement des départements ;
- Vu : l'arrêté préfectoral année N°07/0062/P- SG-STCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant constat de désignation du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Ouaké ;
- Vu : la délibération N°69/2022/12/CO/M-SE-SDLP du 23 juin 2022 du Conseil Communal de Ouaké portant autorisation d'évaluation du PDC3 de la commune de Ouaké ;
- Vu : la délibération N°69/13/CO-SG-SAEC-SPDL du 25 juin 2021 du Conseil Communal de Ouaké portant autorisation d'élaboration du PDC4 de la commune de Ouaké;
- Vu : l'arrêté communal N°69/19/CO/M-SG-SAEC-SAG du 14 avril 2022, portant nomination du Secrétaire Exécutif de la mairie de Ouaké;
- Vu : le guide d'élaboration du Plan de Développement Communal, édition de mars 2016
- Considérant les nécessités du service.

## ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** : il est créé dans la Commune de Ouaké, un comité de pilotage chargé de conduire le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal de 4<sup>ème</sup> génération ;

**Article 2** : La composition du Comité de pilotage ainsi créé se présente comme suit :

- **Président** : Le Maire de la Commune ou son représentant
- **Vice-Président** : Le Secrétaire Exécutif de la Mairie ;
- **Secrétaire** : Le Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP)

### Membres :

- 1) Le Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières (P/CAEF) ;
- 2) Le Président de la commission des affaires domaniales et environnementale (P/CADE) ;
- 3) Le Président de la commission des affaires sociales et culturelles (P/CASC) ;
- 4) Le Président de la commission chargée de coopération décentralisée et des relations avec l'extérieur (P/CCDRE) ;
- 5) Le Responsable des Affaires Administratives et Financières de la Mairie (RAAF) ;
- 6) Le Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales de la Mairie (RADE) ;
- 7) Le Responsable des Services Techniques de la Mairie (RST) ;
- 8) La Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie (PRMP) ;
- 9) Le Chef de la Cellule Communale de l'ATDA (C/CeC-ATDA) ;
- 10) Le Responsable du Centre de Promotion Sociale (R/CPS) ;
- 11) Le Chef de la Région pédagogique (C/RP) ;
- 12) Le Trésorier Communal (TC) ;
- 13) Le Médecin Chef de Ouaké ;
- 14) Le Responsable de la Section Communale des Eaux, Forêts et Chasses (R/SCEFC) ;
- 15) Le Commissaire de Police de Ouaké ;
- 16) Le Coordonnateur Communal d'Alphabétisation ;
- 17) Le Représentant de l'Organisation Non Gouvernementale SIA N'SON ;
- 18) Le Représentant de l'Organisation Non Gouvernementale BUPDOS ;
- 19) Le Président du Collectif des Artisans (P/CA) ;
- 20) Le Président UCOPER-Ouaké ;
- 21) Le Président UCP-Ouaké ;
- 22) Le Secrétaire de la Plateforme Multi-Filières (PMF)
- 23) Le Gérant UCOM/CVPC
- 24) Le Président de l'Association de Développement de Ouaké ;
- 25) La Présidente de l'Union Communale des Groupements de Femmes ;
- 26) Le Représentant des jeunes de la commune de Ouaké ;
- 27) Le Représentant des Personnes vivant avec un handicap de la Commune ;
- 28) Le Coordonnateur de la Cellule Communale de Participation Citoyenne (CPC) ;
- 29) Le Représentant de la cour royale de Ouaké, Sa Majesté Kondé Sékou de Bajoudé ;
- 30) Un collaborateur du Responsable du Développement Local et de la Planification ;
- 31) Quatre (04) collaborateurs du Responsable des Affaires Administratives et Financières de la Mairie (RAAF) ;
- 32) Un collaborateur du Responsable des Services Techniques de la Mairie (RST) ;

- 33) Le Représentant de l'ACAD ;
- 34) Le Représentant de la Direction Départementale du Développement (DDD) ;
- 35) Le Chef du Service de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (C/SPAT) de la préfecture de Djougou

**Article 3** : Le Comité de pilotage du processus d'élaboration du PDC-4 a pour attributions de :

1. Elaborer et faire adopter le règlement intérieur ;
2. Elaborer et faire adopter le planning de conduite du processus d'élaboration du PDC-4 ;
3. Elaborer et faire adopter le budget du processus d'élaboration du PDC-4 ;
4. Elaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus d'élaboration du PDC-4
5. Assister le Maire pour le recrutement du prestataire de services en cas de besoin pour la conduite du processus d'élaboration du PDC-4 ;
6. Jouer le rôle d'interface entre les communautés et les consultants pour l'élaboration du PDC-4 ;
7. Assurer la mobilisation des communautés, y compris les couches vulnérables, autour du processus d'élaboration du PDC-4 ;
8. Valider les rapports à chaque étape du processus ;
9. Organiser des ateliers communaux de validation de chaque étape du processus d'élaboration du PDC-4 ;
10. Assurer la mise en place de la logistique lors des ateliers d'élaboration du PDC-4 ;
11. Assurer un accès facile aux informations nécessaires pour l'élaboration du PDC-4 ;
12. Associer tous les partenaires intervenant dans le département de la Donga dans le processus d'élaboration du PDC-4.
13. Veiller à la cohérence des programmes, projets et activités avec la Vision Nationale, le PND, le PC2D, les politiques sectorielles et le PAG.
14. Veiller à la prise en compte des cibles prioritaires des ODD dans la formulation des projets et activités.

**Article 4** : Un comité technique assure la facilitation des activités du comité de pilotage. Il est composé de :

- 1) Le Secrétaire Exécutif de la Mairie (SE) ;
- 2) Le Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP)
- 3) Le Responsable des Affaires Administratives et Financières de la Mairie (RAAF) ;
- 4) Le Responsable des Services Techniques de la Mairie (RST)
- 5) Un collaborateur du Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP)
- 6) Un collaborateur du Responsable des Affaires Administratives et Financières de la Mairie (RAAF)
- 7) Trois (03) personnes ressources :
  - Le Représentant de l'ACAD;
  - La Directrice Départementale du Développement (DDD-Donga) ;
  - Le Chef du Service de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (C/SPAT) de la préfecture de Djougou

**Article 5** : Le Comité technique a pour attributions de :

- 1) Faire le suivi du processus ;
- 2) Valider les choix des prestataires et les méthodes proposées ;
- 3) Assurer la prise en compte du cahier de charge de l'appui technique ;
- 4) Veiller à la prise en compte des thèmes transversaux suivants : (genre, gestion des crises, environnement/ressources naturelles, adaptation aux changements climatiques, agriculture

- durable, foncier rural, GDT, économie locale, droit des enfants, santé, eau, hygiène et assainissement, nutrition et sécurité alimentaire) ;
- 5) Veiller à l'intégration des cibles prioritaires spatialisées des ODD dans les PDC-4 ;
  - 6) Veiller à l'arrimage du PDC-4 aux orientations nationales et aux documents de planification nationaux (PAG2, PND, Bénin Alafia 2025...)
  - 7) Contribuer aux travaux de groupe inter-ateliers communaux (rédaction, lecture, préparation technique...).

**Article 6** : Le Comité de pilotage peut faire appel à toutes personnes physiques ou morales dont les compétences sont jugées nécessaires dans l'accomplissement de sa mission.

**Article 7** : Les frais de fonctionnement du comité de pilotage et du comité technique sont imputables au budget communal et aux partenaires techniques et financiers de la Commune.

**Article 8** : Le présent arrêté qui abroge toute disposition antérieure contraire, prend effet pour compter de sa date de signature et publié partout ou besoin sera.

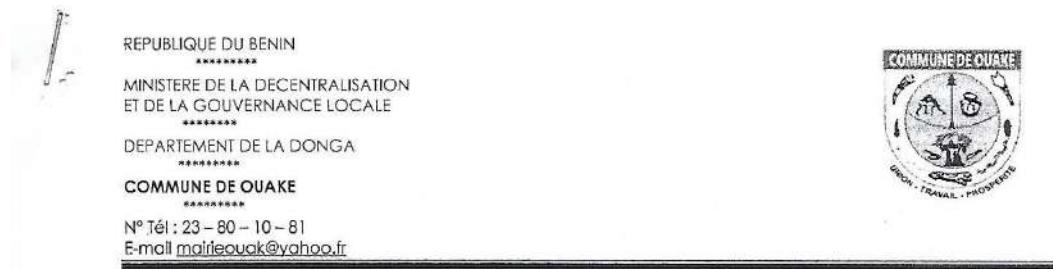
Ouaké, le 11/11/2022



#### **Ampliations**

Préfet Département Donga.....	01
Tous Maires Donga.....	03
Adjoints au Maire .....	02
Membres du comité de pilotage .....	40
Chrono.....	01
Archives .....	01

## ANNEXE 2 : Arrêté communal de création et d'installation du Comité de Pilotage de l'élaboration du PDC 4



### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°69/24 /CO/M-SE/RAAF-RDLP/SA portant

**Autorisation de création du comité de pilotage de l'élaboration du Plan de Développement Communal 4<sup>ème</sup> génération (PDC4)**

Le conseil communal de Ouaké régulièrement convoqué et réuni en séance publique le 27 octobre 2022, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au procès-verbal de la réunion,

● **Président de séance : Dramane OUOLOU**  
**Secrétaire de séance : B. R. Estelle**

**Théodora ADIMI**

Nombre total des conseillers élus : 17

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de Conseillers présents : 16

Nombre de conseillers absents : 01

Vu la loi n°90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par loi N°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin,

Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2022,

Vu l'arrêté préfectoral n°7/ 0062/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant Constatation des résultats de l'élection du Maire et de ses adjoints de la commune de Ouaké ;

Vu l'arrêté communal n°69/19/CO/SG-SAEF-SAG du 14 avril 2022 portant nomination de la Secrétaire Exécutive de la commune de Ouaké,

Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des hauts responsables administratifs et techniques des mairies du 15 avril 2022

Le conseil communal, après en avoir délibéré, par seize (16) voix pour, Zéro (00) voix contre, (00) abstention,

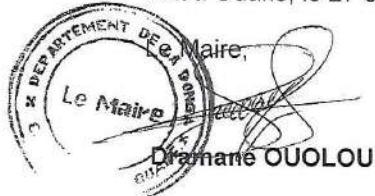
## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisé, la création du comité de pilotage de l'élaboration du PDC4.

**Article 2** : La présente délibération prend effet dès son approbation par l'autorité de tutelle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communal.

Fait à Ouaké, le 27 octobre 2022



## ANNEXE 3 : Délibération du Conseil Communal sur l'adoption du PDC4



MINISTERE DE LA DECENTRALISATION  
ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE  
REPUBLICQUE DU BENIN

DEPARTEMENT DE LA DONGA  
COMMUNE DE OUAKE  
Tél: 67 12 14 65  
email: • mairieouak@yahoo.fr  
• ouake@mairie.bj



### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°69/2023/76 /CO/M-SE /SAAF/ SDLP/ SA DU 17 Août 2023 portant adoption du plan de Développement Communal de la 4eme génération (PDC4)

Président de séance : Moustapha  
ZACARI ADAMOU

Secrétaire de séance : B.R. Estelle Théodora  
ADIMI

Nombre total des conseillers membres 17:

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de conseillers absents : 03

Le conseil communal de Ouaké régulièrement convoqué et réuni en séance publique le 17 Août 2023, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au procès-verbal de la réunion,

Vu la loi n°90-32 du 11décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi N°2019-40 du 7 novembre 2019 ;

Vu la loi N°2021-14 du 20 décembre 2021, portant code de l'administration territoriale en République du Bénin,

Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021,

Vu l'arrêté préfectoral n°7/ 0062/P-SG-CM-STCCD-DCLC du 02 juin 2020 portant Constatation des résultats de l'élection du Maire et de ses adjoints de la commune de Ouaké ;

Vu l'arrêté communal N°69/19/CO/M/SG-SAEF-SAG du 14 avril 2022 portant nomination de la Secrétaire Exécutive de la commune de Ouaké ;

Vu les procès-verbaux des résultats de tirage au sort des hauts responsables administratifs et techniques des mairies du 15 avril 2022 ;

Le conseil communal, après en avoir délibéré, par quatorze (14) voix pour, zéro (00) voix contre, zéro (00) abstention,

Scanne avec CamScanner

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**: est adopté, le plan de Développement Communal de la 4<sup>eme</sup> génération (PDC4).Il comporte quatre (04) programmes et vingt et un (21) projets pour un cout total de neuf milliards trois cent quatre-vingt-six millions cinq cent quarante-quatre mille (9 386 544 000) de FCFA.

**Article 2** : La présente délibération prend effet dès son approbation par le préfet de la Donga autorité de tutelle.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communal.

Fait à Ouaké, le 17 Août 2023

P/ Le Maire et PO  
Le premier adjoint  
  
  
**Moustapha ZACARI ADAMOU**

Scanné avec CamScanner

## ANNEXE 4 : Rapport de l'atelier de pré validation du rapport diagnostic du PDC4

REPUBLIQUE DU BENIN  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA DONGA  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE OUAKÉ  
\*\*\*\*\*  
N° Tel : 23-80-10-81  
Email : [marieouak@yahoo.fr](mailto:marieouak@yahoo.fr)



**Rapport de la pré-validation du rapport provisoire  
diagnostic PDC4 de la Commune de Ouaké par le comité  
technique élargi**

Du 15 au 16 février 2023 a eu lieu à Ouaké un atelier de pré-validation du rapport provisoire du diagnostic fait dans le cadre de l'élaboration du plan de développement communal de la quatrième génération. Cet atelier a connu la participation de tous les membres du comité technique mise en place à cet effet, du maire de Ouaké et ses adjoints, du responsable des affaires domaniales et environnementales et du chef division des services techniques.

## **DÉROULEMENT DE L'ATELIER**

Le premier jour les participants se sont répartis en deux groupes et ont désigné en leur sein un président et un rapporteur. Une consigne de travail a été donnée. Elle a consisté d'abord à donner une heure pour la lecture individuelle de ce grand document. Ensuite en travaux de groupe, faire directement sur le document les observations de forme (en mode suivi de modification). Enfin formuler les recommandations à l'endroit du consultant afin qu'il améliore le travail qui est fait. Sur la base de cette consigne, les participants se sont mis à travailler et ceci durant toute la journée en observant quelques minutes de pause.

Le deuxième jour a été consacré à la restitution des travaux de groupes. Ainsi le rapporteur de chaque groupe a présenté les résultats de leurs travaux en plénière. De ces résultats, il ressort les observations de forme faites en mode suivi des modifications qui sont centralisées par le responsable de développement local et de la planification et des recommandations formulées à l'endroit du consultant.

Les recommandations formulées à l'endroit du consultant se présentent comme suit :

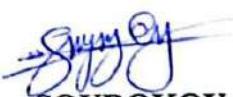
- 1- Intégrer dans le rapport, le tableau des problèmes prioritaires par secteur identifiés lors des ateliers d'arrondissements;
- 2- Intégrer dans le rapport, l'analyse diagnostic des secteurs (FFOM) ;
- 3- Intégrer dans le rapport l'analyse du profil d'accès et de contrôle des ressources et des bénéfices ;
- 4- Déduire les subventions de l'état (74) des ressources propres au niveau du point II.2.2. ;
- 5- Faites l'analyse sur les réalisations et non sur les prévisions au niveau du point II.2.3. ;
- 6- Insérer les différentes cartes actualisées dans le rapport :
  - Réseau hydrographique et retenues d'eau de la commune ;
  - Répartition spatiale et accessibilité des écoles primaires publiques, collèges d'enseignement général et Lycées de la commune ;

- Répartition spatiale et accessibilité des infrastructures sanitaires de la commune ;
  - Répartition spatiale et accessibilité des infrastructures hydrauliques de la commune ;
  - Répartition spatiale des équipements marchands et industriels ;
  - Répartition spatiale des équipements culturels, sportifs et récréatifs de la commune ;
  - Répartition spatiale des équipements administratifs ;
  - Spatialisation des principaux couloirs de transhumance et aire de pâturage dans la Commune ;
  - Répartition spatiale des sites touristiques dans la Commune ;
  - Répartition spatiale des carrières et mines ;
- 7- Intégration du dividende démographique (les quatre piliers savoir : Emploi et entrepreneuriat, Education et développement des compétences, Santé et bien-être, gouvernance et autonomisation de la jeunesse ;
- 8- Ressortir un enjeu lié à la gouvernance locale ;

C'est la formulation de ces recommandations qui a mis fin aux travaux de cet atelier avec une note de satisfaction de tous les participants ;

Fait à Ouaké, le 16/02/2023

Le RDLP,



**SOUROKOU BONI Aboubakar**

**ANNEXE 5 : La liste des membres du Conseil Communal, de leur fonction et leurs contacts**

N°	Nom et Prénoms	Titre	Contacts
1.	OUOLOU Dramane	Maire	97 01 14 60
2.	ZACARI A.Moustapha	PAM	97446540
3.	BINDA Issa	DAM	97 77 81 74
4.	AKABOSSI Abdou-Djalilou	CA Ouaké	97 28 07 11
5.	TCHAO Souleymane Gado	CA Komdè	97 89 53 39
6.	KOULAWELE ALIDOU Sakibou	CA Bajoudè	97 49 09 23
7.	MOUKAÏLA Ikililou	CA Sèmèrè I	97 44 56 84
8.	PILINGA Lalalac Yohan	CA Sèmèrè II	66 97 90 69
9.	TALE-ABALO Bernard	CA Tchalinga	96381867
10.	SALIFOU Sanni	Conseiller	97 01 13 34
11.	ZATO Nouhoum	Conseiller	97 22 60 94
12.	GAOU INOUSSA Abou Moumouni	Conseiller	97 13 14 22
13.	SIMCHALUM B.Célestin	Conseiller	97967761
14.	ABALO Morou	Conseiller	67427570
15.	SEBIA Abdou-Aziz	Conseiller	96 93 43 52
16.	ISSA KASSIM Adôm	Conseiller	97601856
17.	TAKPA ISSIFOU Abdou Rabiou	Conseiller	96017733

## Annexe 6 : Cibles prioritaires des ODD au niveau communal

Cibles prioritaires	Actions prioritaires
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Amélioration de la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Ouaké à travers des actions multisectorielles
	Accroissement de la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Accroissement de la couverture des interventions de prévention et de dépistage du VIH
	Promotion du suivi des grossesses par un personnel qualifié
	Amélioration de l'offre de services de prise en charge des PVVIH.
	Accroissement de la couverture des interventions de prévention, de dépistage et de prise en charge de la tuberculose à travers les services de santé
	Amélioration de l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme
	Augmentation de l'accès aux services de prévention et de prise en charge de l'hépatite B.
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Promotion des méthodes modernes de planification familiale
5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	NA
	Renforcement du leadership des femmes dans les partis politiques
	Promotion des femmes aux postes de chef service au niveau de l'administration communale
	Promotion de la participation des hommes aux travaux domestiques
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Promotion de l'offre de service d'eau
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	Promotion de l'offre de service d'électricité
	Promotion des technologies innovantes réduisant la production des GES
8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à	Renforcement des capacités des jeunes à l'auto-emploi

Cibles prioritaires	Actions prioritaires
tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale	
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité	Aménagement des routes et pistes de desserte rurale pour faciliter l'écoulement des produits agricoles de la commune
	Plaidoyers pour le bitumage de la route Pénéssoulou-Ouaké-Perma
	Amélioration de la couverture de l'internet haut débit dans la commune
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	Elaboration et mise en œuvre du plan local de gestion des risques et catastrophes
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Renforcement des capacités d'offre de service du CPS dans la prévention et la gestion de toute forme de maltraitance des enfants
	Renforcement des capacités d'offre de service du CPS dans la prévention et la gestion de la traite des enfants et des êtres humains
	Renforcement des capacités d'offre de services du CPS dans la prévention et la gestion des violences sexuelles

## ANNEXE 7 : Liste des bas-fonds de la commune de Ouaké

Arrondis	Village	Nom du bas fond	Bas-fonds exploités	Utilisation	Cultures pratiquées	Culture dominante	Cultures Maraîchères dominantes
Komde	Wekete	Agbanta	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Igname	Piment
Semere_I	Gnalo	Agnilo	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Néant
Komde	Assode	Alayomdè	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Piment
Komde	Assode	Alayomdè 1	Oui	Agriculture	Riz, Maïs, Igname	Riz	
Badjoude	Badjoude	Alihilou	Oui	Agriculture	Riz, Maïs, Manioc, Igname, Banane plantin	Riz	Néant
Semere_II	Awotobi	Bambata	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Piment
Semere_II	Awotobi	Otiti	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Piment vert et rouge
Donga Ouake		Loumbou taa	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Maïs, Igname	Igname	Piment
Badjoude	Bohomdo	Bohom	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Piment
Badjoude	Bohomdo	Bohomdo	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Badjoude	Bohomdo	Findaa	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Maïs, Igname	Igname	Piment
Semere_II	Itchelli	Flandi colo	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Igname	Néant
Badjoude	Kadolassi	Gnamsouwété	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Badjoude	Kadolassi	Hila taa	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Gboma, gombo
Semere_II	Itchelli	Itchelli	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Igname	Néant
Semere_I	Ouramare	Kagnowa	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Banane plantin	Maraîchage	Piment
Komde	Adjede	Kalah	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Ouake	Kante	Kalambo	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Piment
Ouake	Assarade	Kanandja	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Maïs, Manioc, Igname	Igname	Piment
Ouake	Koukoulounda	Kitatabouda	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Komde	Komde	Tchalimbou	Oui	Agriculture, Pisciculture, Pêche	Riz, Maraîchage	Maraîchage	Piment
Semere_II	Kpakpalare	Kpeli	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Maraîchage	Piment
Ouak	Tchalade	Lissèma	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Manioc, Igname	Maraîchage	Piment
Tchalinga	Madjatom	Lantoho boha	Oui	Agriculture	Riz	Riz	Néant
Tchalinga	Tchalinga	Bina	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Igname	Néant
Semere_II	Awotobi	Abéguéou	Oui	Agriculture	Riz	Riz	Néant
Semere_II	Gbaou	M'Potoumpo	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Riz	Néant
Semere_II	Itchelli	Okpouno kolo doumouli	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Igname	
Semere_II	Gbaou	Pelem	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Igname	Néant
Tchalinga	Madjatom	Lohou	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Riz	
Ouake	Sonaholou	Sakata	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Piment
Ouake	Sonate	sonatè	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Badjoude	Talinta	Alihila	Oui	Agriculture	Riz, Manioc, Igname	Riz	Néant
Badjoude	Talinta	Assem	Oui	Agriculture, Pisciculture	Riz, Maraîchage, Maïs, Manioc, Igname	Maraîchage	Piment vert
Badjoude	Talinta	Kounsalgou	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Semere_II	Gbaou	Tangalan	Oui	Agriculture	Riz, Igname	Riz	Néant
Komde	Adjede	Tchaouya	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Riz	Piment
Semere_I	Gnalo	Tchodo	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage	Maraîchage	Piment
Ouake	Awanla	Tchotchoda	Oui	Agriculture	Riz	Riz	Néant
Ouake	Kante	Abdé	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Maraîchage	Piment
Komde	Wekete	Bia	Oui	Agriculture	Riz, Maraîchage, Igname	Riz	Riz

## ANNEXE 8 : Répertoire magasins de stockage MAEP-ATDA commune de Ouaké

Identification du site					Caractéristiques					Niveau d'exploitation		
Départ.	Com.	Arrond.	Village	Coordonnées géographiques	Type d'infrastructures	Capacité (Tonnes)	Année de réalisation	Etat actuel	Bailleurs/Sources de Financement	Bénéficiaires	Mode d'exploitation	Type d'organisation
Donga	Ouaké	Komdé	ASSODE/Alayomdè	N 9°38'5" E 1°28'16"	Magasin de stockage	100T	2008	Bon	PADFA	CVPR de Alayomdè	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Komdé	KOMDE		Magasin de stockage	150T	2000	Bon	PADFA	CVPC de Komdè	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Komdé	WEKETE	N 9°38'52" E 1°23'32"	Magasin de stockage	50T	2012	Bon	FAFA	CVPC de Wékétè	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Komdé	ASSODE	N 9°37'14" E 1°28'41"	Magasin de stockage	50T	2006	Bon	PADFA	Producteurs (groupement PILAKI)	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Komdé	ASSODE	N 9°37'25" E 1°28'45"	Magasin de stockage	80T	2005	Bon	PADFA	Producteurs	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ1	KIM-KIM		Magasin de stockage		2008		PADFA	CVPC	Collectif	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ1	Daka	N 9°33'35" E 1°22'20"	Magasin de stockage	200T	2004	Bon	UDP	CVPC	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ1	TCHINGAYARE		Magasin de stockage	200T	2008	Bon	Bornefonden	Producteurs	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ1	BAPARAPE I		Magasin de stockage	150T	1987	Passable	CARDER/MAEP	Producteurs	Communautaire	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ 1	KIM-KIM		Magasin de stockage	50T	2009	Bon	FAFA/CTB	Producteurs	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ 1	KIM-KIM		Magasin de stockage	45T	2010	Bon	PADFA	GF HESSOU-KOMA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	SEMERÉ 2	Awotobi		Magasin de stockage	50T	2005	Bon	UDP	CVPC	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	Sonaté		Magasin de stockage	50T	2017	En bon état	FAFA	CVPA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	Tchaladè	N 9°41'12" E 1°22'57"	Magasin de stockage	100T	2015	En bon état	FAFA/CTB	CVPA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	Koukoulounda	N 9°40'29" E 1°22'58"	Magasin de stockage	100T	2016	En bon état	PADA	CVPA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	SONAHOLOU		Magasin de stockage	100T	2000	En bon état	Borne fonden	Producteurs	Collectif	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	KASSUA-ALLAH		Magasin de stockage	80T		En bon état	Mairie	GF Isso haana	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	SONAHOLOU		Magasin de stockage	50T	2000	En bon état	Borne fonden	Producteurs	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	KASSUA-ALLAH	N 9°40'10" E 1°22'23"	Magasin de stockage	100T	2008	En bon état	MPRC/MAEP	Administration	Service	Coopérative
Donga	Ouaké	Ouaké centre	KANTE	N 9°39'48" E 1°23'13"	Magasin de stockage	40T	2012	En bon état	FAFA	Producteurs	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Tchalinga	Madjatom	N 9°49'58" E 1°22'47"	Magasin de stockage	100T	2016	En mauvais état (toit décoiffé par les vents violents)	PADA	CVPA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Tchalinga	Madjatom	N 9°50'0" E 1°22'49"	Magasin de stockage	80T	2014	Bon	FADEC/Maire	Producteurs	Collectif	Coopérative
Donga	Ouaké	Tchalinga	Tchalinga	N 9°48'27" E 1°23'41"	Magasin de stockage	100T	2008	Bon	PAMRAD	Producteurs	Collectif	Coopérative

Identification du site					Caractéristiques					Niveau d'exploitation		
Départ.	Com.	Arrond.	Village	Coordonnées géographiques	Type d'infrastructures	Capacité (Tonnes)	Année de réalisation	Etat actuel	Bailleurs/Sources de Financement	Bénéficiaires	Mode d'exploitation	Type d'organisation
Donga	Ouaké	Tchalinga	Tchalinga	N 9°48'25" E 1°23'46"	Magasin de stockage	50T	2014	En bon état	PADA	CVPA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Badjoudé	Akpadè	N 9°42'9" E 1°25'16"	Magasin de stockage	50T	2015	En bon état	PROFI(MIC)	CVPA	Coopérative	Coopérative
Donga	Ouaké	Badjoudé	Badjoudè	N 9°42'58" E 1°25'15"	Magasin de stockage	200T	2000	Bon	MAEP	Producteurs	Collectif	Coopérative
Donga	Ouaké	Badjoudé	Kadolassi		Magasin de stockage	50T	2002	Bon	FAFA	Producteurs	Collectif	Coopérative
Donga	Ouaké	Badjoudé	Kadolassi		Magasin de stockage	45T	2006	Bon	UCPR	Producteurs	Collectif	Coopérative
Donga	Ouaké	Badjoudé	Badjoudè		Magasin de stockage	500	2019	Bon	PADA-FA	Producteurs	Collectif	CVPA
Donga	Ouaké	Badjoudé	Bohoumdo		Magasin de stockage	500	2019	Bon	PADA-FA	Producteurs	Collectif	CVPA
Donga	Ouaké	Sèmère 1	Ouramaré		Magasin de stockage	500	2019	Bon	PADA-FA	Producteurs	Collectif	CVPA
Donga	Ouaké	Sèmère 1	Mami		Magasin de stockage	500	2019	Bon	PADA-FA	Producteurs	Collectif	CVPA
Donga	Ouaké	Sèmère 2	Troucaré-Bas		Magasin de stockage	500	2019	Bon	PADA-FA	Producteurs	Collectif	CVPA
Donga	Ouaké	Sèmère 2	Gbaou		Magasin de stockage	500	2019	Bon	PADA-FA	Producteurs	Collectif	CVPA
Donga	Ouaké	Badjoudé	Badjoudè		Magasin de stockage	500		Bon	CARDER	AIC		
Donga	Ouaké	Badjoudé	Kawado		Magasin de stockage	100	2018	Bon	FADEC/Maire	Producteurs	Coopérative	CVPA
Donga	Ouaké	Komdé	Adjèdè		Magasin de stockage	100	2018	Bon	FAFA	Producteurs	Coopérative	CVPR
Donga	Ouaké	Sèmère 2	Awotobi		Magasin de stockage	100	2018	Bon	FAFA	Producteurs	Coopérative	CVPR
Donga	Ouaké	Sèmère 1	Agbandaré		Magasin de stockage	100	2019	Bon	FADEC/Maire	Producteurs	Coopérative	CVPA

## Table des matières

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	2
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	3
<b>SIGLES ET ACRONYMES .....</b>	4
<b>AVANT – PROPOS DU MAIRE .....</b>	5
<b>RESUME EXECUTIF DU PDC 4 .....</b>	6
<b>INTRODUCTION .....</b>	8
<b>I. CONTEXTE D'ELABORATION DU PDC 4 .....</b>	9
<b>1.1. Présentation de la commune .....</b>	9
1.1.1. Situation géographique et organisation administrative .....	9
1.1.2. Grands traits physiques .....	13
1.1.2.1. Relief et hydrographie .....	13
1.1.2.2. Géologie et nature des sols .....	15
1.1.2.3. Climat .....	17
1.1.2.4. Végétation et faune .....	17
1.1.3. Données démographiques et sociales .....	18
1.1.3.1. Répartition et densité de la population .....	18
1.1.3.2. Traits caractéristiques de la population .....	19
1.1.3.2.1. <i>Population agricole</i> .....	19
1.1.3.2.2. <i>Population active</i> .....	19
1.1.3.2.3. <i>Répartition par tranches d'âges de la population</i> .....	19
1.1.3.2.4. <i>Principaux groupes socio-culturels</i> .....	20
1.1.3.2.5. <i>Pratiques religieuses</i> .....	21
1.1.3.2.6. <i>Indices de pauvreté</i> .....	21
1.1.4. Dynamique de la population .....	22
1.1.4.1. Evolution de la population par arrondissement .....	22
1.1.4.2. Migration .....	22
1.1.5. Populations vulnérables .....	23
1.1.5.1.1. <i>Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV)</i> .....	24
1.1.5.1.2. <i>Personnes du 3<sup>ème</sup> âge</i> .....	24
<b>II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC 4 .....</b>	29
<b>III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....</b>	31
<b>IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....</b>	32
<b>4.1. Diagnostic des secteurs économiques .....</b>	32
4.1.1. Dynamiques des secteurs économiques et échanges commerciaux .....	32
4.1.2. Activités du secteur primaire .....	33
4.1.2.1. Potentialités agricoles .....	33
4.1.2.2. Ressources en Eau .....	35
4.1.2.3. Infrastructures agricoles .....	36
4.1.2.4. Aménagements agropastoraux et hydro-agricoles .....	36
4.1.2.5. Intrants et matériels/équipements agricoles .....	36
4.1.2.6. Performance de la production agricole .....	37
4.1.2.6.1. <i>Production végétale</i> .....	37
4.1.2.6.2. <i>Production animale</i> .....	38
4.1.2.6.3. <i>Production halieutique</i> .....	39
4.1.2.6.4. <i>Production sylvicole</i> .....	39
4.1.2.6.5. <i>Transformation agro-alimentaire</i> .....	40
4.1.2.7. Contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire et nutritionnelle .....	40
4.1.2.8. Analyse des politiques agricoles de la commune .....	42
4.1.2.9. Financement de l'agriculture .....	44
4.1.2.10. Filières porteuses et CVA prioritaires de la commune .....	44
4.1.2.11. Effets des changements climatiques sur les cultures .....	45
4.1.3. Activités du secteur secondaire .....	48
4.1.4. Activités du secteur tertiaire .....	48

4.1.4.1. Commerce et autres activités tertiaires.....	48
4.1.4.2. Artisanat .....	49
4.1.4.3. Tourisme et hôtellerie .....	49
4.1.5. Pistes de desserte rurale.....	50
4.1.6. Finances locales.....	52
4.1.6.1. Evolution du budget communal .....	52
4.1.6.2. Mobilisation des ressources de fonctionnement.....	52
4.1.6.3. Capacité autonome de financement de la commune.....	52
4.1.6.4. Limites de la mobilisation des ressources communales .....	53
4.1.7. Synthèse de l'évaluation du PDC3.....	54
4.2. Diagnostic des secteurs sociaux de l'aménagement urbain .....	55
4.2.1. Voirie urbaine .....	55
4.2.2. Hygiène et assainissement du cadre de vie.....	55
4.2.3. Gestion des déchets bio médicaux .....	56
4.2.4. Entrepreneuriat et insertion socioprofessionnelle .....	57
4.2.5. Equipements hydrauliques et socio-communautaires.....	57
4.2.5.1. Accès à l'eau potable .....	57
4.2.5.2. Etat de l'éducation dans la commune .....	59
4.2.5.2.1. <i>Enseignement maternel</i> .....	59
4.2.5.2.2. <i>Enseignement primaire</i> .....	60
4.2.5.2.3. <i>Enseignement secondaire</i> .....	61
4.2.5.3. Etat du système sanitaire dans la commune .....	64
4.2.5.4. Activités de la santé communautaire.....	67
4.2.5.5. Culture, sports et loisirs .....	69
4.2.5.6. Accès à l'électricité .....	69
4.2.5.7. Télécommunication et accès aux médias .....	69
4.2.5.8. Services sécuritaires .....	70
4.2.5.9. Gouvernance locale et ressources humaines de l'administration locale .....	71
4.2.5.9.1. <i>Dispositif institutionnel</i> .....	71
4.2.5.9.2. <i>Transformation digitale de l'administration communale</i> .....	74
4.2.5.9.3. <i>Coopération décentralisée et intercommunale</i> .....	78
4.3. Diagnostic des risques environnementaux et impacts des changements climatiques .....	78
4.3.1. Risques climatiques et leurs impacts .....	78
<b>V. PROBLEMES MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUAKÉ.....</b>	<b>85</b>
5.1. Problèmes majeurs.....	85
5.2. Défis et enjeux de développement de la commune de Ouaké .....	86
<b>VI. CADRE STRATEGIQUE .....</b>	<b>86</b>
6.1. Fondements, principes et valeurs du PDC 4 .....	86
6.2. Raison d'être et énoncée de la vision du PDC 4 .....	87
6.2.1. Raison d'être du PDC 4.....	87
6.2.2. Rappel de la vision et des orientations nationales de développement.....	87
6.2.3. Vision du PDC 4 de la commune de Ouaké .....	87
6.3. Théorie de changement du PDC 4 de Ouaké .....	87
6.3.1. Descriptif narratif de la théorie de changement.....	87
6.3.2. Schéma de la théorie de changement du PDC 4 de la commune de Ouaké .....	89
6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes .....	90
6.4.1. Orientations stratégiques nationales.....	90
6.4.2. Axes et priorités de la stratégie nationale du Bénin dans le PAG 2021 - 2026 .....	90
6.4.3. Cohérence des orientations du PDC 4 avec Bénin Alafia, le PND, le PAG 2 .....	92
6.4.4. Arrimage des orientations et objectifs stratégiques du PDC 4 et des ODD .....	93
6.5. Matrice du cadre stratégique .....	96
<b>VII. CADRE PROGRAMMATIQUE .....</b>	<b>97</b>
7.1. Matrice du cadre programmatique .....	97
7.2. Cadre logique du PDC 4 de Ouaké .....	99

7.3.	<b>Cadre de Mesure du Rendement (CMR) .....</b>	119
7.4.	<b>Cadre de performance et de suivi des cibles spatialisées des ODD.....</b>	134
7.5.	<b>Plan quinquennal du PDC 4 de Ouaké .....</b>	138
7.6.	<b>Schéma de financement du PDC 4 .....</b>	155
VIII.	<b>DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4.....</b>	161
8.1.	<b>Mécanisme de financement du PDC 4.....</b>	161
8.2.	<b>Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4.....</b>	161
8.3.	<b>Financement du PDC 4 .....</b>	162
8.4.	<b>Mécanisme de suivi-évaluation du PDC 4.....</b>	162
8.4.1.	<b>Cadre institutionnel de mise en œuvre .....</b>	162
8.4.2.	<b>Suivi-évaluation du PDC 4 .....</b>	163
8.4.2.1.	<b>Organisation du suivi-évaluation du PDC 4 .....</b>	164
8.4.2.2.	<b>Evaluation du PDC 4 .....</b>	164
8.4.2.3.	<b>Reddition de compte .....</b>	165
8.4.2.4.	<b>Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4 .....</b>	165
8.5.	<b>Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4.....</b>	166
8.5.1.	<b>Matrice des risques du PDC 4.....</b>	166
8.5.2.	<b>Conditions de succès du PDC 4 .....</b>	167
	<b>CONCLUSION .....</b>	168
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	169
	<b>ANNEXES.....</b>	170